



# Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025

Mouvement Desjardins

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>	<b>4. Social</b>	<b>52</b>
1.1 Mot du président et chef de la direction	4	4.1 Valeur économique directe et indirecte créée	53
1.2 À propos du Mouvement Desjardins	5	4.2 Soutien aux communautés locales	58
1.3 À propos de ce rapport	6	4.3 Appui à la jeunesse	61
1.4 Notre mission	7	4.4 Approvisionnement responsable et inclusif	63
1.5 Mot du chef du développement durable	9	4.5 Finance solidaire internationale	65
1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG	10	4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones	66
		4.7 Droits de la personne	69
		4.8 Équité, diversité et inclusion	70
		4.9 Employeur engagé	74
<b>2. Gouvernance</b>	<b>11</b>		
2.1 Gouvernance et structures coopératives	12		
2.2 Gouvernance et encadrements ESG	15		
2.3 Gestion des risques ESG	17		
2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes	20		
2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins	22		
2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information	24		
2.7 Éthique des affaires	26		
<b>3. Membres et clients</b>	<b>29</b>	<b>5. Annexes</b>	<b>80</b>
3.1 Accessibilité et inclusion financière	30	5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes	81
3.2 Autonomie financière	35	5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique	83
3.3 Expérience membre et client	40	5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies	84
3.4 Produits et services responsables	46	5.4 Données ESG	85
		5.5 Index GRI	90
		5.6 Index SASB	95
		5.7 Index PRB	98
		5.8 Index PSI	100
		5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	101
		5.10 Rapport d'assurance limitée	103

**1. Introduction**

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre mission
- 1.5 Mot du chef du développement durable
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG

**2. Gouvernance**

**3. Membres et clients**

**4. Social**

**5. Annexes**

# 1. INTRODUCTION



## 1. Introduction

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre mission
- 1.5 Mot du chef du développement durable
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 1.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

## Notre responsabilité dans un moment de grands changements

Nous traversons une période de transformation profonde. Les bouleversements climatiques s'accroissent, les attentes envers les organisations en matière de responsabilité sociale ne cessent de croître et les fondements économiques, technologiques et démographiques de notre société évoluent comme jamais auparavant.

Dans ce contexte, il est essentiel de réfléchir au rôle qu'un grand groupe financier coopératif d'importance systémique intérieure comme Desjardins doit jouer pour soutenir concrètement le progrès humain et l'avancement de notre société.

À ce sujet, nous avons la conviction que la finance doit contribuer directement à ce qui fait grandir et évoluer nos collectivités. Elle doit soutenir un logement digne et abordable, encourager l'entrepreneuriat pour créer des emplois de qualité, favoriser l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, renforcer l'éducation financière et appuyer l'innovation nécessaire à la décarbonation de notre économie.

Cette vision s'appuie sur notre ADN coopératif. La coopération est d'ailleurs l'un de nos leviers les plus puissants pour aligner nos choix sur l'intérêt de nos membres et clients, gérer les risques avec discernement et construire des solutions durables avec nos partenaires, partout au Canada et même au-delà de nos frontières.

Notre mission et nos valeurs constituent des points d'ancrage solides qui nous permettent d'agir dans une perspective à long terme. Nos engagements sociaux, environnementaux et en matière de gouvernance s'inscrivent dans une trajectoire fondée sur la cohérence, la constance et la transparence. C'est ainsi que nous créons de la valeur depuis plus de 125 ans. Une histoire que nous avons eu le plaisir de célébrer d'un bout à l'autre du pays au cours de l'année.

## Bâtir une économie plus résiliente, inclusive et sobre en carbone

Être le groupe financier coopératif le plus important au Canada nous confère des responsabilités particulières. Notamment celle d'agir comme un catalyseur d'investissements qui transforment, comme un créateur de partenariats qui rassemblent et comme un moteur d'initiatives qui apportent de réelles améliorations dans la vie des gens.

Notre volonté n'est pas de multiplier les projets, mais de construire des écosystèmes où les municipalités, les gouvernements, les entreprises, les organismes communautaires et les milieux universitaires peuvent contribuer à une vision partagée du progrès.

Cette vision se manifeste à travers plusieurs actions structurantes qui orientent nos priorités et nos investissements :

- Accroître l'accès à un logement, en mobilisant l'ensemble de nos partenaires pour

permettre la création de plus de 10 000 logements face à la crise de l'abordabilité d'ici la fin 2028, une évolution majeure de l'Initiative Logement abordable Desjardins lancée en 2022. Nous avons d'ailleurs lancé le fonds Amplifier, doté de 50 M\$, pour bâtir des logements abordables plus durables au Québec, en collaboration avec plusieurs partenaires philanthropiques et la Société d'habitation du Québec.

- Participer à la transition énergétique, en orientant le capital vers les solutions qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, renforcent les infrastructures et améliorent la résilience des communautés face aux défis climatiques. À la fin 2025, nos financements bancaires cumulés depuis 2020 dans les énergies renouvelables et la transition énergétique dépassaient 8 G\$, et nos investissements en infrastructures d'énergie renouvelable excédaient 2 G\$. Nous avons également réalisé en 2025 une quatrième émission d'obligations durables, d'un montant de 500 M\$, pour un total de 2,2 G\$ depuis 2021. Enfin, nous avons déployé 477 bornes de recharge pour véhicules électriques au Québec et dans l'Est de l'Ontario.
- Renforcer l'inclusion financière, en levant les barrières qui freinent l'autonomie des personnes et des entrepreneurs et entrepreneures, ici comme ailleurs.

- Encourager l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) au sein de nos équipes et dans nos pratiques, en soutenant une meilleure représentativité de nos talents et en développant les compétences clés nécessaires. C'est d'ailleurs ce que nous mettons en lumière avec la mise en œuvre du nouveau plan EDI 2025-2028, auquel s'ajoutent nos initiatives pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que la Certification Parité Platine de La Gouvernance au Féminin, soulignant notre engagement pour l'égalité hommes-femmes et l'inclusion.

## Agir avec cohérence et selon nos valeurs pour créer de l'impact

L'ambition à elle seule ne suffit pas! Elle doit se traduire par une cohérence entre nos politiques internes, nos offres, nos critères d'investissement, nos pratiques d'approvisionnement, et nos façons de mesurer la performance ou encore de gérer les risques. Notre gouvernance, nos instances décisionnelles et nos mécanismes de reddition de comptes ont pour rôle d'assurer cette cohérence, en conjuguant rigueur, transparence et capacité d'adaptation.

Nous savons que les attentes évoluent et que le contexte, parfois polarisé, exige de la lucidité. Nous continuerons de faire ce qui est conforme à nos valeurs afin d'être clairs et transparents quant à nos orientations, explicites quant à nos progrès et honnêtes quant aux défis à relever.



## L'importance de la mobilisation collective

Gardons en tête que la transition qui s'opère sur les plans économique, social et environnemental réclame un effort collectif. Elle requiert l'engagement des gouvernements, des entreprises, des institutions financières, du milieu communautaire, du monde de l'éducation et, surtout, des citoyennes et citoyens que nous sommes. C'est dans cet esprit que nous continuerons d'avancer, en étant déterminés et ouverts au dialogue.

Je veux saluer le travail de nos équipes, la confiance de nos membres et clients, ainsi que l'apport de nos nombreux partenaires. Ensemble, nous démontrons qu'un leadership coopératif peut conjuguer ambition, responsabilité et impact réel.

Nous poursuivrons ce chemin à la manière Desjardins. En coopérant. Parce que c'est ensemble que nous pourrions aller plus loin.

Denis Dubois  
Président et chef de la direction  
du Mouvement Desjardins

1. Introduction

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre mission
- 1.5 Mot du chef du développement durable
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG

2. Gouvernance

3. Membres et clients

4. Social

5. Annexes

# 1.2 À PROPOS DU MOUVEMENT DESJARDINS

Le Mouvement Desjardins est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde avec un actif de 510,2 G\$. Au 31 décembre 2025, il regroupe 198 caisses au Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales, ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée aux États-Unis par Desjardins Bank, National Association et Desjardins Florida Branch.

Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 57 500 employées et employés, ainsi que sur l'engagement de plus de 2 200 administratrices et administrateurs dans les caisses.

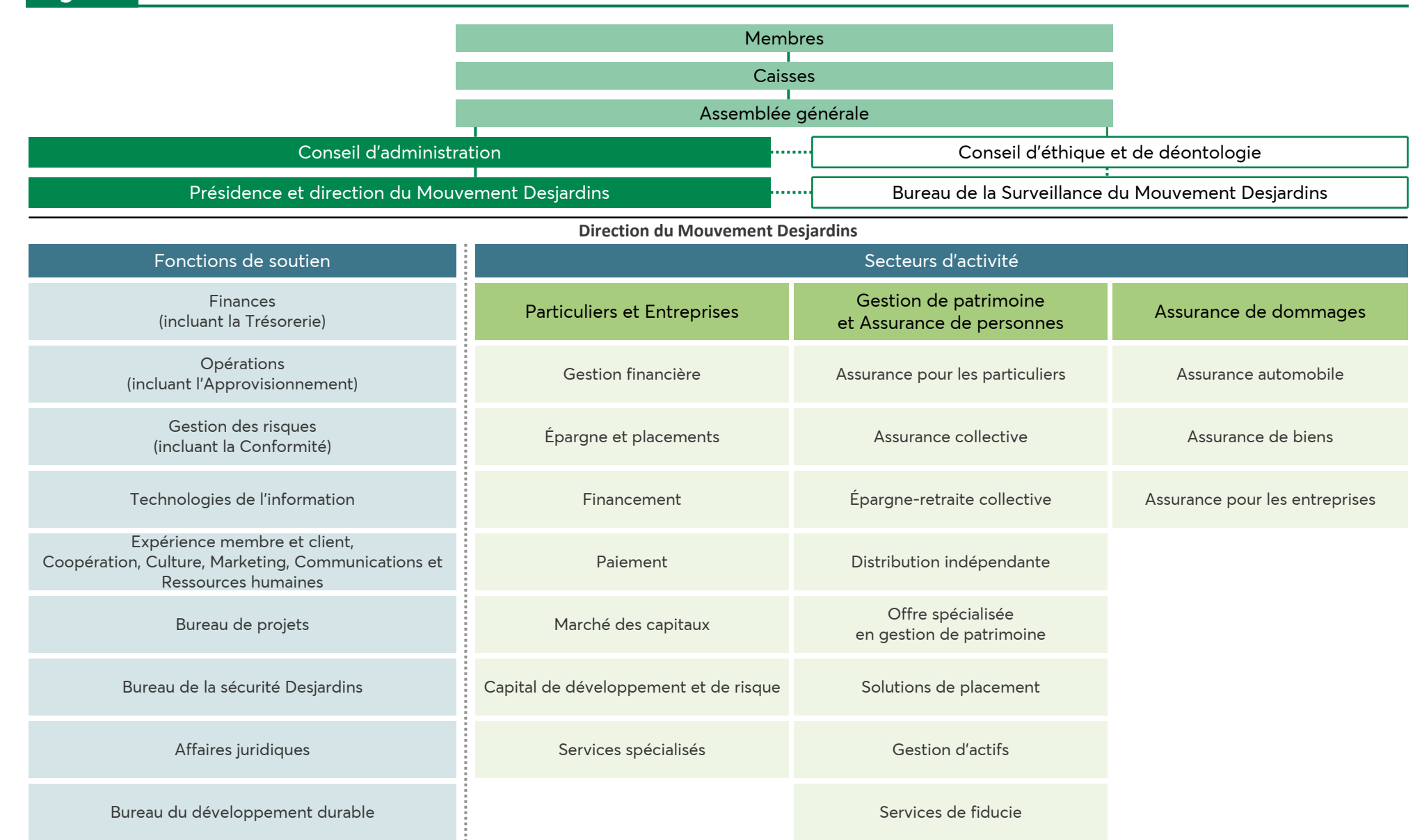
Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. Fort d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des membres et clients particuliers et entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins est un leader dans les services financiers au Québec et est présent dans les services financiers partout au Canada. Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière, d'épargne, de paiement, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement et de risque, de transfert d'entreprises et de conseils, et, par l'intermédiaire de son réseau de distribution, de produits d'assurance de personnes et de dommages.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes joue un rôle de premier plan dans l'accompagnement des membres et clients vers leur autonomie financière, en les aidant à épargner et à investir selon leurs projets et objectifs, ainsi qu'à se protéger, eux-mêmes et leurs proches, grâce à une offre de produits et services de qualité. Ce secteur accompagne les membres et clients, particuliers et entreprises, par l'entremise de divers réseaux et conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé) et de solutions de placement. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie. Le secteur figure parmi les leaders canadiens en investissement responsable et en assurance responsable.

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de ses filiales, et propose partout au Canada une gamme de produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers, ainsi que des produits d'assurance aux entreprises. Offerts dans le réseau des caisses Desjardins du Québec, de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., des centres Desjardins Entreprises et du Centre d'affaires, Services aux entreprises, ses produits sont également distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans plusieurs centres de contact avec la clientèle ainsi que par un réseau d'agents exclusifs, dont 433 agences en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick. Ce réseau d'agents exclusifs distribue

de l'assurance de dommages ainsi que plusieurs autres produits financiers. De plus, les produits d'assurance de La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard (ICPEI), acquise en 2024, sont distribués par un réseau de courtiers indépendants dans les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse. Le secteur offre également des conseils et des services de prévention des sinistres aux membres et clients pour leur permettre de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un événement météo ou climatique. Les membres et clients ont aussi accès à une multitude de services disponibles sur le Web et via des applications mobiles.

Figure 1 Structure du Mouvement Desjardins



## 1. Introduction

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport**
- 1.4 Notre mission
- 1.5 Mot du chef du développement durable
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 1.3 À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport de responsabilité sociale et coopérative, associé au rapport En mouvement pour le climat, reflète nos engagements et témoigne de nos avancées dans notre objectif d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux activités du Mouvement Desjardins et à son modèle coopératif.

## Cadres d'information

Nous reconnaissons la diversité de nos parties prenantes, et donc des besoins et attentes quant à notre divulgation sur la durabilité. Le présent rapport s'appuie sur les normes et cadres d'information suivants : Global Reporting Initiative (GRI), Sustainability Accounting Standards Board (SASB), Principes bancaires responsables (PRB) et Principes pour une assurance responsable (PSI). Nous faisons également référence aux objectifs de développement durable des Nations Unies dans ce rapport.

En plus des normes et cadres d'information utilisés dans le présent rapport, Desjardins fournit de l'information à ses parties prenantes en répondant à divers questionnaires, tels que celui développé par le CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project), ou dans le cadre de ses engagements liés aux Principes pour l'investissement responsable (PRI).

Ces divulgations et plus encore sont disponibles sur la [page de la divulgation extrafinancière du Mouvement Desjardins](#).

## Période et périmètre couverts

Sauf indication contraire, ce rapport et ses annexes couvrent l'ensemble des activités qui sont décrites à la section 1.2 et dont il est fait état dans le rapport annuel, ainsi que les activités de Développement international Desjardins et de la Fondation Desjardins. Consulter le [rapport annuel](#) pour plus d'information sur les entités composant le Mouvement Desjardins.

Sauf indication contraire, les indicateurs quantitatifs ainsi que les éléments qualitatifs présentés dans nos divulgations couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

## Devise et données

Sauf indication contraire, la devise utilisée dans nos rapports est le dollar canadien.

Les données dans les tableaux et les figures du présent rapport ont été arrondies, ce qui peut entraîner des écarts entre leur somme et les totaux indiqués.

## Assurance limitée

Nous retenons les services d'un professionnel en exercice indépendant pour mener une mission d'assurance limitée sur certains indicateurs de représentativité des employés dans les catégories ciblées pour l'année 2025, divulgués dans le présent rapport. Le rapport indépendant d'assurance limitée est disponible à la section 5.10 Rapport d'assurance limitée de ce rapport.

## Principaux changements

En 2025, les documents suivants ont été combinés dans le présent rapport : Rapport de responsabilité sociale et coopérative, index de contenu GRI, index de contenu SASB, rapport La sécurité, c'est notre affaire à tous, Déclaration du Mouvement Desjardins – Encadrement du lobbying, rapport sur les Principes bancaires responsables, rapport sur les Principes pour une assurance responsable.

La section environnementale du Rapport de responsabilité sociale et coopérative a été déplacée et intégrée dans le rapport En mouvement pour le climat.

L'objectif de cette consolidation et réorganisation est de simplifier l'accès à la divulgation ESG du Mouvement en n'offrant que deux portes d'entrée :

- Divulgation réglementaire sur la gestion des risques et opportunités liés aux changements climatiques, et autres thématiques environnementales dans le rapport En mouvement pour le climat.
- Divulgation volontaire sur les thématiques sociales et de gouvernance dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative.

1. Introduction

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre mission**
- 1.5 Mot du chef du développement durable
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes

# 1.4 NOTRE MISSION



**En tant que groupe financier coopératif**

**contribuant au développement des communautés,**

**nous accompagnons nos membres et clients dans leur autonomie financière.**

Plus de **10 millions** de membres et clients

**2 244** membres de conseils d'administration

**57 530** employés et employées

**510 G\$** d'actifs, le groupe financier coopératif le plus important au Canada

**547** points de service, **8** espaces 360<sup>d</sup> sur les campus universitaires et **65** établissements de centres Desjardins Entreprises

Développement international Desjardins présent dans **35** pays pour soutenir le développement de coopératives financières

**996** projets soutenus par le Fonds du Grand Mouvement depuis sa création en 2016, qui ont permis à **2,8 millions** de personnes de bénéficier de nouveaux ou de meilleurs services

**133 M\$** en contributions dans le milieu

**1 861** logements rendus disponibles pour faire face à la crise de l'abordabilité dans **14** régions du Québec

**462** bornes de recharge électrique accessibles au public

**2,2 G\$\*** d'investissements dans des infrastructures d'énergie renouvelable

**424 191** jeunes ont été soutenus à travers les activités d'éducation financière de Desjardins

**673 405** jeunes ont été accompagnés grâce aux actions de la Fondation Desjardins

**100 %** de nos membres et clients bénéficient de la Protection Desjardins

**1 835** entrepreneurs ont été accompagnés grâce à nos programmes de finance solidaire

**10 262** membres ont bénéficié de consultations budgétaires gratuites auprès de nos partenaires

Données au 31 décembre 2025, sauf celle sur les infrastructures d'énergie renouvelable.

\* Au 30 septembre 2025. Incluant les investissements de la clientèle institutionnelle, et les investissements d'un montant de 1,2 G\$ réalisés par le principal régime de retraite du Mouvement Desjardins, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD).

## 1. Introduction

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre mission
- 1.5 Mot du chef du développement durable
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

Le Mouvement Desjardins est fier de sa nature coopérative, car elle lui fournit les leviers nécessaires pour travailler toujours dans l'intérêt des membres et clients. « En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, nous accompagnons nos membres et clients dans leur autonomie financière » est sa mission adoptée aux assemblées générales de 2023, et les valeurs qui en découlent animent ses membres de conseils d'administration, ses gestionnaires et ses employés. Elles teignent ses orientations et permettent la mise en œuvre de sa vision en faveur de la prospérité durable des communautés où le Mouvement Desjardins est présent. Depuis la fondation de la première caisse en 1900 à Lévis, le Mouvement Desjardins a toujours joué un rôle prédominant en matière d'éducation financière, et il croit que le modèle coopératif est plus pertinent que jamais dans un monde en grande transformation.

Le Mouvement Desjardins continue de progresser dans la mise en œuvre de ses engagements et de mesures concrètes visant à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à son modèle d'affaires et à la gestion de ses opérations, y compris les changements climatiques et la biodiversité. Il le fait notamment par l'entremise de ses actions en matière d'éducation financière et de finance solidaire, mais également avec une offre de produits et services couvrant l'ensemble des besoins financiers des membres et clients.

Grâce à ses canaux de distribution variés, à ses multiples réseaux intermédiaires et à son personnel, il entretient une relation de proximité avec les membres et clients et avec les collectivités dont ils font partie. À cet égard, toujours soucieux d'offrir aux membres la meilleure réponse possible à leurs besoins de plus en plus diversifiés, il porte une attention particulière au réseau des caisses et aux divers modes de distribution de ses services. Cette démarche s'inscrit aussi dans sa volonté d'assurer la vitalité de la vie coopérative des caisses en matière démocratique, associative, de représentativité, d'éducation, de formation, d'intercoopération et de soutien au développement du milieu.

Le Mouvement Desjardins se caractérise également par sa gouvernance démocratique moderne et de proximité, qui s'appuie sur la participation active des 2 244 membres de conseils d'administration élus par les membres des caisses. Cette participation se vit en concertation. Des tables de concertation de proximité sont actives dans les divers milieux où les caisses sont présentes, et le Forum de concertation Mouvement sert à des fins analogues à l'échelle du réseau. Sur le plan de la gouvernance, la participation des élus des caisses se fait à l'assemblée générale annuelle, aux congrès d'orientation ainsi qu'au conseil d'administration de la Fédération et de ses filiales et à ses diverses commissions.



## 1. Introduction

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre mission
- 1.5 Mot du chef du développement durable**
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 1.5 MOT DU CHEF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bonjour,

En 2025, une certaine instabilité réglementaire et une polarisation accrue du débat autour des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) se sont avérées autant d'embûches sur la voie de la transition vers une économie durable. Malgré cela, Desjardins demeure investi dans la concrétisation de ses engagements sociaux et environnementaux et dans l'intégration des facteurs ESG dans ses activités et ses produits et services.

Pour poursuivre cette intégration, nous nous appuyons sur l'ensemble des secteurs et fonctions de Desjardins et sur le travail de notre comité d'orientation ESG (Co ESG) et des instances du Mouvement. Les membres du Co ESG, des gestionnaires de niveau vice-présidence, assurent la cohérence de nos actions et suivent la performance ESG à l'échelle du groupe.

Plus particulièrement, en 2025, nous avons :

- mené un travail collaboratif avec les secteurs d'activité pour définir le plan de transition de Desjardins pour le secteur immobilier, afin de contribuer à sa décarbonation. Ces travaux, qui visent à préciser les modalités de déploiement de notre ambition climatique 2040, font suite à ceux réalisés précédemment pour le secteur de l'énergie;
  - poursuivi le déploiement d'un programme d'envergure, en coordination avec les équipes de gestion de risques et de finances, pour répondre aux nouveaux requis réglementaires, rehausser la qualité et la robustesse de nos données ESG à travers l'organisation et toujours mieux surveiller nos risques, tout cela afin d'améliorer la prise de décision stratégique;
  - travaillé à préciser les détails de l'orientation ESG du plan stratégique de l'organisation, ainsi que clarifié les rôles et responsabilités des différents acteurs ESG de l'organisation, avec des stratégies et des actions concrètes pour chaque secteur afin de contribuer à l'atteinte de nos cibles;
  - mis à jour notre cadre de référence pour les obligations durables et procédé à une nouvelle émission d'obligations durables de 500 M\$, dont le produit net servira au financement de prêts pour des projets à visées environnementales et sociales. Il s'agit de la quatrième émission depuis la mise en place du programme d'obligations durables en septembre 2021, pour un montant cumulé de 2,2 G\$;
  - poursuivi les activités de sensibilisation à travers l'organisation. Au total, depuis l'automne 2022, ce sont 3 570 membres du personnel de Desjardins qui ont réalisé La Fresque du Climat (1 542 pour la seule année 2025), un atelier de 3 h sur les causes et conséquences des changements climatiques. Ces ateliers ont pu être animés par plus d'une centaine d'employés ayant reçu une formation spécifique à cet effet;
  - déployé à l'échelle du Mouvement une formation sur les risques climatiques pour l'ensemble des employés, ainsi qu'un guide de sensibilisation sur le risque d'écoblanchiment dans nos déclarations environnementales.
- Malgré les vents contraires, nous sommes convaincus que nos efforts continus et soutenus portent fruit. D'ailleurs, les reconnaissances reçues en 2025 pour notre action en matière d'ESG et de climat nous encouragent à poursuivre dans cette voie :
- Corporate Knights nous a inclus pour la 18<sup>e</sup> année consécutive dans sa liste des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada<sup>1</sup>;
  - La World Benchmarking Alliance nous a classés 21<sup>e</sup> au monde parmi les institutions financières, pour notre action en matière de finance responsable<sup>2</sup>;
  - BloombergNEF nous a classés 9<sup>e</sup> au monde pour notre ratio (66,7) de financement entre les énergies renouvelables et les énergies fossiles<sup>3</sup>.

Nous sommes conscients non seulement de notre rôle et de notre responsabilité, mais aussi des limites de notre champ d'action et du fait qu'aucune organisation ne peut réussir seule.

La transition exigée requiert une action résolue et convergente de la part de l'ensemble des acteurs de notre société : politiques, économiques et associatifs. Tout le monde doit s'atteler à la tâche! Les hésitations ou reculs observés dans l'année écoulée nous obligent à demeurer lucides quant à l'ampleur des défis à relever.

Dans le contexte actuel, complexe et souvent défavorable à l'égard de l'ESG, nous demeurons toutefois mobilisés pour poursuivre notre action et coopérer chaque jour avec nos parties prenantes, afin d'œuvrer à une finance plus responsable, au bénéfice des membres et clients et de leurs communautés.

Bonne lecture!

Gildas Poissonnier  
 Chef du développement durable  
 Mouvement Desjardins

<sup>1</sup> [Canada's Best 50 Corporate Citizens of 2025](#)

<sup>2</sup> [Financial System Benchmark | World Benchmarking Alliance](#)

<sup>3</sup> [New Energy Outlook | BloombergNEF](#)

## 1. Introduction

- 1.1 Mot du président et chef de la direction
- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.3 À propos de ce rapport
- 1.4 Notre mission
- 1.5 Mot du chef du développement durable
- 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 1.6 INDICATEURS CLÉS DE NOTRE PERFORMANCE ESG

Le tableau ci-dessous présente nos indicateurs clés répondant aux préoccupations de nos parties prenantes en matière de développement durable. Il permet d'apprécier globalement la performance de Desjardins quant à celles-ci.

**Tableau 1 Indicateurs clés de notre performance ESG**

Secteur d'intérêt	Indicateur	2025	2024	2023
<b>Membres et clients</b>				
Faire de l'éducation financière et coopérative auprès des membres et clients	Montant investi en coopération et en éducation financière (en M\$)	21	20	12
Offrir des produits et services responsables sur le plan social ou environnemental <sup>4</sup>	Nombre de personnes touchées par le programme Fonds d'entraide Desjardins	24 722	23 508	25 795
	Proportion de nos membres qui connaissent nos produits responsables (en %)	39	34	33
Répondre aux besoins de nos membres et clients en matière d'investissement socialement et environnementalement responsable	Volume de nos solutions de placement en investissement responsable (en G\$)	15,7	14,6	13,8
Offrir une expérience distinctive à nos membres et clients	Nombre de membres et clients sondés pour la mesure du taux net de recommandation	569 932	609 195	628 729
Protéger la vie privée et les données des membres et clients	Proportion d'employés ayant suivi la formation sur la protection des données (en %) <sup>5</sup>	94	99	99
Soutenir les projets durables de nos entreprises membres	Montant cumulé de nos émissions d'obligations durables (en M\$)	2 249	1 749	1 000
<b>Employeur de choix</b>				
Investir dans la formation et le développement des compétences des employés	Proportion de la masse salariale investie dans la formation et le développement des compétences (en %)	2,5	2,4	3,3
Favoriser l'égalité et la diversité des genres et des groupes ethniques au sein de la main-d'œuvre	Taux de représentation des femmes parmi les gestionnaires (en %)	59,5	59,5	59,6
	Taux de démissions (en %)	5,3	6,1	6,7
Offrir un environnement de travail inspirant, mobilisateur et sécuritaire	Taux d'engagement de nos employés (en %)	83	82	83
Favoriser la mobilité durable	Nombre d'employés bénéficiant du programme de mobilité durable	13 438	11 072	9 790
<b>Engagement dans le milieu</b>				
Lutter contre les changements climatiques et s'y adapter	Voir le rapport En mouvement pour le climat			
Soutenir l'entrepreneuriat individuel et collectif	Montant versé pour soutenir l'entrepreneuriat (en M\$) <sup>6</sup>	16,7	19,3	18,4
	Nombre d'organismes à but non lucratif (OBNL) membres de Desjardins <sup>7</sup>	36 109	35 060	34 752
Créer de la valeur économique pour les collectivités	Retour aux membres et à la collectivité (en M\$) <sup>8</sup>	638	557	538
S'engager et investir dans les communautés	Ratio du retour aux membres et à la collectivité exprimé en fonction des excédents avant ristournes aux membres (en %) <sup>9</sup>	16,7	16,6	23,8
<b>Gestion et intégration ESG performantes</b>				
Être reconnu pour notre leadership ESG	Proportion des évaluations extrafinancières (réalisées par des agences de notation externes) situées dans le premier quart de notre industrie (en %) <sup>10</sup>	33	75	75
Mettre en place une chaîne d'approvisionnement responsable	Montant des achats effectués auprès de fournisseurs évalués selon des critères ESG (en G\$)	2,1	2,0	1,8
Intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les activités, produits et services	Volume des actifs soumis à des filtres positifs ou négatifs en fonction des critères ESG (en G\$) <sup>11</sup>	138,3	130,4	122,5
Promouvoir une gouvernance performante	Indice de représentativité des administrateurs en fonction du genre et de l'âge des membres (en %) <sup>12</sup>	92,2	93,1	93,3

<sup>4</sup> Par exemple nos offres en investissement responsable ou les remises en argent sur le financement d'habitations écologiques.

<sup>5</sup> Le taux de réalisation est calculé en fonction du nombre d'employés ayant suivi la formation par rapport au nombre total d'inscrits à la formation. Cette formation est obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement, et elle doit être réalisée dans un délai de trois mois suivant l'embauche.

<sup>6</sup> Ce montant comprend des dons, des commandites, des partenariats ainsi que les engagements de nos programmes Créavenir et Microcrédit Desjardins aux entreprises. Les données 2023 et 2024 ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

<sup>7</sup> La définition d'OBNL se base sur la forme juridique d'entreprise, peu importe l'industrie.

<sup>8</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins, qui est disponible sur le site de SEDAR+ (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

<sup>9</sup> Correspond au montant du retour aux membres et à la collectivité (ristourne aux membres, commandites, dons et bourses d'études) exprimé en pourcentage des excédents avant ristournes aux membres.

<sup>10</sup> Le groupe de pairs est celui des institutions financières diversifiées en Amérique du Nord. Les évaluations extrafinancières prises en compte en 2023 et 2024 sont celles réalisées par les quatre agences de notation externes suivantes : S&P Global CSA, MSCI, Sustainalytics, Moody's ESG Solutions. À noter que Moody's ESG Solutions a cessé ses activités en cours d'année 2024.

<sup>11</sup> Actifs propres au Mouvement Desjardins et biens administrés par le Mouvement pour des tierces parties.

<sup>12</sup> Cet indicateur compare la diversité de genre et d'âge des membres de Desjardins avec celle des membres des conseils d'administration des caisses. Plus l'indicateur tend vers 100 %, plus les membres de conseils d'administration sont représentatifs de la population des membres de Desjardins.

1. Introduction

2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

3. Membres et clients

4. Social

5. Annexes

# 2. GOUVERNANCE

Par son adhésion aux engagements internationaux les plus reconnus en matière de finance responsable, Desjardins est engagé dans l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à ses opérations, à ses décisions d'affaires et à la conception de produits et services de qualité.



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 2.1 Gouvernance et structures coopératives

## 2.2 Gouvernance et encadrements ESG

## 2.3 Gestion des risques ESG

## 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

## 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins

## 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

## 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 2.1 GOUVERNANCE ET STRUCTURES COOPÉRATIVES

La gouvernance du Mouvement Desjardins découle de sa nature coopérative et vise à soutenir l'accomplissement de sa mission : en tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, nous accompagnons nos membres et clients dans leur autonomie financière. Fondé sur des valeurs coopératives fortes, incluant l'action démocratique et l'intercoopération, ce mode de gouvernance prend en compte les exigences légales et réglementaires, les intérêts du Mouvement Desjardins à long terme et ceux de ses membres et clients.

La divulgation complète relative à la gouvernance, y compris les faits saillants de l'année, est incluse dans la section Gouvernance d'entreprise du [rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins](#).

## Portrait des structures démocratiques des caisses et de la Fédération

### Nomination du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins et élection du président du conseil d'administration

Au terme d'un processus de sélection rigoureux, le conseil d'administration du Mouvement Desjardins a annoncé, le 2 juin 2025, la nomination de Denis Dubois au poste de président et chef de la direction pour une entrée en fonction le 2 septembre 2025. Guy Cormier, président et chef de la direction sortant, a agi jusqu'en mars 2026 à titre de conseiller stratégique à la direction. La nomination de Denis Dubois vient ainsi compléter la mise en œuvre du nouveau modèle de gouvernance dont les travaux avaient débuté à l'issue de l'assemblée générale annuelle de la Fédération en 2023.

Le 15 mai 2025, le conseil d'administration du Mouvement a réélu Louis Babineau à titre de président du conseil d'administration. Il occupe cette fonction depuis le 15 mai 2024.

### Les conseils d'administration des caisses, une gouvernance de proximité

Le fonctionnement démocratique du Mouvement se caractérise par sa structure de gouvernance où les membres des caisses représentés par des administratrices et administrateurs élus au conseil d'administration (CA) de celles-ci participent aux orientations et décisions de leur caisse ou du Mouvement, selon les instances auxquelles ils sont élus ou délégués.

Afin d'offrir la meilleure réponse possible aux besoins diversifiés de ses membres, la caisse fonctionne selon le principe « un membre, un vote » qui s'applique en assemblée générale. C'est aussi en assemblée que les membres élisent les administrateurs et administratrices en fonction d'un profil collectif.

Le CA de la caisse analyse, décide et contrôle les affaires de la caisse dans l'intérêt des membres actuels et futurs, dans celui de la caisse et dans celui du Mouvement Desjardins, en cohérence avec les valeurs de celui-ci. Le CA prend les dispositions nécessaires pour comprendre les besoins des membres et veiller à leur satisfaction. Il s'assure également que la caisse contribue au développement durable et responsable des communautés.

### Représentation des milieux et diversité au conseil d'administration du Mouvement

Le conseil d'administration du Mouvement peut compter sur l'apport de douze membres élus issus du réseau des caisses, indépendants de la direction et représentatifs de sa base coopérative, ainsi que sur celui de six membres cooptés par le conseil, aussi indépendants de la direction, pour leurs compétences et leurs expériences. À ceux-ci s'ajoute le président et chef de la direction du Mouvement, qui est non indépendant. Le conseil bénéficie également de la présence, à titre d'observateurs avec droit de parole, mais sans droit de vote, de deux personnes assumant la direction générale d'une caisse Desjardins, afin de favoriser la mise en œuvre des orientations en lien avec les besoins des membres et clients.

**Tableau 2** Représentativité des membres du conseil d'administration

Catégorie de représentativité	2025	
	Nbr	%
Femmes	9 / 19	47,4 %
Minorités ethniques	3 / 19	15,8 %
Situation de handicap	1 / 19	5,3 %

### Tables de concertation de proximité

Les tables de concertation de proximité regroupent des membres des CA et des directions générales de caisses. Elles sont formées en fonction d'une dynamique économique et sociale commune, tels un territoire contigu ou l'appartenance à des groupes.

Les tables sont un point de rencontre où des membres de CA de caisses d'un même milieu se penchent sur les besoins de leurs membres et de la communauté, et où ils s'assurent que leurs actions, qui ont pour but de répondre aux attentes des membres, sont convergentes. Elles se réunissent de quatre à six fois par année civile.

Chaque table réunit, entre autres, la présidence de chaque caisse participante ou un autre membre du CA, un directeur général ou une directrice générale de caisse ou plus (selon la réalité du milieu) ainsi qu'un membre de CA de moins de 35 ans ou de la relève.

### Forum de concertation Mouvement

Le Forum de concertation Mouvement est responsable de discuter des enjeux stratégiques et d'influencer la planification stratégique du Mouvement. C'est également un organe de consultation des caisses, entre autres, en ce qui concerne l'évolution de la vie démocratique et les sujets d'importance.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
  - 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
  - 2.3 Gestion des risques ESG
  - 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
  - 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
  - 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
  - 2.7 Éthique des affaires
- 3. Membres et clients
  - 4. Social
  - 5. Annexes

Le Forum est formé des présidences (ou des membres de CA désignés pour les remplacer) et des directions générales de chaque caisse ainsi que d'un membre de CA de moins de 35 ans ou de la relève désigné par chacune des tables. Le comité de direction Mouvement, les membres du conseil d'administration et ceux du conseil d'éthique et de déontologie (CEDEO) de la Fédération y participent également.

Il y a eu quatre Forums de concertation Mouvement en 2025, sur des sujets tels que les orientations du plan stratégique, les perspectives économiques, la gestion de patrimoine, l'évolution des services aux membres et clients, les modifications au Règlement intérieur caisse (RIC) type et le transfert d'entreprises.

## Comité de mise en candidature et d'élection

Le comité de mise en candidature et d'élection veille au bon déroulement du processus électoral et de cooptation pour les postes au CA et au CEDEO de la Fédération. Il recommande également les candidatures pour les postes de membres de CA de certaines des filiales du Mouvement Desjardins. Le comité est composé d'au moins cinq membres nommés par le CA du Mouvement. À l'exception d'un poste réservé à un membre indépendant du CA du Mouvement, les membres du comité ne sont pas membres du CA ni du CEDEO de la Fédération.

## Intégration des jeunes aux décisions de notre groupe financier coopératif

### Programme de relève au conseil d'administration

Le programme Relève au conseil d'administration est l'occasion pour les membres des caisses de se familiariser avec le fonctionnement du conseil et de contribuer à la performance de leur caisse. Nommée par le conseil d'administration, la relève participe activement aux rencontres et aux discussions de ce dernier à titre d'observatrice. Fortes de leur expérience, ces personnes pourront éventuellement soumettre leur candidature à un poste au CA.

Le programme s'adresse aux membres dont le parcours s'arrime aux besoins de renforcement (actuels ou prévus) du profil collectif enrichi du CA. Il permet à celui-ci de veiller à l'atteinte de ses cibles de diversité et à la complémentarité de ses compétences. Un maximum de deux personnes de la relève peuvent siéger au même moment au CA d'une caisse. Une de ces deux places est réservée à un membre âgé de 18 à 34 ans, tandis que la seconde place peut être occupée par un membre de toute catégorie d'âge.

Au 31 décembre 2025, le programme Relève au conseil d'administration comptait 68 participants.

## Comité aviseur jeunesse

Le comité est composé de 12 membres âgés de 18 à 34 ans : quatre membres de conseils d'administration de caisses, quatre employés du Mouvement et quatre membres de caisses Desjardins. Relevant du Bureau de la présidence, le comité aviseur jeunesse a pour mandat d'alimenter et d'influencer les travaux du conseil d'administration et du comité de direction Mouvement. En renforçant le rôle joué par les jeunes au sein de ces instances, le Mouvement améliore ses façons de les servir et de répondre à leurs besoins.

Le comité s'est réuni cinq fois en 2025 et s'est penché sur des thèmes aussi variés que les besoins en investissement, les pistes d'évolution pour les bourses de la Fondation, ou encore la campagne jeunesse.

## Notre engagement à l'égard du patrimoine historique et artistique

### Société historique Alphonse-Desjardins : gardienne de l'héritage du Mouvement Desjardins

Depuis 1979, la Société historique Alphonse-Desjardins contribue activement à faire vivre l'histoire du Mouvement Desjardins, fort de 125 ans d'évolution. Véritable carrefour culturel et éducatif, elle joue un rôle essentiel dans la transmission de cette mémoire collective, auprès tant du grand public que des milieux scolaires et spécialisés. À Lévis, la diversité des activités proposées – expositions, publications, animations éducatives et contenus numériques – attire chaque année des milliers de visiteurs à la Maison Alphonse-

Desjardins et au centre de conservation. En 2025, 29 277 participants ont pris part à l'une ou l'autre de ces initiatives, en présentiel comme en virtuel, ce qui témoigne de leur rayonnement et de leur pertinence. Le centre de conservation regroupe des milliers de documents, photos, vidéos et objets, soutenant les projets de recherche et de valorisation du patrimoine.

## Faits saillants

En 2025, notre engagement envers la jeunesse et la communauté s'est traduit par la participation de 2 754 élèves et de centaines de familles à des activités éducatives et culturelles gratuites, dont la projection Luminoscope et divers événements spéciaux.



Le lancement en librairie du livre *Histoire du Mouvement Desjardins, tome IV. L'ère des réseaux (1972-1991)* a permis au grand public de mieux comprendre cette période charnière.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes



## La Collection Desjardins

Desjardins possède une importante collection d'œuvres d'art qui témoigne de son engagement à l'égard de l'art et des artistes. Amorcée en 1978, cette collection compte aujourd'hui plus de 3 000 œuvres. Exposées dans les bureaux de l'entreprise, celles-ci humanisent les espaces de travail tout en sensibilisant les employés aux arts visuels. Un site intranet offre à l'ensemble des employés des capsules d'information sur les œuvres et les artistes de la Collection. Enfin, grâce à son programme annuel d'acquisition, Desjardins encourage la création artistique actuelle en faisant l'acquisition d'œuvres d'artistes québécois et canadiens, notamment ceux de la relève. Ces acquisitions sont également réalisées selon des principes d'équité, de diversité et d'inclusion, par l'achat d'œuvres d'art autochtones et issues des communautés culturelles qui répondent aux critères d'excellence définis dans la directive institutionnelle de la Collection Desjardins.

### Fait saillant

Afin de rendre plus accessible la Collection Desjardins, 17 œuvres ont été retenues pour être reproduites et encadrées, puis intégrées dans les aménagements du réseau des caisses, où les membres et clients pourront les voir. Cette initiative vise à démocratiser l'art et à embellir nos espaces.

Reproduction d'une œuvre de notre collection affichée dans notre réseau :  
 Luce Meunier  
*Eaux de surface n° 5*, 2017  
 Acrylique sur toile de coton  
 179 x 143 cm

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

2.1 Gouvernance et structures coopératives

2.2 Gouvernance et encadrements ESG

2.3 Gestion des risques ESG

2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins

2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 2.2 GOUVERNANCE ET ENCADREMENTS ESG

## Gouvernance ESG

### Supervision par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, appuyé de ses commissions, est notamment responsable de l'adoption des positionnements ESG et des cibles afférentes, des divulgations publiques ESG (Rapport de responsabilité sociale et coopérative et rapport En mouvement pour le climat), de la revue trimestrielle de performance ainsi que du rapport des risques Mouvement.

Ses commissions assument des rôles plus spécifiques tels que l'intégration et le suivi des risques liés aux facteurs ESG (commission Gestion des risques), la supervision des stratégies d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que celles relatives à la santé et au bien-être du capital humain (commission Ressources humaines), la supervision des processus et contrôles en lien avec la divulgation réglementaire climatique (commission d'audit et d'inspection), ou encore le suivi de l'évolution de l'intégration des facteurs ESG dans le modèle d'affaires de Desjardins (commission Gouvernance et finance responsable).

Les membres du conseil d'administration du Mouvement participent annuellement à différentes activités d'appropriation ou d'approfondissement en lien avec leur rôle et leurs responsabilités, notamment en matière d'ESG (colloques tenus avec les membres du comité de direction, activités avec des experts externes, formations pertinentes pour l'exercice de leurs fonctions, vigie trimestrielle de l'évolution des tendances et pratiques de l'industrie en matière de gouvernance et de développement durable).

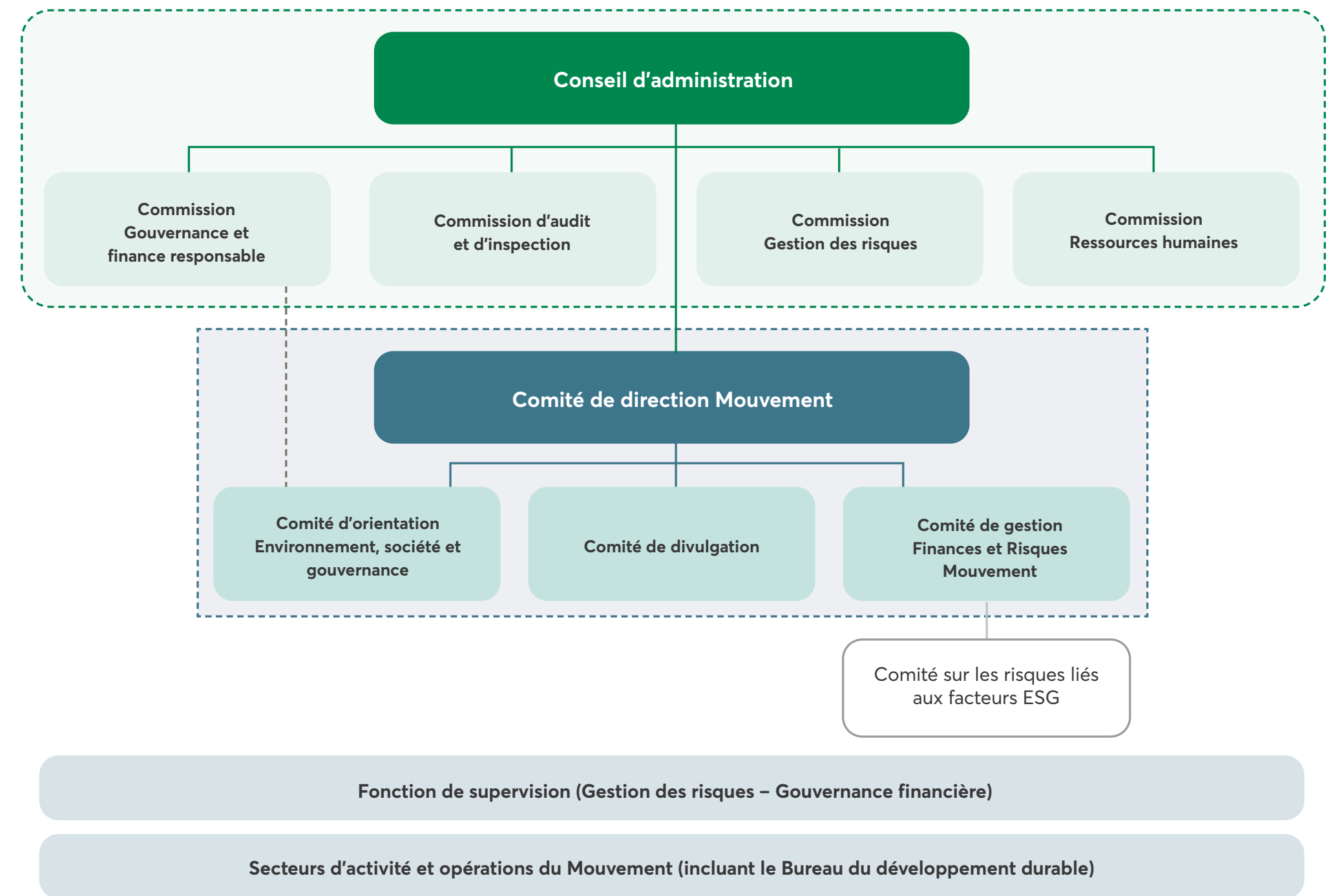
### Rôle de la direction

Le comité de direction Mouvement (CDM) et ses comités assument des responsabilités de définition, de pilotage, de supervision et de surveillance des dossiers ESG. Plus spécifiquement, le CDM approuve les positionnements en développement durable, notamment l'intégration des facteurs ESG dans le modèle d'affaires, ainsi que les cibles opérationnelles qui en découlent, en cohérence avec les orientations stratégiques données par le conseil d'administration.

Le comité d'orientation ESG est présidé par le chef du développement durable et composé de vice-présidentes et de vice-présidents responsables des différents secteurs d'activité et fonctions de soutien ayant des responsabilités en matière d'ESG. Il est responsable de recommander pour adoption au CDM le plan et les stratégies ESG, d'établir des indicateurs de performance ESG et les cibles afférentes, et de veiller à l'atteinte de ces dernières. Il assure également le suivi de l'offre en finance responsable, du programme d'obligations durables et des opportunités d'affaires afférentes, le tout en coordination avec les secteurs d'activité et les fonctions de soutien.

D'autres sous-comités du CDM assument des responsabilités spécifiques en matière d'ESG, tels que le comité de gestion Finances et Risques Mouvement. Celui-ci effectue une revue régulière des risques, y compris les risques ESG, avec l'appui d'un comité sur les risques liés aux facteurs ESG, qui assure la surveillance des risques ESG auxquels le Mouvement est exposé. Le comité de divulgation est quant à lui chargé d'assurer la mise en place et l'efficacité des systèmes, des procédés et des contrôles requis ainsi que d'examiner, avant leur diffusion ou leur dépôt, les divulgations relatives aux changements climatiques dans les divulgations de l'information financière ainsi que dans le rapport En mouvement pour le climat.

Figure 2 Gouvernance liée aux facteurs ESG et aux changements climatiques du Mouvement Desjardins



Pour plus d'information sur les responsabilités du conseil d'administration et de ses commissions en matière d'ESG, ainsi que sur le rôle des comités de gouvernance et des membres de la haute direction du Mouvement, consulter la section Gouvernance du rapport [En mouvement pour le climat](#).

1. Introduction

2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

3. Membres et clients

4. Social

5. Annexes

## Encadrements ESG

### Le développement durable au cœur des objectifs stratégiques du Mouvement Desjardins

Le développement durable est au cœur de la mission et des valeurs du Mouvement Desjardins. Au sein des secteurs d'activité et fonctions de soutien, cela se traduit par la création de postes et d'unités entièrement consacrés au développement durable. Cela prend forme également par l'établissement d'objectifs ambitieux sur les thématiques importantes telles que le climat ou encore l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). Enfin, le Mouvement Desjardins investit des ressources dans la mise en place d'une architecture de système permettant l'obtention de données robustes sur lesquelles se basent les stratégies et les mesures de durabilité.

La performance ESG du Mouvement Desjardins est prise en compte dans la rémunération de l'ensemble des gestionnaires et employés, y compris les cadres supérieurs, par le biais de la rémunération variable. Celle-ci est déterminée par le régime général d'intéressement, qui est une bonification annuelle de la rémunération, conditionnelle à l'atteinte d'objectifs prédéterminés (voir la [Notice annuelle](#), page 47 pour plus d'information). L'un des 12 indicateurs suivis dans le cadre du régime est l'indicateur Agences de notation ESG. Celui-ci regroupe les évaluations de trois agences et organismes de notation extrafinancière externes ([S&P Global CSA](#), [MSCI](#) et [Sustainalytics](#) – sites en anglais seulement) quant à la performance du Mouvement selon les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le Mouvement Desjardins a également intégré des orientations relatives au développement durable et aux changements climatiques dans son cadre d'appétit pour le risque. Consulter la section 2.3 Gestion des risques ESG pour plus d'information.

### Politique de développement durable

Parce qu'il considère que la prise en compte des thématiques ESG dans le cours de ses affaires est essentielle pour assurer sa pérennité, le Mouvement Desjardins met en œuvre depuis 2005 sa politique de développement durable. Elle est révisée au moins tous les cinq ans et adoptée par l'ensemble des entités ciblées du Mouvement. En 2023, elle a été adaptée en tant que norme pour le réseau des caisses afin d'assurer un déploiement cohérent et harmonieux du développement durable à l'échelle locale, conformément à nos orientations.

En 2025, 100 % des caisses se sont conformées à la norme, notamment à travers l'adoption, par les CA des caisses, d'un plan triennal de développement durable et finance responsable et de sa mise à jour annuelle. Ce plan inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion (périmètre opérationnel).

Pour en savoir plus, consulter nos politiques de développement durable [pour toutes les filiales du Mouvement Desjardins](#) et [les caisses](#).

### Positionnement sur les États à risque du point de vue de l'évasion et de l'évitement fiscaux

Desjardins applique, pour ses opérations, le principe de « payer le bon montant d'impôt, au bon endroit et au bon moment », en respectant l'esprit et pas seulement la lettre de la loi, en ne profitant que des réductions légitimes et en n'ayant pas recours aux paradis fiscaux ni aux systèmes d'évitement fiscal. Le Mouvement s'efforce, dans les limites du possible et de ses capacités, de promouvoir des comportements semblables et de faire en sorte que ses membres et clients les adoptent.

### Formation au développement durable

Le Mouvement Desjardins mise sur la sensibilisation et la formation pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable. Ainsi, une capsule obligatoire de 30 minutes sur les concepts clés du développement durable a été suivie par 91 % des employés, ce qui dépasse la cible de 85 %. Des formations spécifiques ont également été déployées, notamment sur la finance responsable, la gestion des risques climatiques (incluant l'écoblanchiment), l'investissement responsable, l'assurance responsable et les impacts des catastrophes naturelles.

Pour plus de détails sur la formation et la sensibilisation des employés aux enjeux et conséquences du réchauffement climatique, consulter le [rapport En mouvement pour le climat](#).

### Engagements et encadrements internationaux de Desjardins

Desjardins adhère également à plusieurs principes et encadrements internationaux, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales comme Desjardins Société de placement (DSP) ou Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA). Voici une vue synthétique de nos différents engagements en 2025.

Figure 3 Synthèse des engagements ESG

Activités bancaires	Investissements	Assurances
Principes bancaires responsables (PRB)	Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Principes pour une assurance responsable (PSI)
	Tobacco-Free Finance Pledge (TFFP)	
	Initiative BlackNorth	
Commitment to Financial Health and Inclusion	Initiative Advance des PRI pour les droits de la personne	
	Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion (AIR)	
	Business Ambition for 1.5°C, cibles basées sur la science (SBTi)	
	Alliance : Énergiser au-delà du charbon (PPCA)	
	Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)	
	Climate Action 100+	
	Engagement climatique Canada	
	Net Zero Asset Managers initiative (NZAM)	
	Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques (AIR)	
	Finance for Biodiversity Pledge	
	Nature Action 100	
	Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis	

- Gouvernance
- Social
- Environnemental

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

### 2.1 Gouvernance et structures coopératives

### 2.2 Gouvernance et encadrements ESG

### 2.3 Gestion des risques ESG

### 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

### 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins

### 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

### 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 2.3 GESTION DES RISQUES ESG

Les risques ESG sont liés à un événement ou à un enjeu environnemental, social ou de gouvernance qui se matérialise dans le cadre des opérations du Mouvement Desjardins, de ses activités de financement, d'investissement et d'assurance, ou de ses engagements, et dont les conséquences seraient susceptibles d'engendrer des pertes financières ou une atteinte à la réputation.

## Notre définition des risques

### Risque environnemental

Le risque environnemental inclut notamment les risques liés aux changements climatiques et à la biodiversité et tout autre risque relatif à un événement susceptible de générer des dommages à l'environnement, qu'ils soient imprévus, accidentels, volontaires ou involontaires. La Directive sur la gestion des risques liés aux facteurs environnementaux définit les deux principaux risques suivants :

- Les risques liés aux changements climatiques, qui englobent :
  - les facteurs de risque physiques aigus (inondations, tempêtes, feux de forêt, vagues de chaleur, etc.) ou chroniques (hausse des températures, modification du régime de précipitations, etc.);
  - les facteurs de risque de transition, qui peuvent être politiques, réglementaires, légaux ou réputationnels, ou être attribuables à l'évolution technologique ou à celle des marchés (préférences des consommateurs, coût des matières premières, etc.), mais qui, dans tous les cas, découlent de la transition vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre.
- Les risques liés à la dégradation de la nature, qui englobent :
  - les facteurs de risque physiques aigus (marées noires, pollution, feux de forêt, parasites affectant une récolte, etc.) ou chroniques (disparition des pollinisateurs, perte de biodiversité, changements climatiques, etc.);
  - les facteurs de risque de transition, qui peuvent être politiques, légaux ou réputationnels, ou être attribuables à l'évolution technologique ou à celle des marchés (préférences des consommateurs, accès à l'eau douce, etc.), mais qui, dans tous les cas, découlent de la transition vers une économie respectueuse de la nature et de sa biodiversité;
  - les risques systémiques, qui se définissent comme étant la vulnérabilité d'une entité attribuable à l'effondrement de l'ensemble du système (naturel ou financier), plutôt qu'à la défaillance de certains de ses éléments.

### Risque social

Le risque social tient compte de la façon dont le Mouvement, et les entreprises dans lesquelles il investit et qu'il finance, travaillent et agissent avec les employés, les membres, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les collectivités. La Directive sur la gestion du risque social définit deux principales dimensions sociales avec des enjeux d'entreprise qui peuvent aussi être des risques sociaux :

- Le capital social, qui inclut les droits de la personne et les relations avec les communautés, la confidentialité des renseignements personnels des clients, la sécurité des données et le bien-être des consommateurs.
- Le capital humain, qui inclut les pratiques en matière d'emploi, de recrutement, de diversité et d'inclusion des employés.

### Risque de gouvernance

Le risque de gouvernance inclut notamment le risque de gouvernance interne du Mouvement Desjardins couvrant la Fédération, les filiales et les caisses, tant au niveau de la direction qu'au sein des diverses instances décisionnelles et démocratiques, ainsi que la gouvernance externe, en lien avec les pratiques des organisations avec lesquelles le Mouvement Desjardins est en relation.

## Notre approche de gestion intégrée des risques

### Cadre de gestion des risques

Les risques ESG sont pleinement intégrés au Cadre de gestion intégrée des risques du Mouvement<sup>13</sup> et sont encadrés par la Politique Mouvement sur la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

De cette politique découlent notamment la Directive sur la gestion des risques liés aux facteurs environnementaux ainsi que la Directive sur la gestion du risque social, qui définissent les risques, détaillent le cycle de maîtrise de ces risques et identifient les rôles et responsabilités de l'ensemble des secteurs impliqués dans leur gestion. La mise en œuvre de ces encadrements permet notamment aux secteurs d'activité et aux fonctions de soutien d'intégrer les facteurs liés aux risques ESG à leurs processus décisionnels, stratégiques et d'affaires.

Les encadrements sont accompagnés d'un cadre d'appétit pour le risque visant à soutenir la prise de décision et à assurer la conformité aux exigences réglementaires. Ce cadre définit les types et niveaux de risques que le Mouvement est prêt à assumer pour atteindre ses objectifs stratégiques et d'affaires.

<sup>13</sup> Pour plus de détails, voir la section 4.2.1 Cadre de gestion intégrée des risques du [rapport de gestion](#).

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG**
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

## Modèle des trois lignes de défense

La gouvernance de la gestion des risques du Mouvement s'appuie sur le modèle des trois lignes de défense, une approche normalisée dans l'industrie financière :

- 1

**La première ligne de défense fournit des produits et services aux membres et clients, gère les risques et assure l'efficacité des contrôles associés aux processus dont elle est propriétaire.**
- 2

**La deuxième ligne fournit des encadrements, apporte une expertise sur les questions ayant trait aux risques générés par la première ligne, surveille l'application des encadrements et rend des comptes sur le profil des risques.**
- 3

**La troisième ligne donne une assurance indépendante et objective au comité de direction et au CA quant à l'efficacité globale de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles.**

Le modèle des trois lignes de défense permet d'établir une distinction claire entre les rôles et responsabilités de chacune des lignes. Cette distinction, ainsi que le respect des rôles et responsabilités par chacun des acteurs composant les trois lignes, favorisent un environnement de contrôle plus robuste et une gestion des risques efficiente qui, conséquemment, nous permet de mieux protéger nos membres et clients.

### Première ligne

Les secteurs d'activité agissent comme première ligne de défense et sont propriétaires des risques découlant de leurs activités. Ils ont, par conséquent, la responsabilité d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques ESG qui résultent de leurs opérations, de s'assurer de l'efficacité des contrôles qui y sont rattachés, de les atténuer lorsqu'ils dépassent l'appétit pour le risque et de tirer parti des opportunités qu'ils offrent. Une saine gestion des risques ESG implique que chaque secteur d'activité mette en œuvre les encadrements et intègre les facteurs liés aux risques ESG à même ses processus, de manière à prendre des décisions dans le respect du cadre d'appétit pour le risque du Mouvement. Des travaux sont réalisés en continu dans les secteurs avec le soutien de la fonction de gestion des risques afin d'atteindre cet objectif. Des activités de sensibilisation sont également offertes aux secteurs d'activité sur les principes, méthodes et outils retenus par l'organisation pour la gestion des risques ESG. Enfin, une équipe spécialisée du Bureau du développement durable les appuie dans cette gestion, en plus de jouer un rôle d'agrégateur et de coordonner les initiatives transversales à portée Mouvement.

### Deuxième ligne

Pour sa part, la fonction de gestion des risques, en tant que deuxième ligne de défense, encadre et surveille les risques ESG par l'intermédiaire de son programme de surveillance spécifique. Elle est également impliquée dans le déploiement de nouveaux produits ou services identifiés comme des

opportunités liées aux facteurs ESG. De plus, considérant la transversalité de ces risques, la gestion des risques s'assure que les impacts liés aux risques ESG sont pris en compte dans les activités de gestion des autres risques spécialisés. C'est aussi la fonction de gestion des risques qui contribue trimestriellement à la reddition du profil de risque ESG du Mouvement, notamment par la production du Rapport de mesure des risques Mouvement [RM]<sup>2</sup> pour la haute direction et le conseil d'administration. De son côté, le comité sur les risques liés aux facteurs ESG (CR ESG), qui relève du comité de gestion Finances et Risques Mouvement (CGFRM), appuie la haute direction et la commission Gestion des risques (CGR) dans l'exercice de leurs mandats en disposant d'une vue transversale et en assurant la surveillance des risques ESG auxquels le Mouvement est exposé. Plus spécifiquement, le CR ESG veille à la mise en place des initiatives ESG et signale aux instances appropriées toute situation pouvant compromettre l'atteinte des objectifs afférents. Il s'assure que le Mouvement répond aux attentes réglementaires en matière de divulgation et de gestion des risques. À cet effet, il effectue un suivi périodique du profil de risque du Mouvement.

### Troisième ligne

Finalement, le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins exerce son rôle de troisième ligne de défense en fournissant une assurance et des conseils indépendants et objectifs au comité de direction et au CA quant à l'efficacité globale de la gouvernance, de la gestion des risques, notamment les risques ESG, et des contrôles, ainsi qu'à leur adéquation avec les activités du Mouvement.

## Notre cycle de maîtrise des risques ESG

Les encadrements, les mécanismes de surveillance et les exercices de reddition périodique permettent de s'assurer que les risques ESG sont identifiés, évalués et escaladés de manière uniforme au sein de l'organisation, et qu'ils sont également intégrés à même les processus opérationnels, décisionnels, stratégiques et d'affaires<sup>14</sup>.

## Encadrer

Les risques ESG font partie intégrante du Cadre de gestion intégrée des risques du Mouvement et font l'objet de la Politique Mouvement sur la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette politique est accompagnée d'un énoncé d'appétit et d'un indicateur d'appétit, de la Directive sur la gestion des risques liés aux facteurs environnementaux et de la Directive sur la gestion du risque social, tous alignés sur le Registre des risques du Mouvement.

Ces encadrements constituent le cadre de gestion en matière de risques ESG de l'organisation.

- Politique Mouvement sur la gestion intégrée des risques
- Politique Mouvement sur la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Directive Mouvement sur la gestion intégrée des risques
- Directive sur la gestion des risques liés aux facteurs environnementaux
- Directive sur la gestion du risque social

<sup>14</sup> Pour plus de détails sur l'application de ce cycle aux risques climatiques, voir la section Gestion des risques du [rapport En mouvement pour le climat](#).

1. Introduction

**2. Gouvernance**

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG**
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes

## Opérationnaliser

Ces encadrements sont opérationnalisés à travers l'organisation par les secteurs d'activité et fonctions de soutien, ce qui permet l'identification et l'évaluation périodique des principaux risques, de même que l'intégration des pratiques de gestion des risques climatiques dans les opérations, activités et prises de décisions. Cette opérationnalisation est réalisée en collaboration avec les professionnels de la fonction de gestion des risques et le Bureau du développement durable. Selon l'évaluation et la hiérarchisation des risques effectuées et leur alignement sur l'appétit pour le risque du Mouvement, des mesures d'atténuation sont déployées par les secteurs d'activité et les fonctions de soutien au besoin.

## Contrôler et surveiller

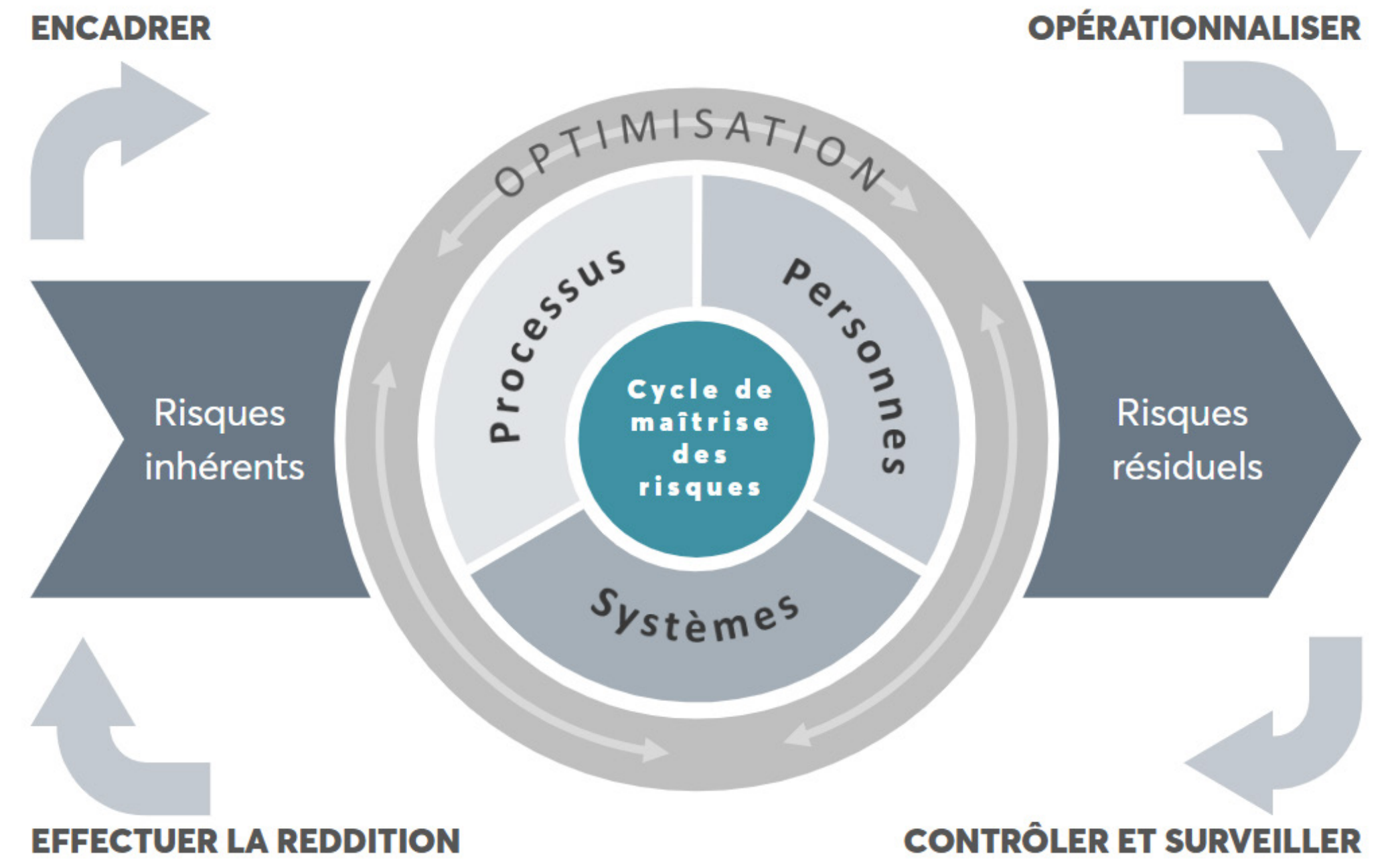
Par sa surveillance en tant que deuxième ligne de défense, la fonction de gestion des risques contribue également à donner à l'organisation l'assurance que son appétit pour le risque est respecté. Elle est chargée notamment de la surveillance transversale des pratiques en matière de gestion des risques ESG. Un plan à cet effet est développé annuellement, lequel inclut des revues critiques d'évaluation de risques et d'évaluation de l'efficacité des contrôles, des mandats de surveillance ponctuelle ainsi que le suivi de l'indicateur d'appétit pour le risque.

## Effectuer la reddition

La fonction de gestion des risques est aussi responsable d'assurer la reddition auprès du comité sur les risques liés aux facteurs ESG et, selon les besoins, aux comités et commissions pertinents du comité de direction et du conseil d'administration.

Les attentes croissantes quant à la gestion de l'impact social du Mouvement Desjardins, l'accélération de la dégradation environnementale (incluant les changements climatiques et la perte de biodiversité) et les impacts de plus en plus visibles qui y sont associés incitent Desjardins à poursuivre le rehaussement de ses pratiques de gestion du risque, entre autres par l'intégration en continu de ces risques à son modèle d'affaires, le respect du modèle des trois lignes de défense et une forte sensibilisation de ses employés aux risques ESG.

Figure 4 Cycle de maîtrise des risques ESG



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

2.1 Gouvernance et structures coopératives

2.2 Gouvernance et encadrements ESG

2.3 Gestion des risques ESG

2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins

2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 2.4 ENGAGEMENT ET MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

## Identification des parties prenantes

Les parties prenantes du Mouvement Desjardins sont multiples. Le graphique ci-dessous les présente et les catégorise selon qu'elles sont internes ou externes :



## Engagement et mobilisation des parties prenantes

Le Mouvement Desjardins s'engage auprès de ses parties prenantes et les mobilise continuellement sur les thématiques liées au développement durable. Ces mécanismes d'engagement et de mobilisation prennent diverses formes : sondages, événements physiques ou virtuels, réponse à des questionnaires, études, soutien financier, participation à des groupes de travail thématiques, partenariats avec le monde associatif et universitaire, ou encore adhésion publique à des principes et engagements sectoriels ou thématiques, nationaux ou internationaux. Voici une liste d'initiatives pertinentes permettant à Desjardins de s'engager auprès de ses parties prenantes internes et externes et de les mobiliser.

### Membres et clients

Chaque année, le Mouvement Desjardins entreprend auprès de ses parties prenantes des travaux de recherche visant à cerner le niveau de connaissance et les perceptions sur les thématiques liées au développement durable, à la finance responsable et aux offres de produits associées. Selon l'une de ces enquêtes auprès des particuliers (membres et non-membres), l'accès au logement est, parmi 16 enjeux de durabilité, la préoccupation première des Canadiennes et Canadiens en 2025, suivi de près par le respect des droits de la personne. Comme les années passées, la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement et de la biodiversité restent parmi les priorités en 2025. On observe également une importance croissante accordée aux achats locaux et responsables, probablement liée au contexte économique actuel de guerre commerciale avec les États-Unis.

Le Mouvement Desjardins a effectué en 2023 une analyse d'impact portant spécifiquement sur ses activités de financement. Cet exercice est basé sur les outils développés par la Positive Impact Initiative de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier

(UNEP FI). Les principales zones d'impact identifiées sont : les changements climatiques, les matières résiduelles et l'utilisation des ressources, le logement, ainsi que la santé et l'inclusion financières. Pour plus d'information sur cette analyse, consulter le [Rapport sur les principes bancaires responsables 2024](#).

Le Mouvement Desjardins utilise les médias sociaux pour communiquer avec ses membres et clients et les informer. Voici le nombre d'abonnés sur les médias sociaux :

Facebook : 378 022      LinkedIn : 364 389      Instagram : 50 439      TikTok : 16 709

Les caisses sont également présentes sur Facebook, notamment pour communiquer avec leurs membres et les consulter sur divers sujets. Au total, près de 1,35 million de personnes voient du contenu publié sur les pages Facebook des caisses chaque semaine.

### Investisseurs et agences de notation

Le Mouvement Desjardins est en dialogue régulier avec la communauté des investisseurs, que ce soit par des échanges directs ou par les sollicitations de ces derniers via des agences de notation. Ces interactions sont importantes puisqu'elles permettent de sonder les thématiques jugées les plus importantes par ce milieu. Ainsi, en 2025, une analyse des différents questionnaires et autres interactions avec la communauté des investisseurs et des agences de notation fait ressortir comme thématiques ESG les plus importantes les changements climatiques, l'éthique des affaires, l'offre de produits et de services responsables, ainsi que la sécurité et la confidentialité des données.

Un autre intrant de cette analyse de pertinence des thématiques ESG d'un point de vue financier est la matrice d'importance relative du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour le secteur financier. L'index de contenu SASB est disponible en annexe de ce rapport (voir section 5.6 Index SASB).

1. Introduction

2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

3. Membres et clients

4. Social

5. Annexes

## Acteurs économiques et associations sectorielles, autorités gouvernementales et réglementaires

Desjardins travaille de concert avec les gouvernements, les régulateurs et les autres instances normatives sur une variété de sujets. Pour plus d'information, consulter la section 2.7 Éthique des affaires.

## Communautés, monde associatif et organisations non gouvernementales, écoles et universités

Encourager la recherche et la formation universitaire, favoriser le développement de solutions spécifiques pour les acteurs économiques, promouvoir l'éducation et la pédagogie en matière de changements climatiques : Desjardins s'engage aussi à travers de nombreux partenariats pour faire progresser les communautés vers la transition énergétique et lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité. Desjardins Assurances poursuit notamment sa collaboration avec l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, un centre de classe mondiale pour la recherche et la communication multidisciplinaires en prévention des catastrophes. Par ce partenariat, elle contribue à la mission de l'institut visant à identifier et à appuyer des actions soutenues qui améliorent la capacité de la société à s'adapter aux catastrophes naturelles, à les anticiper, à les atténuer, à y résister et à s'en remettre.

Desjardins a également contribué à plusieurs groupes de travail mis en place par la Positive Impact Initiative de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier, en soutien à la mise en place des Principes bancaires responsables, des Principes pour une assurance responsable et du Commitment to Financial Health and Inclusion. Ces groupes de travail sont l'occasion de dialoguer et de collaborer avec d'autres institutions financières à l'international dans le cadre d'initiatives traitant des enjeux ESG.

Desjardins est membre du [Partenariat Climat Montréal](#), un regroupement de près d'une centaine d'acteurs économiques, philanthropiques, institutionnels et environnementaux montréalais dont l'objectif commun est d'accélérer la décarbonation de Montréal et de renforcer la résilience climatique dans les délais exigés par la science du climat. Dans ce cadre, Desjardins Assurances a intégré en 2025 un groupe de travail stratégique en partenariat avec l'industrie de l'assurance de dommages et la Ville de Montréal dans le but de renforcer la résilience urbaine face aux impacts croissants des événements météorologiques extrêmes, avec une attention particulière sur les pluies torrentielles. Desjardins participe également au comité de mobilisation de [Québec Capitale Climat](#), qui a pour rôle de mobiliser la société civile et les forces vives du milieu économique de la ville de Québec. Desjardins fait partie des ambassadeurs qui contribuent au mouvement visant à accélérer l'action climatique à Québec, qui définissent les priorités d'action et qui participeront aux sommets de l'action climatique de la capitale.

Desjardins Assurances est aussi membre du groupe de travail sur les catastrophes naturelles et les changements climatiques du Bureau d'assurance du Canada (BAC). À ce titre, nous avons poursuivi en 2025 notre collaboration avec le BAC et le gouvernement fédéral sur le développement du Programme national d'assurance contre les inondations, une solution visant à offrir une couverture d'assurance abordable contre les inondations pour les ménages canadiens situés dans les zones à risque élevé, actuellement non couvertes par les assureurs privés. De plus, nous avons intégré le groupe de travail du BAC visant

à développer une solution pour accroître la protection des citoyens canadiens contre le risque de tremblement de terre.

Pour une description spécifique de la mobilisation des parties prenantes internes et externes sur les thématiques liées aux changements climatiques, consulter l'annexe 5.1 de ce rapport et la section Stratégie du [rapport En mouvement pour le climat](#).

D'autres initiatives d'engagement et de mobilisation des parties prenantes sont divulguées dans ce rapport. Pour une liste plus exhaustive d'exemples de mécanismes d'échange avec nos parties prenantes et de la manière dont nous restons proches de leurs préoccupations, consulter l'annexe 5.1.

## Analyse de pertinence relative

L'analyse permet de diriger les efforts vers les domaines ayant le plus de répercussions sur la performance du Mouvement, et vers ceux ayant le plus de retombées sur la société, l'environnement et l'économie. Elle permet également de déterminer les thèmes sur lesquels nous devons concentrer notre divulgation.

Une analyse initiale a été effectuée lors de l'exercice 2019. Depuis, cette analyse est mise à jour à la lumière des interactions régulières avec les parties prenantes internes et externes du Mouvement décrites précédemment (par exemple : enquête auprès des membres et clients, participation aux groupes de travail, interactions avec les investisseurs, analyse d'impact des activités de financement).

Tableau 3 Synthèse de nos enjeux ESG significatifs

Gouvernance	Environnement
Gouvernance d'entreprise Gouvernance ESG Gestion des risques Éthique des affaires Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information	Biodiversité Climat Gestion des matières résiduelles
Membres et clients	Social
Accessibilité et inclusion financière Autonomie financière Commercialisation responsable Expérience membre et client Produits et services responsables	Accès au logement Approvisionnement responsable Capital humain / ressources humaines Droits des peuples autochtones Droits de la personne Empreinte économique Engagement dans le milieu Équité, diversité et inclusion

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

2.1 Gouvernance et structures coopératives

2.2 Gouvernance et encadrements ESG

2.3 Gestion des risques ESG

2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins

2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# 2.5 LA SÉCURITÉ AU SEIN DU MOUVEMENT DESJARDINS



## Prix et distinctions

- Aux Brandon Hall Group Excellence Awards, une médaille d'or a été décernée à la formation *Démystifier la sécurité de l'information* dans la catégorie « Best Custom Content » (meilleur contenu personnalisé). Ces prix internationaux récompensent depuis plus de 30 ans les meilleures initiatives mondiales en gestion du capital humain, en formation et en développement des talents.

## La sécurité chez Desjardins, c'est notre affaire à tous!

La sécurité des membres et des clients est une priorité pour le Mouvement Desjardins. Appuyé par les équipes de gestion du risque, le Bureau de la sécurité Desjardins, qui rassemble environ 1 870 professionnels et experts dans leurs domaines respectifs, a pour mission de protéger les intérêts des membres et clients et de contribuer activement à concrétiser les aspirations du Mouvement Desjardins. Il est responsable, avec la collaboration de l'ensemble du Mouvement Desjardins et en appui à celui-ci, d'identifier et de répondre aux défis de sécurité sous toutes leurs formes.

Le Bureau de la sécurité Desjardins, sous la direction du chef de la sécurité, oriente, encadre, met en place et adapte des stratégies et des services liés à la sécurité de l'information, à la fraude et aux crimes financiers, et à la sécurité organisationnelle. Le chef de la sécurité fait périodiquement une reddition de comptes opérationnelle intégrée au conseil d'administration et à la haute direction du Mouvement Desjardins afin de leur donner une visibilité adéquate sur l'état des différents services de sécurité.

Pour y parvenir, les orientations du Bureau de la sécurité sont centrées, entre autres, sur la protection et la préparation de l'organisation face aux risques à impacts majeurs et aux menaces émergentes, ainsi que sur le renforcement de l'ADN de sécurité, en continuant d'en faire un réflexe partagé à travers l'organisation et auprès de nos membres et clients.

[En savoir plus sur la Protection Desjardins offerte à l'ensemble de nos membres et clients](#)

## Notre approche

Le Mouvement Desjardins suit le modèle des trois lignes de défense conformément aux meilleures pratiques de l'industrie. Les activités réalisées au Bureau de la sécurité Desjardins sont des activités de la première ligne de défense.

Le Bureau de la sécurité Desjardins assure trimestriellement une reddition de comptes intégrée relative à la sécurité arrimée à celle de la gestion des risques et destinée aux instances du Mouvement Desjardins, notamment le conseil d'administration.

La deuxième ligne de défense du Mouvement Desjardins assure la gouvernance, l'encadrement et la surveillance des activités opérationnelles du Bureau de la sécurité Desjardins. Ce rôle est assumé par la première vice-présidence Gestion des risques. Le Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins représente la troisième ligne de défense. Il fournit une évaluation indépendante de la pertinence et de l'efficacité du cadre de gestion. De plus, comme requis par la réglementation, il réalise tous les deux ans une évaluation indépendante concernant la conformité en matière de lutte contre le blanchiment d'argent de chacune des entités déclarantes du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins fait l'objet d'audits réguliers par les autorités réglementaires afin de garantir le respect de ses obligations légales. En complément, des audits externes sont réalisés par des organismes indépendants selon des cadres de contrôle reconnus à l'échelle internationale. Ces évaluations rigoureuses permettent l'obtention de certifications attestant notre conformité. Ainsi, en 2025, notre système de gestion de la sécurité de l'information (SMSI) ainsi que nos processus d'affaires ont été certifiés par une tierce partie conformément à la norme ISO 27001.

Le conseil d'administration du Mouvement s'assure du maintien du Cadre de gouvernance de la sécurité. Il vérifie que des procédures adéquates sont mises en place en matière de sécurité et de surveillance pour gérer les risques de sécurité. Il a la responsabilité de prendre acte des rapports que lui transmet le chef de la sécurité du Mouvement Desjardins.

## Faits saillants

### Formation et sensibilisation

L'engagement du Mouvement Desjardins à l'égard de la sécurité et de la protection des renseignements personnels trouve écho chez les employés, qui sont fortement outillés et responsabilisés pour mettre en œuvre des processus de sécurité robustes et diligents.

Un programme de formation comprenant de multiples formations obligatoires est en place pour tous les employés, gestionnaires et consultants du Mouvement Desjardins. Voir l'annexe 5.4 Données ESG – Gouvernance pour plus d'information sur le taux de réalisation des formations.

Parallèlement aux formations obligatoires de base, un programme de formation continue, également obligatoire, propose un contenu qui évolue chaque année. Ce programme permet de maintenir le niveau de vigilance et de compétence des employés en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels.

En 2025, la formation continue portait sur les connaissances pour prévenir les incidents de sécurité, les détecter et y répondre, la détection des indicateurs de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes, le signalement des tentatives d'hameçonnage, l'utilisation sécuritaire de l'outil d'intelligence artificielle Microsoft Copilot, le nettoyage des fichiers au repos, la détection et la réponse en lien avec la corruption, et les comportements sécuritaires à adopter en cas d'alarme-incendie.

En plus des formations obligatoires pour l'ensemble de l'organisation, plusieurs sont destinées à des employés spécifiques, en fonction du rôle occupé, des accès détenus ou du secteur d'activité.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

Tout au long de l'année, les employés et gestionnaires du Mouvement Desjardins sont invités à participer à diverses activités de sensibilisation leur permettant de revoir les bonnes pratiques en sécurité pour protéger leurs propres renseignements personnels, ceux de leurs proches, ainsi que ceux des membres et clients.

### Forum Sécurité et Rendez-vous Sécurité

En 2025 a été lancée une nouvelle formule de conférences axée sur des contenus plus concrets et ciblés, et répondant à des besoins ponctuels. Deux éditions du Rendez-vous Sécurité ont été tenues : l'une portant sur la détection de faux documents d'identité, offerte par des experts du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du Québec, et l'autre regroupant un atelier pratico-pratique sur le signalement et une conférence sur le développement des affaires et la sécurité. La 18<sup>e</sup> édition du Forum Sécurité a quant à elle eu lieu en octobre 2025, avec plus de 2 900 participants. Des conférences portant sur la fraude amoureuse, la fraude en assurance et les arnaques à l'investissement ont été offertes par des experts provenant de l'interne et de l'externe.



Des experts du Bureau de la sécurité Desjardins assurent l'animation et agissent à titre de conférenciers dans le cadre de ce forum.

### Tableau de bord Sécurité pour tous

Le tableau de bord Sécurité pour tous est un outil déployé auprès de l'ensemble des employés du Mouvement Desjardins. Cette plateforme de sensibilisation regroupe entre autres les formations obligatoires, la formation continue, des capsules de sensibilisation et des outils pertinents. Elle permet aussi aux gestionnaires de suivre la posture de sécurité de chacun de leurs employés. La posture de sécurité est influencée par la réalisation des activités obligatoires et des formations en sécurité, ainsi que par la réponse aux tests d'hameçonnage.

En 2025, l'évolution du tableau de bord Sécurité pour tous s'est poursuivie. Les incidents de sécurité causés par les employés et consultants sont maintenant signalés à leurs gestionnaires, ce qui donne à ceux-ci une meilleure vue du profil complet de l'équipe en matière de sécurité.

### Campagne de sensibilisation interne « Chaque geste compte »

Imaginez un milieu de travail où chaque employé prend le temps de ralentir, de vérifier et d'agir. C'est ce réflexe que la campagne de sensibilisation interne « Chaque geste compte » a visé à instaurer, avec plusieurs milliers de vues mensuelles. Grâce à une approche participative et à des capsules illustrant des situations concrètes portant sur des thèmes variés (allant du colis suspect à la qualité des données), cette initiative montre comment les actions et décisions des employés peuvent jouer un rôle décisif quand il est question de sécurité.

### Encadrements généraux

Le Bureau de la sécurité Desjardins a mis en place la Politique de la Sécurité du Mouvement Desjardins, qui propose un encadrement général afin de créer une conscience collective en matière de sécurité et d'assurer une cohésion entre les diverses pratiques de sécurité. Il existe également des encadrements spécifiques aux différents risques sous la responsabilité de l'équipe de gestion des risques. Chacune des pratiques

de sécurité est appuyée par des encadrements tactiques et opérationnels additionnels qui assurent le sain déroulement des opérations et l'exécution des stratégies. Parallèlement, le Mouvement Desjardins s'assure que les encadrements, qui font l'objet de mises à jour périodiques, sont rigoureusement respectés.

### Partenariats

Le Mouvement Desjardins travaille en collaboration avec d'autres acteurs de l'industrie pour établir des partenariats en sécurité, favorisant ainsi la recherche et l'innovation dans ce domaine. Ce faisant, il participe également à l'essor des talents dans le milieu socioéconomique local.

Desjardins a maintenu son soutien à l'organisme CyberCap. Durant l'année scolaire 2024-2025, 7 000 élèves de 22 écoles réparties dans neuf régions ont été joints par le programme Relève numérique, qui vise à sensibiliser les élèves aux enjeux liés à la citoyenneté numérique et à la cybersécurité.

Le monde universitaire reste un lieu essentiel de collaboration pour le Mouvement Desjardins, avec la poursuite de la Chaire de recherche du Canada en cybersécurité à l'Université de Montréal et l'établissement d'un nouveau partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi pour la Chaire de recherche institutionnelle en cyberdéfense et en protection des données personnelles.

Par ailleurs, le Mouvement Desjardins a été, cette année encore, un des commanditaires de la Cyberconférence organisée par Cybereco. Cet événement a été l'occasion pour plusieurs experts en cybersécurité du Bureau de la sécurité Desjardins de tenir des conférences et des ateliers sur des sujets d'actualité. Parmi ces présentations, la conférence intitulée « Optimiser la conformité en sécurité pour une gestion stratégique des risques » a été particulièrement bien accueillie.

Plusieurs spécialistes du Mouvement Desjardins s'investissent dans les communautés d'experts en cybersécurité, telles que Cybereco. Ils participent notamment à des événements en cybersécurité comme le Forum INCYBER, la Conférence NorthSec, le Hackfest et le Forum Fintech Canada. Certains s'impliquent également dans des conférences sur le thème de la lutte contre les crimes financiers, présentées, entre autres, par Info-Crime Montréal et par l'Association of Certified Anti-Money Laundering Specialists (ACAMS).

### Coalition canadienne antifraude

Les grandes entreprises canadiennes des secteurs financier, technologique et des télécommunications se sont alliées au gouvernement et aux forces de l'ordre pour créer la Coalition canadienne antifraude afin de contrer la hausse de la fraude et l'évolution rapide des stratagèmes.

Membre de la Coalition, le Mouvement Desjardins participe à une vaste campagne nationale de sensibilisation lancée cet automne pour encourager la vigilance et le signalement des tentatives de fraude. En ligne jusqu'en juin 2026, cette campagne a déjà généré plus de 150 retombées médiatiques et 34,1 millions d'impressions (nombre de fois où le contenu a été affiché). Desjardins a également contribué à plusieurs ateliers visant à recenser les arnaques et les techniques frauduleuses présentes sur les réseaux sociaux et les plateformes en ligne.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

2.1 Gouvernance et structures coopératives

2.2 Gouvernance et encadrements ESG

2.3 Gestion des risques ESG

2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins

2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

## 2.6 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

### Protection des renseignements personnels

Le domaine des services financiers est l'un des secteurs les plus étroitement surveillés et réglementés. Depuis plusieurs années, la réglementation qui l'encadre est en forte croissance. Cette évolution répond à de nombreux phénomènes socioéconomiques ainsi qu'à des préoccupations grandissantes autour de la protection des renseignements personnels. La mise en place d'une approche intégrée en matière de protection des renseignements personnels permet de rehausser les pratiques et les mesures de sécurité pour assurer une saine gestion des risques pour les membres, les clients et l'organisation. Les données sont un actif important pour le Mouvement.

### Notre approche

Desjardins confie à son chef de la conformité et de la protection des renseignements personnels la mise en place et la supervision de son programme de protection des renseignements personnels (PRP), inspiré des meilleures pratiques de l'industrie. La mise en œuvre du programme permet de s'assurer que les renseignements personnels qui lui sont confiés sont traités en conformité avec les lois applicables. Le chef de la conformité et de la protection des renseignements personnels rend trimestriellement compte à la haute direction et au conseil d'administration de la posture du Mouvement en lien avec la protection des renseignements personnels, en incluant une revue des risques significatifs. L'équipe

de protection des renseignements personnels investit dans les talents en attirant et en formant des experts qui continueront à développer ses méthodes de protection et à faire évoluer son programme de conformité.

### Nos pratiques

Quatre grands principes guident la façon dont Desjardins gère les renseignements personnels de ses membres et clients :

- Le respect du consentement des membres et clients à la collecte, à l'utilisation et au partage de leurs renseignements personnels.
- Notre engagement à ne recueillir que les renseignements personnels nécessaires.
- Nos responsabilités en matière de sécurité et de protection de la confidentialité des renseignements personnels des membres et clients.
- Notre transparence quant à nos pratiques et obligations à cet égard.

La politique de confidentialité du Mouvement Desjardins explique dans un langage simple et clair nos pratiques en matière de collecte, d'utilisation, de partage et de conservation des renseignements personnels des membres et clients. Trois consentements découlent de cette politique. Le premier, le consentement à la relation d'affaires, couvre toutes les finalités primaires de l'utilisation des renseignements personnels qui sont nécessaires à notre prestation de services. Les deux autres consentements, qui sont facultatifs, couvrent les cas d'utilisation pour des fins secondaires, soit les offres et recommandations

personnalisées ainsi que les consultations auprès des membres et clients. Les réponses des membres et clients à ces consentements sont consignées dans un registre centralisé et suivies dans un tableau de bord interne.

### Identification des risques et gestion des incidents

Le programme de PRP effectue l'évaluation des risques de non-conformité de l'organisation à travers son programme de surveillance, par des analyses de risque portant sur les processus et les projets et par les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée. Des mesures de mitigation sont mises en œuvre afin d'atténuer les risques identifiés dans ce cadre. Des contrôles sont également en place pour assurer l'application et le respect des encadrements au sein des secteurs d'activité.

Les employés sont tenus de déclarer rapidement tout incident potentiel de protection des renseignements personnels à l'aide du formulaire accessible sur le portail des employés. Les incidents signalés sont ensuite traités et répertoriés dans un registre centralisé. Dans les cas qui le nécessitent, les divulgations aux régulateurs et aux personnes concernées sont effectuées.

### Formation et sensibilisation

Des formations obligatoires en protection des renseignements personnels sont en place pour tous les employés, gestionnaires et consultants du Mouvement Desjardins. Voir l'annexe 5.4 Données ESG – Gouvernance pour plus d'information sur le taux de réalisation des formations.

Tout au long de l'année, les employés et gestionnaires du Mouvement Desjardins sont invités à participer à diverses activités de sensibilisation leur permettant de revoir les bonnes pratiques pour protéger leurs propres renseignements personnels, ceux de leurs proches, ainsi que ceux des membres et clients.

### Encadrements

- Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins
- Politique sur la protection des renseignements personnels et le traitement des données
- Encadrement sur le traitement des identifiants gouvernementaux
- Avis concernant les renseignements personnels des employés

### Fait saillant

#### Janvier 2025 – Semaine de la protection des données

Du 27 au 31 janvier 2025, on soulignait la Semaine de la protection des données au Canada. Le Mouvement Desjardins a fait la promotion de cet événement en proposant plusieurs activités permettant aux employés de revisiter les bonnes pratiques en ce qui concerne la protection des renseignements personnels.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

# Sécurité de l'information

Les risques inhérents liés aux cybermenaces sont en augmentation depuis plusieurs années, ce qui constitue actuellement un enjeu mondial de premier plan. Comme toutes les institutions financières, nous nous préoccupons de toujours suivre les meilleures pratiques du marché, et nous nous comparons constamment à l'industrie en évaluant la maturité de nos diverses capacités en matière de cybersécurité.

## Notre approche

Le Mouvement Desjardins investit depuis plusieurs années en cybersécurité en renforçant les installations technologiques défensives et en optimisant ses processus de réponse et de recouvrement en cas d'incident de cybersécurité.

Afin de mesurer l'efficacité des contrôles et de gérer les risques liés à la cybersécurité, le Bureau de la sécurité Desjardins utilise deux cadres de gouvernance internationaux en sécurité de l'information : la norme ISO 27000 et le cadre de référence en cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST).

## Supervision par le conseil d'administration

Le conseil d'administration du Mouvement nomme le chef de la sécurité de l'information. Celui-ci est indépendant des activités qu'il surveille, et il dispose, au besoin, d'un accès direct au conseil d'administration et au président et chef de la direction, aux comités ou commissions responsables de l'audit, de la supervision, de l'inspection, de la gestion des risques et de la déontologie, ainsi qu'aux autorités réglementaires. En outre, il reçoit trimestriellement une reddition de comptes du Bureau de la sécurité portant entre autres sur la sécurité de l'information.

## Rôle et responsabilité de la direction

Desjardins confie à son chef de la sécurité de l'information la supervision de sa stratégie de cybersécurité. Appuyé par ses équipes, il a le mandat de définir et de faire évoluer le cadre de gouvernance ainsi que d'en évaluer l'efficacité pour répondre aux risques en sécurité de l'information. De plus, il s'assure que les actions du Mouvement Desjardins sont conformes aux encadrements qu'il émet. Il établit également les investissements requis en vue d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et les planifie en conséquence. Le chef des données est quant à lui responsable de la gestion des risques liés aux données au sein du Mouvement ainsi que du cadre de gouvernance des données.

Le comité de direction Mouvement assume un rôle quant à la sécurité de l'information. Il adopte notamment les directives dans le but d'appliquer la Politique Mouvement de sécurité de l'information, alloue les ressources financières, appuie la mise en œuvre du cadre de gouvernance de sécurité de l'information, et s'assure d'une saine gestion des risques de sécurité de l'information.

Dans le cadre de la structure de gouvernance, les officiers de la sécurité de l'information coordonnent la mise en œuvre de la stratégie de sécurité dans leurs secteurs, assurent la liaison avec la direction, pilotent la gestion des risques, et veillent à la cohérence de la posture de sécurité de l'information, en font le suivi et en rendent compte. Ils soutiennent les secteurs d'activité dans la prise de décisions quant à la priorisation des activités visant à améliorer leur posture de sécurité de l'information, ou encore dans la planification de leurs investissements en fonction des priorités stratégiques établies par le chef de la sécurité de l'information.

Les gestionnaires ont la responsabilité d'adopter les comportements visant à assurer la sécurité de l'information. Ils doivent également s'assurer

que les employés et consultants sous leur responsabilité suivent et mettent en application le programme de sensibilisation et de formation à la sécurité de l'information, et qu'ils connaissent et respectent les encadrements de sécurité de l'information.

## Tests d'hameçonnage

Dans la continuité de son programme de sensibilisation en sécurité, le Mouvement Desjardins a poursuivi l'envoi régulier de tests d'hameçonnage à ses employés et à ses administrateurs en 2025. Ces tests permettent de rehausser leur niveau d'éveil face aux dangers de l'hameçonnage.

En 2025, le coefficient de difficulté des tests d'hameçonnage a été maintenu à un niveau élevé, et les tests ont été adaptés afin d'être représentatifs des scénarios d'attaque vus dans l'industrie et du recours accru à l'intelligence artificielle par les acteurs malveillants. Les résultats des tests d'hameçonnage des employés sont consignés dans le tableau de bord Sécurité pour tous, afin d'en permettre le suivi par les gestionnaires. De plus, des tests personnalisés et ciblés par secteur d'activité sont aussi envoyés afin d'aiguiser les réflexes des employés.

## Encadrements

- Politique/Directive sur la gestion des risques technologiques et de sécurité de l'information
- Politique/Directive Mouvement de sécurité de l'information
- Directive Mouvement sur l'utilisation acceptable des technologies de l'information
- Règle Mouvement sur la gestion des identités et des accès
- Règle Mouvement sur la classification de sécurité de l'information

- Règle Mouvement sur la sécurité de l'information dans le contexte d'acquisition de biens ou de services d'un Fournisseur
- Règle sur la surveillance électronique

## Faits saillants

### Rehaussement de la résilience des actifs technologiques du Mouvement Desjardins

Au cours des trois dernières années, grâce à la mise en place d'une initiative organisationnelle, nous avons considérablement rehaussé la résilience des actifs technologiques et réduit le risque lié à la résilience sur l'ensemble de nos systèmes critiques.

### Programme de résilience du système de paiements de gros

Le Mouvement Desjardins a passé avec succès l'exercice de sécurité de l'information permettant de confirmer l'alignement de la posture du Mouvement sur les attentes du programme de résilience du système de paiements de gros (RSPG) et de comparer sa résilience face à diverses tactiques d'attaque avec celle d'autres institutions financières. Le RSPG est un partenariat public-privé dirigé par la Banque du Canada pour promouvoir la stabilité du système financier canadien.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

2.1 Gouvernance et structures coopératives

2.2 Gouvernance et encadrements ESG

2.3 Gestion des risques ESG

2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins

2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

## 2.7 ÉTHIQUE DES AFFAIRES

### Lutte contre la fraude et les crimes financiers

Les crimes financiers compromettent le progrès d'un pays et représentent une menace à la stabilité économique et sociale. Le non-respect de la réglementation est passible de pénalités administratives importantes et pose un risque pour la réputation de Desjardins, de même que pour les relations de notre organisation avec les institutions financières canadiennes et étrangères.

Qu'il s'agisse de fraude, de corruption, de blanchiment d'argent, de financement d'activités terroristes ou d'évasion fiscale, tous les acteurs de la société ont intérêt à lutter contre la fraude et les crimes financiers et doivent partager la responsabilité de cette tâche.

#### Notre approche

Desjardins s'engage à protéger les membres et clients, ainsi que leurs actifs et leurs renseignements personnels, tout en les accompagnant de manière proactive et transparente lorsqu'ils sont victimes ou présumés victimes de fraude. Dans sa Politique de lutte contre la fraude, les crimes financiers et les risques de sécurité physique, Desjardins a une tolérance zéro face à la fraude interne.

Pour ce faire, le chef de la conformité pour le Mouvement Desjardins, qui agit également comme chef de la lutte contre la fraude, la corruption, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, est mandaté pour concevoir et mettre en œuvre les programmes de lutte contre la fraude et les crimes financiers. Ces programmes ont pour objectif d'assurer le respect de la réglementation et la gestion des risques de fraude et de crimes financiers envers Desjardins ou envers

ses membres et clients. Ils visent à renforcer la confiance des membres, des clients et de tous les partenaires qui pourraient être visés par une fraude.

Les programmes de lutte contre la fraude et les crimes financiers s'appuient sur les exigences réglementaires et celles de l'industrie, notamment la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, les directives du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), la Ligne directrice sur la gestion des risques liés à la criminalité financière de l'Autorité des marchés financiers, la ligne directrice sur l'intégrité et la sécurité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), ainsi que le [questionnaire du Wolfsberg Group](#). Ils prévoient des processus pour prévenir les crimes financiers et la fraude, les détecter et y répondre, ainsi que des mécanismes permettant d'examiner toute situation ou activité susceptible d'être associée à la criminalité financière ou à la fraude.

Parallèlement, le Bureau de la sécurité Desjardins assure une prise en charge rapide des membres et clients victimes de fraude. Il met en place des procédures opérationnelles et des outils technologiques pour se conformer aux cadres de gouvernance et optimise les coûts opérationnels liés à la fraude et aux crimes financiers. Il déploie également des efforts pour minimiser les pertes financières liées à ces risques tout en assurant le maintien d'une bonne expérience membre et client.

Plusieurs dispositifs sont en place chez Desjardins pour déterminer, évaluer et atténuer les risques importants en matière de fraude et de crimes financiers. Ces derniers sont inclus dans la taxonomie des risques du Mouvement Desjardins et sont donc systématiquement évalués dans ses

activités opérationnelles, dans une perspective tant de mitigation des risques que de réduction de l'exposition à des influences indues, à l'ingérence étrangère et aux activités malveillantes.

De plus, le Code de déontologie Desjardins et le programme de lutte contre la fraude (qui inclut la lutte contre la corruption) s'appliquent à l'ensemble des employés, gestionnaires et administrateurs. Plusieurs formations rappellent aux administrateurs, aux gestionnaires et aux employés leurs responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de lutte contre la corruption. Ils doivent notamment agir en tout temps et en toutes circonstances avec prudence, diligence, honnêteté et loyauté.

Pour plus d'information sur les encadrements en matière de lutte contre la fraude, incluant la corruption, les crimes financiers et les risques de sécurité physique, consulter la [section Conformité du desjardins.com](#).

#### Mécanisme d'alerte

Desjardins met à la disposition de ses employés un mécanisme de signalement anonyme, assuré par une tierce partie indépendante, et sous la responsabilité du Secrétariat général du Mouvement Desjardins. Ce mécanisme vise à protéger l'identité des personnes qui transmettent un signalement. Il est encadré par la Politique sur le signalement des actions contraires aux encadrements réglementaires du Mouvement Desjardins, qui proscrit notamment toute forme de représailles.

Promu à l'interne via divers outils et diverses formations, dont certaines sont obligatoires, il peut être utilisé par toute personne témoin ou victime d'irrégularités financières, de comportements contraires à l'éthique ou à la

déontologie, ou encore de discrimination ou de harcèlement au travail. La politique précise également les modalités d'application du mécanisme, notamment en matière d'anonymat, de confidentialité, de traitement des signalements et de reddition de comptes. Une fois soumis, les signalements sont acheminés aux équipes internes responsables de leur traitement. Celles-ci détermineront si des motifs suffisants justifient une enquête. Si tel est le cas, l'enquête sera réalisée en toute confidentialité et le suivi approprié sera effectué.

#### Lutte contre la fraude

Desjardins confie à son chef de la lutte contre la fraude la responsabilité du cadre de gestion combinant la prévention, la détection et la réponse, et tenant compte du membre ou client, de l'employé, du gestionnaire, de l'administrateur, du fournisseur et des produits Desjardins. Cela permet à l'organisation d'obtenir une vue complète de ses activités afin de bien protéger les membres et clients et leurs actifs. La lutte contre la fraude évolue constamment en fonction des nouveaux stratagèmes qui émergent.

Desjardins interdit tout acte de corruption. Afin de se conformer aux lois applicables et de préserver la confiance du public, un chef de la lutte contre la corruption a été nommé. Cette personne est notamment responsable de veiller à la mise en place de contrôles pour atténuer le risque de corruption. Le cadre de lutte contre la corruption vise à prévenir, à identifier, à évaluer, à traiter, à déclarer et à sanctionner les cas de corruption, en conformité avec les meilleures pratiques et les lois applicables.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

## Principaux encadrements

- Politique de lutte contre la fraude, les crimes financiers et les risques de sécurité physique
- Règle sur les enquêtes de crédit et de sécurité
- Règle sur l'authentification des membres, clients et prospects
- Règle sur la gestion des dossiers des membres et clients victimes de fraude
- Code de déontologie Desjardins<sup>15</sup>

Ces encadrements stratégiques sont appuyés par des encadrements opérationnels qui assurent le sain déroulement des opérations et l'exécution des stratégies en lutte contre la fraude.

## Indicateurs clés

Voir l'annexe 5.4 Données ESG – Gouvernance.

## Lutte contre les crimes financiers

Desjardins confie à sa chef de la lutte contre le blanchiment d'argent et responsable des sanctions économiques la saine gestion des risques associés au blanchiment d'argent, au financement des activités terroristes et aux sanctions économiques internationales. Le programme, les politiques et procédures de même que les formations évoluent en continu afin de tenir compte des changements réglementaires. Ces mesures contribuent à la détection des opérations liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes et à leur déclaration au CANAFE.

Desjardins confie à son chef de la lutte contre l'évasion fiscale la responsabilité d'implanter un programme permettant de se conformer aux exigences réglementaires applicables, dont celles de l'accord intergouvernemental entre le Canada et les États-Unis, de la *Foreign Account Tax Compliance Act* ainsi que de la Norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Pour se conformer à ces exigences, Desjardins doit obtenir de ses membres et clients des renseignements à l'égard de leur résidence fiscale et de leur citoyenneté américaine, le cas échéant, pour les déclarer annuellement à l'Agence du revenu du Canada.

## Encadrement

- Politique de lutte contre la fraude, les crimes financiers et les risques de sécurité physique

## Fait saillant

Le Mouvement Desjardins est engagé, aux côtés du ministère des Finances du Canada, dans les discussions stratégiques qui ciblent le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. À titre de coprésident du Comité consultatif sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes<sup>16</sup>, Desjardins encourage la collaboration et la transparence entre les secteurs public et privé.

## Sécurité physique

Afin d'assurer une saine gestion des risques en matière de protection des personnes et des actifs, Desjardins a établi un cadre de gouvernance en sécurité physique. Ce cadre de gouvernance vise à empêcher que les incidents de sécurité physique se produisent, à détecter ces cas le plus tôt possible et à intervenir rapidement afin de faciliter la restauration complète des niveaux de prestation de services après un incident.

## Encadrement

- Politique de lutte contre la fraude, les crimes financiers et les risques de sécurité physique

## Indicateurs clés

Voir l'annexe 5.4 Données ESG – Gouvernance.

## Relations avec les autorités gouvernementales et réglementaires

Le comité de direction Mouvement a confié à la vice-présidence Affaires gouvernementales et réglementaires de Desjardins la gestion des relations avec les gouvernements et leurs organismes de tous les paliers (fédéral, provincial et municipal), ainsi qu'avec les régulateurs, notamment : l'[Autorité des marchés financiers](#), l'[Autorité ontarienne de réglementation des services financiers](#), le [Bureau du surintendant des institutions financières](#) et l'[Organisme canadien de réglementation des investissements](#). Cela implique notamment la coordination des communications auprès de ces organismes et de notre participation à leurs consultations sur l'encadrement du secteur financier et les politiques publiques affectant nos membres et clients, ainsi que l'accompagnement de nos équipes et instances internes dans leurs activités gouvernementales et réglementaires. Des rapports d'activité de la vice-présidence Affaires gouvernementales et réglementaires sont transmis aux instances de gouvernance de Desjardins pour les appuyer dans leur rôle de supervision et relever les enjeux lorsque nécessaire.

## Encadrement du lobbying

Il est impératif pour Desjardins de se conformer aux lois sur le lobbying. À défaut de le faire, l'organisation s'expose à des sanctions coûteuses, mais c'est surtout sa réputation qui pourrait en souffrir. L'équipe des affaires gouvernementales s'assure que le Mouvement Desjardins se conforme aux lois et réglementations en matière de lobbying dans les territoires où il exerce ses activités, en ce qui concerne ses communications d'influence auprès des décideurs publics. À l'heure actuelle, il est inscrit aux registres des lobbyistes du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, du gouvernement fédéral et de la Ville de Toronto. Il est donc encadré par la [Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying](#) (Québec), la [Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes](#) (Ontario), la [Lobbyists Act \(en anglais seulement\)](#) (Alberta), la [Loi sur le lobbying](#) (gouvernement fédéral du Canada), le [règlement de la Ville de Toronto sur le lobbying \(en anglais seulement\)](#) ainsi que les codes de déontologie des lobbyistes de ces différents territoires.

De plus, tous les employés et administrateurs de Desjardins doivent attester annuellement leur conformité au [Code de déontologie Desjardins](#), qui comprend des sections sur les cadeaux et marques de courtoisie, le traitement de faveur et l'implication politique. Ils sont également tenus de suivre des formations sur l'éthique, la déontologie, les conflits d'intérêts et la lutte contre la fraude et la corruption pour maintenir la confiance du public envers Desjardins.

Des codes régissent également la conduite des titulaires d'une charge publique<sup>17</sup> avec qui l'équipe des affaires gouvernementales de Desjardins interagit dans le cadre de ses fonctions, établissant les limites concernant les activités extérieures, l'acceptation de cadeaux, les invitations à des activités spéciales, les marques d'hospitalité ainsi que les activités de l'après-mandat.

<sup>15</sup> Tous les employés du Mouvement attestent annuellement leur connaissance et leur respect du Code de déontologie Desjardins.

<sup>16</sup> Le Mouvement Desjardins est représenté au sein du Comité par sa chef de la lutte contre le blanchiment d'argent et responsable des sanctions économiques.

<sup>17</sup> Tout employé ou agent de l'administration publique ou du gouvernement (fonctionnaire ou élu), notamment les ministres, les députés, les maires, les sénateurs et les membres de leur personnel respectif.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 2.2 Gouvernance et encadrements ESG
- 2.3 Gestion des risques ESG
- 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes
- 2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins
- 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information
- 2.7 Éthique des affaires

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

Outre le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins et ses relevants directs dans certains territoires, les membres de l'équipe des affaires gouvernementales sont inscrits comme lobbyistes et responsables d'enregistrer les déclarations aux registres publics au nom de Desjardins. Ils ont également instauré un processus interne auprès des employés et des membres du conseil d'administration pour s'assurer d'être bien informés de toutes les interactions d'influence avec les autorités publiques et d'y être impliqués. Les déclarations incluent notamment les sujets ou enjeux pour lesquels nous faisons du lobbying, les organismes publics visés et/ou les titulaires d'une charge publique sollicités, et les personnes inscrites pour faire du lobbying au nom de Desjardins. Les déclarations du Mouvement Desjardins peuvent être consultées dans les registres publics suivants :

- Canada : [lobbycanada.gc.ca](https://lobbycanada.gc.ca)
- Québec : [carrefourlobby.quebec](https://carrefourlobby.quebec)
- Ontario : [lobbyist.oico.on.ca](https://lobbyist.oico.on.ca)
- Alberta : [albertalobbyistregistry.ca](https://albertalobbyistregistry.ca)
- Toronto : [toronto.ca/city-government/lobbyist-registrar](https://toronto.ca/city-government/lobbyist-registrar)

## Adhésion aux associations sectorielles de l'industrie

Compte tenu de son modèle de gouvernance décentralisée et de sa forte présence au Québec et au Canada, Desjardins est membre de plusieurs regroupements coopératifs, chambres de commerce ou associations sectorielles de l'industrie des services financiers d'envergure régionale ou nationale. Ces organisations à but non lucratif peuvent interagir avec des élus et des fonctionnaires des instances gouvernementales et sont soumises aux mêmes obligations que nous en matière de divulgation des activités de lobbying. La grande majorité a donc, à un degré ou à un autre, un rôle d'influence politique. Voici les principales organisations avec lesquelles l'équipe des affaires gouvernementales de Desjardins interagit :

- [Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes](https://www.acsc.ca/)
- [Association des marchés de valeurs et des investissements](https://www.amv.ca/)
- [Bureau d'assurance du Canada](https://www.bca.ca/)
- [Chambre de commerce de l'Ontario \(en anglais seulement\)](https://www.cca.ca/)
- [Chambre de commerce du Canada](https://www.cca.ca/)
- [Conseil du patronat du Québec](https://www.cpcq.ca/)
- [Conseil québécois de la coopération et de la mutualité](https://www.cccq.ca/)
- [Fédération des chambres de commerce du Québec](https://www.fccq.ca/)
- [Finance Montréal](https://www.finance-montreal.com/)

Il importe de mentionner que certaines ont également un objectif d'autoréglementation, par exemple en établissant des lignes directrices pour l'industrie ou des pratiques normalisées. L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et le Bureau d'assurance du Canada en sont des exemples.

L'adhésion à ces organisations ou le versement de cotisations à celles-ci, dont le montant s'élève à près de 3,5 M\$ pour l'année 2025, ne signifie pas pour autant que Desjardins soutient toutes leurs positions. Nous exprimons nos préoccupations et opinions par le biais de nos représentants à leurs comités ou groupes de travail et nous effectuons aussi, selon la nature des enjeux, nos propres représentations auprès des autorités publiques.

## Contributions politiques

La *Loi électorale du Canada* interdit les dons et contributions des entreprises ou syndicats à des campagnes ou organisations politiques. La *Loi électorale* du Québec établit les mêmes restrictions. En Ontario, des tiers peuvent s'enregistrer pour faire de la publicité dans le cadre d'une campagne, mais les contributions à des partis politiques ne peuvent être faites que par des particuliers qui résident en Ontario, au moyen de leurs propres fonds. À ce titre, aucune composante du Mouvement Desjardins, que ce soit les caisses, la Fédération ou les filiales, ne verse de contribution à des candidats, à des campagnes ou à des organismes politiques.

Dans l'intérêt de nos membres et clients, il est attendu dans le [Code de déontologie Desjardins](#) qu'un employé décidant de se porter candidat à des élections municipales, provinciales ou fédérales, ou de s'impliquer activement lors d'une campagne électorale ou d'un autre événement

politique, préserve l'indépendance de Desjardins à l'égard de toute formation politique. Ainsi, il ne peut utiliser la notoriété de Desjardins pour mousser sa candidature ni donner l'impression que Desjardins appuie sa démarche. Il est essentiel pour cet employé d'établir une démarcation claire entre son implication politique et sa position ou fonction occupée chez Desjardins, et d'informer rapidement son supérieur immédiat ou le conseil d'administration de son intérêt à s'impliquer politiquement afin de s'assurer du respect des règles à suivre.

## Activités d'influence de Desjardins liées au climat et à la finance responsable

Pour le détail des activités d'influence de Desjardins liées au climat et à la finance responsable, voir l'annexe 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique.

1. Introduction

2. Gouvernance

3. Membres et clients

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

4. Social

5. Annexes

# 3. MEMBRES ET CLIENTS

En tant que groupe financier coopératif, Desjardins n'a pas à concilier l'obligation de verser des dividendes à des actionnaires avec celle de travailler toujours dans l'intérêt de ses membres et clients : il place ceux-ci au cœur de sa mission. Ainsi, toute l'organisation veille à ce que l'ensemble de ses activités soit tourné vers une réponse adéquate à leurs besoins et aspirations, que ce soit par les produits et services offerts, leur accessibilité, la qualité de l'expérience vécue ou l'accompagnement vers l'autonomie financière.

1. Introduction

2. Gouvernance

**3. Membres et clients**

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

4. Social

5. Annexes



## Prix et distinctions

- Le Mouvement Desjardins a été nommé **banque canadienne de l'année en 2025<sup>18</sup>** par le magazine [The Banker \(en anglais seulement\)](#). Cette distinction souligne la force de notre modèle coopératif et notre engagement à accompagner nos membres et clients dans leur autonomie financière depuis 125 ans. Elle reflète également les investissements majeurs réalisés pour améliorer l'expérience numérique et simplifier les services financiers, ainsi que notre contribution à la transition énergétique au Canada.
- Le Mouvement Desjardins est l'une des **meilleures institutions financières au monde** en 2025 selon le magazine économique [Forbes \(en anglais seulement\)](#). Cette reconnaissance prestigieuse est attribuée aux meilleures banques dans 34 pays, d'après un échantillon indépendant de plus de 50 000 consommateurs.

# 3.1 ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION FINANCIÈRE

Desjardins est conscient de l'importance de contribuer au développement de communautés inclusives pour la prospérité actuelle et future. Pour cette raison, et parce que l'accessibilité et l'inclusion financière sont aujourd'hui indispensables à une bonne intégration sociale, Desjardins est signataire depuis 2019 des Principes bancaires responsables du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui favorisent la santé financière et l'inclusion (voir l'annexe 5.7 Index PRB).

## Une expertise et des conseils accessibles

Nous visons une offre inclusive qui favorise l'autonomie financière, en maintenant l'accès physique aux services tout en accélérant l'évolution vers des solutions numériques performantes et à la portée de toutes et de tous. Nos produits et services sont conçus pour être accessibles à l'ensemble de nos membres et clients, y compris les personnes en situation de handicap, avec des canaux adaptés et une attention prêtée à la littératie et à la diversité linguistique.

ainsi que les nouvelles dynamiques commerciales. En 2025, les transactions au comptoir ont connu une baisse de 18 % par rapport à 2024 – elles ne représentent plus que 0,7 % de l'ensemble des transactions effectuées par les membres.

## Un réseau physique étendu

Nous continuons d'offrir un accès en personne à l'ensemble de nos services. Au Québec et en Ontario, les membres ont accès à :

199 caisses qui accueillent des membres Particuliers dans 547 points de service	1 260 guichets automatiques Desjardins	18 centres Desjardins Entreprises qui servent les entrepreneurs dans 65 établissements	8 espaces 360 <sup>d</sup> dans les universités pour répondre aux besoins des étudiants
---	--	--	---

## Accessibilité universelle en immobilier

Fidèles à notre engagement pour l'inclusion et l'accessibilité universelle, nous avons déployé plusieurs initiatives structurantes afin d'améliorer l'accessibilité physique dans l'ensemble du portefeuille immobilier de Desjardins. Un plan d'amélioration à court et à long terme portant exclusivement sur les enjeux d'accessibilité a été élaboré à la suite de la réalisation d'audits ciblés sur une portion représentative de nos immeubles. Par ailleurs, les bilans de santé immobiliers du réseau des caisses ont été enrichis par l'ajout de critères spécifiques à l'accessibilité universelle. Cette bonification permet désormais une évaluation plus complète des efforts requis pour la mise à niveau de nos installations, en vue d'offrir un environnement inclusif à tous.

## Notre présence dans les régions à faible densité de population

À la fin 2025, Desjardins exploitait 547 points de service au Québec et en Ontario (les sièges sociaux des caisses, leurs centres de services ainsi que nos centres multitransits). Au Québec, 55 de ces points de service étaient situés dans des municipalités faiblement peuplées (moins de 2 000 habitants), soit 11 % du total de nos points de service de la province.

Afin d'ancrer notre positionnement en matière de normes et de bonnes pratiques, nous avons également développé un guide de conception pour l'accessibilité universelle, allant au-delà des exigences minimales légales dans le domaine. Ce document de référence contribuera significativement à accroître la maturité de notre portefeuille immobilier en matière d'accessibilité universelle, ce qui bonifiera l'expérience vécue dans nos établissements par notre personnel ainsi que nos membres et clients.

## Évolution de notre réseau de distribution

Le Mouvement Desjardins fait constamment évoluer son réseau de distribution afin de s'adapter aux préférences de consommation de ses membres. Desjardins s'assure de limiter les impacts de ces transformations avec des actions concrètes visant à favoriser leur acceptabilité sociale pour les collectivités concernées. Cela passe notamment par une collaboration de proximité avec les partenaires du milieu. Il arrive que les immeubles abritant les centres de services appelés à évoluer continuent de bénéficier à la collectivité, que ce soit par l'implantation d'une bibliothèque ou par l'aménagement de locaux municipaux. Une approche personnalisée est offerte aux membres les plus touchés par ces transformations afin de s'assurer que tous et toutes continuent de profiter des services de leur caisse le plus simplement possible.

La volonté de Desjardins est de demeurer l'institution financière la plus accessible physiquement sur le territoire qu'elle sert. Pour maintenir une offre de service pertinente, nous devons toutefois prendre en considération les nouvelles façons dont les membres utilisent les services de leur institution financière

<sup>18</sup> La Fédération des caisses Desjardins du Québec et les caisses Desjardins du Québec sont des coopératives de services financiers régies par les lois du Québec. Les dépôts qui y sont faits sont assurés par l'entremise de l'Autorité des marchés financiers du Québec.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## Guichets automatiques accessibles

Au Québec, Desjardins demeure l'institution financière donnant accès au plus important parc de guichets automatiques à ses membres et clients. Ce mode transactionnel poursuit néanmoins son déclin, les transactions effectuées à nos guichets automatiques ayant diminué de 7 % en 2025 par rapport à l'année précédente.

Nos guichets automatiques sont conçus pour être accessibles notamment aux personnes malvoyantes, à mobilité réduite ou de petite taille. De plus, nos guichets permettent aux gens qui ont des problèmes de vision de faire basculer le fond d'écran de blanc à noir afin d'avoir un meilleur contraste, ou d'utiliser l'assistance vocale pour effectuer des transactions courantes. Nous avons développé la fonction d'envoi par courriel du reçu pour les retraits et dépôts ainsi que pour les 60 dernières transactions. Les opérations aux guichets peuvent être effectuées en quatre langues, soit le français, l'anglais, l'espagnol et le chinois simplifié.

## Services à distance

Les caisses offrent un service d'accueil téléphonique 7 jours sur 7, permettant aux membres d'obtenir des renseignements et de l'accompagnement pour la gestion de leurs finances au quotidien, leurs demandes de financement, la planification de leur avenir, le choix de protections adaptées et la protection de leur identité et de leurs transactions, ou encore de prendre rendez-vous avec leur caisse.

## Une croissance soutenue des services numériques mobiles

L'utilisation des services numériques demeure le mode d'interaction avec Desjardins qui est privilégié par la majorité des membres et clients. Nous faisons évoluer nos pratiques pour garantir des parcours mobiles et en ligne simples, sécuritaires et accessibles.

## Adoption et usages

Le taux d'adoption des services mobiles Desjardins s'est stabilisé comme prévu pour atteindre 58 % à la fin 2025. Les services mobiles sont de plus en plus favorisés par nos utilisateurs, avec un taux d'adoption chez les jeunes de 85 % et une fréquence de connexion globalement plus élevée que sur les services via un navigateur Web. Ultimement, ce sont plus de 605 millions de connexions qui ont été enregistrées sur les plateformes de services mobiles Desjardins en 2025.

L'utilisation mensuelle des services d'accompagnement (incluant le clavardage, l'outil budgétaire d'Alvie et les notifications) a connu une augmentation marquée, particulièrement chez les jeunes et les adultes de moins de 50 ans. Ce constat souligne le potentiel d'un accompagnement personnalisé pour renforcer l'adoption et créer une utilisation durable.

## Numérique accessible

L'adoption des services numériques (en ligne et mobiles) entraîne toutefois des enjeux d'accessibilité que Desjardins doit prendre en compte afin de s'assurer que les plateformes numériques répondent aux besoins de tous les membres, sans égard à leur condition. En 2025, nous avons poursuivi les travaux de refonte du site Web desjardins.com en nous assurant que les sections revues sont conformes à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Nous avons également entamé un plan de formation échelonné sur plusieurs années qui vise à renforcer les compétences en accessibilité des équipes travaillant sur les plateformes numériques. Une clause d'accessibilité a été ajoutée aux contrats des fournisseurs de solutions du marché. Dans la même lancée, le Bureau de projets Mouvement a créé un requis d'accessibilité pour tous les futurs projets numériques, afin que les secteurs d'activité considèrent l'accessibilité en amont dans la construction de leur cahier des charges.

Nous avons comme objectif d'intégrer de façon continue les règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.2 AA du W3C pour l'ensemble des sites Web, des applications mobiles et des contenus numériques publics de Desjardins.

Des tests d'expérience utilisateur sont réalisés avec des participants ayant une incapacité ou un handicap afin de bien comprendre les différents besoins et d'y répondre.

## Des services complémentaires pour répondre à des besoins particuliers

### Les espaces 360<sup>d</sup>

Desjardins a élaboré un concept unique en Amérique du Nord pour les jeunes étudiants locaux et internationaux : [les espaces 360<sup>d</sup>](#). Conviviaux et décontractés, ces centres de services financiers spécialisés complémentaires aux caisses, situés sur les huit principaux campus universitaires au Québec, s'adressent aux étudiants membres et non membres.

### L'équipe de vente mobile

L'équipe de vente mobile de Desjardins est composée d'une vingtaine de conseillers et conseillères maîtrisant au total neuf langues différentes. Cette équipe se déplace à travers le Québec et l'Ontario pour offrir des services et des produits aux nouveaux arrivants, aux membres des communautés culturelles et aux étudiants locaux et étrangers. Elle vise à joindre et à accompagner ces personnes qui ont moins tendance à se présenter en caisse afin de leur offrir un accès équitable à nos services et produits.

En 2025, l'équipe a réalisé 137 mandats : ouverture de compte et accompagnement financier de travailleurs étrangers directement chez l'employeur, activités dans les centres de formation professionnelle, cégeps et universités lors des rentrées scolaires, accompagnement financier à même les organismes communautaires qui soutiennent les nouveaux arrivants et les communautés culturelles dans leur milieu, services financiers offerts aux employés directement en entreprise. Au total, 3 934 comptes ont été ouverts ou finalisés lors de ces interventions.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## Le Centre d'affaires, Services aux entreprises

Le Centre d'affaires, Services aux entreprises poursuit son évolution comme partenaire d'affaires à part entière ayant une offre complète d'accompagnement qui s'adapte aux préférences des membres et clients. En plus de guider l'ensemble des membres Entreprises dans leurs opérations quotidiennes et de leur offrir des conseils adaptés en matière de protection, le Centre d'affaires joue un rôle central dans l'évolution du réseau de distribution Desjardins Entreprises en accompagnant désormais 335 439 membres Entreprises sous sa gestion. La spécialisation des équipes de vente et de développement des affaires selon les différents secteurs d'activité, y compris celles du démarrage d'entreprise, permet de maintenir une relation d'affaires basée sur un accompagnement personnalisé et proactif.

La complémentarité de l'accompagnement offert par les centres Desjardins Entreprises et le Centre d'affaires, Services aux entreprises permet d'offrir aux entrepreneurs une plus vaste expertise et une meilleure accessibilité pour les besoins qui nécessitent un accompagnement de plus grande proximité.

## Des services accessibles hors du Québec et de l'Ontario

### Réseau de guichets automatiques

Les membres de Desjardins peuvent effectuer des retraits aux guichets automatiques de toutes les institutions financières canadiennes. S'ils se tournent vers l'un des 1 833 appareils ACCULINK répartis à travers le Canada, dont 423 en Ontario, ils pourront effectuer leur transaction sans frais grâce à l'entente que Desjardins a établie avec ce réseau. Lorsqu'ils se déplacent hors du pays, les

membres peuvent profiter d'un service similaire auprès de la Desjardins Bank en Floride et du Crédit Mutuel en France. Ils ont également accès à tous les guichets automatiques du réseau Plus à travers le monde, moyennant des frais.

### Aux États-Unis

Qu'ils soient résidents permanents ou saisonniers ou encore en voyage, nos membres et clients peuvent utiliser les services de la Desjardins Bank. Son siège social et ses centres de services sont situés dans des villes floridiennes très populaires auprès des Québécois et des autres Canadiens : Hallandale Beach et Pompano Beach.

Desjardins Florida Branch permet notamment à Desjardins d'accompagner les grandes et moyennes entreprises qui ont des activités aux États-Unis en leur donnant la possibilité d'effectuer des transactions de financement d'envergure.

### En Europe

Vitrine du Mouvement, le Bureau de représentation Desjardins Europe, situé à Paris, assure son rayonnement auprès des particuliers, des entreprises et des acteurs institutionnels. C'est également un établissement auquel ont accès les membres et clients de Desjardins ayant un besoin temporaire.

Desjardins y accompagne les membres et clients désirant faire des affaires sur le marché européen, et les entreprises européennes qui veulent s'implanter au Québec et en Ontario. Par ce soutien, le Bureau favorise leur croissance et facilite le commerce international pour les entreprises de toutes tailles.

Le Bureau contribue au positionnement de Desjardins comme institution financière de référence pour les Européens qui souhaitent s'établir, travailler ou étudier au Canada en :

- accompagnant de manière complète et personnalisée les nouveaux arrivants dans la préparation financière de leur projet de vie au Canada;

- faisant des démarches auprès des services consulaires fédéraux et québécois;
- dirigeant les gens vers des partenaires de l'écosystème et des experts pour bonifier cet accompagnement.

### Ailleurs, à l'international

Nos services sont accessibles à nos membres et clients grâce aux nombreuses solutions numériques offertes. Celles-ci leur permettent de gérer leurs finances au quotidien, leur épargne, leurs produits de financement, de même que leurs besoins en protection d'assurance.

## Des services d'inclusion financière pour nos membres et clients

Dans le cadre de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI), Desjardins s'est engagé auprès de l'Organisation des Nations Unies à rehausser l'inclusion financière de tous ses membres et clients Particuliers, notamment ceux en situation de difficulté ou de vulnérabilité. De 2025 à 2030, Desjardins souhaite mettre en œuvre un plan où l'ensemble de l'organisation sera mise à contribution pour accroître l'inclusion financière de ces personnes et, de ce fait, leur autonomie financière. Ainsi, d'ici 2030, Desjardins vise à :

- augmenter la résilience financière de plus de 32 000 membres des segments Jeunesse et Milieu de vie active afin qu'ils soient capables de subir une perte de revenus sans conséquence financière supplémentaire;

- augmenter la capacité de gestion des finances au quotidien de plus de 12 000 membres des segments Jeunesse et Milieu de vie active;
- augmenter de plus de 136 000 le nombre de membres qui affirment se sentir confiants pour prendre des décisions financières.

## Notre approche en matière de services bancaires

Afin de mieux soutenir ses membres qui vivent des difficultés financières, Desjardins agit sur plusieurs plans :

- En prévention, notamment en accompagnant les membres touchés par la hausse des taux d'intérêt.
- En soutien, avec des programmes de finance solidaire et les services d'éducation et de consultation budgétaire qui sont déployés pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité financière.
- Auprès des employés, en rehaussant leurs connaissances et en les sensibilisant à l'importance de bien accompagner les membres en difficulté financière.

Grâce à nos partenariats stratégiques avec des organismes du milieu, nous offrons à nos membres un accompagnement de proximité en matière de finance solidaire partout au Québec et en Ontario. En 2025, nos investissements dans ces programmes se sont élevés à 8,8 M\$.

Cette approche bienveillante s'incarne à travers de multiples programmes qui s'adressent à toutes les catégories de membres et clients considérées comme vulnérables.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

**3. Membres et clients**

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## Personnes en difficulté financière

### Fonds d'entraide Desjardins : un engagement collectif pour l'autonomie financière

Le programme [Fonds d'entraide Desjardins](#) est un partenariat de proximité entre des caisses d'un territoire et des organismes communautaires ayant l'expertise pour accompagner les personnes en situation de vulnérabilité financière.

Voici ce que ce programme comprend :

- Un accompagnement individuel et confidentiel pour comprendre sa situation financière, reprendre confiance et mettre en place des solutions (gestion des dettes ou projet de vie).
- L'offre d'un prêt de dépannage hors du réseau des caisses et sans intérêt, d'un montant maximal de 1 500 \$, grâce aux capitaux prêtés par les caisses aux organismes partenaires pour insuffler encore plus de confiance.
- Des ateliers de groupe pour briser l'isolement, entrevoir des pistes de solutions et motiver les gens à prendre contact avec le partenaire le plus proche.
- Des références vers d'autres organismes dans le milieu communautaire selon les divers besoins captés par les partenaires lors des rencontres individuelles.

Ces partenariats, présents au Québec et en Ontario, consolident les efforts d'acteurs engagés pour une gestion durable des finances personnelles.

### Indicateurs clés

En 2025, 24 722 personnes ont bénéficié des activités d'éducation financière (par exemple des ateliers de groupe) mises en place par les organismes partenaires. Parmi elles, 10 262 personnes ont reçu un accompagnement budgétaire individuel.

**Tableau 4** Retombées du programme Fonds d'entraide Desjardins

	2025	2024	2023
Caisses participantes	86 %	85 %	83 %
Nombre de personnes accompagnées	10 262	10 614	10 390
Nombre de prêts consentis	367	480	442
Sommes prêtées	321 095 \$	390 752 \$	335 405 \$

## Entrepreneurs et travailleurs autonomes

### Microcrédit Desjardins aux entreprises

Le programme [Microcrédit Desjardins aux entreprises](#) fournit, par l'entremise de partenaires du milieu spécialisés en accompagnement des entrepreneurs, des conseils sur la gestion d'une entreprise ainsi qu'un financement adapté à la capacité de payer.

Offert avec les organismes de microcrédit membres du réseau MicroEntreprendre, il s'adresse principalement aux entrepreneurs et aux travailleurs autonomes qui ont un accès limité aux réseaux habituels de crédit. Par exemple, les entrepreneurs issus de l'immigration et détenant leur résidence permanente peuvent en bénéficier, même si leur historique de crédit n'est pas encore significatif.

### Indicateurs clés

En 2025 :

- 1 222 entreprises membres ont été accompagnées, et certaines d'entre elles ont obtenu un prêt.
- 435 emplois ont été créés ou maintenus.
- Les prêts accordés dans le cadre du programme, d'une valeur de 1,7 M\$, ont généré des investissements de 11,8 M\$ dans le milieu.

**Tableau 5** Retombées du programme Microcrédit Desjardins aux entreprises

	2025	2024	2023
Caisses participantes	90 %	90 %	90 %
Montant des financements accordés	1 697 203 \$	2 305 430 \$	2 081 149 \$

### Soutenir les entreprises à propriété féminine

Desjardins soutient l'entrepreneuriat féminin par des partenariats avec des organisations reconnues qui favorisent le développement des compétences et la croissance des entreprises détenues par des femmes.

À titre de partenaire du Réseau des Femmes d'affaires du Québec, Desjardins contribue à faciliter l'accès des entrepreneures à un réseau structurant et à des programmes d'accompagnement, notamment par des conditions préférentielles offertes aux membres et clientes. Le microprogramme AccèsCible propose un accompagnement structuré visant à soutenir la croissance des entreprises à propriété féminine et l'accès à de nouvelles occasions d'affaires.

Desjardins soutient également le développement des compétences et le réseautage professionnel des femmes par sa collaboration avec l'Association

des femmes en finance du Québec (AFFQ), notamment par l'accès à ses activités, contenus et programmes de développement.

En complément, le Parcours entrepreneure, une initiative de développement personnel et professionnel proposée par Desjardins, vise à propulser le leadership des femmes entrepreneures grâce à un accompagnement adapté. En 2025, plus de 1 780 femmes se sont inscrites à ce parcours.

### Soutenir les entreprises représentatives de la diversité

En tant que partenaire de plusieurs organismes de certification d'entreprises, tels que le Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council (CAMSC), le Women Business Enterprises Canada Council (WBE Canada) et la Chambre de commerce queer du Canada (CCQC), Desjardins vise à soutenir la croissance des entrepreneurs appartenant à des groupes sous-représentés. Les entrepreneurs ont l'occasion de se démarquer comme fournisseurs par leur certification, d'accéder à des occasions d'affaires grâce au réseau d'organismes et de rayonner lors des galas de reconnaissance annuels.

### Accompagner les créateurs d'entreprise

Pour outiller les entrepreneurs dans le lancement de leur entreprise tout en contribuant à leur autonomie financière, Desjardins, en collaboration avec l'École des entrepreneurs du Québec, propose le Parcours Démarrage – De l'idée à l'action.

### Indicateur clé

Jusqu'à présent, 378 entrepreneurs ont été soutenus par cette initiative.

### Soutenir les entreprises dans le recrutement international de main-d'œuvre

Desjardins accompagne les entrepreneurs dans leurs démarches pour attirer et intégrer des talents étrangers grâce à un écosystème de partenaires et de services spécialisés. Nous collaborons

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

également avec des organismes tels que Montréal International et Québec International, dans le cadre d'un partenariat visant à faciliter le recrutement international et à enrichir les services financiers destinés aux nouveaux arrivants.

En complément, Desjardins propose des solutions concrètes pour favoriser l'intégration des travailleurs étrangers : ouverture de comptes bancaires à distance, webinaires multilingues sur le système financier canadien et ateliers d'accueil dès leur arrivée. Cette approche globale contribue à renforcer la compétitivité des entreprises tout en soutenant l'inclusion financière des talents internationaux.

### Soutenir la relève en agriculture

Soucieux de fournir une aide aux nouvelles générations qui veulent se consacrer à la production agricole, Desjardins participe au [Fonds coopératif d'aide à la relève agricole](#). Ce fonds permet aux jeunes producteurs et productrices de bénéficier d'un appui financier, d'un soutien professionnel et d'une offre de développement des compétences. De plus, le soutien des équipes de spécialistes en transfert d'entreprise permet à Desjardins de se démarquer dans l'accompagnement des relèves avec une approche centrée sur les besoins de ces membres et clients.

## Jeunes entrepreneurs

### Favoriser l'accès au financement grâce au programme Créavenir

Le programme [Créavenir](#) aide les entrepreneurs de 18 à 39 ans qui ont de la difficulté à obtenir du financement traditionnel. Offert au Québec et en Ontario, il permet à des jeunes de démarrer leur propre entreprise. Ce programme leur donne aussi accès à de l'accompagnement pour propulser leur projet grâce à un réseau de 176 partenaires, répartis à travers les régions du Québec et en Ontario, qui contribuent au développement de leurs compétences.

### Indicateurs clés

En 2025 :

- 311 projets ont été appuyés.
- 731 emplois ont été créés ou maintenus.
- 6 M\$ en financements et subventions accordés par le programme ont généré des investissements de 32,5 M\$ dans le milieu.

**Tableau 6** Retombées du programme Créavenir

	2025	2024	2023
Caisses participantes	92 %	92 %	92 %
Montant des financements accordés	4 888 375 \$	4 424 500 \$	4 099 625 \$
Montant des subventions accordées	1 159 625 \$	1 069 750 \$	982 075 \$

### Petits entrepreneurs

Desjardins appuie La grande journée des petits entrepreneurs, une initiative inspirante qui a permis à plus de 11 000 jeunes de 5 à 17 ans, partout au Québec, de lancer des petits projets entrepreneuriaux. Grâce aux centaines de marchés répartis dans la province, ces jeunes ont présenté leurs créations avec enthousiasme, développant leur esprit entrepreneurial tout en tissant des liens précieux avec leur communauté.

## Aînés

### Accompagnement dans les résidences du Groupe Maurice

Chez Desjardins, une attention particulière est accordée aux aînés afin de soutenir leur mieux-être et leur autonomie financière. Cet engagement se traduit par des actions concrètes, notamment un partenariat établi depuis 2023 avec Le Groupe Maurice. Grâce à cette entente, des conseillers se déplacent chaque semaine dans 36 résidences pour offrir un accompagnement personnalisé ainsi que des formations et des conférences. En 2025, ces interventions ont permis de réaliser 1 481 accompagnements en éducation financière et 1 529 accompagnements en éducation numérique.

## Immigrants

### Des équipes et des espaces pour faciliter l'intégration des immigrants

Les nouveaux arrivants doivent relever de nombreux défis dès leur arrivée dans leur pays d'adoption. Une équipe de conseillers détenant l'expertise pour les appuyer dans leur intégration est disponible pour répondre aux besoins spécifiques à leur réalité (législation et permis d'immigration, connaissance des différents systèmes financiers internationaux).

Stratégiquement situé au centre-ville de Montréal, le pôle suprarégional Desjardins – Montréal Centre-ville est spécialisé en accompagnement des nouveaux arrivants et des communautés culturelles. En 2025, 9 218 membres y ont été servis.

Desjardins compte également plusieurs caisses qui s'adressent à certaines communautés culturelles, dont les communautés italienne, portugaise et ukrainienne.

### Offre de bienvenue pour les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes

Alors que les nouveaux arrivants ayant entre 18 et 24 ans sont automatiquement admissibles à l'offre jeunesse, ceux qui ont 25 ans et plus et qui répondent à certains critères bénéficient de l'offre de bienvenue pour les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes (OBNA), qui comprend :

- la gratuité du forfait transactionnel (transactions illimitées) sur un compte courant pendant deux ans;
- l'accès à l'assistance juridique gratuite pendant deux ans.

À cette offre s'ajoutent plusieurs produits complémentaires d'intérêt pour les nouveaux arrivants :

- Accès à une carte de crédit, dont certaines sont sans frais annuels, sans prise de garantie et sans historique de crédit au Canada.
- Accès à une assurance auto avec la possibilité de reconnaître les années d'expérience de conduite dans leur pays d'origine lors d'une demande de soumission (au Québec seulement).
- Accès à l'Assurance visiteurs au Canada durant le délai de carence du régime d'assurance maladie provincial ou pour les personnes non couvertes séjournant au Canada avec un visa.
- Virements internationaux en ligne – jusqu'à 25 000 \$ par jour.

### Indicateurs clés

Au cours de la dernière année, 27 334 nouveaux membres sont devenus détenteurs de l'OBNA, ce qui porte à 74 301 le nombre de nouveaux arrivants qui détenaient l'OBNA au 31 décembre 2025.

1. Introduction

2. Gouvernance

**3. Membres et clients**

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

4. Social

5. Annexes

## 3.2 AUTONOMIE FINANCIÈRE



### Prix et distinctions

- L'application mobile **Caisse scolaire** a gagné le prix [OCTAS 2025](#) dans la catégorie Culture et société – Grande entreprise, société d'État et paragouvernemental. Cette compétition récompense l'excellence et l'innovation dans le domaine des technologies de l'information au Québec.

### Un ancrage dans notre mission

Favoriser l'autonomie financière des membres et des clients est à l'origine même de la création du Mouvement Desjardins, et cette intention est maintenant au cœur de notre mission.

L'autonomie financière est la capacité d'une personne à gérer son quotidien de manière durable et à réaliser ses ambitions.

Comme institution financière, Desjardins joue un rôle de premier plan dans les expériences financières de ses membres et clients. Les accompagner dans leur autonomie financière, c'est répondre à leurs besoins financiers et saisir chaque occasion pour renforcer leur confiance en leur capacité à prendre des décisions financières éclairées.

Pour concrétiser cet engagement, nous avons instauré la Norme en autonomie financière, qui définit les actions à mettre en œuvre dans chaque caisse afin d'intégrer localement nos orientations Mouvement.

Cette norme à l'intention des caisses repose sur trois leviers :

- Formation : outiller les employés pour intégrer l'autonomie financière dans leurs pratiques.
- Rôle-conseil : accompagner les membres et clients dans leurs décisions financières.
- Rayonnement : promouvoir et soutenir l'offre en éducation financière et en finance solidaire, en collaboration avec les partenaires du milieu.

En 2025, nous avons investi 21,1 M\$ dans des programmes d'éducation financière, soutenant 447 027 personnes.

### Indicateurs de performance

En 2025, Desjardins a réalisé la quatrième édition de son étude d'envergure évaluant la perception des membres Particuliers quant à l'accompagnement reçu pour favoriser leur autonomie financière. Cette évaluation repose sur une vingtaine de comportements financiers. De plus, pour la deuxième année, cette étude comportait un volet pour évaluer la perception de l'accompagnement auprès des membres Entreprises.

Tout en permettant d'observer l'évolution de la perception des membres, les résultats de cette édition confirment les priorités d'action suivantes :

### Clientèle Particuliers

- Poursuivre nos efforts d'accompagnement en lien avec la gestion des finances.
- Accentuer l'accompagnement en matière d'utilisation du crédit.
- Renforcer l'accompagnement auprès des clientèles Retraités et Jeunesse.

### Clientèle Entreprises

- Aider les membres et clients Entreprises à faire face au contexte socioéconomique changeant et à la hausse du niveau de stress qui y est reliée.
- Poursuivre l'accompagnement des entrepreneurs en lien avec la gestion des finances de l'entreprise.
- Offrir un accompagnement soutenu en matière de protection en cas d'imprévu.
- Renforcer l'accompagnement des travailleurs autonomes et des entreprises en démarrage en raison de leurs besoins spécifiques.

Les résultats du sondage illustrent l'effet des initiatives qui portent sur des comportements financiers spécifiques, auprès des membres tant Particuliers qu'Entreprises. La perception quant à l'accompagnement proposé par Desjardins pour favoriser leur autonomie financière se maintient ou s'améliore grâce aux efforts consentis dans la dernière année. Finalement, le sondage indique que l'accompagnement pour certains comportements financiers ou certaines clientèles mérite une attention accrue, notamment dans un contexte économique plus difficile comme celui des derniers mois.

### Des plateformes en éducation financière adaptées à chaque public

L'éducation financière et l'inclusion financière sont des leviers importants de l'autonomie financière puisqu'elles :

- rehaussent l'accessibilité des produits et services;
- soutiennent le développement de la confiance qu'a la personne dans sa capacité à prendre des décisions financières éclairées.

Travailler à l'inclusion financière des membres et clients, c'est s'assurer que nos produits et services sont adaptés à leurs besoins, y compris ceux des personnes plus vulnérables (personnes ayant un faible revenu, en situation de handicap, nouveaux arrivants, personnes racisées, etc.). L'éducation financière et l'accompagnement offerts à chaque personne doivent être adaptés, personnalisés.

### Initiatives générales pour tous les publics

#### Mois de la littératie financière

Le Mois de la littératie financière est un moment clé pour démontrer notre engagement à accompagner nos membres et clients, surtout dans un contexte économique incertain.

Sur le Web, de courtes capsules, réalisées en collaboration avec Audrey Turgeon, CPA et fondatrice du blogue Finance Consciente, fournissent aux membres et clients des conseils pratiques et inspirants.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

Pour nos employés, des conférences ont été offertes. Ces conférences sont un moment privilégié pour poser des questions, obtenir des conseils pratiques et découvrir des outils concrets pour mieux gérer ses finances personnelles tout en renforçant la capacité à accompagner les membres et clients dans leur autonomie financière.

## Conférences de notre économiste en chef

Taux directeur, inflation, récession, état du marché de l'emploi et de l'immobilier, impacts des budgets des gouvernements... plus que jamais, nos membres et clients demandent des conseils qui répondent à leurs préoccupations. Desjardins adopte une approche proactive et bienveillante en bonifiant ses initiatives en éducation financière par des conférences publiques trimestrielles de son économiste en chef Jimmy Jean, accompagné d'Emna Braham, PDG de l'Institut du Québec.

## Plateforme de conseils financiers

Desjardins propose une [plateforme de conseils financiers](#) avec des ressources pratiques et accessibles pour renforcer l'autonomie financière de ses membres et clients.

Les contenus en ligne couvrent la gestion budgétaire, la retraite, l'assurance, l'épargne et les placements. Grâce à des outils interactifs (calculateurs, simulateurs, guides), chacun peut prendre des décisions éclairées adaptées à sa réalité.

Cette approche favorise l'inclusion financière et permet d'accompagner les gens dans leurs projets, tout en renforçant la stabilité financière individuelle et collective.

## Faire de l'investissement responsable une pratique accessible et éclairée

Desjardins propose des contenus éducatifs pour mieux comprendre l'investissement responsable et ses retombées. À travers des articles, des balados et des vidéos, les membres et clients sont outillés pour faire des choix financiers éclairés, alignés sur leurs convictions.

Cette approche renforce l'autonomie financière en aidant chaque personne à évaluer les risques, les rendements et les effets de ses décisions. Elle contribue aussi à une meilleure compréhension des enjeux ESG liés aux placements, soutenant une transition vers une économie plus durable.

Desjardins reconnaît aussi le rôle clé des conseillers dans la sensibilisation à l'investissement responsable et offre une formation interne pour renforcer leurs connaissances. En 2025, 5 448 conseillers et conseillères en gestion de patrimoine avaient terminé la formation.

Enfin, nos efforts d'éducation s'étendent au-delà de nos propres réseaux : nous offrons des contenus thématiques et des webinaires accessibles à l'ensemble des conseillers indépendants au Canada ayant accès à nos produits. Nous soutenons aussi les initiatives de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) qui visent à renforcer les connaissances des conseillers. En 2025, nous avons fourni un appui et participé à la conférence annuelle de l'AIR à Toronto, qui comprenait une programmation destinée aux conseillers.

## Outiller les investisseurs autonomes

Desjardins Courtage en ligne propose plus de 250 événements éducatifs par année, accessibles en ligne. Ces formations s'adressent autant aux

débutants qu'aux investisseurs expérimentés, et couvrent des sujets variés comme l'utilisation des plateformes transactionnelles, les produits de placement, ainsi que la gestion du risque.

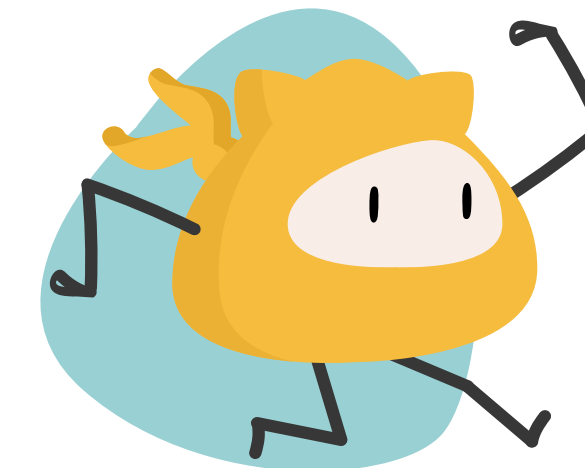
## Programmes et outils pour les jeunes

### Caisse scolaire

L'éducation financière et l'accompagnement des jeunes dans l'autonomie financière font partie des valeurs fondamentales de notre organisation. Fondée en 1907, la [Caisse scolaire](#) est un programme phare du Mouvement Desjardins accessible à tous les enfants d'âge primaire au Québec et en Ontario, peu importe si leur école est participante ou non.

Au cours des dernières années, le programme a entrepris une transformation pour proposer une expérience numérique qui repose sur un parcours fluide évoluant avec les besoins des jeunes. La refonte du site Web [caissescolaire.com](#) ou le déploiement de l'application mobile font partie des travaux d'amélioration de l'offre éducative jeunesse. Celle-ci vise à proposer une expérience basée sur l'épargne et l'acquisition d'habitudes financières durables. Concrètement, cette évolution permet :

- aux jeunes d'acquérir et d'appliquer des connaissances financières dans un environnement transactionnel omnicanal;
- aux parents et à l'école d'avoir accès à des outils essentiels pour soutenir l'apprentissage et l'adoption de comportements financiers durables.



### Faits saillants

#### Nouvelles fonctionnalités en ligne

Pour continuer à répondre aux besoins évolutifs des familles et à stimuler la création d'habitudes d'épargne durables, la Caisse scolaire a développé l'outil Tes rêves. Disponible à partir du compte du membre, il favorise la concrétisation d'un projet en permettant de :

- choisir un rêve;
- faire des virements;
- suivre la progression de son objectif.

Autre nouveauté : il est désormais possible pour les jeunes de s'inscrire au relevé virtuel de façon autonome via les services mobiles et en ligne de la Caisse scolaire. Une fonctionnalité moderne et écologique qui simplifie le processus pour nos jeunes épargnants.

#### Enrichissement du contenu éducatif

Une soixantaine de nouveaux jeux et de nouvelles activités, fiches interactives et autres ressources pédagogiques destinées aux enfants, au personnel enseignant et aux parents enrichissent l'expérience éducative et favorisent l'engagement.

#### Indicateurs clés

En 2025, 87 588 jeunes d'âge primaire au Québec et en Ontario ont participé au programme de la Caisse scolaire – une augmentation de 0,9 % par rapport à l'an dernier.

En 2025, il y a eu 29 709 téléchargements de l'application mobile pour un total de 52 719 depuis son lancement en septembre 2024.

1. Introduction

2. Gouvernance

3. Membres et clients

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

4. Social

5. Annexes

## Ristourne jeunesse

La [ristourne jeunesse](#) est accessible à tous les membres québécois et ontariens âgés de 5 à 17 ans.

Avec cette ristourne de 10 \$, nous souhaitons récompenser leur persévérance et leur assiduité en matière d'épargne. Pour la recevoir, les jeunes doivent effectuer au moins sept dépôts au cours de l'année civile. De plus, les adolescents de 12 à 17 ans peuvent bénéficier d'une bonification supplémentaire de 15 \$ si, en plus d'effectuer les dépôts requis, ils détiennent aussi un compte ou un produit d'épargne admissible.

### Indicateurs clés

En 2025, nous avons versé 2,84 M\$ en ristourne jeunesse à 174 778 jeunes membres (versement pour l'année 2024).

## Mes finances, mes choix

Le programme [Mes finances, mes choix](#)<sup>MD, 19</sup> poursuit son évolution afin de mieux répondre aux besoins des ados, des jeunes adultes et des nouveaux arrivants en matière d'éducation financière, avec notamment une toute nouvelle version en ligne.

Que ce soit sur un appareil mobile ou un ordinateur, de courtes formations gratuites sont proposées pour développer de saines habitudes financières et faire des choix de consommation éclairés. Cette nouvelle offre est complémentaire à l'approche participative et dynamique des ateliers animés par des formateurs accrédités, au Québec et en Ontario.

La réussite du programme repose sur la collaboration étroite avec nos partenaires et sur l'implication de leurs ressources accréditées par Desjardins, dans le cadre d'ententes conclues avec les caisses de leur territoire, ce qui assure une diffusion cohérente et adaptée aux besoins des communautés.

Mes finances, mes choix incarne ainsi l'engagement du Mouvement Desjardins pour une éducation financière accessible, inclusive et en phase avec les réalités actuelles.

### Faits saillants

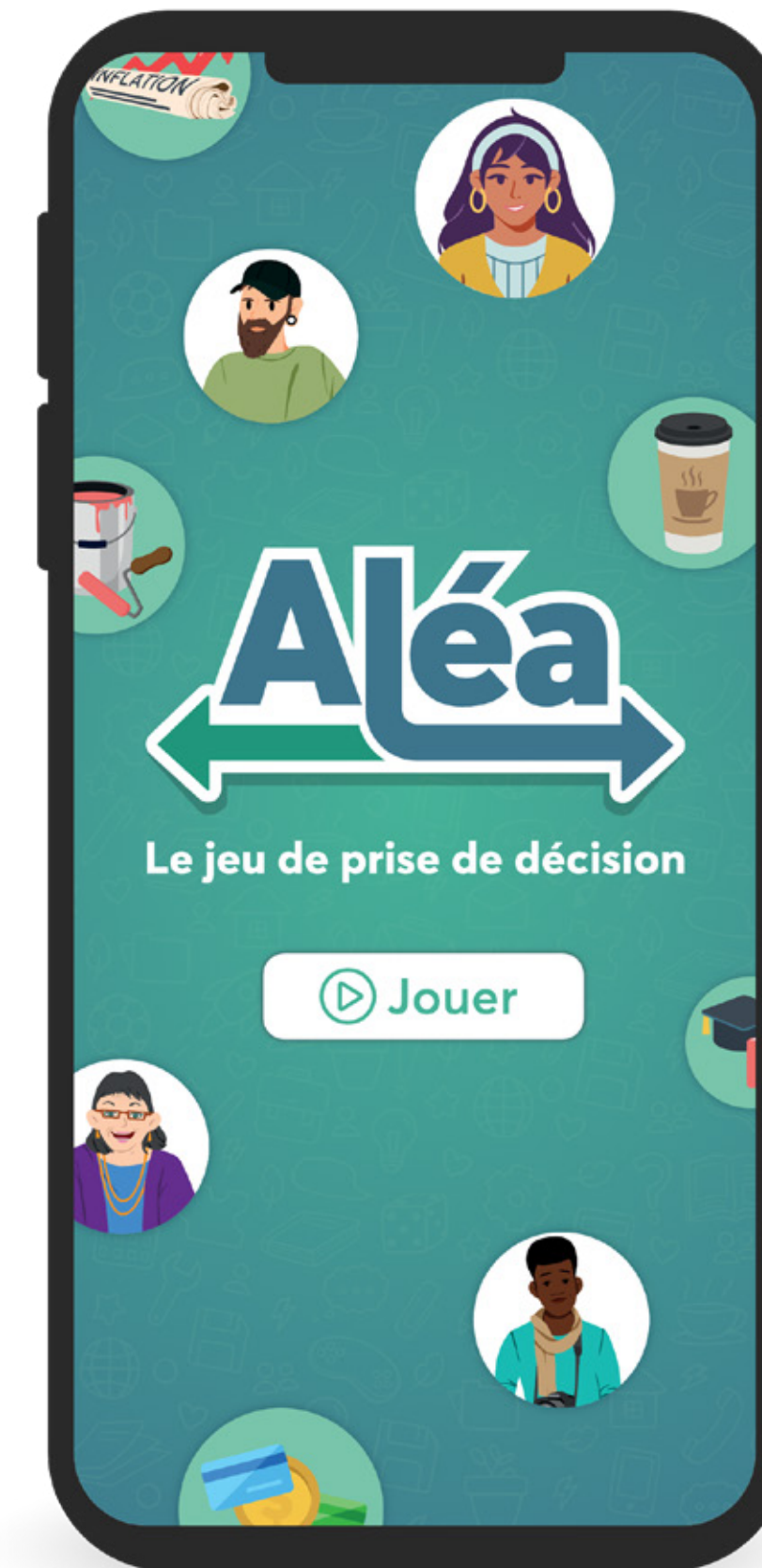
De nouveaux contenus ont été intégrés au programme pour mieux répondre aux besoins spécifiques de certains groupes, comme les nouveaux arrivants. Citons notamment le parcours Introduction à la vie financière, qui offre des notions clés et des outils pratiques pour amorcer la gestion de ses finances.

Le jeu éducatif Aparto propose quant à lui des mises en situation réalistes permettant aux participants de développer leur capacité à évaluer et comparer des offres de location d'appartement, dans un cadre ludique et engageant. Ces nouveautés renforcent l'approche pédagogique du programme en rendant l'apprentissage plus concret et interactif.

### Indicateurs clés

En 2025 :

473 formateurs accrédités	97 558 participations, pour un total de 753 050 depuis 2013
Des partenariats avec 112 organisations communautaires, syndicales et scolaires, dont 5 cégeps	Des investissements de plus de 4,7 M\$ pour la Fédération des caisses Desjardins du Québec et les caisses



## Aléa : pour explorer des choix financiers sans gêne ni jugement

Aléa : le jeu de prise de décision est une initiative éducative de Desjardins où simulation de vie et gestion financière se rencontrent à travers des scénarios ludiques, mais réalistes. Aux commandes d'un avatar créé selon leurs préférences, les ados et les jeunes adultes peuvent constater les conséquences de leurs choix financiers et ainsi développer leur autonomie financière. Le jeu permet notamment d'apprendre à épargner, à gérer son crédit et même à éviter des fraudes, tout en essayant de maintenir un équilibre dans la sphère sociale!

### Fait saillant

Une nouvelle version du jeu enrichie de scénarios et d'animations immersives a été mise en ligne. L'expérience des utilisateurs a également été rehaussée par l'ajout d'un volet multijoueur qui favorise l'interaction et l'apprentissage collaboratif. Pour répondre aux besoins spécifiques de certaines clientèles, un lecteur de cartes a été intégré, offrant une accessibilité accrue et une expérience personnalisée.

### Indicateurs clés

L'application compte 26 762 téléchargements depuis son lancement à l'automne 2023. Le jeu est apprécié par les jeunes adultes avec une excellente note de 4,6 sur 5 sur les boutiques d'applications.

<sup>19</sup> Mes finances, mes choix<sup>MD</sup> est une marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

**3. Membres et clients**

## 3.1 Accessibilité et inclusion financière

## 3.2 Autonomie financière

## 3.3 Expérience membre et client

## 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## Ressources pour clientèles spécifiques

### Personnes en situation de vulnérabilité

Depuis 20 ans, le programme Maître de sa vie et de ses biens appuie différentes équipes dans le Mouvement afin de contrer l'exploitation financière. Il propose des actions visant à préserver l'autonomie et la qualité de vie des personnes. La maltraitance est un défi de société qui nécessite la mise en commun d'expertises internes avec celles d'organismes communautaires locaux, et un réseau de partenaires de portée nationale.

Que ce soit à travers divers outils d'éducation financière permettant de détecter et de prévenir l'exploitation financière, ou encore des contenus adaptés aux réalités changeantes, ces ressources permettent de guider adéquatement l'accompagnement de nos membres et clients en situation de vulnérabilité dans la gestion de leur vie financière de manière à maintenir leur sécurité et leur tranquillité d'esprit.

### Immigrants

La [section du site desjardins.com](#) destinée aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes présente les offres pour cette clientèle, dont :

- des forfaits mensuels gratuits;
- des conseils pour faciliter leurs premiers pas au Canada;
- des ressources en ligne sur la [page Facebook Mes finances au Canada avec Desjardins](#).

Des formations en ligne ont été développées afin de faciliter la compréhension du système financier québécois pour les nouveaux arrivants, en français, en anglais et en espagnol. Nous proposons également le webinaire [Comprendre le système financier canadien](#) ainsi que la série [Ma vie financière au Canada](#).

### Employeurs et employés

#### Appui aux employeurs pour renforcer l'autonomie financière de leurs employés

Desjardins offre aux employeurs des solutions d'épargne-retraite collective et met à leur disposition diverses ressources pour soutenir l'autonomie financière de leurs employés :

- Grâce à des outils numériques accessibles en tout temps – articles, webinaires, guide virtuel et simulateur –, les employés peuvent mieux comprendre leur régime d'épargne-retraite collectif et adopter de saines habitudes d'épargne.
- Des outils et du matériel sont également mis à la disposition des employeurs pour suivre l'évolution de l'adhésion au régime et promouvoir la planification de la retraite auprès de leurs employés.
- Lancé en 2025, le programme Destination accompagne les clients en épargne-retraite collective lorsqu'ils quittent leur emploi ou prennent leur retraite, en leur offrant une solution intégrée pour gérer leur épargne. Le programme propose des options de décaissement souples et personnalisées, adaptées à leurs objectifs financiers et à leurs besoins.

#### Des ressources en assurance collective pour les employeurs : soutenir la santé et le mieux-être des employés

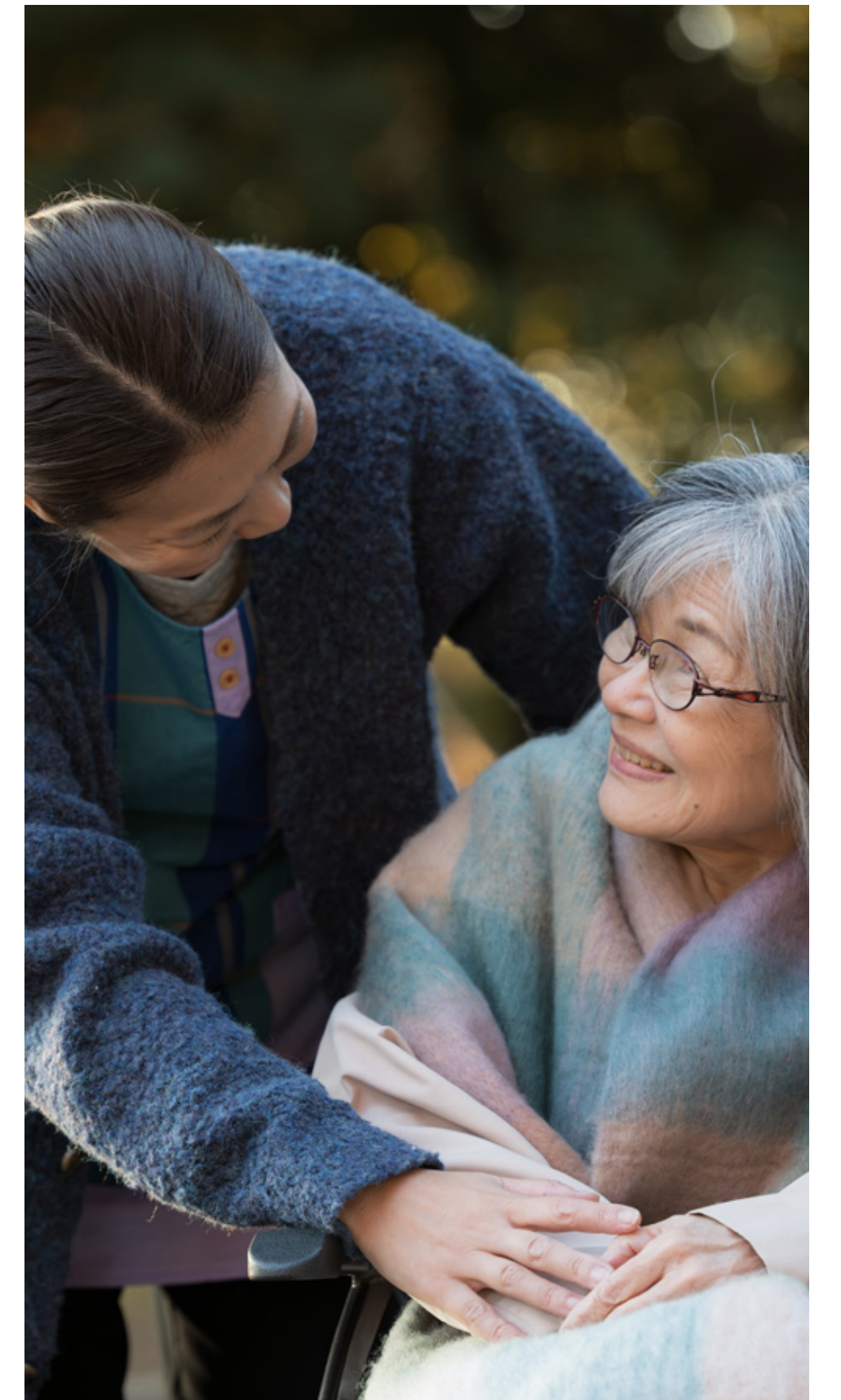
Desjardins propose aux employeurs des solutions pour aider leurs employés à préserver leur santé, à améliorer leur bien-être et à renforcer leur autonomie financière. Grâce à des outils de prévention, d'accompagnement et d'information, ces ressources soutiennent une approche proactive qui réduit les risques évitables en matière de santé et renforce la résilience individuelle.

#### Plateforme À votre santé 360°

Cette plateforme aide les employés à prendre leur santé en main grâce à un accès simplifié à de l'information fiable, à des outils d'évaluation personnalisés et à un accompagnement téléphonique. Elle facilite la compréhension du système de santé et encourage des décisions éclairées, renforçant ainsi l'autonomie dans la gestion du bien-être.

#### Programmes de prévention et d'assistance

Ces programmes offrent des outils concrets pour préserver la santé physique et mentale des employés, incluant l'assistance en convalescence, le soutien psychologique et des services juridiques. Ils favorisent l'autonomie financière en aidant à mieux gérer les périodes de vulnérabilité, à réduire les absences au travail et à prévenir les pertes de revenus liées à des problèmes de santé non pris en charge.



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

- 3.1 Accessibilité et inclusion financière
- 3.2 Autonomie financière
- 3.3 Expérience membre et client
- 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes



## Outils complémentaires en assurance

### Assurance vie

Desjardins propose des ressources qui permettent à ses membres et clients de mieux comprendre leurs options en matière d'assurance vie et de faire des choix adaptés à leur réalité. Grâce à l'outil [Vos besoins](#), chacun peut identifier le type de protection qui lui convient, tandis que l'outil [Obtenir une idée de prix](#) offre une estimation rapide et personnalisée du coût.

Ces outils favorisent une planification proactive et accessible, renforçant l'autonomie financière des individus.

### Assurance voyage

La plateforme consacrée à l'assurance voyage propose des conseils pratiques pour choisir une protection adaptée, tout en rendant disponibles des outils comme le convertisseur de devises, le simulateur de budget et l'espace Mes projets, qui permettent de mieux anticiper les coûts et de gérer les imprévus.

### Assurance de dommages

En 2025, Desjardins Assurances a réalisé plusieurs initiatives visant à soutenir l'éducation financière des membres et clients.

- Rafraîchissement des contenus de blogue sur les sites informationnels pour permettre aux gens de mieux comprendre le fonctionnement des assurances de dommages et de faire les bons choix de protections selon leurs besoins, ainsi que pour prodiguer des conseils de prévention visant à aider les membres et clients à mieux protéger leur maison contre les intempéries extrêmes (crues soudaines et pluies torrentielles, feux de forêt, vents violents et grêle) et à minimiser leurs impacts.

- Communications lors du renouvellement afin de mettre en valeur des solutions personnalisées pour les membres et clients, ce qui les rend encore plus pertinentes et utiles.
- Espace de renouvellement sur les sites informationnels ([desjardins.com](#) et [lapersonnelle.com](#)) permettant aux assurés d'accéder facilement à des conseils et à des outils pratiques, pour les aider à bien comprendre leur prime et à obtenir les protections adéquates au meilleur coût possible.

## Partenariats et recherche

### Appui à la recherche universitaire en matière d'épargne et de retraite

Desjardins a établi un partenariat avec l'Institut sur la retraite et l'épargne de HEC Montréal, qui a pour mission de mieux comprendre les besoins des Canadiens et Canadiennes et d'aider à concevoir des interventions pertinentes en matière d'éducation financière.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 3.1 Accessibilité et inclusion financière

## 3.2 Autonomie financière

## 3.3 Expérience membre et client

## 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## 3.3 EXPÉRIENCE MEMBRE ET CLIENT



### Prix et distinctions

Alvie, l'assistante virtuelle Desjardins, se démarque sur la scène locale et internationale :

- En avril 2025, notre assistante virtuelle a remporté la mention de **l'innovation du mois dans le domaine bancaire** attribuée par l'organisme [Qorus \(en anglais seulement\)](#), qui regroupe des professionnels et des organisations du secteur financier de partout dans le monde.
- Lors du gala des [Digital CX Awards 2025 \(en anglais seulement\)](#) à Singapour, Alvie a remporté le prix de la **Meilleure mise en œuvre technologique pour l'expérience client numérique au Canada**. De plus, lors du même gala, notre stratégie de transformation a également reçu une mention du jury. Celui-ci a souligné la croissance très importante de l'adoption du numérique grâce à l'utilisation du plein potentiel de nos solutions numériques, combinée à un accompagnement exceptionnel par nos conseillers et conseillères auprès de nos membres et clients.
- Plus près de chez nous, notre assistante virtuelle s'est vu décerner le **prix Coup de cœur du public** lors de la soirée des [OCTAS 2025](#).

Nos produits d'investissement continuent de se démarquer :

- Desjardins a récolté **huit récompenses** lors de la remise annuelle des trophées [FundGrade A+®](#) de Fundata : un fonds commun de placement, quatre fonds de placement garanti et trois fonds négociés en bourse en investissement responsable se sont distingués pour leur excellente performance ainsi que leur haut niveau de stabilité au cours de l'année 2025.
- Desjardins s'est illustré pour sa **gamme de produits structurés** lors du gala [SRP Americas 2025](#), en remportant pour une troisième année consécutive deux prestigieux titres : Meilleur fabricant de produits à capital protégé et Meilleur distributeur de produits à capital protégé.
- Desjardins a été sacré **Meilleur émetteur de produits à capital protégé au Canada** par Structured Products Intelligence lors des [SPi Awards for Excellence 2025](#).

Desjardins Courtage en ligne s'est classé au deuxième rang pour la satisfaction des investisseurs autonomes selon [J.D. Power \(en anglais seulement\)](#).

### Une expérience membre et client rehaussée

Accompagner plus de 10 millions de membres et clients à chaque étape de leur vie pour contribuer à leur autonomie financière est au cœur de la mission du Mouvement Desjardins. À cet effet, ils s'attendent à ce que nous leur proposons des solutions simples, sécuritaires, personnalisées, accessibles et compétitives.

### Notre approche

Desjardins conçoit des produits et des services alignés sur les besoins réels de ses membres et clients, en appliquant les meilleures pratiques d'expérience utilisateur et en maintenant des standards élevés pour la qualité de ses interactions. L'approche combine proximité relationnelle et performance numérique pour offrir une expérience fluide, sécuritaire, accessible et compétitive, avec un accompagnement personnalisé à chaque étape.

### Particuliers et entreprises

#### Plus d'autonomie grâce à un accompagnement numérique amélioré et simplifié

##### Les astuces d'Alvie évoluent

Cette année, des astuces prédictives ont fait leur apparition, en cas de solde ou de crédit projeté insuffisant, par exemple. Ces astuces visent notamment à aider nos membres à gérer plus facilement leur paiement de carte de crédit ou à les prévenir qu'un de leur compte risque de

manquer de fonds. De plus, nos jeunes membres de 15 à 18 ans ont désormais accès aux astuces d'Alvie, qui les initie à la gestion quotidienne de leurs finances et à l'établissement d'un budget.

##### Évolution de l'outil Budget

Dans une volonté constante d'améliorer nos outils numériques, nous avons bonifié l'expérience offerte par l'outil Budget. Les membres peuvent désormais recatégoriser leurs transactions, ce qui leur permet d'imputer plus précisément leurs dépenses aux postes budgétaires appropriés. Cette amélioration répond directement à un besoin fréquemment exprimé, contribuant à une gestion financière plus personnalisée et efficace.

##### Nouvelle solution d'octroi de prêts personnels

Les membres peuvent désormais faire une demande de prêt personnel via les services mobiles et en ligne tout en protégeant leur financement avec l'Assurance prêt, grâce à notre nouvelle plateforme d'octroi omnicanal. En tout temps, ils peuvent suivre l'avancement de leur demande. En prime, un conseiller ou une conseillère pourra leur offrir, s'ils le souhaitent, des conseils adaptés à leurs besoins.

De plus, afin de les guider dans le choix de leurs options de financement, le nouvel outil Calculer les paiements de votre prêt personnel permet aux membres de simuler différents scénarios de paiement en fonction du taux d'intérêt qui leur est accordé.

##### Des produits et services évolutifs conçus à l'avantage de nos membres et clients

##### Accompagnement en transfert d'entreprise

Étant donné que 76 % des propriétaires d'entreprise au Canada comptent passer le flambeau dans les 10 prochaines années<sup>20</sup>, le

<sup>20</sup> Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), [Relève des entreprises au Canada – Se préparer au tsunami de successions prévues les dix prochaines années](#), 10 janvier 2023.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

transfert d'entreprise prend de plus en plus de place dans le contexte entrepreneurial d'aujourd'hui. Notre groupe d'experts en transfert d'entreprise permet à Desjardins de se démarquer dans l'accompagnement des entrepreneurs, avec une approche centrée sur leurs besoins personnels et d'affaires.

### Amélioration des offres aux entrepreneurs

Secteur manufacturier : une offre a été développée spécifiquement pour cette clientèle et une équipe spécialisée a été formée pour mieux accompagner les entreprises de ce secteur.

Secteur agricole : l'offre Grandes fermes et l'offre destinée à la relève agricole ont été déployées afin de soutenir la croissance et la pérennité des exploitations. Un guide ESG (sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) a également été lancé pour cette tranche de clientèle. Cet outil permettra de connaître les pratiques actuelles des entrepreneurs pour bien identifier leurs forces et leurs zones de risques, puis de les accompagner dans la gestion des enjeux et dans l'identification des opportunités de leur secteur.

### Élargissement de l'accès au prêt accélérateur

Lancé à l'été 2024 à titre de projet pilote, le Programme de prêts accélérateurs d'entreprises de la Banque de développement du Canada (BDC) vise à faciliter l'accès au financement de fonds de roulement pour des entreprises issues de groupes sous-représentés – notamment les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les personnes de la communauté LGBTQ+ et les nouveaux arrivants – dont les revenus sont inférieurs à 10 M\$.

En 2025, la BDC a ajusté certains paramètres du programme – dont les frais de garantie, les critères d'admissibilité financière et les modalités de remboursement – afin d'en améliorer l'accessibilité et l'efficacité opérationnelle, sans modifier la clientèle visée. À titre de partenaire, Desjardins contribue à soutenir l'inclusion financière et l'entrepreneuriat au sein de la diversité.

## Assurance et gestion de patrimoine

### Assurance de dommages

Au cours des deux dernières années, plusieurs améliorations ont été déployées pour simplifier l'expérience numérique des membres et clients en assurance de dommages et augmenter leur autonomie :

- Les transactions omnicanaux sont désormais disponibles en assurance automobile et habitation au Québec et hors Québec, ce qui permet aux membres et clients de faire affaire avec nous et d'obtenir le même service de qualité en passant par le canal de leur choix.
- Le suivi de réclamation automobile et habitation est disponible sur l'application, ce qui répond au besoin de nos membres et clients de mieux suivre le traitement de leur réclamation en leur offrant plus d'autonomie et de transparence.
- Les clients qui ont une police d'assurance automobile active peuvent maintenant y ajouter un véhicule ou un conducteur en ligne de façon autonome, ainsi que sauvegarder leur modification en cours et la récupérer plus tard pour la finaliser.
- Des améliorations ont été apportées à l'interface de paiement en ligne, et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées. Ces améliorations simplifient la consultation et la gestion des paiements en ligne en fournissant la bonne information au bon moment, de façon claire et personnalisée.
- Nous avons également poursuivi nos efforts pour simplifier la création de comptes Web en mode autonome afin de favoriser l'accès des membres et clients à leurs documents numériques et aux transactions en ligne.

Afin de simplifier l'obtention d'une soumission d'assurance de dommages pour les membres en caisse, une solution de prise de rendez-vous jusqu'à trois mois d'avance a été mise sur pied. Cela rend nos solutions d'assurance plus facilement accessibles et permet d'augmenter la satisfaction des membres.

Par ailleurs, comme nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour diminuer le vol de voitures, nos clients propriétaires de véhicules à haut risque de vol en Ontario continuent de bénéficier d'un rabais de 100 \$ à l'installation d'un système de repérage Tag.

### Assurance de personnes et gestion de patrimoine

Dans une démarche d'amélioration continue, Desjardins a mis en place des initiatives pour offrir aux membres et clients une expérience plus fluide, accessible et humaine en assurance de personnes. Au cours des dernières années, ces actions ont été déployées progressivement afin de simplifier les processus et de favoriser l'autonomie financière.

### Une souscription simplifiée et autonome

- Assurance prêt intégrée au renouvellement hypothécaire numérique : les membres admissibles peuvent désormais souscrire une assurance prêt ou une marge Atout en ligne, en quelques clics, avec la signature électronique. Un accompagnement en caisse est offert pour les cas particuliers.
- Assurance solde de crédit rehaussée : elle est maintenant offerte lors de l'activation d'une carte de crédit en ligne, que ce soit pour une nouvelle carte, un renouvellement ou un remplacement. Cette initiative s'inscrit dans le désir d'offrir aux membres et clients une expérience complète favorisant l'autonomie, en plus de les sensibiliser à l'importance de l'assurance.

### Des réclamations simplifiées et automatisées avec un accompagnement adapté dans les moments difficiles

- Simplification des exigences médicales : le processus de réclamation en assurance individuelle et en assurance crédit est désormais plus fluide.
- Accompagnement des assurés en cas de maladie grave : dans une démarche visant à améliorer l'expérience des membres et clients et à réduire les sources de stress, un service-conseil a été mis en place pour guider les assurés lors d'un diagnostic de maladie grave. Ce service leur permet de mieux comprendre leur couverture, de déterminer le moment opportun pour faire une réclamation, et d'identifier les documents requis ainsi que les protections complémentaires disponibles.

### Une application mobile pour une gestion simplifiée des régimes collectifs

L'application Omni permet aux employés de gérer facilement leurs régimes d'assurance collective et d'épargne-retraite collective à partir d'un seul outil numérique. Elle offre une expérience fluide et sécurisée, favorisant l'autonomie et le mieux-être global.



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

### Pour l'assurance collective, les utilisateurs peuvent notamment :

- soumettre des réclamations de soins de santé sans papier ni formulaire avec un remboursement en 48 h;
- consulter leur historique de réclamations et le solde de leur compte de dépenses de frais de santé;
- gérer leurs dépôts directs.

### Pour l'épargne-retraite collective, ils peuvent notamment :

- adhérer au régime et effectuer des cotisations en tout temps;
- choisir leurs placements et désigner leurs bénéficiaires;
- consulter leurs relevés, leurs rendements et le détail de leur compte.

### Fait saillant

Le Mouvement Desjardins développe une offre de produits et services répondant aux attentes de ses membres et clients, l'une d'entre elles étant d'orienter leurs investissements vers des sociétés québécoises. En 2025, il a donc lancé un nouveau fonds négocié en bourse (FNB) entièrement composé d'entreprises québécoises : le [FNB Desjardins Actions Québec](#) (symbole : DMQC). Ce fonds vise à offrir aux investisseurs un portefeuille local, diversifié, accessible et géré selon des critères rigoureux, avec des frais de gestion nuls jusqu'au 30 juin 2026.

## Favoriser la sécurité numérique des membres et clients

Desjardins a la volonté d'accompagner ses membres et clients dans l'adoption et le maintien de bons réflexes de cybersécurité.



## Notre approche

Nous utilisons plusieurs moyens pour favoriser un comportement sécuritaire chez nos membres et clients. Ces moyens comprennent un volet d'éducation en matière de sécurité et de prévention de la fraude.

### Protection Desjardins

L'ensemble de nos membres et clients bénéficient de la [Protection Desjardins](#), l'une des meilleures offertes sans frais au Canada.

### Validation en deux étapes

Nous avons généralisé la [validation de l'identité avec deux niveaux](#) de vérification : un mot de passe et un code de sécurité à usage unique, pour l'ensemble des utilisateurs des sites transactionnels AccèsD et AccèsD Affaires. Ce mode de connexion devient progressivement obligatoire pour rendre la connexion à AccèsD encore plus sécuritaire.

### Service d'authentification par la voix

Ce service nous permet de confirmer l'identité des membres et clients de manière rapide et efficace et de leur fournir une méthode sécuritaire pour accéder à leurs comptes et à nos services lorsqu'ils nous appellent.

Le [service d'authentification](#) utilise une technologie de vérification biométrique de la voix afin d'éviter l'usurpation d'identité lors de la connexion.

L'authentification par la voix est offerte sur une base volontaire, et l'autorisation peut être retirée à tout moment.

## Zone Ma sécurité

Cette [section d'AccèsD](#) permet à l'utilisateur de gérer l'ensemble de ses paramètres et de rehausser la sécurité de son compte grâce à des conseils personnalisés.

## Intégration des dossiers de crédit directement dans AccèsD

Les utilisateurs d'AccèsD peuvent consulter leurs dossiers de crédit Equifax et TransUnion gratuitement, directement sur notre plateforme.

Ils peuvent également activer un service d'alerte, dans l'application ou par courriel, pour être informés en cas de changements à leur dossier de crédit TransUnion.

L'intégration de ces fonctionnalités à notre plateforme transactionnelle permet à nos membres et clients d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à leur autonomie financière.

## Favoriser la sécurité numérique des membres et clients Entreprises

Dans un contexte de préoccupation croissante des membres et clients face aux cyberattaques, une offre en cybersécurité qui répond aux besoins des entreprises leur est proposée.

Des solutions de financement sont également proposées aux entreprises qui souhaitent investir en cybersécurité, et des protections sont offertes par Desjardins Assurances afin d'atténuer les impacts d'une cyberattaque. En 2025, Desjardins Assurances a d'ailleurs lancé CyberSuite Plus, une solution d'assurance bonifiée pour répondre aux besoins croissants des entreprises en matière de cybersécurité et de protection contre la fraude.

**1. Introduction****2. Gouvernance****3. Membres et clients**

## 3.1 Accessibilité et inclusion financière

## 3.2 Autonomie financière

## 3.3 Expérience membre et client

## 3.4 Produits et services responsables

**4. Social****5. Annexes**

En 2025, Desjardins a renouvelé son appui à l'organisme Cybereco en lui octroyant 500 000 \$ par l'intermédiaire du Fonds du Grand Mouvement. Ce partenariat permet entre autres de proposer aux entreprises des outils et des informations pertinentes pour les aider à naviguer dans l'écosystème en cybersécurité.

## Page de conseils en matière de sécurité en ligne

Reconnaître un courriel frauduleux, effectuer un Virement Interac sécuritaire, protéger ses renseignements personnels, etc. : la [page Sécurité](#) présente des conseils et des outils pour aider les membres et clients à assurer leur sécurité en ligne.

## Faits saillants

Le Mouvement Desjardins poursuit ses efforts pour la protection de ses membres et clients et se distingue, selon les principaux émetteurs de cartes de paiement, par une bonne performance en gestion de la fraude. Plusieurs initiatives ont notamment été mises en place au cours de l'année afin de sensibiliser le public aux tentatives de fraude.

## Notification poussée pour une prévention accrue de la fraude

En complément du texto envoyé lorsqu'une transaction de crédit suspecte est détectée, les membres et clients admissibles peuvent désormais recevoir une notification poussée directement sur leurs appareils mobiles de confiance. Cette fonctionnalité renforce la rapidité et l'efficacité de la communication, permettant une intervention immédiate pour confirmer ou contester la transaction, et ainsi réduire les risques de fraude tout en favorisant l'autonomie des utilisateurs.

## Arnaques sous la loupe : cinq minutes qui peuvent tout changer

Protéger nos aînés, c'est leur faire adopter les bons réflexes. En septembre 2025, une toute nouvelle conférence interactive spécialement conçue pour les personnes âgées a vu le jour. Son objectif? Renforcer la vigilance face aux fraudes grâce à une approche pratique et conviviale.

Cette initiative s'appuie sur un projet pilote mené en 2024 dans des résidences pour aînés. Ce test a permis d'améliorer le concept et d'offrir aujourd'hui une activité optimisée pour en maximiser les effets.

L'atelier, d'une durée de 45 minutes, se déroule en présentiel dans des milieux familiaux et sécuritaires. En petits groupes homogènes, les participants découvrent dans des vidéos interactives trois types de fraude courants. Ils apprennent à repérer les indices et à adopter les bons réflexes pour se protéger. Un cahier d'activités, regroupant les informations essentielles, leur est remis pour prolonger l'apprentissage.

Le message clé retenu par les participants : « Prenez cinq minutes avant d'agir face à une demande pressante ou inattendue. Vérifiez les faits et appliquez les bonnes pratiques de sécurité. »



## Campagne Fraude et sécurité 2025 – Offensive sécurité

En 2025, le Mouvement Desjardins a réaffirmé sa volonté d'accompagner ses membres et clients dans l'adoption et le maintien de bons réflexes de cybersécurité. La campagne s'est poursuivie tout au long de l'année par le biais de communications destinées aux membres et clients. Elle a permis de renforcer leur confiance à l'égard du Mouvement Desjardins et de les protéger contre les tentatives de fraude, dont la fréquence s'est accentuée dans les dernières années.

En plus des conseils et des bonnes pratiques d'ordre général, les thématiques suivantes ont été abordées : l'hameçonnage, l'arnaque amoureuse, les arnaques téléphoniques, les arnaques liées aux petites annonces, la fraude à l'investissement et, pour les entreprises, l'arnaque du faux fournisseur et celle du président.

## Mesures d'amélioration de l'expérience membre et client

Le Mouvement Desjardins accorde une attention importante à l'expérience vécue par ses membres et clients. Nous y travaillons sur tous les canaux qu'ils utilisent pour faire affaire avec nous, qu'ils soient physiques ou virtuels, au Québec, en Ontario ou ailleurs au Canada et dans le monde.

## Notre approche

Nous travaillons constamment à favoriser le partage des bonnes pratiques entre collègues afin d'améliorer l'expérience vécue par nos membres et nos clients lorsqu'ils interagissent avec nous.

Nous utilisons une diversité de mécanismes de mesure dans le but d'améliorer l'expérience membre et client.

## Système TNR

La mesure et l'amélioration continue de l'expérience vécue par nos membres et clients s'appuient sur le système TNR (taux net de recommandation). Ce cadre de gestion est reconnu et utilisé à travers le monde dans de multiples industries. Il est la référence pour tous nos secteurs d'activité. Il nous permet de déterminer les sources d'augmentation et de diminution de la loyauté de nos membres et clients et de prioriser les actions les plus susceptibles d'améliorer leur expérience.

Ce système débute par l'écoute de nos membres et clients et se poursuit jusqu'à l'application de mesures dans leur intérêt. Il permet à nos membres et clients de nous faire part de leur appréciation à la suite d'interactions avec notre organisation. Nous nous basons sur les rétroactions recueillies pour alimenter notre processus d'amélioration continue.

## Sondages auprès des membres, des clients et des consommateurs

Pour réaliser nos études visant à connaître les besoins, les attentes, les préférences et les perceptions des gens, nous nous appuyons sur des panels de consommateurs canadiens et sur le Panel Web Desjardins, en plus de consulter directement nos membres et clients.

## Mesure de loyauté

En 2025, 130 interactions ont été mesurées dans tous les canaux et les secteurs du Mouvement. À la suite des sondages, 569 932 réponses aux cinq questions harmonisées ont été reçues et 59 831 membres et clients ont été joints au téléphone par nos gestionnaires dans le but d'en apprendre davantage sur leur récente expérience.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

### Panel Web Desjardins

Le Panel Web Desjardins est composé de plus de 10 000 panélistes membres de Desjardins. Il permet de consulter rapidement les membres sur des sujets précis afin d'approfondir notre connaissance de leurs besoins. De nombreuses consultations sont réalisées auprès d'eux chaque année. En combinant enquêtes de satisfaction et panel Web, Desjardins demeure branché sur la voix de ses membres et clients.

### Groupes de discussion et entrevues individuelles

Nous utilisons des groupes de discussion et des entrevues individuelles pour sonder l'opinion de nos membres et clients. Les discussions portent sur leurs besoins et attentes à l'égard de notre offre de produits et services ainsi que sur les modifications à apporter en fonction des rétroactions obtenues. Ces discussions ont aussi trait à l'appréciation d'un concept ou d'une campagne publicitaire.

### Communautés en ligne

Nous utilisons des communautés en ligne pour évaluer les besoins, les attentes et les comportements de nos membres et clients. Nous travaillons avec la communauté permanente Desjardins, qui compte plus de 200 membres et clients, et mettons également en place des communautés en ligne temporaires. Nous demandons aux participants de remplir un cahier d'activités favorisant tant la réflexion individuelle que les échanges éventuels entre les participants.

### Recherche en expérience utilisateur

La recherche en expérience utilisateur permet de vérifier en amont, auprès d'utilisateurs, que l'expérience proposée sur nos plateformes numériques sera aussi simple, efficace et agréable

que possible. Grâce à différentes méthodologies et à des outils variés, dont un laboratoire à la fine pointe de la technologie, Desjardins se distingue en concevant des expériences virtuelles centrées sur les besoins de ses membres et clients.

### Sondages et entrevues auprès des employés

Nous sollicitons régulièrement les employés pour enrichir notre compréhension de l'expérience membre et client et raffiner nos stratégies de ressources humaines. La voix des employés est recueillie à travers un panel d'employés qui ont accepté de répondre à des sondages, et aussi via des entrevues individuelles ou en groupe.

### Des membres de CA connectés sur les besoins des membres et clients

Les mécanismes de concertation (tables de concertation de proximité, Forum de concertation Mouvement) et les instances démocratiques (assemblée générale, congrès d'orientation) n'interpellent pas seulement les représentants qui y participent, mais bien l'ensemble des membres de conseils d'administration (CA). C'est une responsabilité collective de chaque CA d'utiliser ces mécanismes pour influencer la Fédération, par l'intermédiaire des personnes qui participent aux rencontres, notamment quant aux orientations à prendre pour s'assurer de répondre aux besoins des membres et clients. Nous pouvons ainsi compter sur 2 244 membres de CA engagés et connectés sur la réalité concrète de la caisse et des membres et clients : un outil précieux pour rester à l'écoute de nos membres et une réelle force de notre mouvement coopératif.

### Vigie et médias sociaux

Le Mouvement Desjardins compte sur une équipe consacrée aux médias sociaux. Elle traite

en priorité les insatisfactions et les plaintes exprimées sur les plateformes sociales, comme Facebook, LinkedIn, Instagram, etc. Une analyse des commentaires publiés sur nos pages est aussi effectuée afin d'améliorer l'expérience globale des membres et clients et de faire évoluer nos offres en fonction des besoins exprimés. Les autres insatisfactions, plaintes et suggestions reçues de façon virtuelle sont traitées par nos équipes de services en ligne et mobiles AccèsD.

### Cybermétrie

À travers leur façon d'interagir avec nos plateformes numériques, nos membres et clients expriment leurs intentions, leurs habitudes et la manière dont ils souhaitent consommer nos produits et services. Ces données sont recueillies et rendues disponibles de façon sécuritaire grâce à la cybermétrie. Nous travaillons dans l'intérêt de nos membres et clients lorsque l'analyse de ces données permet l'amélioration et la personnalisation de leur expérience sur nos plateformes numériques.

### Indicateurs clés

Les résultats obtenus en 2025 démontrent l'importance d'écouter la voix des membres et clients en faisant preuve d'agilité dans un contexte de marché complexe et en évolution. Le TNR Interactions<sup>21</sup> pour l'année 2025 affiche une progression par rapport à celui de l'année précédente.

Comparativement à nos pairs<sup>22</sup>, nous conservons une position de meneurs dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec et en Ontario, dans celui de l'assurance de personnes en Ontario, et dans le secteur bancaire pour particuliers en Ontario. Nous observons une progression dans le secteur bancaire pour particuliers et pour entreprises au Québec, et dans celui de la gestion de patrimoine au Québec.

## Pratiques commerciales responsables

En tant que fournisseur de produits et services financiers, le Mouvement Desjardins a la responsabilité de communiquer des informations commerciales de manière juste, transparente et conforme aux exigences réglementaires.

## Marketing responsable

### Principes directeurs

- Clarté : utiliser un langage simple et précis dans toutes nos communications pour permettre aux membres et clients de comprendre facilement les caractéristiques, les frais, les obligations, les limitations et les risques associés à nos produits.
- Exactitude : s'assurer que toute information marketing est factuelle, complète et alignée sur les modalités des produits, sans exagération ni omission pouvant induire en erreur.
- Intégrité et transparence : présenter l'ensemble des divulgations et informations réglementaires requises, de manière transparente et cohérente.
- Conformité et protection des données : respecter l'ensemble des lois et normes applicables en matière de publicité, de concurrence, de protection du consommateur, de communications électroniques et de protection des renseignements personnels, ainsi que les codes de conduite sectoriels pertinents.

<sup>21</sup> Évaluation de l'expérience à la suite d'une récente interaction.

<sup>22</sup> Évaluation de la perception générale et position concurrentielle.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

### 3. Membres et clients

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

- Inclusion : refléter la diversité de nos membres et clients de façon authentique et respectueuse dans nos communications et éviter les représentations ou messages inadaptés.

- Éthique et orientation client : faire en sorte que nos messages soutiennent une prise de décision éclairée et renforcent la confiance envers notre organisation.

## Gouvernance

Un processus d'approbation encadre l'ensemble des communications marketing. Ce processus suit les bonnes pratiques énoncées dans les directives et normes d'organismes d'autoréglementation. Les équipes de marketing, de communications d'entreprise, de conformité, de protection des renseignements personnels et des affaires juridiques collaborent pour garantir la rigueur, l'exactitude et le respect des normes.

## Écoblanchiment

Desjardins suit de près les évolutions législatives liées aux déclarations environnementales. À la suite des modifications apportées à la *Loi sur la concurrence* par le projet de loi C-59, entré en vigueur le 20 juin 2025, puis précisées et ajustées par l'amendement C-15 adopté en mars 2026, le cadre réglementaire impose que toute allégation environnementale soit appuyée par des éléments corroboratifs suffisants et appropriés afin de prévenir l'écoblanchiment.

Desjardins veille à mettre en place les mesures nécessaires pour se conformer à ces exigences et protéger la confiance de ses membres et clients.

## Encadrement

La [Politique de développement durable du Mouvement Desjardins](#), révisée en 2024, mentionne la nécessité de former les administrateurs et les employés sur le risque d'écoblanchiment, et de fournir aux équipes de

marketing et de communications les outils leur permettant de mitiger ce risque.

## Formation et sensibilisation

Conformément à cette politique, un guide de sensibilisation sur le risque d'écoblanchiment a été diffusé en 2025 auprès des équipes de marketing et de communications dans un premier temps, puis à l'ensemble des employés du Mouvement. Des conférences Web portant spécifiquement sur ce risque ont aussi été réalisées pour sensibiliser les équipes de communications et de marketing du Mouvement.

En 2025, une capsule de formation obligatoire sur les risques climatiques et leurs impacts, y compris l'écoblanchiment, a été déployée. De plus, une formation sur les saines pratiques commerciales au quotidien est réalisée obligatoirement par tous les employés de Desjardins.

Finalement, une formation sur les impacts des catastrophes naturelles sur l'assurance au Canada est en cours de déploiement chez les agents en assurance de dommages, leur permettant de jouer adéquatement leur rôle-conseil auprès de nos membres et clients quant aux risques liés aux changements climatiques.

## Programme de surveillance

Depuis 2025, le plan annuel de surveillance de la deuxième ligne de défense gérant les risques ESG intègre des travaux spécifiques au risque d'écoblanchiment.

## Mécanismes de gestion de nos relations avec les membres et les clients

### Gestion des insatisfactions

Depuis 2018, une approche spécifique de gestion des insatisfactions est en place pour nos services aux particuliers. Elle permet d'uniformiser la prise

en charge et la résolution des insatisfactions, afin de régler rapidement les situations rapportées par nos membres, en plus d'en tirer des apprentissages pour améliorer nos produits et services.

## Traitement des plaintes

Un membre ou client insatisfait peut recourir au processus de traitement des plaintes suivant :

Étape 1 : Expression de l'insatisfaction auprès d'un employé ou d'un gestionnaire. S'il s'agit d'une caisse, d'un Service Signature ou d'un centre Desjardins Entreprises, il est également possible de manifester son insatisfaction au président du conseil d'administration de la caisse.

Étape 2 : Prise en charge automatique par l'équipe responsable du traitement des plaintes si l'insatisfaction demeure ou si la réponse à l'insatisfaction n'a pas été transmise dans le délai prescrit (voir les détails de la procédure sur notre site Web). Les plaintes sont traitées de façon confidentielle, et une réponse est donnée au membre ou client dans un délai prescrit.

Étape 3 : Envoi d'une plainte à une autorité réglementaire compétente. Un membre ou client demeurant insatisfait de la prise en charge de sa plainte peut se tourner vers l'Autorité des marchés financiers au Québec ou son équivalent dans les autres provinces et territoires.

Bien que quelques différences existent entre les entités juridiques de Desjardins, le processus de traitement des plaintes suit sensiblement le parcours décrit ci-dessus.

En outre, nous procédons régulièrement à la revue et à l'amélioration des pratiques et processus de vente des équipes de première ligne pour répondre aux attentes de nos membres et clients. Nous prenons également des mesures afin de promouvoir le traitement équitable de nos membres et clients et offrons à nos employés des outils pour mieux intégrer les saines pratiques commerciales à leur travail quotidien.



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 3.1 Accessibilité et inclusion financière

## 3.2 Autonomie financière

## 3.3 Expérience membre et client

## 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## 3.4 PRODUITS ET SERVICES RESPONSABLES



### Prix et distinctions

- Desjardins a récolté **deux prix** aux [LSEG Lipper Fund Awards 2025](#) : deux Fonds négociés en bourse (FNB) Desjardins en **investissement responsable** ont été primés pour une deuxième année consécutive.
- Desjardins figure parmi les 25 premières institutions financières mondiales, selon la World Benchmarking Alliance, pour l'intégration des principes ESG dans ses activités et son rôle dans la transition vers une économie durable.

Engagés en finance responsable, nous voulons favoriser la transition vers une économie plus durable. Nous le faisons par l'entremise de notre offre de produits et services couvrant l'ensemble des besoins financiers de nos membres et clients et par l'attention que nous accordons aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos décisions d'affaires.

Conformément à nos valeurs coopératives et à notre mission, nous encourageons les personnes à adopter de saines habitudes financières. Nous contribuons également au développement durable des collectivités en proposant, entre autres, des offres responsables. Nos solutions de placement en investissement responsable ont une portée canadienne et internationale.

### Notre approche

Nous nous appuyons sur notre politique de développement durable et les travaux de notre comité d'orientation ESG pour adopter des orientations favorisant le développement durable ainsi que la mise en œuvre de pratiques commerciales et de gestion qui y contribuent. Nous créons et distribuons des produits responsables exclusifs, comme l'Offre habitation durable, les solutions de placement en investissement responsable et le Prêt auto – Option électrique et hybride. Les équipes du secteur Entreprises jouent également un rôle clé dans l'éducation et la mise en place de moyens pour permettre aux entrepreneurs d'aborder la transition vers une économie durable.

À la suite de plusieurs sondages auprès de nos membres et clients, des travaux ont été menés afin de proposer en 2024 une gamme de produits responsables renouvelée sous l'appellation [Solutions Avenir durable Desjardins](#), pour répondre aux aspirations et besoins de nos membres Particuliers.

Nous contribuons au développement des connaissances en finance responsable avec la Chaire Desjardins en finance responsable de l'Université de Sherbrooke. Par exemple, des projets d'étudiants portant sur la décarbonation des portefeuilles et les facteurs de risque ESG ont été réalisés en collaboration avec des équipes de Desjardins.

La finance solidaire représente aussi une source de prospérité durable. Desjardins a établi des partenariats stratégiques avec un grand nombre d'organismes du milieu pour mettre en place des programmes de finance solidaire. Ceux-ci offrent de l'accompagnement, de l'éducation financière et du soutien adaptés aux besoins de personnes financièrement vulnérables ainsi que d'entrepreneurs ne se qualifiant pas dans les réseaux de financement traditionnels.

Pour en savoir plus, voir les sections 3.1 Accessibilité et inclusion financière et 3.2 Autonomie financière.

### Positionnements ESG

Desjardins a adopté plusieurs positionnements à l'égard de certains secteurs d'activité à risque sur le plan des facteurs ESG. Les modalités d'application de ces positionnements ont été adoptées par le comité d'orientation ESG, un sous-comité du comité de direction Mouvement, afin de mieux accompagner les secteurs d'activité de Desjardins dans leur application.

#### Tabac

Les produits du tabac et du vapotage nuisent à la santé des consommateurs et à l'environnement. Desjardins a donc décidé de ne plus offrir de services financiers à ces secteurs. Il est ainsi devenu l'un des premiers signataires nord-américains du Tobacco-Free Finance Pledge, en collaboration avec l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier, qui favorise les efforts mondiaux de lutte antitabac. L'exclusion ne concerne pas le secteur de la distribution (dépanneurs, indépendants ou en réseau), à l'exception des distributeurs spécialisés.

#### Énergie

Desjardins a adopté deux positionnements pour soutenir la transition vers un secteur énergétique faible en carbone et aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris. Des informations sur ces deux positionnements sont divulguées dans la section Stratégie de notre rapport [En mouvement pour le climat](#).

#### Armes non conventionnelles

Desjardins exclut de son périmètre d'affaires certaines armes qui font l'objet de traités internationaux, comme les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, les armes nucléaires, biologiques et chimiques, et les armes de destruction massive.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## Mesure de notre exposition aux secteurs<sup>23</sup> faisant l'objet d'un positionnement d'exclusion (au 31 décembre 2025)

Le suivi de l'application de nos positionnements passe par des mécanismes de reddition de comptes annuelle de notre exposition, illustrés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 7** Exposition aux secteurs visés par nos positionnements ESG

	Tabac	Armes non conventionnelles
Part dans les investissements de nos assureurs	0 %	0 %
Part dans nos financements <sup>24</sup>	0 %	0 %

La part des investissements de nos assureurs et de nos financements dans le charbon thermique est divulguée dans la section Mesures et cibles de notre [rapport En mouvement pour le climat](#).

## Financement

### Former l'ensemble des employés de Desjardins Entreprises à la finance durable

En 2023, Desjardins a été la première institution financière québécoise à avoir intégré le programme d'initiation à la finance durable conçu par Finance Montréal en collaboration avec ED4S. Cette formation, structurée en trois modules (finance, investissement et financement durables) est désormais obligatoire pour l'ensemble des employés du secteur Entreprises, avec pour objectif que 85 % d'entre eux l'aient terminée. Cette initiative vise à assurer une meilleure compréhension des enjeux ESG dans les stratégies d'affaires.

En 2025, Desjardins a enrichi cette démarche par le développement d'outils concrets pour appuyer les employés dans leur accompagnement des membres et clients vers une transition durable. Ces outils incluent des contenus sectoriels complémentaires, des guides de discussion – dont certains au format brise-glace – ainsi qu'un système permettant spécifiquement de consigner les interactions liées à la durabilité dans les outils de suivi. Ces mesures facilitent la collaboration avec les experts internes et renforcent la capacité d'action des équipes.

### Intégrer les enjeux ESG dans nos démarches de financement et d'accompagnement

En 2025, l'équipe d'accompagnement en financement durable a eu des interactions liées aux critères ESG avec plusieurs centaines de clients concernant leur dossier et notre gamme de produits ESG pour les entreprises. Nous avons d'ailleurs élargi cette gamme l'année dernière en ajoutant un swap ESG qui

encourage les entreprises à investir selon des critères ESG. Nous avons aussi développé une stratégie spécifique pour le secteur de l'énergie afin de mieux définir nos relations d'affaires avec les entreprises de ce secteur et les accompagner dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Un groupe d'ambassadeurs ESG comptant près de 70 membres actifs répartis dans différentes régions a également été formé au sein des équipes de financement. Enfin, 15 experts internes en financement durable orientent et développent des outils internes et externes liés à nos ambitions en matière de durabilité.

## Desjardins est reconnu dans des financements importants de nature environnementale et sociale

En 2025, Desjardins a été nommé coordonnateur de prêt vert pour le financement de deux projets éoliens majeurs actuellement en développement au Québec : Mesgi'g Ugju's'n 2 et Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 (PPAW 1). Ce rôle consiste à structurer et à superviser les financements conformément aux Green Loan Principles (principes applicables aux prêts verts), en veillant à ce que les fonds soient exclusivement destinés à des projets répondant à des critères environnementaux stricts. Ces principes incluent également des obligations de reddition de comptes pour l'emprunteur, ce qui renforce la transparence et la gouvernance des financements.

Desjardins agit en tant que chef de file mandaté et teneur de livres conjoint pour ED+PCL Healthcare Partners (un consortium incluant EllisDon et PCL) dans le cadre du financement bancaire principal d'un nouveau projet hospitalier de 13,9 G\$ : l'Hôpital Peter Gilgan de Mississauga et le Shah Family Hospital for Women and Children. Le projet comprend la conception, le financement, la construction et l'entretien des nouvelles installations, qui deviendront le plus grand hôpital universitaire au Canada et incluront le premier hôpital en Ontario exclusivement destiné aux femmes et aux enfants. Comptant 22 étages, l'hôpital sera presque trois fois plus grand que l'établissement actuel, avec une superficie d'environ 2,8 millions de pieds carrés et plus de 950 lits, et il servira plus de 2,2 millions de personnes dans l'ouest de la région du grand Toronto.

## Accompagner les peuples et communautés autochtones par le financement de projets d'énergie renouvelable

Voir la section 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones.

## Des avantages pour les utilisateurs des modes de transport alternatif

Depuis 2022, il est possible d'accumuler plus de BONIDOLLARS<sup>MD, 25</sup> et de remises en argent avec certaines cartes de crédit Desjardins lors d'achats liés au transport alternatif (ex. : autobus, train de banlieue, taxi, métro et bornes de recharge publiques pour véhicules électriques).

<sup>23</sup> Périmètres retenus : voir le [Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2020, page 84](#).

<sup>24</sup> La part dans nos financements mesure l'engagement dans les entreprises de ces secteurs exclus par rapport au montant total de nos financements.

<sup>25</sup> BONIDOLLARS<sup>MD</sup> est une marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

## Émissions d'obligations durables et vertes

Le Mouvement Desjardins réalise régulièrement des émissions d'obligations durables et vertes (quatre émissions depuis 2021), conformément à son cadre de référence des obligations durables. Consulter la section Stratégie du [rapport En mouvement pour le climat](#) ou le [Rapport sur les obligations durables 2025](#) pour plus d'information.

## Assurance

### Des incitatifs pour des constructions plus résilientes

Consulter la section Stratégie du [rapport En mouvement pour le climat](#).

### Une solution d'assurance de dommages pour chaque membre ou client du secteur Entreprises

Avec l'acquisition de La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard (ICPEI) en 2024 et la révision du processus de référencement en 2025, notre offre en solutions d'assurance répond désormais à des besoins plus diversifiés : tous nos membres et clients peuvent recevoir une offre selon le canal de distribution adapté à leurs besoins.

### Des gestes concrets pour la prévention des risques de blessures et de sinistres

Nous proposons l'application mobile Desjardins Assurances Auto-habitation, qui donne accès à des fonctions de prévention telles que Radar et Ajusto à nos membres et clients.

- Avec Radar, nos assurés sont avertis en cas de risques météo localisés à leur adresse afin de prévenir certains dommages à leur résidence et à leurs biens si un événement survient.
- Quant à Ajusto, un programme qui permet aux conducteurs d'obtenir une rétroaction sur leur conduite directement sur leur téléphone intelligent, il contribue à améliorer la conduite de nos assurés et, par le fait même, à accroître la sécurité routière. Nos équipes travaillent constamment à améliorer la fonctionnalité Ajusto incluse dans notre application et à augmenter le nombre de personnes qui l'utilisent afin de faire en sorte que plus de Canadiens et de Canadiennes bénéficient de conseils et de rappels préventifs pour une conduite sécuritaire.

### Initiatives auprès des fournisseurs

- Desjardins Assurances intègre des clauses ESG dans ses contrats avec les fournisseurs en indemnisation pour l'assurance de dommages. Par exemple, le code de conduite stipule que les partenaires doivent se conformer aux lois et règlements en vigueur à l'échelle nationale et régionale, en ce qui a trait à la protection et à la sauvegarde de l'environnement dans le cadre de leurs activités commerciales. Il indique également que chaque partenaire est responsable de chercher à réduire au minimum son

empreinte environnementale en mettant en œuvre de bonnes pratiques, et de veiller à les améliorer en se dotant de procédures appropriées, telles que la réutilisation, le recyclage et l'achat local.

- Les critères ESG sont intégrés dans le processus de sélection des réassureurs.

### Une approche inclusive de l'assurance, centrée sur les personnes

#### Des protections essentielles sans examen médical

Nous offrons des protections essentielles à prix abordable, conçues pour les personnes ayant des problèmes de santé. Par exemple :

- Accirance Élite : assurance accident sans questions médicales, simple et rapide à souscrire.
- Assurance vie 50+ : destinée aux 50 à 75 ans, avec seulement quatre questions de santé dans le formulaire d'adhésion et aucune exigence médicale.

#### L'Assurance prêt : une solution intégrée, simple et abordable

L'Assurance prêt permet aux membres de se protéger financièrement en cas de décès ou d'invalidité, tout en protégeant leurs proches contre le poids d'une dette.

Ses caractéristiques facilitent l'accès à une protection :

- Coût réduit : les primes sont calculées en fonction du solde du prêt, ce qui les rend généralement moins élevées que celles des assurances individuelles.

- Protection ciblée : elle couvre un besoin précis – le remboursement du prêt –, ce qui évite la surassurance ou le paiement d'une couverture inutile.

- Souscription simplifiée :

- Offerte au moment de l'acquisition ou du renouvellement du prêt, donc sans démarche supplémentaire.
- Sans exigence médicale dans plusieurs cas, ce qui facilite la souscription.

#### Une assurance solde de crédit bonifiée et simplifiée

Elle offre une couverture plus généreuse et facile à comprendre – avec des prestations mensuelles doublées, une protection décès sans limite d'âge et un maximum d'assurance augmenté – afin de mieux soutenir l'autonomie financière des membres dans un modèle de distribution sans représentant.

#### Une rente viagère adaptée aux personnes atteintes de maladies graves et dont l'espérance de vie est réduite

Les prestations sont plus élevées que celles d'une rente viagère conventionnelle, pour leur permettre de faire face à la maladie avec dignité et de conserver leur qualité de vie.

#### Une tranquillité d'esprit pour les voyageurs âgés de 61 à 80 ans

Avantage Quattra : cette option, offerte aux personnes de 61 à 80 ans qui souscrivent l'assurance annuelle voyages multiples de Desjardins, permet de conserver le même questionnaire médical pendant quatre ans. Ainsi, un changement d'état de santé durant cette période n'affecte ni la prime ni l'admissibilité.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

### 3.1 Accessibilité et inclusion financière

### 3.2 Autonomie financière

### 3.3 Expérience membre et client

### 3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

### Un accompagnement gratuit grâce à des services d'assistance (inclus selon les offres)

- Aide médicale lors d'un voyage.
- Service d'écoute pour les périodes difficiles.
- Assistance juridique claire.
- Assistance immédiate en cas d'urgence routière.

## Accompagner les employeurs vers un milieu de travail équitable et favorable au bien-être

Au Canada, dans un contexte où les soins de santé de base sont assurés par les régimes publics, l'assurance collective de Desjardins vise à compléter cette couverture en répondant aux besoins non pris en charge, tout en favorisant une approche préventive et inclusive. Conçue pour être flexible et évolutive, l'offre s'adapte aux réalités des employeurs, en tenant compte des changements démographiques, des besoins émergents en santé mentale et physique, et des attentes croissantes en matière de bien-être, d'équité et d'inclusion des employés.

### Solutions modulaires – au choix de l'employeur :

- Lancement en 2025 de l'offre **Focus soutien cancer**, qui propose aux employeurs une combinaison de produits et services répartis dans différentes garanties. Cette offre vise à répondre aux problèmes de santé physique, mentale et financière qui touchent les personnes atteintes d'un cancer ou celles qui les soutiennent.

- Lancement en 2025 des **Services d'accommodements et de prévention des absences**. Ce service a pour objectif de soutenir les employeurs lorsque des problèmes de santé compromettent la présence ou la performance d'un employé au travail. Grâce à une approche personnalisée, il vise à favoriser le maintien en emploi, à prévenir les absences prolongées et à promouvoir un environnement de travail sain, inclusif et durable.

- **Télémédecine** : permet aux employés et à leur famille immédiate d'obtenir un soutien médical pour des problèmes de santé physique ou mentale, sans rendez-vous ni attente. Ce service gratuit et accessible en tout temps donne accès à des professionnels de la santé (infirmiers, infirmières ou médecins) pour des consultations, des ordonnances, des diagnostics, des demandes d'analyses de laboratoire ou l'orientation vers des spécialistes.

- **Focus famille** : cette initiative vise à faciliter l'accès à la parentalité et à soutenir les organisations dans l'accompagnement de leurs employés. L'offre s'adresse à toutes les personnes souhaitant fonder ou agrandir une famille. En partenariat exclusif, Prenato et Desjardins proposent des avantages liés au dépistage génétique et à l'accompagnement périnatal en clinique privée.

- **Focus santé des femmes** : certains problèmes de santé touchent les femmes plus fréquemment ou différemment, notamment les maladies chroniques comme les migraines, les allergies, l'arthrite et les rhumatismes. Desjardins propose des produits et services pouvant aider les employeurs à mieux répondre à ces besoins dans le cadre de leur milieu de travail.



- **Focus poids santé** : programme personnalisé de gestion du poids, fondé sur la science et encadré par des professionnels en nutrition et en changement comportemental. Ce service vise à soutenir les assurés dans l'adoption de saines habitudes de vie, avec un accompagnement technologique et humain adapté à chaque profil.
- **Focus santé mentale** : l'accès aux soins de santé mentale est un enjeu important. Divers facteurs comme le stress, l'équilibre travail-famille ou certaines conditions médicales peuvent affecter le bien-être des personnes vivant avec des troubles de l'humeur, de l'anxiété, des dépendances ou des troubles alimentaires. Focus santé mentale regroupe des produits et services que les employeurs peuvent choisir pour soutenir leurs employés et leurs personnes à charge.

- **Thérapie cognitivo-comportementale sur Internet (TCCi)** : facilite l'accès aux soins de santé mentale. Ce traitement de psychothérapie est le plus étudié et le mieux reconnu cliniquement pour les troubles tels que la dépression, l'anxiété et l'insomnie.
- **Programmes d'aide (par exemple, soutien psychologique ou juridique)** : les employés, les gestionnaires et leur famille ont accès à des services confidentiels de soutien, incluant des consultations en personne, par téléphone ou en ligne. Ces services couvrent une variété de situations personnelles, conjugales, familiales ou liées au travail.
- **Affirmation de genre** : couverture pour certaines interventions liées à l'affirmation de genre, en complément des régimes publics. Développée en partenariat avec la Fondation Émergence, cette offre inclut une trousse d'accompagnement pour aider les employeurs à créer des milieux de travail plus inclusifs et à mieux comprendre les réalités des personnes trans et non binaires.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

# Investissement

Desjardins vise à être un leader canadien en investissement responsable, en jouant un rôle actif au sein de l'écosystème de la finance durable, qui inclut notamment les gestionnaires d'actifs, les détenteurs d'actifs, les régulateurs et les milieux universitaires. Cet engagement se reflète dans diverses collaborations, telles que la publication de livres blancs, la participation à des panels d'experts, le dialogue et la contribution à des tables de travail sectorielles. Nous mettons en œuvre des approches d'investissement responsable (IR) rigoureuses et adaptées, tout en reconnaissant que ces approches évoluent continuellement et en nous engageant à les faire progresser en cohérence avec les normes de l'industrie.

Desjardins intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans ses pratiques d'investissement à travers les entités suivantes :

- Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) : gestion des actifs institutionnels, y compris ceux des filiales d'assurance de Desjardins ainsi que des clients externes.
- Desjardins Société de placement (DSP) : conception et gestion de solutions de placement responsables pour les particuliers.
- Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD) : administration du régime de retraite des employés du Mouvement. Pour en savoir plus, consulter la [page d'information sur l'investissement responsable du RRMD](#).
- Développement international Desjardins (DID) : soutien à l'inclusion financière et à la résilience climatique dans les pays en développement. Pour en savoir plus sur DID, consulter la section 4.5 Finance solidaire internationale.

Au 31 décembre 2025, près de 138,3 G\$ d'actifs<sup>26</sup> étaient couverts par au moins une approche en investissement responsable : intégration ESG, filtrage positif ou négatif, intendance (dialogue avec les entreprises en portefeuille et exercice du droit de vote), approches thématiques (ex. : transition énergétique), approche d'impact.

Toutes ces entités sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI), et leurs divulgations annuelles sont disponibles sur le [site Web des PRI](#).

## Offre en investissement responsable pour les particuliers

Desjardins est un précurseur en investissement responsable avec le lancement en 1990 du Fonds Desjardins Environnement, l'un des premiers au Canada. Ce fonds a ensuite été renommé et intégré à la gamme d'investissement responsable lors de sa création, et celle-ci s'est enrichie au fil des ans.

Avec près de 75 solutions en investissement responsable représentant un actif sous gestion total de près de 15,7 G\$ au 31 décembre 2025, Desjardins propose l'une des offres les plus complètes en investissement responsable pour les particuliers au Canada.

## Fonds Desjardins SociéTerre : une approche distinctive

Les Fonds et Portefeuilles SociéTerre visent un potentiel de rendement attrayant tout en générant des retombées positives pour les communautés et l'environnement. Ils intègrent des critères ESG dans la sélection des titres, ciblant des émetteurs qui :

- appliquent de saines pratiques ESG;
- proposent des solutions aux enjeux sociaux et environnementaux;
- améliorent leurs pratiques ESG grâce à l'engagement actionnarial.

Notre approche repose sur un processus rigoureux de sélection des gestionnaires, intégrant des critères ESG.

### Indicateurs clés

- 41 % des détenteurs de Fonds Desjardins détenaient un Fonds ou un Portefeuille SociéTerre à la fin de l'année, soit la même proportion qu'à la fin 2024. Le nombre absolu de détenteurs de Fonds SociéTerre est de 250 130.
- La valeur des actifs sous gestion des Fonds et Portefeuilles SociéTerre a augmenté de 7,7 %, soit de 0,7 G\$, pour un actif total sous gestion de plus de 9,8 G\$ à la fin 2025.

Pour en savoir plus sur notre approche, nos résultats et les indicateurs ESG suivis :

- [Rapport annuel 2025 sur l'investissement responsable](#)
- [Politique d'investissement responsable](#)
- [Politique d'intendance](#)

## Fonds négociés en bourse en investissement responsable

Les FNB Desjardins IR intègrent des critères ESG dans leur construction et leur gestion. Ils suivent une stratégie de réduction graduelle des émissions financées, avec pour objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Ces FNB permettent aux investisseurs de maintenir une diversification et un potentiel de rendement, tout en réduisant progressivement les émissions financées de leur placement.

Pour en savoir plus : [page d'information sur les FNB Desjardins IR](#)

## Produits structurés responsables

Desjardins propose une gamme de produits structurés intégrant des critères ESG, tout en assurant la protection du capital à l'échéance. Ces produits permettent aux épargnants de concilier sécurité financière et engagement responsable.

Consulter la [Politique d'investissement responsable des produits structurés](#) pour comprendre les principes, critères de sélection et méthodologies appliqués à l'ensemble de ces produits.

### Placements garantis liés aux marchés

Les placements garantis liés aux marchés (PGLM) responsables sont des solutions d'épargne qui offrent un rendement lié à la performance d'un panier d'entreprises sélectionnées avec soin pour leur engagement ESG, tout en garantissant le capital à l'échéance. Leur construction repose sur une méthodologie ESG transparente, incluant des filtres d'exclusion et des critères de sélection publiés.

[En savoir plus sur les PGLM responsables](#)

### Placements à terme liés aux marchés

Les placements à terme liés aux marchés (PTLM) responsables fonctionnent comme des certificats de placement garanti, mais avec un rendement lié à la performance d'un panier de titres respectant des critères ESG. Le capital est garanti à l'échéance, et le rendement est versé à la fin du terme, selon la performance du panier.

[En savoir plus sur les PTLM responsables](#)

<sup>26</sup> Actifs de DGIA et de DSP.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

3.1 Accessibilité et inclusion financière

3.2 Autonomie financière

3.3 Expérience membre et client

3.4 Produits et services responsables

## 4. Social

## 5. Annexes

### Billets structurés

Certains billets structurés offerts par Desjardins intègrent des critères ESG dans leur construction.

[En savoir plus sur les billets structurés Desjardins](#)

### Fonds de placement garanti Helios2 – avec options d’investissement responsable

Un fonds de placement garanti (FPG), aussi appelé fonds distinct, est un produit d’assurance vie qui combine des placements financiers avec des garanties contractuelles.

Le contrat Helios2 de Desjardins inclut une gamme d’options d’investissement responsable, qui intègrent des critères ESG dans la sélection des titres. Ces portefeuilles visent à soutenir des entreprises aux pratiques durables, tout en offrant les protections propres aux FPG, comme la garantie du capital à l’échéance ou au décès, et une insaisissabilité potentielle.

[Découvrir la gamme IR dans Helios2](#)

### Une gamme de rentes responsables

Depuis 2022, toute nouvelle rente souscrite chez Desjardins est automatiquement investie dans des placements répondant à plusieurs critères ESG, tels que définis dans la Politique d’investissement responsable des rentes responsables. Cette initiative a fait de Desjardins la première institution financière canadienne à convertir l’ensemble de sa gamme de rentes individuelles en rentes responsables.

Pour en savoir plus :

- [Page d’information sur les rentes responsables](#)
- [Politique d’investissement responsable – Rentes responsables](#)

### Offre en investissement responsable pour les institutions

#### Gestion d’actifs

##### Des entreprises sélectionnées avec soin

Le Mouvement Desjardins, via sa filiale Desjardins Gestion internationale d’actifs (DGIA), s’est doté d’une approche rigoureuse pour intégrer les critères ESG dans son processus d’investissement. Les gestionnaires de portefeuille évaluent à la fois la santé financière et les pratiques ESG des sociétés lorsqu’ils font la sélection et le suivi des placements, tout en excluant certains secteurs controversés. Cette approche repose sur la conviction que les entreprises soucieuses de leurs enjeux ESG sont mieux préparées à relever les défis économiques mondiaux.

Pour en savoir plus, consulter le [Rapport d’investissement responsable de DGIA](#).

##### Notre engagement actionnarial

L’intendance est au cœur de notre approche en investissement responsable, avec une stratégie d’engagement active incluant dialogues et droits de vote pour favoriser de meilleures pratiques ESG. Grâce à l’expertise de nos analystes et à des partenariats spécialisés, nous menons des actions ciblées pour mieux comprendre les enjeux ESG et influencer positivement les comportements des émetteurs.

Pour en savoir plus, consulter la [Politique régissant l’exercice des droits de vote par procuration de DGIA](#).

### Épargne-retraite collective

Desjardins intègre l’investissement responsable à son offre en épargne-retraite collective destinée aux employeurs, ce qui permet aux employés d’investir selon leurs valeurs tout en atteignant leurs objectifs financiers.

#### Des solutions clés en main pour les employés

L’épargne-retraite collective de Desjardins propose plusieurs options en investissement responsable, dont :

- le parcours SociéTerre à date de retraite cible;
- cinq Fonds SociéTerre à risque cible;
- cinq fonds à la carte.

Ces solutions permettent aux employés d’investir dans des fonds diversifiés ou dans un parcours évolutif selon leur horizon de placement, facilitant l’intégration de l’IR dans leurs choix financiers.

#### Évaluation ESG structurée

En 2025, Desjardins a mis à jour les évaluations ESG des fonds offerts sur sa plateforme en épargne-retraite collective. Une grille d’évaluation exclusive, fondée sur des critères qualitatifs, classe les fonds selon trois niveaux d’appréciation ESG, ce qui simplifie la compréhension et la prise de décision des employés.

#### Outils de sensibilisation des promoteurs de régime de retraite

Un [livre numérique](#) a été lancé pour vulgariser l’approche en investissement responsable de Desjardins, présenter les équipes et la gouvernance, et faciliter le contact avec les représentants pour accompagner les employeurs et leurs employés dans leurs choix d’investissement.



**1. Introduction****2. Gouvernance****3. Membres et clients****4. Social**

4.1 Valeur économique directe et indirecte créée

4.2 Soutien aux communautés locales

4.3 Appui à la jeunesse

4.4 Approvisionnement responsable et inclusif

4.5 Finance solidaire internationale

4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones


4.7 Droits de la personne

4.8 Équité, diversité et inclusion

4.9 Employeur engagé

**5. Annexes**

# 4. SOCIAL



En tant que groupe financier coopératif, Desjardins soutient des initiatives collectives qui répondent aux besoins de ses membres et clients, favorisant ainsi la vitalité de communautés prospères et durables.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social**
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

# 4.1 VALEUR ÉCONOMIQUE DIRECTE ET INDIRECTE CRÉÉE

## Prix et distinctions

- Desjardins figure pour une 18<sup>e</sup> année consécutive au classement Corporate Knights des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada, une reconnaissance qui témoigne de son engagement envers la responsabilité sociale et environnementale.



## Le modèle coopératif de Desjardins : un puissant levier de développement des communautés

La performance économique est indissociable des activités du Mouvement Desjardins. Elle se mesure sur la base de ses rendements, de sa solidité financière et de sa contribution à une économie durable et responsable, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Le Mouvement Desjardins est désigné par l'Autorité des marchés financiers comme une institution financière d'importance systémique intérieure. L'importance systémique intérieure est évaluée en tenant compte des répercussions que des difficultés financières ou l'insolvabilité d'une institution financière pourraient avoir sur l'économie canadienne.

Bien implanté au Québec, et présent en Ontario et ailleurs au Canada, le Mouvement Desjardins contribue concrètement et de plusieurs façons à la vitalité des communautés :

- En proposant des produits et services adaptés aux besoins et à la situation personnelle de chaque membre et client ainsi qu'à son milieu.
- En mettant en œuvre diverses initiatives de développement durable, en matière de diversité, de lutte contre les changements climatiques, d'économie circulaire, etc.

- En favorisant l'inclusion et l'autonomie financières, au Canada et ailleurs dans le monde via Développement international Desjardins (voir la section 3.1 Accessibilité et inclusion financière).
- En soutenant des projets collectifs, par exemple avec le [Fonds du Grand Mouvement](#) et les Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.
- En finançant des projets d'entrepreneuriat collectif et individuel pour répondre aux besoins des promoteurs, par exemple avec le [Fonds C](#).
- En explorant le potentiel des plateformes collaboratives pour répondre à des besoins collectifs et individuels avec [La Ruche](#) soutenue par Desjardins.

## Notre approche

La contribution à une économie durable et responsable, ancrée dans la mission du Mouvement, se concrétise par des programmes et des outils qui répondent à cet engagement à l'échelle nationale, tandis que le réseau des caisses assure un arrimage au niveau local. Tous ces éléments, en soutenant, directement ou indirectement, la pérennité du groupe financier coopératif, contribuent à répondre aux besoins des membres et clients.

## Retombées économiques directes Valeur économique créée et distribuée

En choisissant de faire affaire avec Desjardins, nos 10 millions de membres et clients permettent à notre groupe financier coopératif d'avoir des retombées directes sur leur territoire et leur communauté.

**Tableau 8** Valeur économique créée et distribuée par Desjardins (données en M\$)

	2025	2024	2023
Revenu net total	16 308	14 660	12 577
Frais autres que d'intérêts nets	10 641	9 706	9 232
Salaires	4 683	4 275	4 363
Avantages du personnel	1 292	1 208	1 065
Ristournes aux membres	505	437	412
Impôts sur les excédents	1 168	1 001	557
Impôts indirects	2 084	1 991	1 988
Commandites, dons et bourses d'études	133	120	126
Excédents non répartis et réserves	36 485	32 800	29 452

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social**
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

## Redonner aux membres grâce à la ristourne

La ristourne vise à reconnaître l'ensemble de la relation d'affaires des membres et clients avec le Mouvement Desjardins. Le montant provisionné en 2025 (à verser en 2026) est de 505 M\$<sup>27</sup>. Ce seront 96 % des membres qui en bénéficieront.

## Stimuler la vitalité des communautés avec le Fonds du Grand Mouvement

Le [Fonds du Grand Mouvement](#) est un levier de soutien aux projets qui émergent des milieux. Il vise à répondre aux aspirations et besoins collectifs de nos membres et clients et de leurs communautés.

Initialement, le Fonds du Grand Mouvement devait se terminer le 31 décembre 2024. Cependant, devant son succès, Desjardins a renouvelé son engagement envers les communautés en 2025 et jusqu'en 2027. Sur une période de plus de 10 ans, ce sont 280 M\$ qui auront été rendus disponibles pour soutenir des projets structurants visant le développement socioéconomique durable des milieux.

Entre le lancement du Fonds du Grand Mouvement et le 31 décembre 2025, 228 M\$ ont été engagés dans 996 projets qui appuient les priorités des communautés, notamment l'entrepreneuriat, l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

## Indicateurs clés

**Tableau 9** Répartition des projets autorisés par secteurs d'activité (en %)

	2025	2024	2023
Emploi et main-d'œuvre	3 %	9 %	3 %
Entrepreneuriat et relève	3 %	5 %	5 %
Créneaux économiques d'excellence et innovation	3 %	9 %	4 %
Services de proximité et habitation	18 %	20 %	16 %
Réussite éducative et formation	9 %	5 %	5 %
Sports, loisirs, arts, culture et tourisme	15 %	27 %	28 %
Œuvres humanitaires et engagement citoyen	21 %	11 %	24 %
Environnement	7 %	2 %	4 %
Santé et saines habitudes de vie	21 %	12 %	11 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## Fait saillant

### Agrandissement de la Maison Stéphane Fallu : un nouveau pavillon pour les jeunes femmes

[Desjardins soutient l'agrandissement de la Maison Stéphane Fallu](#) grâce à une contribution de 200 000 \$ du Fonds du Grand Mouvement. Cet appui permettra la création d'un pavillon destiné aux jeunes femmes sortant d'un centre jeunesse : elles y trouveront un hébergement stable, un accompagnement psychosocial adapté et un environnement sécuritaire. Ce projet vise à prévenir l'itinérance, à favoriser la réussite scolaire et à soutenir l'autonomie de jeunes ayant vécu des traumatismes complexes, le tout dans un cadre structuré et bienveillant.

En appuyant cette initiative, Desjardins réaffirme son engagement envers une société plus équitable et inclusive. L'ajout de ce pavillon permettra à l'organisme de bonifier son offre de service et de devenir l'une des maisons d'hébergement pour les jeunes les plus complètes au Québec.

## Soutien au développement des entreprises et à l'emploi

Le Mouvement Desjardins dispose d'une importante offre de produits et services contribuant à la croissance des entreprises ainsi qu'au maintien des emplois dans les régions urbaines et rurales. Afin de remplir ce mandat, il peut aussi compter sur plusieurs programmes et partenariats, tels que le Fonds C ou La Ruche.

**En 2025, nous avons versé une somme totale de**

# 16,7 M\$

**pour soutenir l'entrepreneuriat.**

Ce montant comprend des dons, des commandites, des partenariats ainsi que les engagements de nos programmes Créavenir et Microcrédit Desjardins aux entreprises.

## Fonds C

Ce programme consiste en une aide financière non remboursable accordée aux entreprises pour réaliser leurs projets de croissance et de création d'emplois de qualité. Il s'agit d'un levier de développement économique pour appuyer les régions.

### Indicateurs clés

Depuis cinq ans, Desjardins a investi près de 29 M\$ dans des entreprises du Québec et de l'Ontario dans le cadre du [Fonds C](#). En 2025, 718 entreprises ont été accompagnées.

## Soutien à l'économie locale

### Plateforme 100 % Membres Desjardins

Cet outil en ligne permet à nos employés de repérer et d'encourager nos membres Entreprises. Bien que son impact sur les ventes soit principalement indirect, il agit comme une vitrine puissante pour nos entrepreneurs, en favorisant leur visibilité et leur rayonnement au sein de la communauté des 57 530 employés de Desjardins.

En 2025, près de 9 700 entreprises membres étaient inscrites à la plateforme. Cette présence a généré plus de 15 000 visites, dont environ 4 600 directement sur les sites Web des entreprises membres, témoignant de l'intérêt et de l'engagement des employés à encourager les membres Entreprises et l'achat local. Ce trafic qualifié contribue à renforcer les liens économiques dans les régions et à soutenir la vitalité des collectivités.

<sup>27</sup> Le montant de la ristourne individuelle est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale annuelle de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients

#### 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

#### 5. Annexes

### La Ruche soutenue par Desjardins

Depuis 2016, le Mouvement est fier partenaire de [La Ruche](#), un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'accompagner les entrepreneurs, les organisations et les citoyens d'ici souhaitant propulser des projets porteurs qui stimulent l'économie et la vitalité du Québec et de ses régions grâce au financement participatif.

Le modèle unique de La Ruche propose un accompagnement professionnel, personnalisé et adapté aux besoins des porteurs de projets. Des programmes de financement additionnel, issus de partenariats avec des organismes publics et privés, sont offerts afin de permettre un accès à des fonds supplémentaires qui vont jusqu'à doubler l'objectif de campagne des projets admissibles. Un maillage avec les écosystèmes régionaux favorise le développement des compétences des porteurs de projets et la concrétisation de leur initiative.

Par son soutien durable, le Mouvement Desjardins a contribué à la croissance et à la pérennité de La Ruche et de son modèle de financement original qui stimule l'autonomie, la mobilisation des communautés locales et le développement économique régional.

#### Faits saillants

Cette année encore, notre partenariat a donné naissance à de nombreux projets inspirants.

#### Projet phare pour la municipalité d'Esprit-Saint :

La communauté lutte depuis plusieurs années pour conserver ses services de proximité. Grâce à une campagne réussie sur La Ruche ainsi qu'au soutien financier supplémentaire de 15 000 \$ de la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest, la Coopérative de solidarité multiservices du Haut-Pays a été en mesure de sauver et de revitaliser le Marché Coop La Spiritoise, le seul marché d'alimentation local.

#### Soutien à des jeunes en transition vers l'autonomie :

Pour appuyer l'aménagement de La Base, un espace offrant des produits et services essentiels gratuits aux jeunes adultes qui sortent des centres jeunesse, ÉKIP jeunesse a lancé une campagne sur La Ruche. Le modèle d'accompagnement et la visibilité régionale de la plateforme ont permis de mobiliser largement la collectivité. Grâce à cet effet catalyseur, la campagne a atteint 660 % de son objectif, récoltant 306 895 \$. Ce résultat exceptionnel est le fruit de l'appui citoyen, du Fonds Mille et UN et de la Caisse Desjardins du Centre-est de Montréal – une démonstration concrète de la puissance du financement participatif pour soutenir des projets à fort impact social.

#### Indicateurs clés

Depuis les débuts de La Ruche en 2013, ce sont 2 536 campagnes qui ont atteint leur objectif sur la plateforme, dont 474 directement soutenues par Desjardins, récoltant ainsi 48 M\$ auprès des communautés du Québec.



## Engagés à accroître l'accès aux logements abordables

Desjardins rehausse son engagement et entend désormais contribuer à la création de plus de 10 000 logements face à la crise de l'abordabilité au Québec d'ici 2028. Cette ambition marque une évolution majeure de l'Initiative Logement abordable Desjardins lancée en 2022. Pour soutenir la réalisation de ces 10 000 unités, Desjardins s'engage à :

- rendre disponibles des capitaux patients supplémentaires;
- poursuivre son partenariat avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le gouvernement du Canada et faire équipe avec les développeurs communautaires qualifiés par la SHQ, comme Mission Unitaïnés et la Société de développement Angus;
- mobiliser des investisseurs privés et gouvernementaux pour fournir des leviers de financement additionnels;
- optimiser les contributions publiques pour des logements abordables.

Desjardins mise sur son modèle novateur de « guichet unique » qui centralise les sources de financement et assure une prise en charge rapide des projets en simplifiant les démarches grâce au soutien d'une équipe attirée.

Ce guichet unique et les partenariats sur lesquels il repose permettent non seulement d'accélérer la livraison des projets, mais aussi de multiplier les sources de fonds et d'optimiser les montages financiers.

En date du 31 décembre 2025, 1 861 logements sont déjà en exploitation et 2 722 logements supplémentaires sont en réalisation dans 14 régions du Québec.

**Tableau 10** Nombre de logements abordables réalisés ou en réalisation

	2025	2024
Nombre de logements réalisés	1 861	1 182
Nombre de logements en réalisation	2 722	780

### Lancement du fonds Amplifier

En collaboration avec six grandes fondations philanthropiques et la Société d'habitation du Québec, Desjardins a [lancé le fonds Amplifier](#), d'un montant de 50 M\$, destiné à accélérer le développement des projets de logements abordables à faible empreinte carbone.

Ce fonds soutient les OBNL et coopératives dans la construction ou l'acquisition de logements abordables par le biais de capital patient et d'accompagnement spécialisé. Des critères ambitieux sont établis : efficacité énergétique accrue, exclusion des énergies fossiles, loyers abordables et unités universellement accessibles.

Le fonds est géré par Desjardins Capital. L'Initiative Logement abordable Desjardins oriente la sélection et le montage financier des projets partout au Québec.

#### Fait saillant

En 2025, plusieurs projets concrets ont fait l'objet d'annonces. En voici certains :

- [Près d'une centaine de logements sociaux et abordables à Victoriaville](#)
- [Première pelletée de terre pour la Coopérative de développement immobilier de Charlevoix](#)
- [Projet de 104 nouveaux logements abordables en chantier à Beauharnois](#)
- [Toit d'Abord concrétise un projet de logements abordables](#)

1. Introduction
2. Gouvernance
3. Membres et clients

#### 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

#### 5. Annexes

## Retombées économiques indirectes

Le Mouvement Desjardins contribue au développement durable des collectivités au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, ainsi qu'ailleurs dans le monde par le biais de Développement international Desjardins. Ses contributions découlent de ses activités économiques de proximité, de son apport à la croissance des entreprises, de sa création d'emplois de qualité déconcentrés en région et de la formation de ses administrateurs.

## Soutien au développement des régions Capital de développement et de risque

En tant que gestionnaire de fonds, Desjardins Capital s'allie à des investisseurs pour créer de la richesse entrepreneuriale et contribuer à la prospérité collective. Depuis plus de 50 ans, ce partenaire d'investissement offre un accompagnement sur mesure aux entreprises pour soutenir l'essor socioéconomique régional du Québec.

### Une gamme de fonds vouée au développement des régions et des coopératives du Québec

Les investissements en capital de développement et en capital de risque ainsi que l'expertise en création de valeur de [Desjardins Capital](#) sont déployés dans l'ensemble des régions du Québec grâce à différents fonds sous gestion et à leur écosystème, tels que :

- Capital régional et coopératif Desjardins, un fonds fiscalisé comptant 108 882 actionnaires et un actif sous gestion de 3 G\$;
- Desjardins Capital PME, un fonds qui permet d'appuyer des projets de croissance, d'expansion et d'acquisition.

### Indicateurs clés

Au 31 décembre 2025, les engagements de Desjardins Capital se chiffraient à 2,2 G\$ au bénéfice de plus de 700 entreprises, coopératives et fonds partenaires. Parmi ces organisations :

- 495 proviennent de régions autres que la Capitale-Nationale et Montréal;
- 41 sont des coopératives ayant bénéficié d'un soutien cumulé de 68 M\$.

### Véhicule de placement à retombées locales

Desjardins a lancé un nouveau fonds négocié en bourse (FNB) entièrement composé d'entreprises québécoises : le FNB Desjardins Actions Québec (symbole : DMQC). Ce fonds vise à soutenir l'économie locale tout en offrant aux investisseurs un portefeuille diversifié, accessible et géré selon des critères rigoureux, avec des frais de gestion nuls jusqu'au 30 juin 2026.

## Des initiatives transformatrices

### Desjardins et Partage Club : un partenariat pour une consommation responsable

À l'occasion du Jour de la Terre 2025, Desjardins a lancé un partenariat avec [Partage Club](#), une jeune pousse innovante dont l'application mobile favorise l'économie collaborative en facilitant le partage d'objets du quotidien.

Dans le cadre d'un projet pilote, 15 000 abonnements ont été offerts aux membres de huit caisses Desjardins à Montréal, Laval, Blainville et Sainte-Foy. Sur ce nombre, 14 380 ont trouvé preneur. En choisissant de partager plutôt que d'acheter, les membres ont la possibilité de réduire leurs dépenses tout en diminuant leur empreinte écologique.

Entre le 22 avril et le 31 décembre 2025, les membres de Desjardins ayant souscrit un abonnement à l'application Partage Club ont démontré un engagement remarquable sur la plateforme, avec un taux de contribution et de partage trois fois supérieur à la moyenne des autres utilisateurs. Ce dynamisme a permis près de 5 300 partages. Pour en savoir plus sur les retombées de cette initiative, consulter le [rapport d'impact](#) de l'Université McGill.

### Coopérathon, la plateforme de création d'entrepreneuriat d'impact

Propulsé par Desjardins, le [Coopérathon](#) est une plateforme collaborative de création d'entreprises tirant parti de la technologie à l'échelle canadienne.

Le Coopérathon connecte les citoyens, les communautés, les entrepreneurs, les chercheurs ainsi que les milieux universitaires et institutionnels pour leur permettre de développer, ensemble, un avenir responsable. Ce « marathon de coopération » a pour objectif de mettre au point des solutions innovantes liées à des enjeux de société concrets.

### Fait saillant

[McGill iGEM Bond and Co](#) a été la grande gagnante du Coopérathon 2025 avec trois prix remportés : Fabriquer l'avenir, Solution Low Tech et Coup de cœur du public. L'entreprise en démarrage ouvre la voie à une infrastructure bio-industrielle résiliente pour la société de demain. Avec sa solution de biosynthèse alternative pour le caoutchouc naturel utilisant une coculture de bactéries et de levures, McGill iGEM Bond and Co s'attaque à la fragilité de la chaîne d'approvisionnement mondiale du caoutchouc. En remplaçant les plantations d'hévéas par une biofabrication intelligente en bioréacteurs, l'équipe propose une production locale et durable qui contribue à réduire l'empreinte carbone, à prévenir l'expansion des terres agricoles et à renforcer l'autonomie régionale.

### Accélérer l'innovation en microélectronique

En 2025, avec l'appui de Desjardins, [Technum Québec](#) a inauguré l'espace konect, un incubateur-accelérateur spécialisé en microélectronique et en semi-conducteurs. Le lieu accueillera de jeunes pousses travaillant sur des composantes électroniques, des systèmes embarqués et l'Internet des objets (IoT) avec des critères de durabilité. Un accompagnement personnalisé mobilisant l'écosystème régional est prévu. Objectif : accélérer la commercialisation et les retombées économiques d'innovations stratégiques au Québec.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients

#### 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

#### 5. Annexes

## Partenaire de programmes variés consacrés à l'entrepreneuriat

### Startup en résidence

L'accélérateur [Startup en résidence](#) accompagne et investit dans les entreprises technologiques en démarrage ayant un fort potentiel de croissance et des retombées socioéconomiques positives sur les collectivités au Canada.

En plus de recevoir une bourse et de profiter de l'aide d'experts hautement qualifiés, les jeunes pousses sélectionnées peuvent être admissibles à un investissement.

#### Fait saillant

En 2025, Startup en résidence a lancé deux appels de candidatures pancanadiens sur les thèmes de l'intelligence artificielle et des technologies dans le secteur de l'immobilier. Au total, 111 candidatures ont été reçues de la part de fondateurs d'entreprises, dont 45 % de femmes et 60 % de personnes appartenant à des minorités visibles. Au cours de l'année, ce sont 26 jeunes pousses qui ont été accompagnées. Plus de 3,5 M\$ ont été investis dans les entreprises bénéficiaires depuis 2020.

### École d'Entrepreneurship de Beauce

Avec ses programmes de formation en continu, ses séjours intensifs et ses diverses formations en entreprise ou en ligne, l'[École d'Entrepreneurship de Beauce](#) (ÉEB) accompagne les entrepreneurs de tous les secteurs d'activité dans leur progression.

En tant que grand partenaire de l'ÉEB depuis sa création, Desjardins soutient notamment les séjours intensifs d'entrepreneurs et offre à certains

membres et clients dans des secteurs d'activité comme la fabrication, la santé et l'agroalimentaire la possibilité d'y participer.

Considérant que le repreneuriat est un enjeu important au Québec, l'ÉEB a lancé le Mouvement Propulsion Repeurship en 2024. Celui-ci vise à former 1 000 repreneurs et cédants d'ici cinq ans.

### Desjardins accompagne l'entrepreneuriat à l'université

Desjardins est le partenaire principal de l'[Accompagnateur entrepreneurial Desjardins](#) (AED) de l'Université de Sherbrooke depuis sa mise sur pied en 2016. Créé afin de stimuler une culture de réalisation de projets entrepreneuriaux sur les campus de l'université, l'AED offre des formations et des activités pédagogiques innovantes inspirées des dernières approches en entrepreneuriat. Grâce à l'AED, des expertises entrepreneuriales pratiques sont investies dans des projets étudiants concrets qui donnent lieu à des collaborations multidisciplinaires.

Desjardins investit également dans le programme ELLA à l'Université York, un accélérateur destiné aux femmes souhaitant se lancer en entrepreneuriat ou développer leur entreprise, ainsi que dans le Fonds d'innovation McGill, qui accompagne les chercheuses et chercheurs pour qu'une découverte réalisée en laboratoire puisse se retrouver sur le marché et bénéficier à la société.

### Fonds d'assistance pour les sinistrés

Le Fonds Desjardins d'assistance aux sinistrés a été mis sur pied afin d'offrir un soutien financier exceptionnel aux membres et clients qui vivent des moments difficiles à la suite d'un sinistre non couvert par leur protection d'assurance de dommages.



1. Introduction
2. Gouvernance
3. Membres et clients
- 4. Social**
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales**
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
5. Annexes

## 4.2 SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

### Notre approche

Le Mouvement Desjardins place la pertinence de son soutien en matière socioéconomique et environnementale au cœur de son approche. De fait, il a adopté une stratégie d'engagement dans le milieu qui s'appuie sur son ancrage dans les communautés à toutes les échelles territoriales. En effet, c'est la connaissance des organisations et des besoins locaux, régionaux et nationaux qui lui permet de contribuer efficacement à la qualité de vie actuelle et future des collectivités.

Ainsi, la stratégie d'engagement dans le milieu, dans une logique de subsidiarité, vise à renforcer les liens des caisses avec les communautés locales et régionales tout en assurant des arrimages étroits avec les experts et les programmes de la Fédération. En outre, l'implication des membres et clients, notamment par le biais de consultations sur les orientations prioritaires, reste l'un des piliers de cet engagement.

Depuis 125 ans, l'histoire du Mouvement Desjardins témoigne d'une capacité d'adaptation qui évolue avec les besoins des collectivités. Cette force lui permet de générer des retombées durables en investissant au-delà de l'argent.

### Dons et commandites

En 2025, nous nous sommes engagés à contribuer au développement durable des communautés au moyen de commandites, de partenariats philanthropiques et de bourses d'une valeur de près de 133 M\$. En plus des sommes engagées par la Fédération, ce montant inclut les 69 M\$ versés par les Fonds d'aide au développement du milieu.

**Tableau 11** Contributions financières : commandites et dons de la Fédération, des caisses, des composantes et des Fonds d'aide au développement du milieu (en M\$)

Catégories	Année		
	2025	2024	2023
Culture	17	17	16
Développement économique	22	17	19
Éducation	29	28	32
Engagement social et humanitaire	27	24	22
Développement des affaires	12	11	15
Santé et saines habitudes de vie	27	23	22
<b>Total<sup>28</sup></b>	<b>133</b>	<b>120</b>	<b>126</b>

### Fonds d'aide au développement du milieu des caisses

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) est l'un des piliers de l'engagement dans le milieu du Mouvement Desjardins. Ce levier, propre à notre nature coopérative, permet aux caisses de soutenir des projets collectifs qui contribuent à la vitalité socioéconomique et au développement de nos communautés.

Grâce au FADM, les caisses appuient un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population. S'appuyant sur un ancrage local qui assure la pertinence des contributions, les investissements du FADM ont un effet de levier déterminant pour de nombreux projets.

C'est d'ailleurs la décision prise par les membres lors de l'assemblée générale annuelle de la caisse qui permet – sous la responsabilité du conseil d'administration de la caisse – d'investir dans la collectivité. En 2025, ce geste de solidarité a permis de retourner 69 M\$ dans les communautés.

### Fait saillant

#### Des logements abordables imprimés en 3D pour attirer des professionnels de la santé

Le projet novateur de l'Université de Windsor, en partenariat avec la Faculté de médecine et de dentisterie Schulich de l'Université Western, vise à construire un complexe de logements abordables imprimés en 3D pour les résidents en médecine. Cette initiative répond à deux enjeux majeurs dans la région de Windsor-Essex : la pénurie de logements et le manque de professionnels de la santé.

La Caisse Desjardins Ontario soutient ce projet par une contribution de 250 000 \$ de son Fonds d'aide au développement du milieu, une participation qui s'inscrit dans le cadre d'un financement global pour la réalisation de sept unités durables et écoénergétiques prévues pour le printemps 2026. Ce modèle innovant, qui pourrait être reproduit ailleurs en Ontario et au Canada, renforce l'attractivité de la région pour les futurs médecins.



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

4.1 Valeur économique directe et indirecte créée

4.2 Soutien aux communautés locales

4.3 Appui à la jeunesse

4.4 Approvisionnement responsable et inclusif

4.5 Finance solidaire internationale

4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones

4.7 Droits de la personne

4.8 Équité, diversité et inclusion

4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

## Bénévolat et entraide

L'engagement de Desjardins dans les collectivités se traduit, entre autres, par des engagements financiers et par l'implication bénévole de milliers d'employés et d'administrateurs.

### Nous changeons les choses avec la campagne d'entraide Desjardins

Ce sont 35 932 donateurs – soit 65 % des employés, membres de conseils d'administration et retraités de Desjardins – qui ont participé à la campagne d'entraide 2025 venant en soutien à la Fondation Desjardins, à Centraide United Way et à la Croix-Rouge canadienne. En additionnant les dons personnels à la contribution de Desjardins, un montant de 11,2 M\$ a été récolté. Notre engagement contribue à bâtir des milieux de vie inclusifs pour les gens plus vulnérables et à ouvrir un monde de possibilités pour notre jeunesse.

### Nous nous mobilisons lors de la Semaine de la coopération

La Semaine de la coopération constitue, pour toutes les composantes du Mouvement Desjardins, un moment privilégié pour affirmer l'esprit coopératif qui nous anime et démontrer son effet positif sur les personnes et les collectivités. L'édition 2025 de la Semaine de la coopération s'est déroulée dans le cadre de l'Année internationale des coopératives 2025 décrétée par l'Organisation des Nations Unies. Le thème de cette édition, « Le modèle, c'est nous », visait à illustrer notre fierté d'être un groupe financier coopératif.

## Les Fonds philanthropiques Desjardins

Les [Fonds philanthropiques Desjardins](#) proposent une solution clés en main pour les membres et clients souhaitant soutenir à long terme des causes qui leur tiennent à cœur. Cette approche structurée, qui peut remplacer la création d'une fondation, leur permet de planifier leurs dons, d'en maximiser les retombées et d'être en plein contrôle de leur empreinte dans la collectivité.

Les créateurs de fonds philanthropiques contribuent activement à la pérennité des organismes bénéficiaires en leur assurant des dons récurrents rendus possibles grâce à l'actif sous gestion accumulé au fil des années. Cette stabilité financière permet aux organismes d'améliorer leurs services, de transformer des vies et de renforcer l'espoir au sein des communautés.



À ce jour

**353** fonds créés par des donateurs

**16,5 M\$** versés à des organismes bénéficiaires

**174,0 M\$** sous gestion

En 2025

**2,5 M\$** versés à **337** organismes bénéficiaires

## Agir pour la sécurité et le bien-être des personnes

### Notre engagement à l'égard de la sécurité routière

Desjardins investit dans la sécurité routière pour contribuer à réduire le nombre de collisions ainsi que pour prévenir les blessures et les décès sur la route.

## Partenariats

Avec des partenaires de longue date, notamment Parachute, la Fondation de recherche sur les blessures de la route (FRBR), Opération Nez rouge et l'organisme arrive alive DRIVE SOBER®, nous sensibilisons les Canadiennes et les Canadiens aux dangers liés à la distraction au volant et à la conduite avec facultés affaiblies ainsi qu'aux enjeux des nouvelles technologies de sécurité des véhicules. Notre collaboration étroite avec ces organismes permet de sensibiliser les gens, de les informer et d'élaborer des solutions qui permettent de sauver des vies et de prévenir des blessures.

- À la fin 2025, Desjardins Assurances avait investi plus de 4 M\$ en quatre ans dans l'éducation et les initiatives en matière de sécurité routière auprès de la population québécoise et canadienne.
- Desjardins est partenaire du succès d'Opération Nez rouge depuis la fondation de cet organisme. En 2025, madame Valérie Lavoie, présidente et cheffe de l'exploitation de Desjardins Groupe d'assurances générales, a endossé la présidence d'honneur de la 42<sup>e</sup> campagne de accompagnements d'Opération Nez rouge.
- Depuis 2022, Desjardins est le commanditaire exclusif de Parachute et de la FRBR pour tous les programmes de sécurité routière.
- Pour réduire les collisions sur la route – qui représentent la première cause de décès chez les 16 à 19 ans –, nous appuyons la Semaine canadienne des jeunes pour la sécurité routière de Parachute.

## Nos partenariats en matière de santé et de bien-être

- Programme de partenariat avec Obésité Canada mobilisant des experts du secteur public et du monde de la recherche et des affaires pour financer les travaux, la formation et la sensibilisation sur l'obésité.
- Partenariat avec cœsion SP, dont la mission est de promouvoir des milieux de travail favorables à la santé et au mieux-être des employés.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

4.1 Valeur économique directe et indirecte créée

4.2 Soutien aux communautés locales

4.3 Appui à la jeunesse

4.4 Approvisionnement responsable et inclusif

4.5 Finance solidaire internationale

4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones

4.7 Droits de la personne

4.8 Équité, diversité et inclusion

4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

- Membre fondateur du Centre pour le bien-être et l'efficacité en milieu de travail du Conference Board du Canada, qui mène des recherches pour approfondir les connaissances sur la santé mentale et explorer des initiatives favorisant le mieux-être au travail.
- Partenariat avec Relief, qui soutient les personnes vivant avec l'anxiété, la dépression ou la bipolarité grâce à l'autogestion et aux groupes de soutien. Ce partenariat appuie le déploiement national des ateliers d'autogestion de cet organisme.
- Partenariat avec EHN Canada, qui possède le plus grand réseau de cliniques privées pour le traitement des dépendances et des troubles de santé mentale au pays. Les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels et peuvent utiliser leur couverture de soins complémentaires pour les traitements.

## Desjardins investit 1,5 M\$ pour améliorer les soins de santé en Ontario

L'aide financière, qui provient du Fonds du Grand Mouvement, est répartie entre trois fondations du secteur de la santé en Ontario (à Ottawa, à Niagara et à Sudbury). Elle vise principalement la construction d'infrastructures complémentaires durables et thérapeutiques, comme des jardins de guérison et des espaces verts. L'argent permettra également de financer des programmes

## Présence auprès du secteur de l'économie sociale

Un total de 36 109 organismes à but non lucratif (OBNL)<sup>29</sup> sont membres de Desjardins. Nous soutenons les entreprises d'économie sociale que sont les coopératives, les mutuelles et les organismes dont la mission est de répondre aux besoins de leurs membres ou de la communauté qui les accueille.

## Déploiement de l'Offre COOPS

Desjardins souhaite soutenir davantage les entreprises qui, comme lui, ont un modèle coopératif. Pour ce faire, il a déployé l'Offre Coops, qui comprend une tarification avantageuse et un accompagnement adapté aux coopératives, quel que soit leur secteur d'activité.

## Consultation des communautés locales et participation à leur développement

### Plans d'engagement et de proximité

Afin que leur engagement se traduise par des actions qui répondent bien aux besoins des membres, des clients et de leur collectivité, les caisses déterminent des priorités sur la base de consultations des membres et des partenaires du milieu ainsi que d'autres sources d'informations pertinentes à la compréhension de leurs besoins.

L'adoption du plan d'engagement et de proximité de la caisse par les membres de son conseil d'administration est aussi l'occasion de faire le bilan des années antérieures. Ce plan rassemble les priorités d'utilisation des leviers financiers de la caisse ainsi que ses intentions de participation à différentes organisations du milieu.

Enfin, chaque année, la caisse présente le bilan de son engagement lors de son assemblée générale annuelle.



- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social**
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

## 4.3 APPUI À LA JEUNESSE

### Prix et distinctions

- L'application mobile Caisse scolaire a gagné le prix [OCTAS 2025](#) dans la catégorie Culture et société – Grande entreprise, société d'État et paragouvernemental. Cette compétition récompense l'excellence et l'innovation dans le domaine des technologies de l'information au Québec.



### Notre approche

Par l'entremise d'initiatives, de dons et de commandites, Desjardins et ses membres offrent aux jeunes le soutien dont ils ont besoin pour se propulser, se réaliser et développer leur plein potentiel. Nous accompagnons les jeunes de 5 à 30 ans dans plusieurs sphères de leur vie : l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat, la santé et les saines habitudes de vie et l'engagement social.

### Programme Tous engagés pour la jeunesse

Encourager les jeunes, améliorer leur bien-être et les aider à réaliser leurs rêves fait partie des priorités de Desjardins. C'est pourquoi nous joignons nos forces à celles de nos partenaires pour proposer des ressources et des outils (bourses d'études, Mes finances, mes choix, Alloprof, Caisse scolaire et plus) aux jeunes avec le [programme Tous engagés pour la jeunesse](#).

## 90,7 M\$<sup>30</sup>

pour soutenir les jeunes en 2025

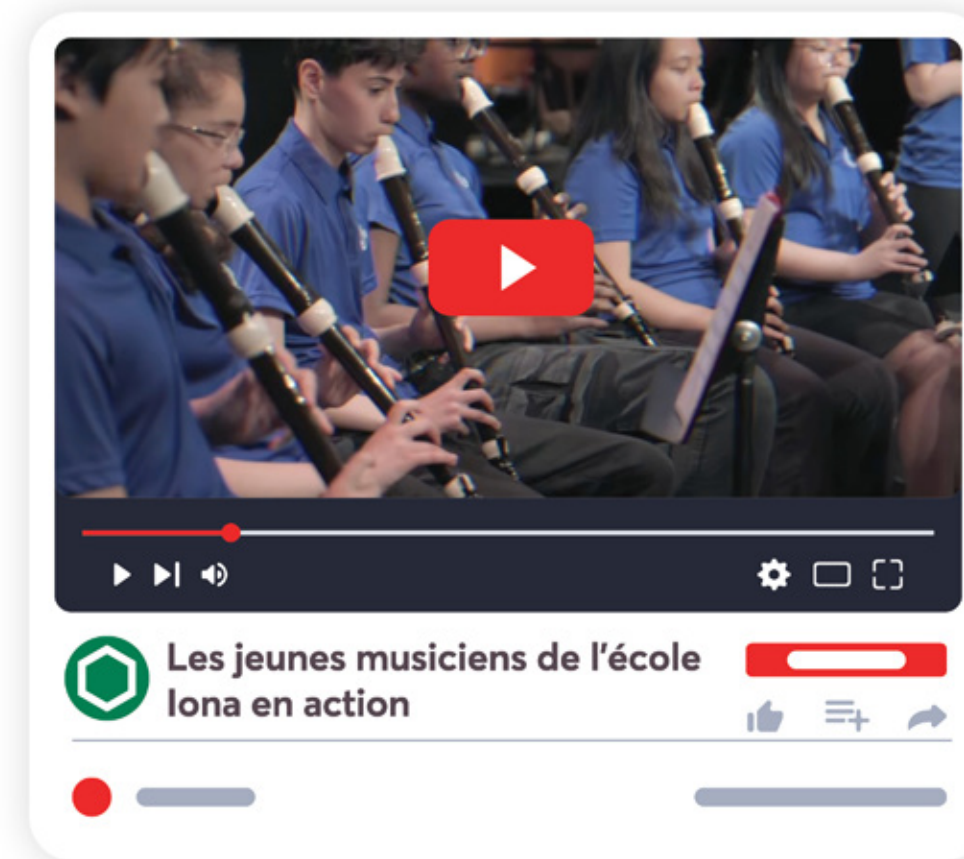
### La Fabrique à projets : propulser les idées des jeunes

[La Fabrique à projets](#) est une plateforme gratuite de financement participatif destinée aux écoles primaires et secondaires. Cette initiative éducative de Desjardins facilite la réalisation de projets scolaires et parascolaires partout au Canada en misant sur la solidarité et l'engagement collectif. Plus qu'un outil transactionnel, La Fabrique à projets est un levier pédagogique et communautaire : elle offre un environnement sécurisé et des outils éducatifs pour accompagner les élèves, les enseignants et les parents à chaque étape de leur projet.

En proposant un parcours optionnel d'initiation à l'entrepreneuriat, elle permet également aux jeunes de développer des compétences en gestion, en planification et en éducation financière.

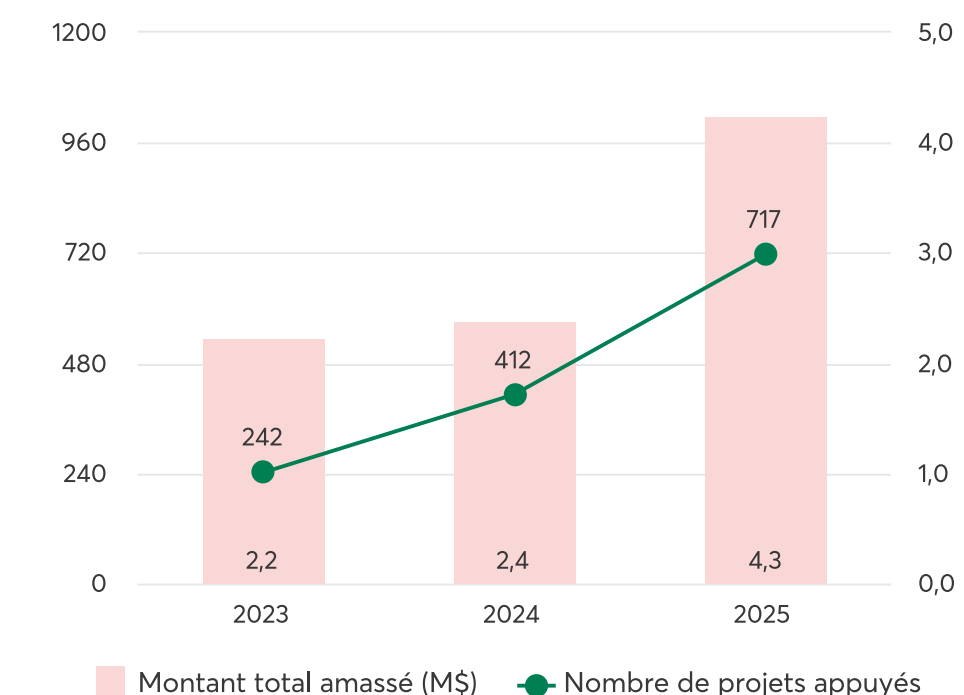
### Faits saillants

- En 2025, La Fabrique à projets a franchi un jalon important : plus de 1 000 projets réalisés.
- Exemple inspirant : l'école Iona a mobilisé sa communauté pour financer un projet musical, permettant à son orchestre de remporter des [prix prestigieux aux Musicfest Québec et Canada](#).



### Indicateurs clés

**Figure 5** La Fabrique à projets : évolution du nombre de projets appuyés et des sommes amassées



En 2025, 717 projets ont été appuyés, pour un total de 4,3 M\$ amassés.

<sup>30</sup> Comprend les montants engagés à destination des publics jeunesse (30 ans et moins, ou 35 ans et moins pour le volet entrepreneur) pour l'ensemble de nos initiatives : dons, commandites, bourses d'études, initiatives d'éducation financière, programmes de finance solidaire, soutien aux projets scolaires et parascolaires, etc.

1. Introduction
2. Gouvernance
3. Membres et clients

#### 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

#### 5. Annexes

## Dons, commandites et partenariats jeunesse

Grâce à des partenariats pancanadiens et à des dons majeurs, Desjardins s'engage à offrir aux jeunes des conditions favorables à leur réussite.

## 2,6 M\$ à l'Université Concordia pour l'innovation et le développement des talents

Desjardins contribue à propulser l'innovation, l'entrepreneuriat et le perfectionnement professionnel à l'Université Concordia. Ce don stimulera les initiatives visant à accélérer la création de jeunes entreprises à vocation scientifique et technologique, et favorisera l'accompagnement des étudiants et des étudiantes dans leur parcours professionnel par l'entremise de l'initiative Femmes en Finance et du Salon des carrières John-Molson.



## Partenaire fondateur de l'AFC Toronto

Desjardins est devenu en 2025 le partenaire fondateur de l'AFC Toronto, une équipe de la nouvelle ligue professionnelle féminine de soccer au Canada, la Super Ligue du Nord. Ce partenariat, qui réaffirme l'engagement de Desjardins envers le sport féminin et les saines habitudes de vie, reflète également ses valeurs partagées d'équité, d'inclusion et de coopération.

## 300 000 \$ pour transformer l'expérience des campeurs au camp Carowanis

Le camp Carowanis offre à des jeunes vivant avec le diabète de type 1 une expérience de camp sécuritaire et adaptée, leur permettant de mieux comprendre leur maladie et de développer leur confiance et leur autonomie.

L'[appui de Desjardins](#) rend possible la construction d'un pavillon quatre saisons, qui augmentera la capacité d'accueil et diversifiera les activités tout au long de l'année. Parmi les améliorations prévues : l'électrification des plateformes de tentes pour intégrer le système HIBOU, qui facilite la gestion de la glycémie, ainsi que l'ajout de systèmes de chauffage portatifs pour prolonger la saison et offrir un confort accru aux campeurs.



## La Fondation Desjardins : un levier pour assurer l'avenir des jeunes et la vitalité des communautés

Organisme philanthropique de Desjardins depuis 1970, la Fondation Desjardins contribue, par ses actions en persévérance scolaire, à ce que chaque jeune ait les moyens de s'accomplir pleinement. À une époque marquée par des changements rapides et une complexité croissante, l'éducation est l'un des principaux moteurs permettant de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux.

En 2025, la Fondation a remis 7,1 M\$ pour appuyer 673 405 jeunes partout au Canada, principalement au Québec et en Ontario, dans le cadre de ses programmes et partenariats qui visent à :

- réduire le stress financier en remettant des bourses d'études à 1 679 étudiants et étudiantes de niveau postsecondaire qui, en plus de démontrer un besoin financier, sont engagés dans leur milieu ou font preuve de persévérance dans leur parcours;
- faire vivre des expériences positives grâce aux Prix Fondation Desjardins, qui ont permis à 848 personnes travaillant dans une école ou un organisme du milieu communautaire de recevoir de l'aide financière pour réaliser une initiative motivante avec 193 779 élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire;
- soutenir des organismes partenaires qui agissent sur une variété de facteurs ayant des effets sur la persévérance scolaire des jeunes tout au long de leur parcours, au moment où ils en ont besoin – qu'il s'agisse de soutien scolaire avec [Alloprof](#), de prévention des problèmes de santé mentale avec la [Fondation Jeunes en Tête](#) ou d'accompagnement dans le retour aux études avec les [Auberges du cœur](#).

La Fondation Desjardins peut concrétiser ses objectifs grâce à l'engagement soutenu de dizaines de milliers de membres du personnel, tant à l'emploi que retraités, ainsi que d'administrateurs et administratrices de Desjardins.

## Fait saillant

### 10<sup>e</sup> anniversaire des Prix Fondation Desjardins

En une décennie, plus de 4 700 projets ont été appuyés au Québec, en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick, permettant à 670 000 jeunes de participer à une initiative motivante.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients

**4. Social**

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif**
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

5. Annexes

## 4.4 APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET INCLUSIF

Desjardins achète la vaste majorité de ses produits et services auprès de fournisseurs du Québec ou du Canada, ou y exerçant leurs activités. L'effet de nos achats et de nos exigences en matière d'acquisition se fait sentir tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, chez nos fournisseurs comme chez leurs sous-traitants et partenaires. En raison de notre volume d'achat, nous pouvons encourager nos fournisseurs à adopter de meilleures pratiques en matière de développement durable.

### Notre approche

Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement, Desjardins applique une règle qui intègre les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et qui encourage une consommation responsable des ressources. La norme d'approvisionnement adoptée par toutes les caisses du Québec et de l'Ontario comprend elle aussi cette règle, appliquée de façon volontaire dans le réseau, pour des acquisitions conformes aux principes de saine gestion et de développement durable. La formulation de cette règle d'approvisionnement responsable et inclusif s'appuie notamment sur la grille BNQ 21000, qui est utilisée comme outil de référence, et vient préciser la méthodologie pour l'acquisition des biens et services en considérant les facteurs ESG.

### Engagé envers l'approvisionnement responsable

Chez Desjardins, nous plaçons la responsabilité au cœur de nos pratiques d'achat. Nous avons mis en place un système d'évaluation uniforme de nos fournisseurs qui inclut certains critères ESG. Ces critères influencent l'analyse des offres, la sélection des partenaires et, pour certains achats stratégiques, la gestion des contrats.

Pour clarifier nos attentes, nous disposons de l'[Espace fournisseurs](#), qui inclut une section consacrée à l'approvisionnement responsable, ainsi que le [Code de conduite des fournisseurs](#), qui couvre l'éthique, la gouvernance, les droits de la personne, la santé et la sécurité, l'environnement et la performance globale. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils respectent les lois, règlements et normes en vigueur, notamment en matière d'horaires de travail, de rémunération et de santé et sécurité, conformément aux principes de l'Organisation internationale du travail.

Pour renforcer notre engagement, chaque nouvel employé prenant part au processus d'achat est formé aux enjeux ESG afin qu'il puisse devenir, à son échelle, un ambassadeur de l'approvisionnement responsable et inclusif.

Notre ambition : bâtir une chaîne d'approvisionnement qui reflète nos valeurs et contribue à un avenir durable.

### Relations et harmonisation des pratiques d'approvisionnement responsable avec nos fournisseurs

Lors des achats stratégiques, la performance globale est analysée selon trois critères : coût, service et maturité en matière de développement durable.

Cette mobilisation interne reflète notre volonté de fédérer nos actions et d'harmoniser nos valeurs avec celles de nos partenaires. Ainsi, pour encourager des pratiques responsables, nous avons uniformisé l'évaluation de nos fournisseurs en matière de développement durable et de responsabilité grâce à un questionnaire basé sur les facteurs ESG, conçu pour être adapté aux petites et moyennes entreprises.

Selon leurs réponses, une cote reflétant leur niveau de performance ESG leur est attribuée, et celle-ci est intégrée à leur évaluation globale. L'objectif est de mieux évaluer l'engagement des fournisseurs envers nos principes d'approvisionnement responsable.

En cohérence avec nos ambitions climatiques et l'objectif zéro émission nette d'ici 2040 pour nos activités opérationnelles, nous avons poursuivi en 2025 les travaux visant à réduire l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement (consulter le [rapport En mouvement pour le climat](#) pour plus d'information). Ces avancées reposent sur une collaboration étroite avec nos fournisseurs pour harmoniser les pratiques, de manière à faciliter la divulgation transparente de leur empreinte carbone et à encourager des solutions responsables.

**Tableau 12** Évaluation ESG des fournisseurs

	2025	2024	2023
Nombre total de fournisseurs	2 450	2 536	2 516
Nombre de fournisseurs évalués dans l'année (par appel d'offres)	511	394	400
Proportion des achats de produits et services réalisés auprès des fournisseurs évalués	70 %	70 %	62 %

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients

**4. Social**

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

5. Annexes

## Diversité et inclusion dans la chaîne d'approvisionnement

Nous allons plus loin avec un programme qui valorise la diversité des fournisseurs. Celui-ci permet aux entreprises détenues par des personnes appartenant à des groupes sous-représentés d'avoir accès<sup>31</sup> aux appels d'offres de Desjardins, parce que nous croyons que la diversité est une force pour nos membres, nos employés et nos partenaires.

Ainsi, en 2025, Desjardins a effectué des dépenses totalisant 125 M\$ auprès de fournisseurs issus de la diversité<sup>32</sup>, soit 22 % de plus qu'en 2024.

De plus, afin de favoriser les liens avec des entreprises appartenant à des membres de groupes sous-représentés, nous avons renouvelé nos partenariats avec des organismes clés, dont la Chambre de commerce queer du Canada, le Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council, le Women Business Enterprises Canada Council, le Réseau des Femmes d'affaires du Québec et le Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal.

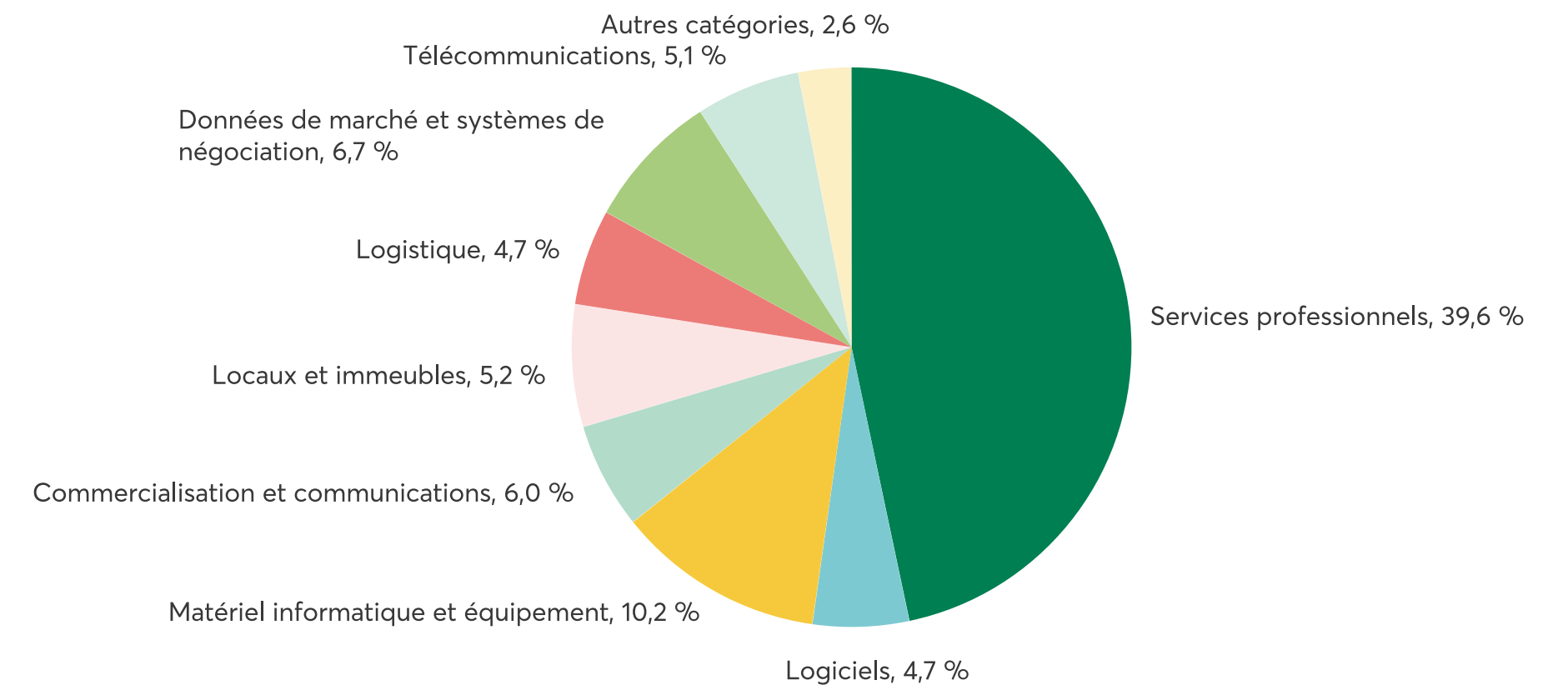
Tout comme en 2024, ces adhésions et partenariats ont donné l'occasion à Desjardins de participer à plusieurs initiatives et événements au cours de l'année, notamment des galas de reconnaissance, des conférences ainsi que des rencontres de type table ronde. Cette présence accrue lui a permis de se rapprocher des fournisseurs qui sont eux-mêmes membres de ces organismes.

## Répartition des achats

En 2025, les achats de produits et services ont été effectués auprès de 2 450 fournisseurs, dont la vaste majorité sont basés ou exercent des activités au Canada, un niveau comparable à celui de 2024. Cette stabilité reflète la continuité de nos pratiques d'approvisionnement et notre engagement à privilégier des partenaires locaux.

La répartition utilisée dans le prochain graphique exclut les achats effectués par carte de crédit, les achats effectués par le réseau des caisses et les achats effectués pour indemniser nos assurés à la suite d'un sinistre couvert par leur contrat d'assurance, par exemple la réparation d'un véhicule accidenté.

**Figure 6** Répartition des achats (en %)



<sup>31</sup> Desjardins, en tant qu'organisation privée, sélectionne les entreprises qui pourront répondre à ses appels d'offres.

<sup>32</sup> Les fournisseurs issus de la diversité sont les entreprises détenues et exploitées à plus de 51 % par une personne qui fait partie d'un groupe traditionnellement sous-représenté (femmes, minorités visibles, peuples et communautés autochtones, personnes de la communauté LGBTQ+, personnes handicapées, anciens combattants et personnes de moins de 35 ans) et les entreprises d'économie sociale, incluant les coopératives, les mutuelles et les organismes à but non lucratif, dont la finalité n'est pas de faire du profit, mais plutôt de répondre aux besoins de leurs membres ou de la communauté qui les accueille.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients

## 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

# 4.5 FINANCE SOLIDAIRE INTERNATIONALE

## Renforcer l'autonomie économique partout dans le monde

Améliorer l'autonomie économique et financière des personnes est une clé pour accroître leur résilience. C'est particulièrement important dans les pays du Sud global, où les crises (climatiques, économiques, sécuritaires) touchent plus durement les personnes et les collectivités.

Par ses projets d'assistance technique et d'investissement à retombées sociales et environnementales, [Développement international Desjardins \(DID\)](#) renforce l'autonomie économique des personnes vulnérables dans une trentaine de pays à travers le monde. Ces initiatives sont mises en œuvre conformément à la [Politique de développement durable de DID](#), qui établit un cadre de référence assurant l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans ses orientations et activités, tout en renforçant la cohérence, la crédibilité et la pérennité de ses actions.

En aidant des personnes en situation de vulnérabilité à accéder de manière durable à des services financiers adaptés à leurs besoins, à acquérir les connaissances nécessaires pour faire une utilisation optimale de ces services et à renforcer le contrôle qu'elles exercent sur leurs finances, nous les aidons à mieux faire face aux changements climatiques, à accéder aux soins de santé et à l'éducation, à manger à leur faim, à démarrer des entreprises, à innover, à créer des emplois décents et à sortir de la pauvreté. Nous bâtissons ainsi des collectivités et des économies plus résilientes, inclusives et durables, ici comme ailleurs.

## Indicateurs clés

**Tableau 13** Contribution au développement d'institutions de finance inclusive dans les pays en développement et émergents (en millions)

	Année		
	2025	2024	2023
Nombre de membres ou de clients des institutions partenaires	26,51	26,61	n.d. <sup>33</sup>

## Des investissements en faveur de l'inclusion financière et du développement durable

En plus d'offrir de l'assistance technique, DID effectue des investissements directs à retombées sociales qui soutiennent le développement de 16 institutions de finance inclusive. Cela représente 6 664 emplois directs créés ou maintenus, 58 803 agricultrices et agriculteurs soutenus, ainsi que 270 688 clientes et clients servis en milieu ruraux. De plus, 62 % des institutions appuyées offrent des produits financiers conçus pour contribuer à la protection de l'environnement. Ces données se rapportent au fonds Aequitas, géré par la filiale d'investissement de DID.

## Faits saillants

### DID renforce son engagement pour l'inclusion et la résilience climatique

DID a signé un accord-cadre stratégique avec HEC Montréal pour soutenir la résilience climatique et l'inclusion sociale. Ce partenariat, qui s'appuie sur plus de 15 ans de collaboration, vise à propulser l'innovation et le développement des micro et petites entreprises, en particulier celles dirigées par des jeunes et des femmes, dans des secteurs clés comme les énergies renouvelables et l'agroalimentaire. Ensemble, DID et HEC Montréal ont déjà réalisé des projets porteurs dans plusieurs pays, dont le Sénégal, la Colombie et Haïti. Cette entente ouvre la voie à de nouvelles initiatives favorisant l'innovation inclusive, la création de chaînes d'approvisionnement durables et l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.



Agricultrice du Tadjikistan soutenue par Développement international Desjardins.

### DID remporte le Prix de l'innovation et de l'impact pour son modèle de financement mixte

Début 2025, DID a reçu le Prix de l'innovation et de l'impact, catégorie Organisation, en reconnaissance du modèle innovant de financement mixte mis de l'avant à travers le fonds d'investissement Aequitas. Décerné par Coopération Canada et Entraide universitaire mondiale du Canada, cette distinction récompense la contribution de DID à l'évolution du modèle canadien de financement du développement, et l'impact tangible d'Aequitas sur l'autonomisation économique des populations vulnérables. Après avoir attiré un investissement de 22,9 M\$ d'Affaires mondiales Canada (soit son premier investissement dans une société en commandite canadienne), Aequitas est maintenant doté d'une enveloppe totale de 87,9 M\$.

<sup>33</sup> Depuis l'exercice 2024, nous sommes en mesure d'obtenir une donnée en temps réel. Dans nos divulgations antérieures, la donnée présentée était celle de l'exercice précédent (par exemple, divulgation dans le RRSC 2023 de la donnée de l'exercice 2022). La transition vers ce nouveau système se fait au détriment de la donnée de l'exercice 2023, qui ne peut être mesurée et divulguée.

1. Introduction
2. Gouvernance
3. Membres et clients

#### 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

#### 5. Annexes

## 4.6 RELATIONS AVEC LES PEUPLES ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

### Notre approche

Desjardins travaille à appuyer le développement social et économique de ses membres et clients autochtones et de leurs communautés.

Soucieux de l'inclusion, Desjardins a mis sur pied en 2025 le groupe de consultation des Autochtones, dans le cadre de ses efforts pour la réconciliation et l'inclusion des voix autochtones au sein de l'organisation.

Composé exclusivement d'Autochtones, ce groupe a pour mission de :

- contribuer aux travaux en amont en influençant les réflexions internes et la mise en œuvre des projets du Mouvement Desjardins qui touchent les communautés autochtones;
- donner une voix aux Autochtones, en leur offrant un espace pour exprimer leurs besoins et préoccupations;
- permettre à Desjardins d'établir et de maintenir des relations respectueuses et durables avec les communautés autochtones qu'il sert.

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, instaurée en 2021 en mémoire des personnes victimes des pensionnats autochtones et de celles qui y ont survécu, nous rappelle l'importance d'encourager la réflexion et de contribuer à mieux faire connaître l'histoire et les réalités autochtones. À cette occasion, tout le personnel du Mouvement Desjardins bénéficie d'un jour férié afin de marquer un temps d'arrêt pour reconnaître et se rappeler les préjudices subis par ces communautés.

### Initiatives et actions concrètes pour la réconciliation

Desjardins a mené plusieurs initiatives en 2025 afin de sensibiliser ses employés et ses parties prenantes aux réalités et enjeux spécifiques des personnes et des peuples autochtones, de même que pour appuyer le développement des personnes et des communautés autochtones :

- Création d'une page intranet consacrée aux Autochtones et offrant du contenu éducatif.
- Soutien au moyen de dons et de commandites de projets et initiatives pour les personnes et les communautés autochtones, pour un total de plus de 600 000 \$ en 2025. Parmi ces initiatives, citons [Jeunesse, J'écoute](#) ainsi que [Passeport pour ma réussite](#), qui agit pour la persévérance scolaire et la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.
- Remise de 69 bourses à des étudiantes et étudiants ayant le statut d'Autochtone au Canada et subventions à 111 initiatives scolaires en milieu autochtone ou de nature autochtone grâce à la Fondation Desjardins.
- Appui, à travers le Fonds du Grand Mouvement, de plusieurs projets autochtones porteurs pour les communautés, notamment la modernisation de l'exposition permanente du Musée huron-wendat à Wendake ou l'incubateur-accelérateur des Premières Nations du Québec.

- Participation aux discussions sur notre plateforme d'échanges autour du thème de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, qui offre des suggestions et des contenus pour en apprendre davantage sur les peuples, l'histoire et les cultures autochtones.

### Notre réseau de caisses, auprès des communautés

Desjardins favorise l'accès des communautés autochtones à des services bancaires grâce à son réseau de caisses. Par l'intermédiaire de 23 caisses, Desjardins sert une dizaine de nations autochtones et leurs communautés au Québec (voir la liste de nos caisses servant des communautés autochtones à l'annexe 5.4 Données ESG).

### Produits et services Financement Particuliers

Les Premières Nations font face à des défis importants en ce qui a trait à l'accession à la propriété. Les programmes gouvernementaux qui ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui et l'interdiction par la [loi fédérale](#) de prendre des sûretés immobilières sur les territoires des Premières Nations compliquent l'acquisition d'une propriété pour celles-ci. Conscient des délais trop importants et des iniquités en termes de coûts qu'entraîne le processus actuel,

Desjardins a mis au point le Programme d'aide à l'habitation des Premières Nations. Conçu en collaboration avec une firme d'avocats spécialisée en droits autochtones, ce programme simplifie le processus d'octroi de prêts hypothécaires pour la communauté ilnu de Mashteuiatsh, en évitant d'utiliser systématiquement les programmes de garantie de prêt gouvernementaux.

Les avantages de la solution : un délai d'acquisition et un coût d'emprunt comparables à ceux offerts aux autres communautés servies par Desjardins. De plus, elle donne à cette communauté l'accès à un plus vaste éventail de produits hypothécaires et d'assurances personnelles.

En 2025, ce sont 76 ententes de prêts hypothécaires qui ont été conclues avec les membres de la communauté de Mashteuiatsh, pour une valeur de plus de 17 M\$.

### Entreprises

Au Canada, plusieurs engagements de Desjardins avec les communautés autochtones sont dans le secteur immobilier et celui des infrastructures publiques. Desjardins prend part à plusieurs projets d'énergie renouvelable dont l'actionnariat inclut des communautés autochtones.

Voici quelques exemples de transactions réalisées en 2025.

#### Projet éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 au Québec

Desjardins agit à titre d'agent administratif, de co-chef de file et de coordonnateur de prêt vert dans le financement de 215 M\$ du projet éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 (102 MW), un partenariat à parts égales entre Innergex et les trois communautés mi'gmaq du Québec.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

Ce projet constitue une extension du parc éolien existant Mesgi'g Ugju's'n (150 MW), situé dans la MRC Avignon et en exploitation depuis 2016.

Lors de la mise en service prévue en 2026, l'électricité produite sera vendue à Hydro-Québec dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement de 30 ans, assurant la stabilité des revenus à long terme.

### Projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 au Québec

Desjardins agit à titre d'agent administratif, de co-chef de file et de coordonnateur de prêt vert dans le financement de 1,1 G\$ du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 (PPAW 1, 350 MW). Cette initiative phare est développée dans le cadre d'un partenariat à parts égales entre Invenergy et l'Alliance de l'énergie de l'Est, un consortium regroupant 209 municipalités et territoires de l'Est du Québec, incluant la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk. On prévoit que PPAW 1 distribuera 137 M\$ aux actionnaires de l'Alliance sur 30 ans, en plus de 45 M\$ en paiements fixes aux communautés hôtes.

### Projet éolien Weavers Mountain en Nouvelle-Écosse

Desjardins agit à titre d'agent administratif et de prêteur principal unique dans le cadre du financement de 105,6 M\$ du projet éolien Weavers Mountain (94,4 MW), situé dans les comtés d'Antigonish et de Pictou, en Nouvelle-Écosse. La Banque de l'infrastructure du Canada participe également au financement par un prêt subordonné de 117,4 M\$.

Ce projet est développé par SWEB Development, la filiale nord-américaine de WEB Windenergie AG, en partenariat avec la Première Nation Glooscap (actionnaire majoritaire). Weavers Mountain bénéficie d'un contrat d'achat d'électricité de 25 ans avec Nova Scotia Power et devrait entrer en service en 2026.

En appui à l'objectif de la Nouvelle-Écosse d'atteindre un réseau électrique carboneutre d'ici 2035, le projet contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre de près de 165 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an et alimentera environ 35 000 foyers chaque année.

### Financement du projet de stockage d'énergie par batteries Sanjgon en Ontario

Desjardins agit à titre de co-chef de file et de co-teneur de livres dans le financement de 172 M\$ du projet de stockage d'énergie par batteries [Sanjgon](#) (initialement appelé projet Tilbury, 80 MW / 320 MWh), situé dans la municipalité de Lakeshore, en Ontario. Ce projet est développé par Boralex en partenariat à parts égales avec la Première Nation de Walpole Island. Le projet fournira une capacité énergétique fiable en stockant l'énergie du réseau de l'Ontario pendant les périodes creuses et en la restituant au réseau lors des pointes de demande.

### Projet Señákw sur les terres squamish à Vancouver pour réduire les émissions de carbone

Desjardins participe à un financement de 262 M\$ accordé à Creative Energy, une entreprise qui conçoit, construit, possède et exploite des réseaux énergétiques urbains permettant aux collectivités et aux projets immobiliers de réduire leurs émissions de carbone et de progresser vers la carboneutralité. Ce financement comprend l'usine d'énergie de quartier à Señákw, un projet locatif de quatre millions de pieds carrés situé sur les terres de la réserve squamish à Vancouver. Le projet est co-dirigé par le groupe de développement économique de la Nation Squamish, Nch'káy Development Corporation. Il prévoit devenir le plus grand projet locatif carboneutre au Canada. Le complexe sera principalement chauffé grâce à un système de récupération de la chaleur des eaux usées, offrant un chauffage conçu pour atteindre l'objectif zéro émission de carbone.

## Assurance

### Assurance de dommages

#### Souscriptions par nos membres et clients issus des communautés autochtones

À la fin décembre 2025, 7 848 polices d'assurance (auto ou habitation) étaient souscrites par des membres ou clients situés sur les territoires de 51 communautés autochtones au Québec, dont plusieurs en régions éloignées, notamment Waskaganish, Chisasibi et Kuujuaq.

## Investissement

Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) a établi un partenariat stratégique avec l'Institut Ashukan, spécialisé dans les relations avec les Autochtones. Ce partenariat vise à :

- approfondir la compréhension des enjeux sociaux complexes liés aux Premiers Peuples;
- offrir des formations aux employés sur les relations avec les Autochtones et la réconciliation économique;
- renforcer l'intégration des considérations autochtones dans la prise de décisions d'investissement.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de DGIA de développer une expertise distinctive en matière d'investissement responsable, notamment en lien avec les enjeux de diversité, d'inclusion et de justice sociale.

## Engagement actionnarial

Pour nos pratiques d'engagement actionnarial en matière de consultations avec les peuples autochtones et de droits de la personne, voir la section 4.7 Droits de la personne.

## Partenariats avec les communautés autochtones pour des investissements en infrastructures

Les projets suivants sont quelques exemples qui comportent une participation financière de Desjardins.

### Projet hydroélectrique de White River (19 MW, Nord de l'Ontario)

Le projet hydroélectrique de White River est détenu à parts égales par Regional Power et la communauté Netmizaaggamig Nishnaabeg (Première Nation de Pic Mobert).

### Parc éolien de Rivière-du-Moulin (350 MW, Québec)

Des communautés innues et huronnes-wendat sont partenaires de ce parc éolien de 350 MW situé près de Saguenay.

### Grand Renewable Solar, Haldimand County (100 MW, Ontario)

La communauté Six Nations est l'un des partenaires de ce parc solaire de 100 MW situé près de St. Catharines, en Ontario.

### Parc éolien Cypress à Medicine Hat (201 MW, Alberta)

Ce parc éolien est construit et géré par EDF Renewables. Desjardins et la tribu des Kainai-Blood se sont joints à l'actionnariat à la date de mise en service.

### Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique

Cette plateforme d'investissement d'une taille initiale de 1,6 G\$ est destinée au secteur des énergies renouvelables en Amérique du Nord. Elle compte à ce jour plusieurs actifs et portefeuilles d'actifs dont les partenaires comprennent des communautés autochtones.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social**
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

### Privatisation d'Innergex énergie renouvelable inc. avec La Caisse

Cette transaction contribue, entre autres, à promouvoir un modèle de partenariat stratégique qui soutient une multitude d'initiatives permettant aux municipalités régionales de comté et aux Premières Nations d'investir dans des projets structurants en matière d'énergies renouvelables.

D'autres projets incluant des partenariats autochtones ont également cours au Québec, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et en Alberta.

## Leadership socioéconomique

### Veiller à l'inclusion des fournisseurs

Desjardins travaille à renforcer l'inclusion des fournisseurs appartenant à des groupes sous-représentés, dont ceux issus de communautés autochtones. Desjardins est d'ailleurs un membre entreprise de l'organisme Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council (CAMSC). Il est ainsi en mesure de faciliter la croissance des entreprises appartenant à des communautés autochtones ou à des minorités visibles et de susciter des occasions de réseautage et de développement pour ses membres Entreprises.

### Great Bear Forest Carbon Project en Colombie-Britannique

Par l'achat de crédits carbone certifiés auprès de ce projet, Desjardins soutient une approche de gestion collaborative écosystémique entre le gouvernement, les groupes environnementaux, les forestières locales et les Autochtones. Ce projet vise à valoriser la plus grande forêt pluviale tempérée d'Amérique du Nord et à soutenir sa biodiversité tout en améliorant le bien-être des communautés autochtones.

## Programmes pour la jeunesse et en éducation financière

### Passeport pour ma réussite

En plus de son programme de bourses d'études (voir la section 4.3 Appui à la jeunesse), la Fondation Desjardins soutient les jeunes des Premières Nations grâce à son partenariat avec [Passeport pour ma réussite](#). Présent dans plusieurs communautés autochtones à travers le pays, cet organisme appuie activement les jeunes en collaboration avec des partenaires locaux, notamment en offrant des programmes de persévérance scolaire inclusifs et adaptés aux réalités du milieu.

## Prix Fondation Desjardins

En 2025, 111 initiatives motivantes s'adressant notamment à des jeunes des Premières Nations ont vu le jour pour des élèves de la maternelle, du primaire ou du secondaire grâce à un Prix Fondation Desjardins. Par exemple, les jeunes de l'école Saint-Laurent, à Montréal, ont offert une immersion d'une semaine sous un shaputuan installé sur le terrain scolaire afin de faire découvrir les réalités innues par des rencontres avec des aînés, des artistes et des artisans. Cette expérience vivante a permis aux élèves de mieux comprendre l'histoire, le territoire et la culture d'une Première Nation, tout en développant un esprit critique et en combattant les préjugés.

## Jeux des Premières Nations Québec-Labrador

Par l'entremise de son programme de dons et commandites, Desjardins est fier d'avoir soutenu les Jeux des Premières Nations Québec-Labrador qui se sont tenus à l'été 2025 dans la communauté de Mashteuiatsh au Lac-Saint-Jean. Cet événement rassembleur a permis à des jeunes des Premières Nations de partout au Québec et au Labrador de se rencontrer, de célébrer leur culture et de s'illustrer dans une variété de disciplines sportives et traditionnelles.



- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

## 4.7 DROITS DE LA PERSONNE

### Encadrements internes

- [Code de conduite des fournisseurs du Mouvement Desjardins](#)
- [La liberté d'association chez Desjardins](#)
- Voir la section 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- Voir la section 4.8 Équité, diversité et inclusion
- Voir la section 4.9 Employeur engagé

### Activités à l'international avec Développement international Desjardins

La promotion des droits de la personne figure au cœur des priorités de Développement international Desjardins (DID). Pour cette raison, DID s'engage à ce que toutes les étapes de ses projets de développement international soient réalisées dans le respect de nos valeurs d'équité, d'égalité et de non-discrimination, de participation et d'inclusion, ainsi que de responsabilisation et de transparence.

Pour en savoir plus, consulter la [politique de Développement international Desjardins en matière de développement durable](#).

### Activités de financement de projets

Desjardins, dans le cadre de ses activités de financement de projets, exige que ses emprunteurs respectent les lois en vigueur en matière de droits de la personne. Le processus de demande de financement prend en considération plusieurs facteurs ESG, notamment la consultation des parties prenantes quant à l'acceptabilité sociale d'un projet, l'application du principe de consentement libre, préalable et éclairé lorsque le projet est en territoire autochtone, et la présence de litiges liés aux conditions de travail.

### Activités d'investissement Pour notre clientèle institutionnelle

Du côté de la gestion d'actifs, plusieurs éléments sont en place pour la prise en compte des droits de la personne lors des analyses. Parce que nous croyons que les dirigeants des entreprises dans lesquelles nous investissons doivent prendre en considération les intérêts de toutes les parties concernées pour accroître la valeur de leur entreprise à long terme, les analyses ESG incluent la validation des pratiques liées aux droits de la personne et à la mobilisation des parties concernées, y compris les communautés autochtones. Les analyses prévoient que les entreprises disposent des éléments suivants :

- Une structure de gouvernance assurant le respect des droits de la personne.

- Des politiques, des lignes de conduite et des processus de diligence raisonnable qui couvrent les droits de leurs employés et de ceux inclus dans leur chaîne d'approvisionnement, ainsi que des mécanismes de recours.
- Un cadre de consultation des parties prenantes pour assurer l'acceptabilité sociale des projets.
- Des initiatives concrètes favorisant la compréhension des enjeux liés à la représentation et au développement économique des peuples et communautés autochtones.

Par ailleurs, en 2025, l'équipe s'est dotée d'un outil permettant d'exercer une vigilance accrue à l'égard spécifiquement des zones de conflits, afin de mieux cartographier l'exposition aux enjeux géopolitiques et de mieux identifier et gérer les risques liés aux violations des droits de la personne dans les régions concernées. L'outil poursuivra son évolution en 2026. Cette démarche s'inscrit dans le respect des standards internationaux et des principes directeurs des Nations Unies.

Pour en savoir plus, consulter la section sur l'intendance du [Rapport d'investissement responsable de Desjardins Gestion internationale d'actifs](#).

### Pour notre clientèle de particuliers

Desjardins Société de placement (DSP) considère le respect des droits de la personne comme essentiel à la stabilité sociale, à une croissance économique inclusive et à un système financier durable. L'intégration de ces enjeux dans les décisions d'investissement permet de repérer les pratiques non conformes, de gérer les risques financiers associés et de répondre aux attentes des membres et clients. À travers ses solutions d'investissement responsable, notamment les Fonds et Portefeuilles SociéTerre, DSP collabore étroitement avec ses gestionnaires de portefeuille pour les inciter à prendre en compte les enjeux liés aux droits de la personne. Plusieurs leviers sont mobilisés auprès des gestionnaires : exclusions ciblées, suivi des controverses, exercice des droits de vote et cible de dialogues avec les entreprises. L'objectif est de prévenir les impacts négatifs et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés.

Enfin, en tant que signataire de l'initiative Advance, DSP s'engage à agir sur les enjeux sociaux et encourage ses partenaires et gestionnaires de portefeuille à faire de même dans leurs pratiques d'investissement et de dialogue.

Pour en savoir plus, consulter la section Notre approche relative aux droits de la personne du [Rapport annuel sur l'investissement responsable des Fonds Desjardins](#).

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

## 4.8 ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION



### Prix et distinctions

- Marie-Huguette Cormier, première vice-présidente Expérience membre et client, Coopération et Transformation humaine, a été honorée lors des [Catalyst Honours 2025 \(en anglais seulement\)](#) en tant que **Championne de l'inclusion**. Pionnière au sein de la haute direction de Desjardins, elle a contribué de façon déterminante à faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le secteur financier canadien. Son leadership audacieux et inspirant contribue à bâtir un milieu où la diversité des talents peut s'épanouir.
- Johanne Duhaime, première vice-présidente principale, Technologies et Performance organisationnelle, est **l'une des 100 lauréates** figurant dans le palmarès 2025 des [femmes les plus influentes du Canada \(en anglais seulement\)](#). Ce prix, décerné par la WXN Academe, reconnaît les femmes qui non seulement incarnent ce que signifie être une grande dirigeante, mais renforcent également la confiance en soi et soutiennent les autres.
- Pour une troisième année consécutive, Desjardins a obtenu la **Certification Parité Platine** de [La Gouvernance au Féminin](#), la plus haute distinction décernée par cet organisme. Cette reconnaissance souligne nos pratiques exemplaires et les progrès réalisés vers une représentation équitable des femmes à tous les niveaux de l'organisation.
- Au classement du magazine [Forbes \(en anglais seulement\)](#) des **meilleures entreprises pour les femmes**, Desjardins se retrouve au 32<sup>e</sup> rang mondial et occupe la quatrième position dans la catégorie des institutions financières.
- Au Canada, Desjardins se classe depuis 2012 parmi les **meilleurs employeurs pour les jeunes**, selon Mediacorp Canada Inc.

### Notre approche

Un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif nous permet de mieux répondre aux besoins de nos membres, de notre clientèle, de nos employés et employées, et des communautés où nous sommes présents. Nous réaffirmons notre engagement à devenir une organisation exemplaire en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), où l'unicité et l'inclusion de chaque personne sont au cœur de nos actions, au bénéfice de nos membres et de notre clientèle.

### Ce que cela signifie pour nos membres et clients

Nous nous engageons à déployer tous les efforts pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et le développement de leur autonomie financière, sans distinction basée sur le genre, l'âge, l'origine, la culture, l'expérience, les capacités, l'orientation sexuelle ou le statut socioéconomique.

### Gouvernance

En décembre 2024, le Mouvement Desjardins a renouvelé son engagement à l'égard de l'EDI en adoptant un nouveau plan EDI Mouvement 2025-2028, approuvé par le conseil d'administration et le comité de direction. Ce plan introduit des modes de fonctionnement axés sur le leadership des secteurs et l'action concrète :

- Un comité exécutif EDI, composé de premières vice-présidences et de directions générales de caisses, qui définit les orientations stratégiques.
- Un comité opérationnel EDI, regroupant les partenaires EDI de chaque première vice-présidence, pour assurer la cohérence et le suivi des actions dans l'ensemble du Mouvement.

### Un plan pour soutenir nos ambitions en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Notre plan en équité, diversité et inclusion adopte une approche globale qui touche nos pratiques de gestion des personnes, nos activités d'affaires et nos engagements en responsabilité sociale. Il s'articule autour d'orientations visant les employés et employées, les membres et la clientèle, les conseils d'administration, les collectivités et les fournisseurs.

Nos priorités :

- Intégrer l'EDI dans notre culture organisationnelle, afin que nos valeurs se reflètent dans l'expérience de nos membres et clients.
- Favoriser l'embauche, l'intégration et la promotion des minorités visibles, des femmes et des jeunes.
- Adapter nos services pour répondre aux besoins des groupes minoritaires, en soutenant notre personnel de première ligne.
- Accroître la représentation des minorités visibles au sein des conseils d'administration et parmi nos fournisseurs.



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

**4. Social**

4.1 Valeur économique directe et indirecte créée

4.2 Soutien aux communautés locales

4.3 Appui à la jeunesse

4.4 Approvisionnement responsable et inclusif

4.5 Finance solidaire internationale

4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones

4.7 Droits de la personne

4.8 Équité, diversité et inclusion

4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

## Fixation et suivi des cibles

Dans le cadre de notre planification stratégique, nous avons déterminé des indicateurs de représentation de la diversité qui visent prioritairement trois groupes :

- Les femmes, avec l'ambition d'atteindre la parité dans les postes de cadres supérieurs et dans l'ensemble de la main-d'œuvre, ainsi qu'au sein des conseils d'administration des caisses et du Mouvement;
- Les jeunes de moins de 35 ans;
- Les personnes s'auto-identifiant comme minorités visibles, avec l'ambition d'augmenter leur représentation au sein de l'ensemble du personnel et aux postes de cadres supérieurs.

Les indicateurs font aussi l'objet d'échanges au sein du comité de direction et du conseil d'administration du Mouvement Desjardins. De cette façon, nous nous assurons que nous sommes bien alignés sur nos ambitions et que nos initiatives nous permettent d'atteindre les objectifs fixés.

Notre sondage volontaire sur la diversité est disponible en continu. Comme les employés et employées peuvent l'actualiser en tout temps, nous sommes en mesure de broser un portrait plus juste de la diversité chez Desjardins, ce qui en retour nous permet de faire évoluer les pratiques de gestion des personnes.

Pour consulter l'ensemble de nos données en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, voir l'annexe 5.4 Données ESG.

**Tableau 14** Représentativité des membres de conseils d'administration des caisses (en %)

	2025	
	Homme	Femme
Moins de 35 ans	8,6 %	7,8 %
35 ans à 44 ans	9,1 %	11,0 %
45 ans à 54 ans	8,9 %	11,6 %
55 ans et plus	25,2 %	17,9 %
<b>Total</b>	<b>51,7 %</b>	<b>48,3 %</b>
Membres en situation de handicap	1,4 %	
Membres appartenant à des minorités visibles	5,7 %	

En 2025, l'indice de représentativité des administratrices et administrateurs en fonction du genre et de l'âge des membres était de 92 %. Cet indicateur compare la diversité de genre et d'âge des membres de Desjardins avec celle des membres de conseils d'administration des caisses. Plus l'indicateur tend vers 100 %, plus les membres de conseils d'administration ressemblent à la population des membres de Desjardins.

À la fin de l'année 2024, les membres du conseil d'administration du Mouvement ont approuvé les cibles de représentativité suivantes dans le cadre du plan EDI 2025-2028.

**Tableau 15** Représentativité des employé(e)s dans les catégories ciblées (en %) <sup>34</sup>

	2025	Cible 2025	Cible 2028
Femmes – Cadres supérieures	41,2 % <input checked="" type="checkbox"/>	45,0 % à 55,0 %	45,0 % à 55,0 %
Jeunes de moins de 35 ans	29,9 % <input checked="" type="checkbox"/>	>30,0 %	>30,0 %
Minorités visibles – Ensemble du Mouvement Desjardins	13,9 % <input checked="" type="checkbox"/>	12,6 %	15,2 % <sup>35</sup>
Minorités visibles – Cadres supérieurs	4,8 % <input checked="" type="checkbox"/>	4,3 %	5,4 %

PwC a procédé à une mission d'assurance limitée relativement à ces indicateurs pour l'année 2025. Pour plus de renseignements, voir le rapport en annexe à la section 5.10 Rapport d'assurance limitée du présent rapport.

<sup>34</sup> Les données sur les minorités visibles excluent les courtiers Valeurs mobilières Desjardins et les représentants hypothécaires à commission, ainsi que les employés des entités suivantes : Desjardins Sécurité financière Investissements, Développement international Desjardins, Desjardins Bank, Desjardins Florida Branch, le Bureau de représentation Desjardins Europe et La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard. Pour plus d'information, consulter l'annexe 5.4 Données ESG.

<sup>35</sup> Les résultats réels, combinés à la prévision d'une population canadienne de plus en plus diversifiée, nous amènent à rehausser notre cible pour 2028.

## Prise en compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans nos activités

### Profil collectif des conseils d'administration

L'actualisation annuelle des profils collectifs des conseils d'administration (Fédération, filiales et caisses) permet de tenir compte, notamment dans leur composition, de la représentativité et de la diversité en ce qui concerne l'âge, le genre et l'origine.

### Politique de diversité des conseils d'administration de la Fédération et de certaines filiales

La Fédération reconnaît l'importance d'avoir des administratrices et administrateurs, d'une part, hautement compétents, expérimentés et qualifiés, et d'autre part, représentatifs des membres et clients ainsi que des communautés et milieux où le Mouvement Desjardins est actif. À cette fin, le conseil d'administration a adopté en 2024 la Politique de diversité des conseils d'administration de la Fédération et de certaines filiales, qui vise à promouvoir une représentativité diversifiée au sein du conseil, notamment par la prise en compte :

- du genre;
- de l'appartenance à certains groupes, à savoir :
  - les Autochtones;
  - les membres de minorités ethniques;
  - les membres de minorités visibles;

- les personnes de la communauté LGBTQ+;
- les personnes en situation de handicap;
- de l'âge, de l'origine géographique et du lieu de résidence.

### Des conseils d'administration en zone paritaire : un levier stratégique pour nos entreprises partenaires

Desjardins Capital mise sur la diversité comme moteur de performance. Nous accompagnons nos entreprises partenaires dans la mise en place de conseils d'administration et de comités consultatifs composés de membres aux expertises complémentaires et aux profils variés. Cette approche favorise une gouvernance éclairée, agile et tournée vers l'avenir.

### Indicateur clé

Notre engagement à l'égard de la parité se traduit par des résultats concrets : depuis 2023, la proportion de sièges occupés par des femmes au sein des conseils d'administration de nos entreprises partenaires demeure élevée, atteignant 45 % pour 2025.

### Lutte contre le racisme et la discrimination

Chez Desjardins, c'est tolérance zéro pour toutes formes de discrimination. Notre gestion des talents inclusive permet de développer et de fidéliser tous nos talents pour travailler toujours dans l'intérêt des membres et clients. Cette intention va de pair avec l'engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de Desjardins (voir Notre approche).

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

Le recrutement est une étape importante dans l'établissement d'un milieu de travail inclusif et équitable. Comme employeur, nous tenons à faire constamment preuve de vigilance en ce qui a trait aux biais potentiels, et nous améliorons constamment nos processus en acquisition et en gestion des talents afin d'assurer un accès à l'emploi, à la promotion et à la mutation sans discrimination. Desjardins recourt à un outil intégrant des fonctionnalités d'intelligence artificielle pour trier et évaluer les candidatures, ce qui contribue à soutenir notre volonté de réduire les biais pouvant survenir lors du processus de recrutement.

Depuis cinq ans, Desjardins soutient l'émergence de groupes de discussion sur le racisme, la discrimination, la réalité des personnes de la communauté LGBTQ+ et la neurodiversité au travail. Pour des centaines de personnes, souvent issues de groupes minoritaires, ces conversations courageuses offrent un espace bienveillant et sûr pour partager leurs expériences. Elles permettent aussi de sensibiliser les personnes alliées aux façons concrètes de mettre en œuvre nos engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, et d'exercer un leadership inclusif au quotidien.

En 2025, une cinquantaine de conversations courageuses ont été organisées, donnant lieu à des échanges riches et authentiques. Ces moments ont permis à des centaines de membres du personnel appartenant à des groupes sous-représentés de parler de leurs réalités et défis ainsi que des solutions à apporter pour que notre organisation soit plus inclusive et plus représentative de toute sa diversité. Ces discussions contribuent à créer un environnement où chaque personne peut être elle-même tout en renforçant la prise de conscience et l'engagement des personnes alliées.

## Diffusion d'un parcours EDI – Cercles inclusifs à l'échelle du Mouvement

Pour bâtir une organisation diversifiée, inclusive et équitable qui exerce une influence positive sur la société, Desjardins a créé et déployé un parcours de formation EDI destiné à l'ensemble des employés, employées et gestionnaires. Ce parcours, fondé sur des expériences transformatrices et sur les meilleures pratiques du marché, met en valeur la richesse humaine. Il se déroule en trois étapes :

- Étape 1 : Susciter l'intérêt et amorcer la conversation sur l'EDI. Déployée en 2024, cette formation obligatoire a été suivie par 86 % du personnel.
- Étape 2 : Approfondir la compréhension des situations professionnelles et développer les compétences pour agir en tant que personne alliée. Déployée en 2025, elle est également obligatoire.
- Étape 3 : En cours de conception, cette formation visera à consolider les apprentissages et la posture inclusive.

Des ateliers spécifiques pour les gestionnaires complètent le parcours afin de soutenir l'adoption d'un leadership inclusif. Les concepts clés sont aussi présentés aux instances de gouvernance pour assurer une vision commune de l'EDI. À ce jour, plus de 80 % des gestionnaires ont suivi ces ateliers. Les gestionnaires sont alors outillés pour offrir un espace favorisant la discussion afin de contribuer à créer un milieu de travail sain et exempt de toutes formes de discrimination.

### Indicateur clé

Plus de 70 % du personnel du Mouvement Desjardins et près de 85 % de ses gestionnaires ont participé à des cercles inclusifs dans la dernière année.

## Offre d'assurance pour l'affirmation de genre pour les employés et employées

Une offre pour l'affirmation de genre est incluse dans les assurances collectives du personnel du Mouvement. Accessible aux membres du personnel et à leurs personnes à charge, cette protection est assumée entièrement par Desjardins. Un guide a également été conçu à l'intention des gestionnaires pour leur proposer une démarche, des outils et des ressources afin de les orienter et de les soutenir dans l'accompagnement d'une personne en transition de genre au sein de leur équipe, et ce, à travers chacune des étapes du processus.

## Des gestes concrets pour favoriser la parité, l'équité, la diversité et l'inclusion

### Conscientisation à la diversité et à l'inclusion

Desjardins encourage son personnel et ses gestionnaires à s'informer et à agir concrètement face aux enjeux des groupes sous-représentés. Tout au long de l'année, nous soulignons des moments clés par des communications internes et des initiatives spécifiques.

Chaque secteur est invité à organiser des activités favorisant la sensibilisation, l'inclusion et le dialogue. Cette approche permet d'aborder les réalités propres à chaque secteur de manière ciblée et adaptée aux besoins.

Notre objectif : renforcer la prise de conscience du rôle que nous jouons toutes et tous en tant qu'alliés, et valoriser pleinement la richesse de la diversité au sein de notre milieu de travail.

Voici quelques exemples de thèmes soulignés en 2025 :

- Mois de l'histoire des Noirs;
- Journée internationale des droits des femmes;
- Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme;
- Saison de la Fierté;
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

## Parrainage professionnel (Sponsorship)

En 2024 et 2025, nous avons fait un projet pilote pour la mise en place du programme Sponsorship, qui a pour objectif de soutenir le développement de carrière de personnes s'identifiant comme minorités visibles en leur offrant des occasions de réseautage. Le projet pilote a eu des résultats positifs, et le programme est aujourd'hui très apprécié auprès des personnes parrainées.

## Parité

### Femmes en mouvement

En février 2021, Desjardins lançait Femmes en mouvement, un regroupement pancanadien de toutes les femmes et personnes alliées de l'organisation. Ce regroupement est l'occasion pour toutes les employées et administratrices et leurs alliés, peu importe leur poste et leur fonction dans l'organisation, de se développer, de réseauter, de s'informer et de faire part de leurs expériences. En 2025, Femmes en mouvement a ajouté une corde à son arc avec la création de la communauté des leaders aspirants permettant aux femmes d'en savoir plus sur les métiers de cadres supérieures et de les considérer dans leur carrière. Ce réseau compte près de 1 000 employées qui se réunissent de manière trimestrielle afin de démystifier les postes de gestionnaires et de cadres supérieures.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients

#### 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

#### 5. Annexes

## Programme Expérience pionnière

Développé en partenariat avec L'effet A, ce programme est offert à toutes les femmes travaillant chez Desjardins afin de déployer leur plein potentiel dans l'organisation. Depuis son lancement, 7 504 femmes ont réalisé le parcours et environ 93 % d'entre elles se sont dites promotrices du parcours.

## Programmes de développement du leadership féminin

En 2025, nous avons également poursuivi les programmes de développement du leadership pour les différents niveaux de gestion.

- Programme L'effet A Desjardins : sur invitation, 122 femmes professionnelles ou nouvelles gestionnaires ont pris part à ce programme d'une durée de huit mois. Une approche innovante qui leur permet de maximiser leur potentiel et de donner de l'élan à leur carrière au contact de leaders inspirantes.
- Programme Excellence haut féminin : permet à des femmes cadres supérieures d'affirmer leur leadership avec confiance.

## Un parcours pour les femmes entrepreneures

Lancé en 2022, le Parcours entrepreneure de Femmes en mouvement a été développé pour les membres et clientes et leur est offert gratuitement. Depuis son lancement, 7 521 femmes y ont participé.

## Destination pour l'accessibilité

Une orientation stratégique du comité de direction Mouvement est d'atteindre les meilleures pratiques quant à l'accessibilité. Cette initiative renforce notre capacité à accompagner adéquatement les membres, la clientèle et le personnel en situation de handicap physique, cognitif ou intellectuel, afin de leur offrir une expérience inclusive et équitable.

## Dons, commandites et partenariats

Le programme de bourses Desjardins à l'Université McGill soutient les femmes qui se distinguent dans les domaines des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), historiquement masculins.

Desjardins s'associe également à l'Université d'Ottawa pour offrir des bourses aux femmes et aux étudiantes et étudiants issus de communautés racisées qui sont inscrits au programme en marchés financiers de l'École de gestion Telfer. Ce partenariat vise à favoriser leur inclusion dans un secteur où leur représentation demeure faible, en réduisant les obstacles à leur participation et en encourageant leur réussite.

## Cible EDI pour les bourses de la Fondation Desjardins

La Fondation Desjardins s'est dotée d'une cible spécifique au sein de son programme de bourses afin de soutenir en priorité les étudiants et étudiantes appartenant aux groupes sous-représentés suivants : minorités visibles, minorités ethniques, Autochtones ou personnes en situation de handicap. En 2025, les personnes appartenant à ces groupes représentaient 17 % des candidats et candidates et 21 % de l'ensemble des boursiers et boursières.

## Acquisition de talents

Notre équipe d'acquisition de talents s'engage à réduire les biais et à promouvoir l'équité et l'inclusion dans le processus d'embauche.

En 2025, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'un plan d'action en acquisition et mobilité des talents pour soutenir notre engagement EDI :

- Mesurer la représentativité dans l'attraction et le recrutement.
- Organiser des activités de sensibilisation pour réduire les biais en recrutement et en accompagnement des talents.
- Déployer un centre de documentation au Québec et en Ontario pour faciliter l'intégration des travailleurs étrangers temporaires.

- Utiliser l'écriture inclusive dans les affichages de postes et les communications.
- Élaborer des stratégies d'attraction et de gestion des talents ciblant les stagiaires et les communautés autochtones.

## Centre d'accompagnement en matière d'immigration

Formé d'une équipe de spécialistes, le Centre d'accompagnement en matière d'immigration (CAMI) accompagne les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires et les gestionnaires de Desjardins dans les démarches d'immigration.

En date du 31 décembre 2025, le CAMI avait 1 576 travailleuses et travailleurs étrangers sous sa gestion.

## Une œuvre imposante de Berirouche Feddal enrichit la Collection Desjardins

Le comité d'acquisition a choisi une toile monumentale de l'artiste kabyle Berirouche Feddal, désormais installée au niveau Promenade du Complexe Desjardins. Cette œuvre vibrante de couleurs célèbre Alger comme carrefour historique des cultures et des luttes anticoloniales, en rendant hommage au Festival culturel panafricain de 1969. À cette occasion, musiciens, artistes et activistes africains et nord-américains se sont réunis dans un élan de fraternité et de solidarité entre peuples récemment affranchis ou encore en quête d'indépendance.



Les tambours résonnent et les drapeaux dansent pour une révolution inachevée, 2024  
Pastel à l'huile et acrylique sur toile  
143,5 x 453,5 cm

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients

#### 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

#### 5. Annexes

## 4.9 EMPLOYEUR ENGAGÉ



### Prix et distinctions

- Desjardins s'est distingué en étant la seule institution financière à figurer parmi les 15 premières positions du palmarès des **meilleurs employeurs au Canada** du magazine [Forbes \(en anglais seulement\)](#).
- Desjardins s'est classé au troisième rang du [palmarès LinkedIn \(en anglais seulement\)](#) des **25 meilleurs milieux de travail** pour faire progresser sa carrière au Canada.
- Desjardins s'est illustré pour une année de plus au palmarès des **100 meilleurs employeurs au Canada** de [Mediacorp Canada Inc. \(en anglais seulement\)](#). Nous figurons à ce palmarès depuis 2011.
- Desjardins a remporté le **premier prix Mentorat en lumière**, décerné par [Mentorat Québec](#). Cette récompense reconnaît les programmes de mentorat actifs qui contribuent au développement personnel, professionnel et social des gens tout en soutenant l'essor des organisations au Québec.
- Desjardins est reconnu chaque année depuis 2015 comme l'un des **employeurs les plus écolos au Canada** par [Mediacorp Canada Inc. \(en anglais seulement\)](#).

Chez Desjardins, nous plaçons l'humain au centre de nos préoccupations, et nos employés bénéficient de conditions de travail, de formations et d'avantages sociaux distinctifs. Travailler chez Desjardins, c'est avoir la possibilité d'agir positivement sur la vie des gens et des collectivités.

Nous avons la conviction que le développement des personnes passe par la proximité entre gestionnaire et employé grâce à un dialogue authentique maintenu tout au long de l'année. Notre gestion inclusive des talents vise à libérer le plein potentiel de tous les employés. Chaque personne est invitée à apporter sa contribution pour qu'ensemble nous puissions relever nos défis d'affaires. Cette vision s'enracine de façon durable dans les comportements attendus de nos gestionnaires.

### Notre approche

Parce que nos employés sont non seulement des professionnels, mais également des parents, des conjoints, des amis et des passionnés, nous souhaitons leur offrir un environnement où chacune des facettes de leur vie peut exister de façon équilibrée. Desjardins met tout en œuvre pour créer un environnement harmonieux propice à la réalisation et à l'engagement de tous.

Nos employés peuvent ainsi compter sur :

- la flexibilité nécessaire à leur équilibre et à leur bien-être (télétravail, aménagement du temps de travail, vacances et jours fériés, etc.);

- des mesures pour soutenir les familles, incluant :
  - des prestations supplémentaires durant une partie des congés parentaux pour atteindre 95 % du salaire pendant 18 semaines pour le congé de maternité ou d'adoption, et jusqu'à 12 semaines pour le congé de paternité;
  - un centre coopératif de la petite enfance réservé aux enfants des employés du Mouvement Desjardins, situé au siège social de Lévis;
- diverses initiatives leur permettant de prendre soin d'eux (Programme de remboursement des frais favorisant la santé et le bien-être, Solution d'aide au sommeil, programme de remboursement d'équipement ergonomique et de périphériques informatiques, télémédecine, Programme d'aide aux employés, etc.);
- un salaire de base et une bonification annuelle bien alignés sur le marché. Pour tous les employés, le boni annuel inclut un indicateur basé sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG);
- un régime de retraite à prestations déterminées qui se distingue du marché (d'une grande valeur au moment de la retraite, car il assure un bien-être financier garanti);
- un régime d'assurance collective flexible axé sur la prévention des problèmes de santé et la sécurité financière, et favorisant la diversité et l'inclusion :
  - trois options de protection en soins de santé et trois options en soins dentaires;
  - un compte de dépenses de frais de santé (500 \$ pour une personne, 800 \$ pour un couple ou 1 100 \$ pour une famille);
  - des protections en cas d'invalidité, de décès et de maladies graves;
  - le remboursement des médicaments pour contrer l'obésité et des services d'affirmation de genre;
- des occasions de redonner à la communauté (campagne d'entraide, bénévolat, Le Grand défi Pierre Lavoie, etc.);
- une politique pour pouvoir travailler pour une durée déterminée à l'étranger ou ailleurs au Canada, que ce soit pour prolonger des vacances ou pour accompagner un proche ayant besoin de soutien dans une période difficile.

Pour en apprendre davantage, consulter la [section Carrière du desjardins.com](#).



- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social**
- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé
- 5. Annexes

## Liberté d'association

En matière de droit d'association, Desjardins adhère aux valeurs de la charte des droits et libertés du Canada et de ses provinces ainsi que des codes du travail de chacune des provinces (voir [La liberté d'association chez Desjardins](#)).

## Renouvellement de nos conventions collectives : sujets des négociations

Les conditions de travail, les congés, les échelles salariales et l'ensemble des conditions financières sont discutés lors des négociations avec les syndicats. Ceux-ci ont la possibilité d'amener de nouveaux sujets à la table des négociations.

Dans la plupart de nos conventions collectives, nous avons des textes sur la prévention de la discrimination envers les parties prenantes (représentants des employés, employés, syndicats et employeurs) : il s'agit d'une clause réciproque de non-discrimination. Un des principes directeurs de notre engagement EDI est d'ailleurs de lutter toujours contre la discrimination, et cela couvre tous les employés.

Dans l'éventualité de situations problématiques, diverses pistes de résolution sont proposées aux employés du Mouvement, y compris une enquête externe.

La direction principale Relations professionnelles et Respect de la personne assure le rôle de gardien pour le respect du droit d'association dans l'ensemble du Mouvement Desjardins.

## Rémunération équitable

L'équité est au cœur de nos principes de rémunération globale. De plus, en vertu des lois du Québec et de l'Ontario, Desjardins a l'obligation de s'assurer que son système de rémunération globale est exempt de biais fondés sur le genre. Au Québec, nous avons l'obligation de corriger les écarts salariaux dus à une discrimination systémique fondée sur le genre à l'égard des personnes qui occupent un emploi dans une catégorie à prédominance féminine. Cette obligation prend la forme d'un exercice quinquennal de maintien de l'équité salariale et du suivi en continu des événements dans l'entreprise qui pourraient affecter l'équité salariale. Lors de notre dernier exercice au 31 décembre 2025, il n'y avait pas de différences salariales dues à la discrimination systémique fondée sur le genre.

Au-delà de ces exercices exigés par la loi, Desjardins dispose d'un cadre de référence en rémunération globale basé sur des principes d'équité interne, externe et individuelle.

**Tableau 16** Écart de rémunération (salaire et boni) des femmes par rapport aux hommes, par catégories d'emploi, en pourcentage (%)<sup>36</sup>

Catégories d'emploi	Écart en %
Membres de la direction	100 %
Cadres de haut niveau	97 %
Professionnels et autres cadres	99 %
Administration et opérations	102 %

## Équité interne

Nous avons mis en place un processus d'évaluation continue des emplois afin de nous assurer de verser une rémunération équivalente pour des emplois de même valeur. Ce processus tient compte des responsabilités et permet d'établir la valeur relative des emplois sans égard au genre, à la performance ou à l'expérience du titulaire. Un comité d'experts réalise des entrevues d'évaluation afin de bien positionner chacun des emplois en fonction d'un plan d'évaluation non discriminatoire, ce qui assure une cohérence transversale au sein du Mouvement.

## Équité externe

Desjardins participe annuellement à des enquêtes salariales afin de vérifier la valeur des emplois par rapport au marché et de maintenir ainsi une rémunération globale comparable à celui-ci.

## Équité individuelle

L'équité individuelle consiste à positionner adéquatement les employés dans les échelles salariales afin d'offrir aux titulaires d'un même emploi une rémunération qui reflète leur contribution, leur expérience et leur performance individuelle.

Des initiatives sont mises en place par les équipes pour valoriser l'offre de rémunération globale de Desjardins de manière à favoriser la compréhension de chacune de ses composantes par l'ensemble des employés.

## Conciliation vie personnelle et professionnelle

Les employés de Desjardins peuvent concilier leur vie professionnelle et personnelle grâce à certaines mesures, y compris :

- L'aménagement de leur temps de travail (semaine flexible, semaine comprimée, semaine normale réduite, partage de poste);
- Le télétravail (hybride et temps plein) comme mode de travail possible selon la réalité du poste occupé;
- Divers congés (4 semaines de vacances dès la première année, dont 5 jours à l'embauche, 12 jours fériés, 2 jours de congé rémunéré pour obligations parentales ou familiales, congés maladie, etc.).

Ces mesures peuvent varier selon les besoins individuels, les exigences des emplois et le contexte de travail des employés.

## Modes de travail

Il existe différents modes de travail chez Desjardins, lesquels sont proposés aux employés en fonction de leurs tâches et des besoins des membres et clients. Certains travaillent à 100 % dans les établissements de Desjardins, d'autres à 100 % à la maison, et la majorité d'entre eux travaillent maintenant en mode hybride, fixe ou flexible, soit de un à quatre jours par semaine dans les établissements de Desjardins.

<sup>36</sup> Le pourcentage correspond au salaire des femmes en proportion de celui des hommes. Un pourcentage de 100 % correspond à une égalité de la rémunération (salaire et boni) des femmes par rapport à celle des hommes. Un pourcentage inférieur à 100 % indique que la rémunération moyenne des femmes est moins élevée que celle des hommes dans cette catégorie d'emploi. Un pourcentage supérieur à 100 % indique que la rémunération moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes dans cette catégorie d'emploi.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

4.1 Valeur économique directe et indirecte créée

4.2 Soutien aux communautés locales

4.3 Appui à la jeunesse

4.4 Approvisionnement responsable et inclusif

4.5 Finance solidaire internationale

4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones

4.7 Droits de la personne

4.8 Équité, diversité et inclusion

4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

## Santé, sécurité et bien-être de nos employés

Une variété de services et d'initiatives santé et bien-être est offerte aux employés et aux gestionnaires :

- Le Programme de remboursement des frais favorisant la santé et le bien-être, qui permet d'agir en prévention en encourageant les saines habitudes de vie et l'équilibre entre le travail et la vie personnelle. Il offre une enveloppe annuelle de 600 \$ pour le remboursement de frais engagés dans le cadre d'activités favorisant la santé physique et psychologique et de services aidant à la conciliation travail-vie personnelle;
- Un régime d'assurance collective qui couvre une large gamme de professionnels en santé mentale et offre un remboursement pouvant atteindre 3 000 \$ par personne à charge;
- Une enveloppe de 1 000 \$ exclusivement destinée au remboursement de l'achat d'équipement ergonomique et de périphériques informatiques;
- Le Programme d'aide aux employés proposant des services variés d'accompagnement lors de situations difficiles;
- La plateforme Mon espace bien-être (À votre santé 360°) offrant une panoplie d'informations sur diverses thématiques santé ainsi que des ressources de soutien en cas de besoin;
- Le service de télémédecine permettant un accès direct en consultation virtuelle avec des professionnels de la santé afin de procurer une plus grande flexibilité et de faciliter la conciliation travail-vie personnelle;

- La Solution d'aide au sommeil offrant des conseils préventifs, le dépistage de problèmes potentiels et un accompagnement en cas de besoin;
- La Programmation santé et bien-être, qui propose différentes conférences d'experts, des capsules, des outils et des articles pratiques sur des thématiques d'intérêt pour nos employés (ex. : autonomie financière, saines habitudes, équilibre et bien-être psychologique, conciliation travail-vie personnelle et santé de la famille et des proches, notamment dans un contexte de travail hybride);
- Une formation pour les gestionnaires afin de développer des pratiques de gestion pour favoriser la santé psychologique de leurs équipes.

Desjardins a également repositionné sa stratégie en matière de bien-être en l'articulant autour de six grandes dimensions. Cette évolution stratégique a influencé plusieurs initiatives offertes en mettant notamment en avant la dimension financière du bien-être.

En matière de santé et sécurité au travail :

- Au Québec, 251 comités paritaires de santé et de sécurité ont pour mission d'identifier les risques pour la santé et la sécurité des employés et de recommander des actions correctives et préventives. En 2025, 1 313 employés et représentants de l'employeur étaient membres de ces comités.
- Annuellement, afin d'assurer un environnement de travail sain, sécuritaire et exempt de toute forme de harcèlement, tous les employés attestent avoir pris connaissance de l'encadrement sur le respect de la personne et agir en cohérence avec nos valeurs communes de respect, de civilité et de sécurité pour tous.

- Un registre d'accidents et d'incidents, incluant le signalement d'événements pouvant compromettre la santé psychologique, permet de répertorier et d'analyser de façon consolidée les événements posant un risque pour la santé physique et psychologique et la sécurité de nos employés et d'apporter des mesures correctives, s'il y a lieu.
- Nos mesures d'urgence sont adaptées afin de tenir compte des nouvelles réalités du marché du travail, dont les différents modes de travail en vigueur chez Desjardins, et des besoins d'assistance particuliers de certaines personnes lors de situations d'urgence.

### Indicateur clé

En 2025, le taux d'absentéisme global était de 5,5 %. Ce pourcentage correspond au nombre de jours d'absence divisé par le nombre de jours normalement travaillés.

## Acquisition des talents, carrière et expérience employé

### Consolidation des pratiques en matière d'acquisition de talents, de carrière et de mobilité interne

Avec la volonté de consolider le marché interne des talents, des principes directeurs déjà en place guident les décisions de recrutement et des outils favorisant le dialogue sur la carrière sont à la disposition des gestionnaires afin d'assurer une saine mobilité interne. Les employés ont accès à une console centrale des carrières qui

leur propose des suggestions personnalisées en matière d'emplois, de formations et de relations, alimentées par leur dossier carrière afin de faire le lien entre leurs aspirations et les possibilités d'emploi.

## Camp d'accueil et d'intégration

Desjardins propose un camp d'accueil et d'intégration virtuel à toutes les personnes nouvellement embauchées pour leur permettre de s'approprier la culture de l'organisation et favoriser leur sentiment d'appartenance envers celle-ci. Les nouveaux employés ont ainsi l'occasion de découvrir les Fondements Desjardins, de connaître la réalité des membres et des clients, et de mieux comprendre comment répondre à leurs besoins.

## Taux d'engagement

Desjardins a enregistré en moyenne un taux d'engagement de 83 % en 2025. Ce résultat se démarque de la moyenne de 78 % obtenue par les entreprises utilisatrices de la même plateforme de mesure de l'engagement. À titre informatif, la mesure est réalisée via un questionnaire envoyé toutes les deux semaines à l'ensemble des employés et gestionnaires.

## Réseau des passionnés métiers

Desjardins offre une multitude de possibilités de carrière réparties dans vingt domaines d'emploi diversifiés. Le Réseau des passionnés métiers, c'est 240 personnes passionnées par leur travail, issues de tous les secteurs du Mouvement Desjardins, qui sont disponibles pour faire connaître leur métier et répondre aux questions de leurs collègues. Le site regroupe :

- des capsules vidéo où la personne raconte ce qui la passionne dans son travail et les compétences requises pour occuper cet emploi;

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

4.1 Valeur économique directe et indirecte créée

4.2 Soutien aux communautés locales

4.3 Appui à la jeunesse

4.4 Approvisionnement responsable et inclusif

4.5 Finance solidaire internationale

4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones

4.7 Droits de la personne

4.8 Équité, diversité et inclusion

4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

- des plages de disponibilité des passionnés pour répondre à des questions de leurs pairs qui veulent échanger davantage sur le métier;

- des fiches descriptives sur les métiers.

## Reconnaissance

Desjardins possède un cadre de reconnaissance aligné sur son engagement à travailler toujours dans l'intérêt des membres et clients. Ce cadre permet d'harmoniser et d'encourager la pratique de la reconnaissance à travers l'organisation, de clarifier ce qui est valorisé (la personne en soi, l'exécution du travail ou le résultat obtenu), de préciser les différents moyens de donner de la reconnaissance (démontrer une attention, faire vivre une expérience, offrir une récompense financière) et d'assurer la cohérence de nos façons d'en donner au quotidien au sein des équipes. Plusieurs outils sont disponibles pour les employés et gestionnaires (ex. : formation, cartothèque, guide de bonnes pratiques, initiatives de reconnaissance des années de service).

## Comportements Desjardins

Pour maintenir notre engagement à travailler toujours dans l'intérêt des membres et clients, un certain nombre de comportements sont favorisés : éviter le jargon, simplifier, partager l'information, ne pas chercher la perfection à outrance mais viser plutôt à être toujours pertinent, etc. Ces comportements nous permettent d'agir comme une seule grande équipe Desjardins, au diapason et dans l'intérêt de nos membres et clients. Ils comptent pour 50 % de l'évaluation annuelle de la performance des employés et gestionnaires.

## Processus de rétroaction multisource

Desjardins a mis en place une pratique de rétroaction multisource axée avant tout sur les forces. Cette pratique permet aux employés d'enrichir leur performance et leur développement en sollicitant de la rétroaction auprès de collègues afin de mieux connaître leurs forces et habiletés et, par conséquent, de les mettre davantage à contribution dans leur rôle. Il est également possible de solliciter de la rétroaction sur les défis.

## Recrutement et roulement de notre personnel

Chez Desjardins, nous adoptons une approche bienveillante et authentique du recrutement externe, en cohérence avec nos valeurs coopératives. Nous cherchons à attirer des talents diversifiés, compétents et performants qui partagent notre volonté de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités.

Nos stratégies de recrutement s'appuient sur une marque employeur distinctive, des partenariats stratégiques ciblés, ainsi que des initiatives visant à joindre les meilleurs talents et à favoriser l'inclusion et la diversité. Nous intégrons des approches innovantes telles que l'optimisation continue de l'expérience candidat, la diversification des canaux d'attraction, ainsi que l'utilisation des technologies émergentes.

Le taux de démission est de 5,3 %, ce qui reflète notre offre d'un environnement de travail mobilisateur et dynamique.

Pour voir les données sur le recrutement, les départs et la répartition de la main-d'œuvre, voir l'annexe 5.4 Données ESG.

## Développement des personnes et formation

Le développement des personnes permet non seulement de s'assurer que Desjardins travaille toujours dans l'intérêt des membres et clients, mais aussi de faire grandir nos employés.

L'apprentissage et le développement s'intègrent au quotidien, et ce, de façon continue. L'employé est le moteur de son développement et de celui de ses collègues, avec l'appui de son gestionnaire, qui joue un rôle important.

Chez Desjardins, le développement s'effectue de différentes façons et peut prendre de multiples formes afin de répondre aux besoins de chaque personne : du mentorat à la formation en salle, en passant par des mandats spéciaux ou des conférences.

## État des lieux et défis des prochaines années

Dans un environnement où les compétences évoluent plus vite que jamais, le développement des personnes demeure un levier essentiel pour assurer notre pertinence auprès de nos membres et clients. C'est pourquoi Desjardins accorde une grande importance à l'apprentissage continu, afin que les employés et gestionnaires disposent des compétences nécessaires pour exercer pleinement leur rôle et s'adapter aux transformations en cours.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé un état des lieux complet de nos pratiques, de notre offre et de nos différents dispositifs de formation. Cette analyse a mis en lumière plusieurs forces, mais aussi des ajustements nécessaires pour mieux répondre aux besoins évolutifs de nos membres et clients et à ceux de l'organisation.

Dans cette perspective, au cours des prochaines années, nous déploierons des actions visant

à moderniser notre fonction Apprentissage, à renforcer notre capacité à développer rapidement les compétences essentielles et à offrir une expérience d'apprentissage accessible, pertinente et adaptée aux réalités de chacun. Ces travaux s'inscrivent dans notre volonté de faire de l'apprentissage un réflexe naturel et durable, au cœur de la performance collective.

## Formation

Desjardins propose plusieurs programmes de formation à ses employés et gestionnaires qui leur permettent de développer tant leurs connaissances que leur savoir-être, et ce, en tout temps et à leur rythme.

Les solutions de développement proposées sont mises à jour en continu afin de s'assurer que nos personnes ont toujours accès au contenu le plus pertinent selon leurs besoins.

## Nombre moyen d'heures de formation

En 2025, notamment par l'entremise de l'Institut coopératif Desjardins, le Mouvement a investi 119 M\$ dans des activités de formation et de perfectionnement. Ce montant représente 2,5 % de sa masse salariale et correspond à 1,6 million d'heures de formation.

## Programmes de développement des compétences

Dans un contexte de transformation des métiers, marqué par les avancées technologiques, l'intelligence artificielle et l'évolution des attentes de nos membres et clients, le développement des compétences de nos talents devient un levier stratégique essentiel.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

4.1 Valeur économique directe et indirecte créée

4.2 Soutien aux communautés locales

4.3 Appui à la jeunesse

4.4 Approvisionnement responsable et inclusif

4.5 Finance solidaire internationale

4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones

4.7 Droits de la personne

4.8 Équité, diversité et inclusion

4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes

Notre offre de développement des compétences comprend trois volets : le développement des gestionnaires et du leadership, le développement des compétences transversales pour l'ensemble de nos employés et gestionnaires, offerts tous deux par l'Institut coopératif Desjardins, et la formation dans les métiers, assurée directement par les différents secteurs d'activité.

Plusieurs solutions de développement ont été déployées en 2025 auprès de plus de 2 200 gestionnaires de tous les niveaux hiérarchiques pour répondre aux attentes de nos membres et clients. Parmi les options proposées cette année se trouvent plusieurs nouveautés, telles que des initiatives de développement pour les gestionnaires en contexte de transformation, des initiatives d'apprentissage par les pairs et des options de formation à la carte afin de répondre avec agilité aux besoins spécifiques de nos gestionnaires, et ce, au bon moment.

En 2025, notre organisation a priorisé quatre compétences transversales clés à développer d'ici 2027 : l'adaptabilité, la littératie numérique, l'orientation membre et client, ainsi que l'apprentissage en continu.

En 2025, en plus des nombreuses solutions de développement pour les différents métiers, plusieurs projets ont été au cœur des initiatives de Desjardins en matière de développement des personnes : les activités de développement en soutien à l'évolution culturelle ainsi qu'à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, les formations linguistiques, et les formations en soutien à la donnée et à l'analytique (incluant l'intelligence artificielle). Des formations obligatoires (6,5 heures par année) qui s'adressent à l'ensemble du personnel ont également été déployées sur les thèmes de la gestion des risques, de la prévention en matière de sécurité de l'information et de sécurité physique, et de l'impact des changements climatiques sur l'organisation. Voir le détail de ces formations à l'annexe 5.4 Données ESG.

## Mentorat

Notre programme de mentorat permet de mettre en relation des professionnels ou des gestionnaires et de créer des moments pour échanger, collaborer et apprendre. En plus de donner accès aux connaissances et à l'expérience des personnes mentores, le mentorat permet d'élargir son réseau de contacts et de développer des compétences clés pour l'avenir.

Nous offrons ce programme toute l'année, et la durée de la démarche varie de 8 à 12 mois. Une plateforme de mentorat dynamique et personnalisée est accessible en tout temps. Plus de 2 300 personnes mentores et mentorées sont actives sur la plateforme.

Une programmation d'activités riche et diversifiée est offerte pour le Mois du mentorat. Des outils d'accompagnement sont disponibles afin de rendre la démarche de mentorat encore plus accessible chez Desjardins.

## Poursuite des études

Les employés qui désirent poursuivre leurs études dans des établissements reconnus peuvent profiter d'une série de mesures visant à faciliter leur réussite :

- L'aménagement de leur horaire de travail;
- La rémunération de leur temps de formation à 100 % s'il s'agit d'une exigence de l'emploi, et jusqu'à 50 % s'il s'agit d'une formation pour leur développement professionnel en dehors de leur temps de travail;
- Une caisse de congés d'études pour des activités directement liées à une formation scolaire en lien avec leur domaine d'emploi ou dans le cadre d'un processus de relève;

- Le paiement complet des frais de formation s'il s'agit d'une exigence de l'emploi, et un remboursement allant jusqu'à 100 % des frais d'inscription et du matériel de formation s'il s'agit d'une formation pour le développement professionnel en dehors du temps de travail.

## Apprentissage autonome et flexible

Depuis 2023, Desjardins met à la disposition de tout son personnel la bibliothèque LinkedIn Learning afin de favoriser l'apprentissage et le développement en continu. Elle comprend un catalogue de plus de 12 500 cours en ligne, en anglais et en français, portant sur des sujets d'avenir importants tels que les technologies, l'intelligence artificielle, l'éthique et la responsabilité sociale, la communication, la gestion de projets, etc. Depuis 2023, plus de 135 000 inscriptions à des cours de cette bibliothèque d'apprentissage ont été effectuées.

## Gestion de la performance des personnes

Chez Desjardins, ce sont les personnes qui contribuent le plus à la performance d'affaires. La gestion de la performance est un levier d'alignement des personnes pour nous permettre d'atteindre nos objectifs d'affaires en travaillant toujours dans l'intérêt des membres et clients.

Sans l'apport de toutes les personnes qui y travaillent, le Mouvement Desjardins ne peut réaliser son ambition d'être premier dans le cœur des gens ainsi que d'être un leader canadien en expérience membre et client. La performance se traduit autant par les objectifs de résultats que par les comportements Desjardins.

Le cycle de gestion de la performance est une démarche en continu qui se compose de trois rencontres formelles entre l'employé et son gestionnaire en début d'année, en mi-année et en fin d'année. Celles-ci sont bonifiées par un dialogue authentique tout au long de l'année afin de soutenir :

- sa progression dans l'atteinte de ses objectifs définis en début d'année, tant sur le plan des objectifs de résultats que des comportements Desjardins;
- ses accomplissements, ses apprentissages et sa réponse aux défis rencontrés en cours d'année;
- son développement et ses intérêts de carrière.

La pratique de gestion de la performance chez Desjardins s'appuie sur des vigies réalisées sur les grandes tendances du marché et les pratiques performantes.

Afin de renforcer notre imputabilité en matière de gestion des risques dans l'intérêt des membres et clients, un objectif commun et obligatoire lié à la gestion des risques est intégré à la gestion de la performance des personnes. Différents outils sont proposés pour poursuivre cet objectif au sein de l'organisation et donner un sens à sa mise en œuvre.

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

- 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée
- 4.2 Soutien aux communautés locales
- 4.3 Appui à la jeunesse
- 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif
- 4.5 Finance solidaire internationale
- 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones
- 4.7 Droits de la personne
- 4.8 Équité, diversité et inclusion
- 4.9 Employeur engagé

## 5. Annexes



## Gestion du risque de main-d'œuvre

Nous travaillons à bâtir et à maintenir une organisation résiliente avec des talents prêts pour l'avenir afin d'atténuer les risques de main-d'œuvre liés à l'exécution de notre plan stratégique. En ce sens, nous nous appliquons à maintenir une main-d'œuvre et des compétences en qualité et en nombre suffisants, dans les bons rôles et au bon moment, afin de répondre avec agilité à l'évolution des besoins des membres et clients.

De plus, pour prévenir le risque de main-d'œuvre lié à certains postes clés, nous misons sur les plans de relève. Les gestionnaires du Mouvement Desjardins sont alors invités à identifier les meilleures stratégies de relève. Le cas échéant, les personnes identifiées comme relève interne sont préparées pour occuper ces postes clés au moment opportun.

Enfin, nous suivons étroitement l'état de la situation de certains métiers critiques pour l'organisation et nous ciblons les investissements ainsi que les efforts à déployer en gestion de talents pour ceux-ci.

## Bureau du respect de la personne

Afin d'offrir un climat de travail sain, empreint de civilité et de respect, et exempt de discrimination, de harcèlement et de violence, le Mouvement Desjardins s'appuie sur le Bureau du respect de la personne (BRP).

Le BRP offre un processus de traitement rigoureux, objectif et impartial des signalements. Les approches collaboratives sont explorées et valorisées, et les personnes concernées sont amenées à participer activement à la résolution de leur situation.

Le BRP a pour rôle :

- de prévenir : informer, sensibiliser, former et responsabiliser les employés et gestionnaires, en ce qui concerne la civilité en milieu de travail, le droit de gestion, la gestion des conflits et le harcèlement;
- d'intervenir : lors d'un signalement relatif à un manquement au respect de la personne (incivilité, conflit, harcèlement psychologique, discrimination, violence psychologique et physique);
- de soutenir la conformité de l'organisation aux lois et règles en vigueur.

Les différentes mesures existantes pour lutter contre le harcèlement et l'incivilité au travail et la définition des responsabilités des acteurs sont détaillées dans notre encadrement sur le respect de la personne (voir l'[encadrement interne Ressources humaines](#)).

## Approche

Le Bureau du respect de la personne offre une gamme de formations visant à promouvoir un climat de travail sain et respectueux. Ces formations, offertes en ligne ou en présentiel, abordent des thèmes tels que la civilité, l'intelligence émotionnelle et la gestion des interactions difficiles avec les membres et la clientèle. Destinées aux gestionnaires et aux employés, elles visent à renforcer les compétences relationnelles, à prévenir les conflits et à favoriser le bien-être au travail.

## Faits saillants

Voici quelques-unes de nos réalisations en 2025 :

- Afin de contribuer à un environnement de travail sain, sécuritaire et exempt de harcèlement ou de violence, les employés et gestionnaires ont été invités à déclarer avoir lu l'encadrement sur le respect de la personne dans Workday. Il s'agit d'une attestation annuelle qui s'inscrit dans le cadre des exigences de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*. Bien que cette loi soit propre au Québec, l'encadrement sur le respect de la personne ainsi que nos pratiques s'appliquent à l'ensemble du Mouvement, en cohérence avec nos valeurs communes de respect, de civilité et de sécurité pour toutes et tous.
- Le BRP a procédé à une analyse comparative de marché en matière de respect de la personne. Cette analyse a notamment démontré que Desjardins se démarque de ses concurrents par son engagement en matière de respect de la personne. Elle a également contribué à identifier des orientations stratégiques et à élaborer un premier plan Respect 2025-2028, permettant ainsi au BRP de s'ancre dans la planification stratégique du Mouvement.
- Le renforcement des initiatives de prévention, notamment par la création de nouveaux outils d'accompagnement et l'élaboration de formations destinées aux gestionnaires, a permis d'enrichir l'offre de service du BRP et de mieux répondre à l'évolution constante des besoins liés aux dynamiques relationnelles.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

**5. Annexes**

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5. ANNEXES



- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

**5. Annexes**

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.1 MÉCANISMES D'ENGAGEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

En complément des consultations et autres initiatives d'engagement et de mobilisation de ses parties prenantes internes et externes, voici des exemples des différentes manières par lesquelles le Mouvement Desjardins échange de façon régulière avec ses parties prenantes et reste proche de leurs préoccupations.

**Tableau 17 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes**

Parties prenantes clés	Exemples de moyens par lesquels le dialogue est maintenu	Exemples de sujets discutés
Membres et clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages TNR (taux net de recommandation)</li> <li>• Courriels</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Desjardins.com et autres sites Web et mobiles</li> <li>• Événements en ligne</li> <li>• Services au téléphone, en ligne et en caisse</li> <li>• Rencontres avec des associations de consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience membre et client</li> <li>• Cybersécurité</li> <li>• Autonomie financière</li> <li>• Engagement dans la communauté</li> <li>• Prévisions économiques</li> <li>• Finance responsable</li> </ul>
Employés et gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages réguliers (pour Officevibe, toutes les deux semaines; Culture, deux fois par an; etc.)</li> <li>• Dialogue avec les gestionnaires (carrière, gestion de performance, dossiers courants, rencontres d'équipe, etc.)</li> <li>• Rencontres des employés et des gestionnaires avec le président et la haute direction</li> <li>• Plateformes sociales internes</li> <li>• Portail interne</li> <li>• Appels de reconnaissance des bons coups</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé physique et mentale</li> <li>• Sécurité au bureau</li> <li>• Expérience employé</li> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Gestion des risques et maîtrise des opérations</li> <li>• Transformation numérique</li> <li>• Changements climatiques</li> <li>• Équité, diversité et inclusion</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• Évolution culturelle (comportements, imputabilité, etc.)</li> <li>• Orientations stratégiques; alignement sur les priorités et attentes</li> <li>• Actualités du Mouvement Desjardins</li> </ul>
Membres des conseils d'administration des caisses et des filiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum de concertation</li> <li>• Congrès d'orientation</li> <li>• Webconférences avec les administrateurs</li> <li>• Portail destiné aux administrateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle des acteurs de Desjardins</li> <li>• Écosystème législatif et réglementaire au Québec et au Canada et ses effets</li> <li>• Éducation financière et accompagnement pour l'autonomie financière des membres et clients</li> <li>• Mission de Desjardins</li> <li>• Gouvernance de la coopérative</li> <li>• Développement durable</li> </ul>
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de sélection</li> <li>• Évaluation ESG</li> <li>• Suivi périodique et dialogue de performance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des droits de la personne</li> <li>• Empreinte carbone et gestion du risque climatique</li> <li>• Politiques d'équité, de diversité et d'inclusion</li> </ul>
Investisseurs et agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse aux questionnaires en ligne</li> <li>• Dialogue ad hoc</li> <li>• Séries de rencontres en ligne ou en personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Performance financière</li> <li>• Solidité financière et autres risques</li> <li>• Intégration des facteurs ESG aux activités du Mouvement</li> <li>• Risques et opportunités ESG, dont ceux liés aux changements climatiques</li> </ul>

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

**5. Annexes**

5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes

5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique

5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies

5.4 Données ESG

5.5 Index GRI

5.6 Index SASB

5.7 Index PRB

5.8 Index PSI

5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs

5.10 Rapport d'assurance limitée

Parties prenantes clés	Exemples de moyens par lesquels le dialogue est maintenu	Exemples de sujets discutés
Communautés, monde associatif et organisations non gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau des caisses engagées dans leur milieu</li> <li>Partenariats</li> <li>Fonds d'aide au développement du milieu</li> <li>Fonds du Grand Mouvement</li> <li>Échanges directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environnement et changements climatiques</li> <li>Lutte contre la pauvreté</li> <li>Développement socioéconomique</li> <li>Égalité hommes-femmes</li> <li>Peuples autochtones</li> <li>Appui à la jeunesse et à sa réussite</li> <li>Coopération</li> </ul>
Acteurs économiques et associations sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambres de commerce</li> <li>Appui à des grappes sectorielles et participation aux conseils d'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement socioéconomique</li> <li>Économie circulaire</li> <li>Responsabilité sociale des entreprises</li> <li>Technologies propres</li> <li>Changements climatiques</li> </ul>
Écoles et universités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariats</li> <li>Dialogue ad hoc</li> <li>Événements carrières</li> <li>Chaires de recherche</li> <li>Participation d'employés de Desjardins aux enseignements</li> <li>Tournée du président dans les universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éducation</li> <li>Responsabilité sociale des entreprises</li> <li>Emploi et carrière</li> <li>Entrepreneuriat</li> <li>Habitation et accès au logement</li> </ul>
Autorités gouvernementales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribution à des consultations publiques</li> <li>Présentations et représentations auprès des gouvernements et des régulateurs</li> <li>Participation à des forums, panels et tables rondes des autorités</li> <li>Échanges avec l'économiste en chef du Mouvement Desjardins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finance responsable</li> <li>Risques et opportunités liés aux changements climatiques</li> <li>Mesures d'atténuation et d'adaptation, en soutien aux politiques publiques</li> <li>Divulgateur extrafinancière</li> </ul>

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.2 ACTIVITÉS DE LOBBYISME DE DESJARDINS EN 2025 PRENANT EN CONSIDÉRATION LES FACTEURS ESG ET L'ACTION CLIMATIQUE

En plus de ses activités de lobbying pouvant être consultées dans les registres publics, ce qui suit présente les principales initiatives de Desjardins auprès des autorités publiques au cours de 2025, en lien avec les facteurs ESG, la finance responsable et le climat.

**Tableau 18** Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique















Organisme	Date	Initiative	Position de Desjardins
Autorité des marchés financiers (AMF) Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)	Janvier 2025	Projet d' <a href="#">Annexe 81-106A</a> imposant aux fonds d'investissement de fournir un résumé de l'évaluation par le gestionnaire du fonds de l'atteinte de ses objectifs et de l'utilisation de ses stratégies de placement pendant la période visée par le rapport du fonds (voir le <a href="#">projet de rubrique 4 de la partie A</a> ). Il contient également des instructions détaillées sur la présentation de l'information dans le cas où les objectifs ou stratégies de placement du fonds comportent des aspects ESG.	Faire part de notre position selon laquelle l'ajout d'indicateurs quantitatifs clés n'est pas toujours applicable aux fonds visés. En l'absence d'indicateurs ESG universels, nous préconisons d'appliquer les recommandations existantes de l' <a href="#">Avis 81-334</a> pour favoriser une transparence adaptée, tout en encourageant la standardisation future des cadres de divulgation ESG.
Chambre des communes du Canada Comité permanent des finances	Mars et août 2025	Dans le cadre des priorités pour le budget fédéral de 2025, une section des mémoires du Mouvement Desjardins, l'un au ministère des Finances du Canada en mars 2025 et l'autre au Comité permanent des finances en août 2025, porte sur le Programme national d'assurance contre les inondations.	Inciter le gouvernement à préciser ses engagements et investissements en matière de résilience climatique, en ce qui a trait au logement et au programme national d'assurance pour les propriétés à haut risque d'inondation.
Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité, ou International Sustainability Standards Board (ISSB)	Juin 2025	Projet de modifications ciblées à la norme IFRS S2 « Informations à fournir en lien avec les changements climatiques », qui apporterait des allègements pour faciliter l'application des exigences liées à la divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES), dont une exemption de l'obligation de mesurer et de divulguer les émissions de GES de catégorie 15 relevant du champ d'application 3, associées aux produits dérivés et à certaines activités financières.	Proposer de ne pas offrir une exemption permanente, mais plutôt de reporter l'exigence, le temps que soit développée une méthodologie mature pour calculer les émissions de catégorie 15 relevant du champ d'application 3.
S&P Global Corporate Sustainability Assessment (CSA)	Octobre 2025	Participation au questionnaire annuel de Standard and Poor's ( <a href="#">S&amp;P Global CSA</a> ) permettant d'obtenir un score ESG global et par dimension : E, S et G. En 2024, le Mouvement Desjardins a obtenu un score de 59 %, se classant 5 <sup>e</sup> sur 12 parmi ses pairs en Amérique du Nord.	Informers nos parties prenantes de nos scores ESG attribués par S&P, comparer notre performance avec nos pairs et nous améliorer en continu.
Gouvernement du Canada Rencontres avec élus et fonctionnaires fédéraux	Différents moments de l'année 2025	Rencontres entre des représentants de Desjardins et du gouvernement fédéral pour discuter principalement de résilience climatique et de finance durable.	Assurer la résilience face aux catastrophes naturelles et établir une stratégie nationale d'adaptation au climat avec des objectifs de performance clairs, dont un programme national d'assurance contre les inondations. Expliquer ce que nous faisons pour faciliter la transition de nos entreprises membres et clientes vers des modèles plus durables et résilients.
Chambre de commerce du Canada (CCC) Conseil de la finance verte et de la transition	Au cours de 2025	Conseil coordonné par la CCC et composé de parties prenantes du secteur financier canadien, dont le Mouvement Desjardins a assumé la co-présidence de 2023 à 2025.	Revendiquer l'adoption d'une taxonomie canadienne pour la finance verte et de transition pour améliorer la transparence des flux de capitaux liés aux changements climatiques.
Gouvernement du Québec Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Communauté métropolitaine de Québec	Au cours de 2025	Projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, dont les zones inondables, de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations et de la délimitation des zones inondables et de mobilité pour assurer la sécurité de la population québécoise, protéger les biens et préserver l'environnement. De nouvelles cartes des zones inondables dans l'ensemble de la province sont présentement en élaboration. Elles seront publiées graduellement à partir de 2026 par le gouvernement du Québec.	Faire part de nos observations et commentaires, en tant qu'institution financière experte en assurance et en prêts hypothécaires, concernant les impacts potentiels de ce projet de modernisation du gouvernement du Québec sur les membres et clients de Desjardins tant particuliers qu'entreprises. Le Mouvement Desjardins maintient la communication avec le cabinet du ministre et le ministère de l'Environnement afin d'être au fait des développements et des échéanciers entourant la publication de la nouvelle cartographie des zones inondables. Il maintient également la communication avec la Communauté métropolitaine de Québec afin de mieux comprendre l'élaboration de la nouvelle cartographie.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes**
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies**
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.3 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



**Tableau 19** Activités en appui à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies

	Objectifs de développement durable	Sections du rapport
	1 - Pas de pauvreté	4.1 Valeur économique directe et indirecte créée 4.5 Finance solidaire internationale
	2 - Faim zéro	4.5 Finance solidaire internationale
	3 - Bonne santé et bien-être	3.3 Expérience membre et client 3.4 Produits et services responsables 4.2 Soutien aux communautés locales 4.9 Employeur engagé
	4 - Éducation de qualité	3.2 Autonomie financière 4.2 Soutien aux communautés locales 4.3 Appui à la jeunesse
	5 - Égalité entre les sexes	4.8 Équité, diversité et inclusion
	7 - Énergie propre et d'un coût abordable	Voir le <a href="#">rapport En mouvement pour le climat</a>
	8 - Travail décent et croissance économique	3.2 Autonomie financière 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée 4.3 Appui à la jeunesse 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif 4.7 Droits de la personne 4.9 Employeur engagé
	9 - Industrie, innovation et infrastructure	3.4 Produits et services responsables 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones Voir le <a href="#">rapport En mouvement pour le climat</a>
	10 - Inégalités réduites	3.1 Accessibilité et inclusion financière 4.7 Droits de la personne 4.8 Équité, diversité et inclusion
	11 - Villes et communautés durables	4.2 Soutien aux communautés locales 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones Voir le <a href="#">rapport En mouvement pour le climat</a>
	12 - Consommation et production responsables	3.3 Expérience membre et client 3.4 Produits et services responsables 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif Voir le <a href="#">rapport En mouvement pour le climat</a>
	13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Voir le <a href="#">rapport En mouvement pour le climat</a>
	16 - Paix, justice et institutions efficaces	2.1 Gouvernance et structures coopératives 2.7 Éthique des affaires 4.7 Droits de la personne
	17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	2.2 Gouvernance et encadrements ESG Voir le <a href="#">rapport En mouvement pour le climat</a>

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

**5. Annexes**

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.4 DONNÉES ESG

## Social

### Relations avec les peuples et les communautés autochtones

**Tableau 20** Caisses Desjardins en milieu autochtone

Caisse	Toponyme	Nation <sup>37</sup>
Nicolet	Odanak	Abénakis
Godefroy	Wôlinak	Abénakis
Haute-Gatineau	Lac-Rapide	Anishinaabe (Algonquins)
Témiscamingue	Timiskaming	Anishinaabe (Algonquins)
Amos	Pikogan	Anishinaabe/Abitibiwinni (Algonquins)
Est de l'Abitibi	Lac-Simon	Anishinaabe (Algonquins)
Haute-Gatineau	Kitigan Zibi	Anishinaabe (Algonquins)
Témiscamingue	Kebaowek	Anishinaabe/Kebaowek (Algonquins)
Nord de Lanaudière	Manawan	Atikamekw
Pekuakami	Obedjiwan	Atikamekw
La Tuque	Wemotaci	Atikamekw
Chibougamau	Chibougamau	Cris
Eenou Eeyou	Mistissini	Cris
Eenou Eeyou	Waswanipi	Cris
Wendake	Wendake	Wendat
Saguenay-Saint-Laurent	Essipit	Innus
Sept-Îles	Matimekush-Lac John	Innus
Minganie-Basse-Côte-Nord	Unamen Shipu (La Romaine)	Innus
Sept-Îles	Maliotenam	Innus
Pekuakami	Mashteuiatsh	Innuatsh (Innus)
Sept-Îles	Matimekush	Innus
Minganie-Basse-Côte-Nord	Ekuanitshit (Mingan)	Innus
Minganie-Basse-Côte-Nord	Nutashkuan	Innus
Manicouagan	Pessamit	Innus
Minganie-Basse-Côte-Nord	Pakua Shipu	Innus
Sept-Îles	Uashat	Innus
Baie-des-Chaleurs	Gesgapegiag	Mi'gmaq
Pointe de la Gaspésie	Gespeg	Mi'gmaq
Vallée de la Matapédia	Listuguj	Mi'gmaq
Haut-Saint-Laurent	Akwesasne	Mohawks
Sainte-Agathe-des-Monts	Doncaster	Mohawks
Kahnawake	Kahnawà:ke	Mohawks
Lac des Deux-Montagnes	Kanesatake	Mohawks

<sup>37</sup> Différentes graphies peuvent exister pour les noms des nations autochtones.

### Une œuvre festive de l'artiste crie Bea Parsons

Née à Saskatoon, Bea Parsons vit et travaille à Montréal. Membre de la nation des Nêhiyawak (Cris), elle explore dans son travail les relations entre individus, la communication, l'échange et le folklore. *Party at the Tree* (Fête sous l'arbre), acquise par la Collection Desjardins en 2025, incorpore un riche répertoire de personnages, de végétation, d'animaux et de motifs ornementaux et stylisés. Le dessin évoque également les rassemblements pow-wow, en mettant en scène des personnages faisant la fête sur un sol parsemé d'aiguilles de pin blanc, symbole de paix, d'harmonie et d'unité.



Bea Parsons  
*Party at the Tree (Fête sous l'arbre)*, 2025  
 Crayon de couleur sur papier  
 76 x 57 cm

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

## Équité, diversité et inclusion

**Tableau 21** Représentativité des employés dans les catégories ciblées (en %)

Catégories	Grand Montréal	Chaudière-Appalaches / Québec	Grand Toronto	Ensemble des régions
Femmes – Cadres supérieures	39,6 %	48,8 %	55,6 %	41,2 % ✓
Jeunes de moins de 35 ans	31,1 %	28,4 %	25,8 %	29,9 % ✓
Minorités visibles – Ensemble du Mouvement Desjardins	18,3 %	6,6 %	24,8 %	13,9 % ✓
Minorités visibles – Cadres supérieurs	6,3 %	0,6 %	25,9 %	4,8 % ✓

✓ PwC a procédé à une mission d'assurance limitée relativement à ces indicateurs. Pour plus de renseignements, voir le rapport disponible à la section 5.10 Rapport d'assurance limitée.

### Périmètre des données (tableau 21)

Les données sur les minorités visibles excluent les courtiers Valeurs mobilières Desjardins et les représentants hypothécaires à commission, ainsi que les employés des entités suivantes : Desjardins Sécurité financière Investissements, Développement international Desjardins, Desjardins Bank, Desjardins Florida Branch, le Bureau de représentation Desjardins Europe et La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard.

### Définitions et méthodologies de calcul (tableau 21)

#### Représentativité des employés – Femmes – Cadres supérieures

Le pourcentage de femmes occupant des postes de cadres supérieures représente le ratio, exprimé en pourcentage, du nombre total de femmes occupant un poste de cadre supérieure divisé par le nombre total de cadres supérieurs.

L'identification du genre est réalisée via le processus d'accueil et d'intégration. Cette désignation initiale peut ensuite être ajustée dans Workday.

Un cadre supérieur désigne un employé dans les catégories suivantes : directeur général ou directrice générale d'une caisse (DG, réseau des caisses), directeur ou directrice d'un centre Desjardins Entreprises (DCDE, réseau des caisses), directeur ou directrice d'un Service Signature Desjardins (DSSD, secteurs d'activité et fonctions de soutien [SAFS]), gestionnaire de niveau vice-présidence ou plus (VP et plus, réseau des caisses et SAFS), gestionnaire de niveau direction principale ou plus (niveaux de gestion DP classe 7 et plus, SAFS).

#### Représentativité des employés – Minorités visibles – Cadres supérieurs

Le pourcentage de minorités visibles occupant des postes de cadres supérieurs représente le ratio, exprimé en pourcentage, du nombre total d'employés s'identifiant comme minorité visible et occupant un poste de cadre supérieur divisé par le nombre total de cadres supérieurs.

Cette donnée provient d'un questionnaire d'auto-identification disponible dans la plateforme Workday. Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles désignent « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Un cadre supérieur désigne un employé dans les catégories suivantes : DG (réseau des caisses), DCDE (réseau des caisses), DSSD (SAFS), VP et plus (réseau des caisses et SAFS), niveaux de gestion DP classe 7 et plus (SAFS).

### Représentativité des employés – Minorités visibles – Ensemble du Mouvement Desjardins

Le pourcentage de minorités visibles dans l'ensemble du Mouvement Desjardins représente le ratio, exprimé en pourcentage, du nombre total d'employés s'identifiant comme minorité visible divisé par le nombre total d'employés.

Cette donnée provient d'un questionnaire d'auto-identification disponible dans la plateforme Workday. Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles désignent « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

### Jeunes de moins de 35 ans – Ensemble des régions

Le pourcentage de jeunes de moins de 35 ans dans l'ensemble des régions représente le ratio, exprimé en pourcentage, du nombre total d'employés de moins de 35 ans divisé par le nombre total d'employés.

Un jeune de moins de 35 ans désigne un employé dont la date de naissance saisie dans Workday est le 31 décembre 1991 ou plus récente.



## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

**5. Annexes**

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

**Tableau 22** Représentativité des employés par groupes d'âge (en %)³⁸

		Catégories	2025	2024	2023
<b>Ensemble du Mouvement Desjardins</b>	Femmes	Moins de 35 ans	17,6 %	17,5 %	19,3 %
		35 à 44 ans	18,0 %	17,9 %	17,6 %
		45 à 54 ans	15,1 %	15,1 %	14,7 %
		55 ans et plus	11,3 %	11,3 %	11,2 %
		Total	62,1 %	61,8 %	62,8 %
	Hommes	Moins de 35 ans	12,6 %	12,8 %	13,0 %
		35 à 44 ans	11,8 %	11,9 %	11,5 %
		45 à 54 ans	8,6 %	8,6 %	8,2 %
		55 ans et plus	4,9 %	4,9 %	4,5 %
		Total	37,9 %	38,2 %	37,2 %
<b>Cadres supérieurs</b>	Femmes	Moins de 35 ans	0,3 %	0,3 %	0,6 %
		35 à 44 ans	7,4 %	7,4 %	8,1 %
		45 à 54 ans	21,6 %	21,4 %	20,8 %
		55 ans et plus	11,4 %	11,2 %	9,4 %
		Total	40,7 %	40,3 %	38,9 %
	Hommes	Moins de 35 ans	0,6 %	0,6 %	0,8 %
		35 à 44 ans	14,0 %	14,2 %	14,6 %
		45 à 54 ans	27,6 %	27,9 %	28,5 %
		55 ans et plus	17,0 %	17,1 %	17,3 %
		Total	59,3 %	59,8 %	61,2 %
<b>Gestionnaires</b>	Femmes	Moins de 35 ans	7,0 %	7,0 %	7,7 %
		35 à 44 ans	22,3 %	22,3 %	22,4 %
		45 à 54 ans	21,4 %	21,4 %	21,2 %
		55 ans et plus	8,8 %	8,8 %	8,3 %
		Total	59,5 %	59,5 %	59,6 %
	Hommes	Moins de 35 ans	5,2 %	5,2 %	5,8 %
		35 à 44 ans	15,4 %	15,4 %	15,3 %
		45 à 54 ans	14,2 %	14,2 %	14,0 %
		55 ans et plus	5,7 %	5,7 %	5,1 %
		Total	40,5 %	40,5 %	40,2 %
<b>Employés</b>	Femmes	Moins de 35 ans	18,7 %	18,6 %	20,4 %
		35 à 44 ans	17,8 %	17,8 %	17,3 %
		45 à 54 ans	14,5 %	14,4 %	14,1 %
		55 ans et plus	11,5 %	11,5 %	11,5 %
		Total	62,6 %	62,3 %	63,3 %
	Hommes	Moins de 35 ans	13,3 %	13,5 %	14,0 %
		35 à 44 ans	11,5 %	11,6 %	11,3 %
		45 à 54 ans	7,8 %	7,9 %	7,5 %
		55 ans et plus	4,6 %	4,7 %	4,4 %
		Total	37,4 %	37,7 %	37,2 %

³⁸ Le périmètre des indicateurs « Femmes – Cadres supérieures » et « Jeunes de moins de 35 ans » des tableaux 15 et 21 diffère de celui du tableau 22, le premier incluant les courtiers Valeurs mobilières Desjardins et les représentants hypothécaires à commission, ainsi que les employés des entités suivantes : Desjardins Sécurité financière Investissements, Développement international Desjardins, Desjardins Bank, Desjardins Florida Branch, le Bureau de représentation Desjardins Europe et La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard, tandis que le second les exclut. Cela entraîne des différences entre les tableaux. Seuls les indicateurs des tableaux 15 et 21 (Ensemble des régions) ont fait l'objet d'une assurance limitée par PwC en 2025.

**Tableau 23** Représentation des communautés (en %)

		Catégories	2025	2024	2023
<b>Ensemble du Mouvement Desjardins</b>		Minorités visibles	13,9 %	12,4 %	11,8 %
		Personnes de la communauté noire	5,4 %	4,7 %	ND
		Minorités ethniques	6,0 %	5,6 %	5,4 %
		Personnes autochtones	0,7 %	0,7 %	0,7 %
		Personnes en situation de handicap	2,1 %	2,6 %	2,7 %
		Personnes de la communauté LGBTQ+	3,9 %	3,7 %	ND
<b>Cadres supérieurs et gestionnaires</b>		Minorités visibles	7,2 %	6,6 %	6,3 %
		Personnes de la communauté noire	1,9 %	1,7 %	ND
		Minorités ethniques	3,9 %	3,6 %	3,6 %
		Personnes autochtones	0,8 %	0,8 %	0,8 %
		Personnes en situation de handicap	1,1 %	1,1 %	1,2 %
		Personnes de la communauté LGBTQ+	3,6 %	3,5 %	ND

**Tableau 24** Autres indicateurs de représentativité (en %)

		Catégories	2025	2024	2023
<b>Professionnels</b>		Femmes	49,5 %	Indicateurs divulgués pour la première fois en 2025	
		Hommes	50,4 %		
		Jeunes de moins de 35 ans	23,7 %		
		Minorités visibles	14,7 %		
		<b>Cadres subalternes</b>	Femmes		
<b>Ensemble des cadres</b>	Femmes	56,5 %			
<b>Cadres supérieurs</b>		Jeunes de moins de 35 ans	0,0 %		
		Minorités visibles	7,3 %		

**Périmètre des données (tableaux 22, 23, et 24)**

Exclut les courtiers Valeurs mobilières Desjardins et les représentants hypothécaires à commission, ainsi que les employés des entités suivantes : Desjardins Sécurité financière Investissements, Développement international Desjardins, Desjardins Bank, Desjardins Florida Branch, le Bureau de représentation Desjardins Europe et La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Tableau 25** Représentativité des membres de conseils d'administration des caisses (en %)

		Catégories	2025	2024	2023
<b>Ensemble des membres de conseils d'administration des caisses</b>	Femmes	Moins de 35 ans	7,8 %	8,6 %	9,2 %
		35 ans à 44 ans	11,0 %	11,0 %	11,1 %
		45 ans à 54 ans	11,6 %	11,2 %	11,0 %
		55 ans et plus	17,9 %	18,0 %	17,9 %
		Total	48,3 %	48,8 %	49,2 %
	Hommes	Moins de 35 ans	8,6 %	9,0 %	7,9 %
		35 ans à 44 ans	9,1 %	8,7 %	8,9 %
		45 ans à 54 ans	8,9 %	8,3 %	8,2 %
		55 ans et plus	25,2 %	25,2 %	25,7 %
		Total	51,7 %	51,2 %	50,7 %

1. Introduction
2. Gouvernance
3. Membres et clients
4. Social
- 5. Annexes**
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

## Employeur engagé

**Tableau 26** Répartition de la main-d'œuvre

	2025	2024	2023
<b>Par secteurs</b>			
Secteurs d'activité et fonctions de soutien	42 704	40 322	39 746
Réseau des caisses	14 826	14 968	16 419
<b>Par régions</b>			
Québec	51 802	49 783	50 545
Ontario	5 042	4 887	5 062
Autres provinces et territoires	616	548	497
Extérieur du Canada	70	72	61
<b>Par statuts d'emploi</b>			
Réguliers	96,2 %	96,5 %	96,6 %
Temporaires	3,8 %	3,5 %	3,4 %
<b>Par fonctions</b>			
Cadres supérieurs	1,3 %	1,3 %	1,3 %
Gestionnaires	7,3 %	7,3 %	7,3 %
Employés non cadres	91,4 %	91,3 %	91,4 %
<b>Personnel total</b>	<b>57 530</b>	<b>55 290</b>	<b>56 165</b>

### Périmètre des données (tableau 26)

Les données du tableau 26 couvrent tous les employés du Mouvement Desjardins.

## Recrutement et roulement de notre personnel<sup>39</sup>

**Tableau 27** Indicateurs sur les départs (en %)

	2025	2024	2023
Taux de démissions	5,3 %	6,1 %	6,7 %
Taux de départs à la retraite	1,9 %	1,8 %	1,8 %
Taux de départs involontaires	3,3 %	3,1 %	3,4 %
Taux de roulement	10,4 %	11,0 %	11,8 %

### Périmètre des données (tableaux 27, 28 et 29)

Les données du tableau 27 couvrent tous les employés du Mouvement Desjardins. Les données des tableaux 28 et 29 excluent les courtiers Valeurs mobilières Desjardins et les représentants hypothécaires à commission, ainsi que les employés des entités suivantes : Desjardins Sécurité financière Investissements, Développement international Desjardins, Desjardins Bank, Desjardins Florida Branch, le Bureau de représentation Desjardins Europe et La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Tableau 28** Recrutement externe de la main-d'œuvre

Catégories	2025 (n <sup>bre</sup> )	2025 (%)	2024 (n <sup>bre</sup> )	2024 (%)	2023 (n <sup>bre</sup> )	2023 (%)
<b>Par groupes d'âge</b>						
Moins de 35 ans	4 945	61,3 %	3 153	61,1 %	3 405	62,1 %
35 à 44 ans	1 787	22,2 %	1 065	20,6 %	1 083	19,8 %
45 à 54 ans	836	10,4 %	509	9,9 %	543	9,9 %
55 ans et plus	482	6,0 %	427	8,3 %	437	8,0 %
Non divulgué	13	0,2 %	11	0,2 %	11	0,2 %
<b>Par genres</b>						
Femmes	4 445	55,1 %	2 775	48,8 %	3 127	57,1 %
Hommes	3 587	44,5 %	2 361	50,6 %	2 327	42,5 %
Non divulgué	31	0,4 %	29	0,6 %	25	0,5 %
<b>Par régions</b>						
Québec	7 332	90,9 %	4 727	91,5 %	4 785	87,3 %
Ontario	639	7,9 %	370	7,2 %	620	11,3 %
Ailleurs au Canada	92	1,1 %	68	1,3 %	74	1,4 %
<b>Recrutement total</b>	<b>8 063</b>		<b>5 165</b>		<b>5 479</b>	

**Tableau 29** Répartition des départs (roulement)

	2025 (n <sup>bre</sup> )	2025 (%)	2024 (n <sup>bre</sup> )	2024 (%)	2023 (n <sup>bre</sup> )	2023 (%)
<b>Par groupes d'âge</b>						
Moins de 35 ans	2 588	45,0 %	2 817	46,3 %	4 027	49,3 %
35 à 44 ans	1 092	19,0 %	1 096	18,0 %	1 489	18,2 %
45 à 54 ans	566	9,8 %	619	10,2 %	783	9,6 %
55 ans et plus	1 495	26,0 %	1 547	25,4 %	1 869	22,9 %
Non divulgué	10	0,2 %	3	0,1 %	3	0,1 %
<b>Par genres</b>						
Femmes	3 374	58,7 %	3 857	63,4 %	5 046	61,8 %
Hommes	2 351	40,9 %	2 205	36,3 %	3 108	38,0 %
Non divulgué	26	0,5 %	20	0,3 %	17	0,2 %
<b>Par régions</b>						
Québec	5 225	90,9 %	5 449	89,6 %	7 438	91,0 %
Ontario	484	8,4 %	569	9,4 %	672	8,2 %
Ailleurs au Canada	42	0,7 %	64	1,0 %	61	0,8 %
<b>Départs totaux</b>	<b>5 751</b>		<b>6 082</b>		<b>8 171</b>	

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

**5. Annexes**

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# Gouvernance

**Tableau 30** Liste des formations obligatoires

	Formation <sup>40</sup>	Objectif	Public visé	Taux de réalisation <sup>41</sup>	
				2025	2024
Sécurité	Introduction à la sécurité	Se familiariser avec les différentes pratiques de sécurité regroupées au sein du Bureau de la sécurité Desjardins, soit la sécurité de l'information, la fraude, les crimes financiers, la gouvernance des données, la sécurité physique et la protection des renseignements personnels	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	97 %	99 %
	Évacuation en cas d'alarme-incendie	Reconnaître les éléments essentiels en préparation et en situation d'urgence, différencier une alerte par rapport à une alarme, et appliquer les mesures de sécurité et les règles propres à l'évacuation	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	96 %	98 %
Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information	Assurer la protection des renseignements personnels chez Desjardins	Identifier les renseignements personnels et l'information confidentielle, comprendre les rôles et responsabilités de l'organisation et des employés, et protéger l'information en appliquant le principe de nécessité	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	94 %	99 % <sup>42</sup>
	Démystifier la sécurité de l'information	Reconnaître les pratiques à adopter en sécurité de l'information ainsi que le rôle et les responsabilités en lien avec cette pratique	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	94 %	s. o. <sup>43</sup>
Gouvernance des données	Introduction à la gouvernance des données	Reconnaître ce qu'est la gouvernance des données et reconnaître l'importance de notre rôle en tant qu'employés	Obligatoire pour les employés et gestionnaires du Bureau de la sécurité Desjardins	90 %	88 %
Éthique des affaires	Lutter contre la fraude	Reconnaître une situation de fraude externe et interne	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	96 %	98 %
	S'engager dans la lutte à l'évasion fiscale	Reconnaître le rôle de Desjardins dans la lutte contre l'évasion fiscale	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	97 %	98 %
	S'engager dans la lutte au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes	Reconnaître le rôle de Desjardins dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	95 %	98 %
	S'engager à respecter les obligations liées aux sanctions économiques internationales	Reconnaître le rôle de Desjardins relativement aux sanctions et mesures économiques internationales	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	96 %	98 %
	La Politique de confidentialité et les consentements	Connaître l'évolution de la Politique de confidentialité et du consentement chez Desjardins	Obligatoire pour l'ensemble des employés et gestionnaires du Mouvement	97 %	99 %
	MISSION POSSIBLE : la lutte au blanchiment d'argent et au terrorisme	Comprendre comment et où agissent les personnes impliquées dans des activités illégales en lien avec le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes	Obligatoire pour les employés et gestionnaires du Bureau de la sécurité Desjardins	90 %	98 %
	LA FACE CACHÉE : lutte au blanchiment d'argent et au terrorisme	Comprendre comment et où agissent les personnes impliquées dans des activités illégales en lien avec le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes	Obligatoire pour les employés et gestionnaires du Bureau de la sécurité Desjardins	94 %	94 %
	Signalement d'opération inhabituelle	Améliorer la vigilance des employés afin de signaler les opérations ou les événements inhabituels et ainsi mieux protéger la réputation du Mouvement Desjardins en agissant conformément aux obligations réglementaires	Obligatoire pour les employés et gestionnaires du Bureau de la sécurité Desjardins	92 %	92 %

<sup>40</sup> Toutes les formations obligatoires ont un délai de réalisation de trois mois suivant l'embauche.

<sup>41</sup> Le taux de réalisation est calculé en fonction du nombre d'employés actifs faisant partie du public visé qui ont suivi la formation par rapport au nombre total d'employés faisant partie du public visé, incluant les gestionnaires et les consultants.

<sup>42</sup> La donnée affichée ici représente la réalisation de la formation « La protection des renseignements personnels et de l'information, c'est l'affaire de tous! ». Celle-ci a été remplacée par la formation « Assurer la protection des renseignements personnels chez Desjardins » en 2025.

<sup>43</sup> Cette formation a été déployée en 2025.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.5 INDEX GRI

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation internationale indépendante qui fournit les normes les plus largement adoptées au niveau mondial en matière de divulgation sur le développement durable. Le contenu de cet index, requis par la GRI, sert d'outil de navigation qui précise quels indicateurs des normes GRI ont été utilisés dans notre divulgation et où ces informations peuvent être trouvées. Le présent index utilise les normes universelles GRI 2021.

Le Mouvement Desjardins déclare qu'il a produit son Rapport de responsabilité sociale et coopérative en référence aux normes de la GRI.

Références :

- [Rapport annuel](#)
- [Rapport En mouvement pour le climat](#)

Norme GRI	Description	Références/Explication
<b>GRI 2 : Informations générales</b>		
<b>L'organisation et ses pratiques de reporting</b>		
2-1	Détails sur l'organisation	Voir la section 1.2 À propos du Mouvement Desjardins du Rapport de responsabilité sociale et coopérative. Voir la section <a href="#">1.0 Le Mouvement Desjardins dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, pages 10 à 12.</a>
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Voir la section 1.3 À propos de ce rapport du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	Le rapport annuel couvre la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.  Depuis la première publication de notre Rapport de responsabilité sociale et coopérative en 2004, nous divulguons annuellement notre performance à cet égard. Pour consulter la liste intégrale de ces publications : <a href="https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/rapports/index.jsp">https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/rapports/index.jsp</a> .  Pour toute question concernant le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, communiquer avec l'équipe responsable de sa publication par courriel : <a href="mailto:developpement.durable@desjardins.com">developpement.durable@desjardins.com</a> . Pour plus d'information sur notre responsabilité sociale et coopérative, visiter la <a href="#">section Développement durable</a> de notre site.
2-4	Reformulations d'informations	Les données sur certaines émissions de gaz à effet de serre en 2024, 2023 et 2020 ont été redressées (voir le rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> pour plus de détails).
2-5	Assurance externe	Voir la section 1.3 À propos de ce rapport du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Activités et travailleurs</b>		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Voir la section 1.2 À propos du Mouvement Desjardins du Rapport de responsabilité sociale et coopérative. Voir la section <a href="#">1.0 Le Mouvement Desjardins dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, pages 10 à 12.</a> Voir la section <a href="#">2.2.1 Secteur d'activité Particuliers et Entreprises dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, pages 26 et 27.</a> Voir la section <a href="#">2.2.2 Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, pages 30 et 31.</a> Voir la section <a href="#">2.2.3 Secteur d'activité Assurance de dommages dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, pages 35 et 36.</a>
2-7	Employés	Nombre total d'employés : 57 530.  Pour en savoir plus, consulter l'annexe 5.4 Données ESG – Employeur engagé du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	Voir le tableau « Répartition de la main-d'œuvre » de l'annexe 5.4 Données ESG du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes**
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Norme GRI	Description	Références/Explication
<b>Gouvernance</b>		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, à partir de la page 234.</a>
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, à partir de la page 234.</a>
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, à partir de la page 234.</a>
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	L'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux est le conseil d'administration. Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, à partir de la page 234.</a>
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections 1.5 Mot du chef du développement durable et 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes.
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Le conseil d'administration approuve le Rapport de responsabilité sociale et coopérative sur la recommandation de sa commission Gouvernance et finance responsable, et le rapport En mouvement pour le climat sur la recommandation de sa commission d'audit et d'inspection.
2-15	Conflits d'intérêts	Le <a href="#">Code de déontologie Desjardins</a> , signé par l'ensemble des employés, et la norme ou la directive sur la gestion des conflits d'intérêts prévoient que tous les employés doivent respecter les principes et les règles déontologiques et orienter leur conduite et leurs décisions à la lumière des valeurs sur lesquelles ils sont fondés. Ils rappellent notamment l'importance de gérer adéquatement les conflits d'intérêts.
2-16	Communication des préoccupations majeures	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, à partir de la page 234.</a>
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, à partir de la page 234.</a>
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section <a href="#">Gouvernance dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, à partir de la page 234.</a>
2-19	Politiques de rémunération	Voir la <a href="#">notice annuelle 2025, page 41.</a>
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Voir la <a href="#">notice annuelle 2025, page 41.</a>
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Le comité de rémunération globale et de relève à la présidence du Mouvement vérifie chaque année l'écart entre la rémunération globale du président et chef de la direction et celle de l'employé moyen régulier à temps plein. À titre de référence, le ratio de 2025 correspondait à un multiple de 32 par rapport à l'employé moyen en équivalent temps complet.
<b>Stratégie, politiques et pratiques</b>		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections 1.1 Mot du président et chef de la direction et 1.5 Mot du chef du développement durable.
2-23	Engagements politiques	<p>En plus de se soucier des répercussions directes de ses activités sur l'environnement, le Mouvement Desjardins intègre le risque environnemental, social et de gouvernance à son cadre de gestion des risques. Ainsi, nos activités d'octroi de crédit aux emprunteurs commerciaux, industriels, immobiliers ou agricoles prévoient des évaluations du risque environnemental associé à leurs activités dans le respect de la réglementation en vigueur. De plus, une analyse des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance est applicable aux emprunteurs du marché des capitaux. La considération de ces enjeux fait également partie intégrante des analyses de risque réalisées dans le cadre de nos initiatives majeures.</p> <p>Le conseil d'administration a la responsabilité de promouvoir la culture de l'entreprise basée sur les valeurs du Mouvement, soit l'argent au service du développement humain, l'action démocratique, l'engagement personnel, l'intégrité et la rigueur dans l'entreprise coopérative, la solidarité avec le milieu et l'intercoopération. Il assure ainsi la confiance du public et celle de nos membres et clients envers leur coopérative de services financiers. Il doit par ailleurs veiller au respect des règles déontologiques du Mouvement. Le <a href="#">Code de déontologie Desjardins</a>, auquel le public peut accéder sur le site desjardins.com, est commun à toutes nos composantes. Il comprend deux sections : la première porte sur l'éthique, la mission et les valeurs du Mouvement, et la seconde regroupe l'ensemble de ses règles déontologiques. De plus, nous offrons deux formations en ligne portant spécifiquement sur la déontologie et les conflits d'intérêts à tous nos employés et administrateurs. Les employés et les administrateurs déclarent annuellement avoir pris connaissance des principes et des règles figurant au Code de déontologie Desjardins, les comprendre et s'engager à les respecter, et comprendre la portée et les dispositions de la directive (ou de la norme) sur la gestion des conflits d'intérêts.</p>
2-24	Intégration des engagements politiques	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections 2.2 Gouvernance et encadrements ESG et 2.7 Éthique des affaires.
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Voir le principe 2 dans l'index sur les Principes bancaires responsables, à l'annexe 5.7 Index PRB.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Norme GRI	Description	Références/Explication
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	<p>Le rôle du conseil d'éthique et de déontologie de la Fédération est d'assurer l'indépendance et l'objectivité du Bureau de la Surveillance du Mouvement Desjardins, d'adopter les règles d'éthique et de déontologie communes à toutes les composantes en fonction des valeurs de Desjardins et de s'assurer qu'elles sont respectées, d'appuyer les caisses et la Fédération en matière d'éthique et de déontologie, d'assurer la coordination entre les instances du Mouvement responsables de l'éthique et de la déontologie et de s'assurer du traitement des plaintes des membres de la Fédération. Les cinq membres du conseil d'éthique et de déontologie sont indépendants de la direction et du conseil d'administration de la Fédération et sont des administrateurs de caisses. Dans les caisses Desjardins du Québec, un comité d'audit et de déontologie et un comité gouvernance et éthique, composés d'administrateurs de la caisse, assument les responsabilités liées à l'éthique et à la déontologie. Pour la Caisse Desjardins Ontario, ces responsabilités sont assumées par son comité d'audit et de déontologie, également composé d'administrateurs de la caisse. Nous disposons également d'une politique régissant le signalement des actions contraires aux encadrements réglementaires et au Code de déontologie Desjardins. Cette politique est assortie d'un mécanisme de signalement confidentiel protégeant l'anonymat des personnes y ayant recours. Nous encadrons notamment la divulgation de l'information financière et des changements importants pouvant influencer sur la situation financière du Mouvement. Nous avons aussi mis divers mécanismes en place pour assurer l'efficacité de nos communications avec diverses parties prenantes. Ces mécanismes comprennent, entre autres, l'équipe de soutien à l'éthique et à la déontologie du Mouvement ainsi que le processus de règlement des plaintes du réseau des caisses. Au niveau du Mouvement, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les assemblées générales annuelles;</li> <li>• la divulgation trimestrielle des résultats financiers;</li> <li>• les publications (dont le rapport annuel);</li> <li>• les lignes téléphoniques sans frais;</li> <li>• les portails intranet et le portail destiné spécifiquement aux administrateurs des caisses;</li> <li>• le site Internet desjardins.com (où se trouvent des informations liées à l'éducation, à la coopération et au dialogue avec les membres et clients);</li> <li>• le service aux membres de la Fédération;</li> <li>• le mécanisme de signalement des actions contraires aux encadrements réglementaires;</li> <li>• des infolettres;</li> <li>• plusieurs médias sociaux (Facebook, YouTube, LinkedIn, Instagram, etc.).</li> </ul>
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Voir la section 2.7 Éthique des affaires du Rapport de responsabilité sociale et coopérative ainsi que le <a href="#">rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, page 6</a> .
2-28	Adhésions à des associations	Le Mouvement Desjardins entretient des relations étroites avec de nombreuses associations et institutions et de nombreux organismes publics. Ces relations peuvent se concrétiser par la présence d'un de nos administrateurs ou d'un membre de notre haute direction au conseil d'administration, par notre participation à de nombreux comités consultatifs et groupes de travail, ou par notre soutien financier.
<b>Engagement des parties prenantes</b>		
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Voir la section 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes du Rapport de responsabilité sociale et coopérative et la section <a href="#">Gouvernance ESG dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, page 238</a> .
2-30	Négociations collectives	Au Canada, le droit d'association est prévu par différentes lois du travail. Nous nous conformons aux règles prévues à cet égard. Dans l'ensemble du Mouvement, en 2025, 11 % des employés étaient couverts par une convention collective, ou 19 % des employés si l'on tient compte seulement du réseau des caisses, qui comprend aussi les centres Desjardins Entreprises. Avant de prendre des mesures, nous tenons compte du contexte légal dans notre plan de mise en œuvre. Ainsi, nous traitons les droits d'association et les conditions de travail négociées dans le plus grand respect des règles établies. Voir également le document <a href="#">La liberté d'association chez Desjardins</a> ainsi que la section 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>GRI 3 : Thèmes pertinents</b>		
<b>Performance économique</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir le <a href="#">message du président et chef de la direction</a> et les <a href="#">faits saillants</a> dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins.
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée et 4.2 Soutien aux communautés locales.
201-3	Obligations liées au régime de retraite à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Voir le <a href="#">rapport annuel 2025 du Régime de rentes du Mouvement Desjardins</a> .
203-2	Impacts économiques significatifs indirects	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée et 4.2 Soutien aux communautés locales.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes**
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Norme GRI	Description	Références/Explication
<b>Divulgations sur les thèmes pertinents</b>		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Voir la section 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
3-2	Liste des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accessibilité et inclusion financière</li> <li>Autonomie financière</li> <li>Expérience membre et client</li> <li>Produits et services responsables</li> <li>Environnement et changements climatiques</li> <li>Efficacité opérationnelle</li> <li>Biodiversité</li> <li>Soutien aux communautés locales</li> <li>Approvisionnement responsable</li> <li>Équité, diversité et inclusion</li> <li>Pratiques d'employeur</li> <li>Droits de la personne</li> <li>Protection des renseignements personnels et cybersécurité</li> <li>Éthique des affaires</li> <li>Gestion des risques sociaux et environnementaux</li> </ul>
<b>Accessibilité et inclusion financière</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 3.1 Accessibilité et inclusion financière du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Autonomie financière</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 3.2 Autonomie financière du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Expérience membre et client</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 3.3 Expérience membre et client du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Produits et services responsables</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections 3.4 Produits et services responsables et 2.2 Gouvernance et encadrements ESG.
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> et le <a href="#">rapport sur les obligations durables</a> .
<b>Environnement et changements climatiques</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir les sections Gouvernance, Stratégie et Gestion des risques du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus aux changements climatiques	Voir la section Stratégie du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Voir la section Transition vers une économie circulaire du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
305-4	Intensité des émissions de GES	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
305-5	Réduction des émissions de GES	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
<b>Efficacité opérationnelle</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section Nos piliers du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
302-3	Intensité énergétique	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Voir la section Mesures et cibles du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Voir la section Transition vers une économie circulaire du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
306-3	Déchets générés	Voir la section Transition vers une économie circulaire du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .
<b>Biodiversité</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section Gestion des risques du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes**
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Norme GRI	Description	Références/Explication
<b>Soutien aux communautés locales</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 4.2 Soutien aux communautés locales du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Voir la section 4.2 Soutien aux communautés locales du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Approvisionnement responsable</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
204-1	Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	Voir la section 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Voir la section 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Équité, diversité et inclusion</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 4.8 Équité, diversité et inclusion du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Voir l'annexe 5.4 Données ESG – Employeur engagé du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Pratiques d'employeur</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 4.9 Employeur engagé du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Voir l'annexe 5.4 Données ESG – Employeur engagé du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Voir la section 4.9 Employeur engagé du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Droits de la personne</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, voir les sections 4.6 Relations avec les peuples et communautés autochtones et 4.7 Droits de la personne.
<b>Protection des renseignements personnels et cybersécurité</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Éthique des affaires</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section 2.7 Éthique des affaires du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Voir l'annexe 5.4 Données ESG – Gouvernance du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
415-1	Contributions politiques	Aucune contribution politique. Voir la section 2.7 Éthique des affaires du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
<b>Gestion des risques sociaux et environnementaux</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Voir la section <a href="#">4.1 dans le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins, page 52</a> et la section Gestion des risques du rapport <a href="#">En mouvement pour le climat</a> .

## 5.6 INDEX SASB

Thème	Sujets SASB	Code de divulgation	Déclaration pour 2025
Vie privée des clients	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la vie privée du client	FN-CF-220a.2	<a href="#">Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>4.2.11 Risques réglementaires, page 95</li> </ul>
Sécurité des données	Description de l'approche visant à identifier les risques de sécurité des données, et à y répondre	FN-CB-230a.2 FN-CF-230a.3	<a href="#">Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>4.1.1 Principaux risques et risques émergents, page 52</li> <li>4.2.1 Cadre de gestion intégrée des risques, pages 56 à 62</li> <li>Commission Gestion des risques, page 269</li> </ul> Rapport de responsabilité sociale et coopérative <ul style="list-style-type: none"> <li>2.5 La sécurité au sein du Mouvement Desjardins</li> <li>2.6 Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information</li> </ul>
Inclusion financière et renforcement des capacités	(1) Nombre et (2) montant des prêts en cours admissibles aux programmes visant à promouvoir le développement communautaire et de petites entreprises	FN-CB-240a.1	Rapport de responsabilité sociale et coopérative <ul style="list-style-type: none"> <li>3.1 Accessibilité et inclusion financière</li> <li>4.1 Valeur économique directe et indirecte créée</li> </ul>
	Nombre de participants à des initiatives de culture financière pour les clients non bancarisés, sous-bancarisés ou défavorisés	FN-CB-240a.4	Rapport de responsabilité sociale et coopérative <ul style="list-style-type: none"> <li>3.1 Accessibilité et inclusion financière</li> <li>3.2 Autonomie financière</li> </ul>
Informations transparentes et conseils justes pour les clients	Description de l'approche d'information des clients sur les produits	FN-IN-270a.4	Rapport de responsabilité sociale et coopérative <ul style="list-style-type: none"> <li>3.3 Expérience membre et client</li> <li>3.4 Produits et services responsables</li> </ul>
Inclusion et diversité des employés	Pourcentage de représentation des genres et des groupes raciaux/ethniques pour (1) la direction, (2) la direction non exécutive, (3) les professionnels et (4) l'ensemble des autres employés	FN-AC-330a.1 FN-IB-330a.1	Rapport de responsabilité sociale et coopérative <ul style="list-style-type: none"> <li>4.8 Équité, diversité et inclusion</li> <li>5.4 Données ESG</li> </ul>

1. Introduction

2. Gouvernance

3. Membres et clients

4. Social

**5. Annexes**

5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes

5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique

5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies

5.4 Données ESG

5.5 Index GRI

5.6 Index SASB

5.7 Index PRB

5.8 Index PSI

5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs

5.10 Rapport d'assurance limitée

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes**
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Thème	Sujets SASB	Code de divulgation	Déclaration pour 2025
Intégration des facteurs ESG aux activités	Montant des actifs sous gestion, par catégories d'actifs, pour lesquels on a recours 1) à l'intégration des enjeux ESG, 2) aux placements axés sur la durabilité et 3) à la sélection des placements	FN-AC-410a.1	Rapport de responsabilité sociale et coopérative • 3.1 Accessibilité et inclusion financière
	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux processus et stratégies de gestion de patrimoine et/ou des investissements	FN-AC-410a.2	Rapport de responsabilité sociale et coopérative • 3.4 Produits et services responsables <a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> <a href="#">Rapport d'investissement responsable de DGIA</a> <a href="#">Rapport annuel 2025 sur l'investissement responsable</a> <a href="#">Politique d'investissement responsable</a>
	Description des politiques et procédures de vote par procuration et d'engagement du bénéficiaire d'investissements	FN-AC-410a.3	Rapport de responsabilité sociale et coopérative • 3.4 Produits et services responsables <a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> <a href="#">Rapport d'investissement responsable de DGIA</a> <a href="#">Rapport annuel 2025 sur l'investissement responsable</a> <a href="#">Politique d'investissement responsable</a> <a href="#">Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration</a>
	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'analyse de crédit	FN-CB-410a.2	Rapport de responsabilité sociale et coopérative • 3.4 Produits et services responsables
	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux processus et stratégies de gestion des investissements	FN-IN-410a.2	Rapport de responsabilité sociale et coopérative • 3.4 Produits et services responsables <a href="#">Rapport d'investissement responsable de DGIA</a> <a href="#">Rapport annuel 2025 sur l'investissement responsable</a> <a href="#">Politique d'investissement responsable</a> <a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Stratégie
	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux activités de services bancaires aux entreprises et de courtage	FN-IB-410a.3	Rapport de responsabilité sociale et coopérative • 3.4 Produits et services responsables <a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Stratégie
Émissions financées	Émissions financées brutes absolues, ventilées par 1) champ d'application 1, 2) champ d'application 2, et 3) champ d'application 3	FN-AC-410b.1 FN-CB-410b.1 FN-IN-410c.1	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Mesures et cibles
	Montant total des actifs sous gestion (AUM) inclus dans la divulgation des émissions financées	FN-AC-410b.2	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Mesures et cibles
	Pourcentage des actifs sous gestion (AUM) inclus dans la divulgation des émissions financées	FN-AC-410b.3	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Mesures et cibles
	Exposition brute pour chaque secteur d'activité par catégories d'actifs	FN-CB-410b.2	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Mesures et cibles
	Pourcentage de l'exposition brute incluse dans le calcul des émissions financées	FN-CB-410b.3	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Mesures et cibles
	Exposition brute pour chaque secteur d'activité par catégories d'actifs	FN-IN-410c.2	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Mesures et cibles
	Pourcentage de l'exposition brute incluse dans le calcul des émissions financées	FN-IN-410c.3	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Mesures et cibles
Description de la méthode de calcul des émissions financées	FN-CB-410b.4 FN-AC-410b.4 FN-IN-410c.4	<a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> , section Méthodologie	

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

**5. Annexes**

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Thème	Sujets SASB	Code de divulgation	Déclaration pour 2025
Éthique des affaires	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la fraude, au délit d'initié, à l'antitrust, au comportement concurrentiel, à la manipulation de marché, à la négligence professionnelle, ou à d'autres lois et réglementations associées du secteur financier	FN-AC-510a.1 FN-CB-510a.1 FN-IB-510a.1	<a href="#">Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Provisions et passifs éventuels, page 103</li> <li>• Note 27 – Engagements, garanties et passifs éventuels – Litiges, page 225</li> </ul>
	Description des politiques et procédures à l'égard des lanceurs d'alerte	FN-AC-510a.2 FN-CB-510a.2 FN-IB-510a.2	<a href="#">Code de déontologie Desjardins</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalement, page 9</li> </ul>
Gestion du risque systémique	Cote de banque d'importance systémique mondiale (BISM), par catégories; il faut inclure une description pour indiquer, d'une part, si la cote est calculée par Desjardins ou obtenue auprès d'un organisme de réglementation et, d'autre part, si Desjardins est tenu de communiquer les données sous-jacentes aux organismes de réglementation	FN-CB-550a.1 FN-IB-550a.1	<a href="#">Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Note 24 – Gestion du capital, pages 220 et 221</li> <li>• Tableau 18 – Sommaire des ratios réglementés par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III, page 45</li> </ul>
	Description de l'approche d'intégration des programmes de gestion du risque de liquidité dans la stratégie de portefeuille et la gestion du risque de rachat	FN-CB-550a.2 FN-IB-550a.2	<a href="#">Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4.2.5 Risque de liquidité, pages 81 à 88</li> <li>• 4.2.1 Cadre de gestion intégrée des risques, pages 56 à 62</li> </ul>

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.7 INDEX PRB

Desjardins est la première institution financière canadienne à avoir signé les Principes bancaires responsables (PRB), en 2019. Ce qui suit fait état des progrès réalisés en 2025 pour la mise en œuvre des Principes dans les activités bancaires de Desjardins.

### Principe 1 Alignement

**Nous veillerons à ce que notre stratégie d'entreprise soit alignée sur les besoins et objectifs des individus et de la société, et ce, en cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris et les cadres nationaux et régionaux pertinents.**

Notre approche : En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, nous accompagnons nos membres et clients dans leur autonomie financière. C'est notre mission. À cet effet, nous travaillons toujours dans l'intérêt de nos membres et clients en leur offrant une gamme complète de produits et services de qualité.

Notre histoire est riche de plus de 125 ans d'engagement collectif et de solidarité. À cette attention particulière aux collectivités qui nous accueillent, nous ajoutons depuis plusieurs décennies des efforts environnementaux soutenus par une saine gouvernance. Notre cadre stratégique inclut explicitement le développement durable depuis 2016, et ce sujet a été mis au premier plan dans une orientation de notre planification stratégique 2024-2027.

En 2024, nous avons déployé notre programme ESG, un projet transversal visant à renforcer la robustesse de nos données ESG, à mieux surveiller nos risques et à nous conformer aux nouvelles exigences réglementaires en matière de divulgation et de prise en compte des risques climatiques, conformément aux exigences de la Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques de l'Autorité des marchés financiers. Les travaux se sont poursuivis en 2025.

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025, sections :

- 1.2 À propos du Mouvement Desjardins
- 1.4 Notre mission
- 2.1 Gouvernance et structures coopératives
- 4. Social
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies

[Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins](#), sections :

- 1.1 Profil et structure, page 10
- 1.2 Faits saillants, page 13
- 2.1 Analyse des résultats de l'exercice 2025, page 21
- Mission, page VIII
- Données marquantes, page X

[Rapport En mouvement pour le climat 2025](#), section Notre action climatique en bref

### Principe 2 Impact et établissement des cibles

**Nous améliorerons en continu nos retombées positives tout en réduisant et en gérant les retombées négatives découlant de nos activités, produits et services. Nous établirons et publierons des objectifs liés à nos zones d'impact prioritaires.**

Selon l'analyse effectuée en 2023, les changements climatiques, les matières résiduelles et l'utilisation des ressources ainsi que le logement seraient les zones d'impact prioritaires pour Desjardins. De plus, nous avons ajouté en 2024 la santé et l'inclusion financières comme zone d'attention afin de refléter l'avancement de notre engagement à l'égard du Commitment to Financial Health and Inclusion, un complément des Principes bancaires responsables.

Pour plus de détails sur nos cibles et indicateurs sur ces sujets, consulter les références ci-contre.

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025, section 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

#### Changements climatiques

[Rapport En mouvement pour le climat 2025](#), sections :

- Portrait général
- Notre action climatique en bref
- Pilier 1 – Activités opérationnelles
- Pilier 2 – Activités de financement et d'investissement
- Mesures et cibles

#### Matières résiduelles et ressources

[Rapport En mouvement pour le climat 2025](#), section Transition vers une économie circulaire

#### Logement

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025, section 4.1 Valeur économique directe et indirecte créée – Engagés à accroître l'accès aux logements abordables

#### Santé et inclusion financières

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025, sections :

- 3.1 Accessibilité et inclusion financière
- 3.2 Autonomie financière

### Principe 3 Clientèle

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Nous travaillerons avec nos clients et les consommateurs pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

La finalité première d'une organisation coopérative est de satisfaire les besoins de ses membres et clients. À l'écoute de ces besoins, Desjardins a fait évoluer son offre de produits responsables pour particuliers et entreprises. Desjardins adapte également ses capacités de mobilisation de ses membres et clients avec le déploiement d'équipes consacrées à l'accompagnement de ces derniers.

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025, sections :

- 3.1 Accessibilité et inclusion financière
- 3.2 Autonomie financière
- 3.3 Expérience membre et client
- 3.4 Produits et services responsables

[Positionnement à l'égard du secteur de l'énergie](#)

[Positionnement à l'égard du charbon thermique](#)

[Rapport En mouvement pour le climat 2025](#), sections :

- Stratégie
- Engagements auprès de la communauté et de ses acteurs

### Principe 4

#### Parties prenantes

Nous collaborerons de manière proactive et responsable avec les parties prenantes concernées, par des consultations, de l'engagement et des partenariats, pour atteindre les objectifs de la société.

Nous maintenons le dialogue avec nos parties prenantes, notamment via des sondages et des rencontres.

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025, section 2.4 Engagement et mobilisation des parties prenantes

[Rapport En mouvement pour le climat 2025](#), section Engagements auprès de la communauté et de ses acteurs

### Principe 5

#### Gouvernance et culture

Nous mettrons en œuvre nos engagements grâce à des processus de gouvernance efficaces et à une culture axée sur la finance responsable.

Depuis 2018, notre comité d'orientation ESG composé de cadres dirigeants des secteurs d'activité et des fonctions de soutien (SAFS) accompagne et conseille le comité de direction, et en fin de compte le conseil d'administration, sur les questions de développement durable et de finance responsable. En tant que pierre angulaire de l'intégration ESG chez Desjardins, le comité d'orientation ESG est responsable de nombreuses tâches. Son mandat et sa composition ont été révisés en 2023 afin de mieux refléter l'évolution de la maturité de Desjardins sur les sujets ESG et leur importance croissante dans l'organisation.

Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025, section 2.2 Gouvernance et encadrements ESG

[Rapport En mouvement pour le climat 2025](#), section Gouvernance

[Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins](#), section 4.2.10 Risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), page 93

### Principe 6

#### Transparence et imputabilité

Nous réviserons périodiquement la mise en œuvre de ces principes et nous serons transparents et responsables quant aux retombées positives et négatives et à notre contribution aux objectifs de la société.

Depuis 2020, Desjardins rend compte de ses progrès relativement aux six Principes bancaires responsables. Ce rapport est le cinquième depuis son adhésion aux PRB en tant que signataire.

Voir la page [Rapport de responsabilité sociale et coopérative](#) pour les rapports sur les Principes bancaires responsables (PRB) des années 2020 à 2024

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a réalisé une mission d'assurance limitée sur les éléments suivants inclus dans cette divulgation 2025 :

- Certaines émissions de gaz à effet de serre présentées dans le rapport En mouvement pour le climat 2025;
- Certains indicateurs de représentativité présentés dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025.

Autres cadres :

- Voir notre index GRI dans le présent rapport
- Voir notre index SASB dans le présent rapport
- Voir notre index PSI dans le présent rapport
- Voir notre [réponse au CDP \(en anglais seulement\)](#)
- Voir nos [rapports PRI \(en anglais seulement\)](#)

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.8 INDEX PSI

Desjardins Assurances, en tant qu'assureur de dommages et de personnes et gestionnaire de patrimoine, place le développement durable et la responsabilité sociale au cœur de ses activités. Inspirée par la vision et les valeurs coopératives du Mouvement Desjardins, dont elle fait partie, Desjardins Assurances offre des produits et services répondant aux besoins financiers de ses membres et clients en accordant une attention particulière aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Dans le but de confirmer son engagement à intégrer des pratiques durables et responsables dans la gestion de ses activités, Desjardins Assurances a adhéré en 2019 aux Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI).

	<b>Principe 1</b> <b>Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'Assurance.</b>	Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3.1 Accessibilité et inclusion financière</li> <li>• 3.4 Produits et services responsables – Positionnements ESG</li> <li>• 4.7 Droits de la personne</li> <li>• 4.8 Équité, diversité et inclusion</li> <li>• 4.9 Employeur engagé</li> </ul> <a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance</li> <li>• Stratégie</li> <li>• Gestion des risques</li> </ul> <a href="#">Rapport d'investissement responsable de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA)</a>
	<b>Principe 2</b> <b>Nous collaborerons avec nos clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.</b>	Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3.2 Autonomie financière – Des plateformes en éducation financière adaptées à chaque public</li> <li>• 3.3 Expérience membre et client – Une expérience membre et client rehaussée</li> <li>• 3.4 Produits et services responsables – Assurance</li> <li>• 4.4 Approvisionnement responsable et inclusif</li> </ul>
	<b>Principe 3</b> <b>Nous coopérerons avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.</b>	Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.2 Gouvernance et encadrements ESG</li> <li>• 2.7 Éthique des affaires – Relations avec les autorités gouvernementales et réglementaires</li> <li>• 4.2 Soutien aux communautés locales</li> </ul> <a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagements auprès de la communauté et de ses acteurs</li> </ul>
	<b>Principe 4</b> <b>Nous rendrons compte de l'application des Principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.</b>	Conscient de l'importance d'une divulgation transparente, Desjardins publie annuellement son Rapport de responsabilité sociale et coopérative et son rapport En mouvement pour le climat, qui rendent compte de l'intégration progressive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à ses activités. <p>Les sections suivantes présentent les mesures pour suivre les progrès réalisés :</p> Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.4 Notre mission</li> <li>• 1.6 Indicateurs clés de notre performance ESG</li> </ul> <a href="#">Rapport En mouvement pour le climat 2025</a> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures et cibles</li> </ul> <a href="#">Rapport d'investissement responsable de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA)</a>

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

# 5.9 MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent document et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs que contient le présent document sont formulés conformément aux lois applicables sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis et sont assujettis à notre mise en garde concernant les énoncés prospectifs qui figure dans la section « [Mise en garde sur les énoncés prospectifs](#) » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et peuvent inclure, sans s'y limiter, des observations concernant nos objectifs, nos priorités, nos stratégies, nos engagements et nos cibles en matière de développement durable ou des mesures qui seront prises pour les réaliser, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, les causes et les répercussions potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale, l'approche que nous utilisons pour identifier et gérer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, ainsi que certains risques auxquels nous sommes exposés.

De tels énoncés sont généralement reconnaissables par l'utilisation de termes ou d'expressions comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables dans toutes variantes grammaticales.

Ils ont pour but d'aider les lecteurs à comprendre notre vision, notre stratégie et nos objectifs en matière de développement durable et de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Par leur nature même, ces énoncés comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans le présent document, étant donné qu'un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, peuvent influencer, individuellement ou collectivement, sur la justesse des hypothèses, des prédictions, des prévisions ou d'autres énoncés prospectifs.

Notre capacité à atteindre nos objectifs, nos priorités et nos cibles en matière de développement durable et de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (notamment en ce qui a trait à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et à l'atteinte de notre objectif zéro émission nette<sup>44</sup> d'ici 2040) est fondée sur plusieurs hypothèses et dépend d'un certain nombre de facteurs. Bon nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté, peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs et



<sup>44</sup> Le détail de cet objectif est disponible à la section Notre ambition climatique du [rapport En mouvement pour le climat](#).

## 1. Introduction

## 2. Gouvernance

## 3. Membres et clients

## 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

peuvent obliger le Mouvement à adapter ses initiatives et ses activités, et à rajuster ses cibles à mesure que la qualité et l'exhaustivité de ses données et méthodes continuent de s'améliorer. Parmi ces facteurs, notons, notamment, la rapidité et l'ampleur de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et notre capacité à répondre aux attentes des parties prenantes en ce qui concerne les questions environnementales et sociales; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris nos employés, nos membres et clients, nos fournisseurs, les gouvernements, les collectivités dans lesquelles nous sommes présents, etc.); la disponibilité de données exhaustives et de qualité sur les émissions de gaz à effet de serre et d'autres données provenant de tiers; notre capacité à mettre au point des indicateurs pour suivre efficacement notre progression; le développement et le lancement de nouvelles technologies et de produits durables; notre capacité à cibler des opportunités liées aux changements climatiques ainsi qu'à évaluer et à gérer les risques liés à de tels changements; la conjoncture économique générale; les incertitudes géopolitiques découlant des tensions commerciales avec les États-Unis; les changements apportés à la réglementation qui ont une incidence sur nos activités; l'élaboration d'exigences réglementaires en matière d'environnement, de société et de gouvernance; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; notre capacité à réaliser nos stratégies à long terme et nos priorités clés à court terme; notre capacité à recruter du personnel clé dans un marché du travail concurrentiel, et à le retenir; et les conséquences possibles d'événements majeurs sur les économies locales et mondiales, tels que les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les crises de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur la capacité du Mouvement Desjardins à atteindre ses objectifs. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins et peuvent être mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels subséquents.

De façon générale, la qualité des données sur lesquelles s'appuient la planification et la déclaration relatives aux changements climatiques n'est souvent pas encore au même niveau que celle de l'information traditionnelle. De plus, les hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et autres normes utilisés pour développer nos hypothèses et estimations et suivre nos avancées, considérés comme raisonnables au moment de la préparation de ce rapport, peuvent s'avérer inexacts par la suite. Bon nombre de ces hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et autres normes, de même que la terminologie utilisée par le Mouvement pour définir certains concepts, continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de ceux utilisés par d'autres ou de ceux que nous pourrions utiliser à l'avenir ou qui pourraient être ultérieurement imposés par les autorités gouvernementales ou d'autres autorités en la matière. Ces évolutions et changements pourraient affecter les hypothèses et les estimations que nous utilisons, et pourraient affecter la comparabilité des informations et des données entre les industries ou les entreprises et d'une période de divulgation à une autre, ainsi que notre capacité à atteindre nos objectifs, priorités, stratégies, de même que nos engagements et nos cibles en matière de développement durable.

Rien dans le présent document ne constitue une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument financier du Mouvement Desjardins, de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« FCDQ ») ou d'un membre de leur groupe, ni ne fait partie d'une telle offre ou sollicitation, ni ne constitue une invitation, une recommandation ou un incitatif à participer à une activité d'investissement. Aucune partie du présent document ne doit servir de fondement à un contrat, à un engagement ou à une décision d'investissement, quelle qu'elle soit, ni être prise en compte dans le cadre de ceux-ci.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs écrits ou verbaux que nous pourrions formuler ou qui pourraient être formulés en notre nom, de temps à autre, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois applicables.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social
- 5. Annexes
- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

## 5.10 RAPPORT D'ASSURANCE LIMITÉE

### Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant sur les indicateurs de performance clés sélectionnés présentés dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025 du Mouvement Desjardins

Au conseil d'administration du Mouvement Desjardins

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de performance clés sélectionnés du Mouvement Desjardins (Desjardins) inclus dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025 (l'objet considéré) au 31 décembre 2025.

#### Objets considérés

Indicateurs de performance clés sélectionnés	Valeur 2025	Critères applicables
Femmes – Cadres supérieures	41,2 %	Critères établis par la direction de Desjardins tels que présentés dans l'annexe 5.4 Données ESG du Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025.
Jeunes de moins de 35 ans	29,9 %	
Minorités visibles – Ensemble du Mouvement Desjardins	13,9 %	
Minorités visibles – Cadres supérieurs	4,8 %	

#### Responsabilités en ce qui a trait à l'objet considéré

La direction de Desjardins est responsable de ce qui suit :

- préparer l'objet considéré conformément aux critères présentés dans le tableau ci-dessus (les critères applicables), qui ont été appliqués comme il est expliqué dans l'annexe 5.4 Données ESG du Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025;
- concevoir, mettre en place et maintenir le contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'objet considéré, conformément aux critères applicables, qui soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs;

- choisir et appliquer les méthodes appropriées de présentation de l'information sur la durabilité, poser des hypothèses et formuler des estimations qui sont raisonnables dans les circonstances.

#### Limites inhérentes à la préparation de l'objet considéré

Les données non financières sont soumises à davantage de limites que les données financières, compte tenu à la fois de la nature et des méthodes utilisées pour déterminer, calculer, échantillonner ou estimer ces données. Les interprétations qualitatives de la pertinence, du caractère significatif et de l'exactitude des données font l'objet d'hypothèses et de jugements individuels.

#### Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie du Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les Normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1 (NCGQ 1) *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

#### Responsabilités du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à planifier et à réaliser la mission de certification en vue d'obtenir une assurance limitée quant à savoir si l'objet considéré ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'assurance limitée qui contient notre conclusion. Les anomalies

peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'objet considéré prennent en se fondant sur celui-ci.

Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000 *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques* (NCMC 3000), publiée par le Conseil des normes d'audit et de certification, et à la Norme internationale de missions d'assurance (ISAE) 3000 (révisée) *Missions d'assurance autres que les audits ou les examens limités d'informations financières historiques* (norme ISAE 3000 (révisée)), publiée par l'International Auditing and Assurance Standards Board.

Dans le cadre de notre mission d'assurance limitée et conformément à la NCMC 3000 et à la norme ISAE 3000 (révisée), nous exerçons notre jugement professionnel et conservons notre esprit critique tout au long de la mission. Également, nous :

- déterminons le caractère approprié des circonstances de l'utilisation par Desjardins des critères applicables en tant que fondement pour la préparation de l'objet considéré;
- mettons en œuvre des procédures d'évaluation des risques, notamment en obtenant une compréhension du contrôle interne pertinent pour la mission, pour identifier où les anomalies significatives sont susceptibles de survenir, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, mais non dans le but de formuler une conclusion sur l'efficacité du contrôle interne de Desjardins;
- concevons et mettons en œuvre des procédures en réponse à l'identification des domaines dans lesquels des anomalies significatives sont susceptibles de survenir dans l'objet considéré. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- 1. Introduction
- 2. Gouvernance
- 3. Membres et clients
- 4. Social

## 5. Annexes

- 5.1 Mécanismes d'engagement avec les parties prenantes internes et externes
- 5.2 Activités de lobbying de Desjardins en 2025 prenant en considération les facteurs ESG et l'action climatique
- 5.3 Objectifs de développement durable des Nations Unies
- 5.4 Données ESG
- 5.5 Index GRI
- 5.6 Index SASB
- 5.7 Index PRB
- 5.8 Index PSI
- 5.9 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
- 5.10 Rapport d'assurance limitée

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

### Résumé des travaux effectués

Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'objet considéré. Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée ont une nature et un calendrier différents par rapport à celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, ainsi qu'une étendue moindre. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans le cadre d'une mission d'assurance raisonnable.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent du jugement professionnel, y compris l'identification des cas dans lesquels des anomalies significatives sont susceptibles de se produire dans l'objet considéré, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En réalisant notre mission d'assurance limitée, nous avons :

- acquis une compréhension des processus de présentation de l'information de Desjardins pertinents pour la préparation de l'objet considéré en :
  - menant des entretiens avec le personnel impliqué dans la préparation de l'objet considéré;
  - comprenant les définitions et les méthodologies appliquées à chaque indicateur de performance clé sélectionné afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données rapportées;
  - comprenant les contrôles en place pour nous assurer de l'exactitude et de l'intégrité des données à partir desquelles l'objet considéré est dérivé;
- évalué si toutes les informations significatives identifiées par la direction ont été prises en compte dans la présentation de l'objet considéré;
- procédé à des demandes d'informations auprès du personnel pertinent et mis en œuvre des procédures analytiques à l'égard des indicateurs de performance clés sélectionnés dans l'objet considéré;
- réalisé des procédures de corroboration des indicateurs de performance clés sélectionnés;



- évalué le caractère approprié des méthodes de quantification et des politiques de déclaration utilisées;
- examiné l'objet considéré divulgué dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2025 afin d'assurer sa cohérence avec notre compréhension et les procédures mises en œuvre.

### Conclusion exprimant une assurance limitée

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet considéré au 31 décembre 2025 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

### Autre point

L'objet considéré comparatif de Desjardins aux 31 décembre 2024 et 2023 n'a pas fait l'objet d'une mission de certification. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Restriction à l'utilisation

Notre rapport a été préparé exclusivement à l'intention du conseil d'administration de Desjardins afin d'aider la direction à rendre compte de l'objet considéré. Par conséquent, l'objet considéré pourrait ne pas être approprié et ne doit pas être utilisé à toute autre fin. Notre rapport est destiné uniquement à Desjardins.

Nous ne faisons aucune déclaration et ne donnons aucune garantie à aucun tiers à l'égard de ce rapport.

**/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

Société de comptables professionnels agréés

Montréal (Québec)

Le 13 mai 2026

